# L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

66ième ANNEE No 267 — QUEBEC, SAMEDI 8 AVRIL 1933 — Tirage certifié par l'A. B. C. — QUATORZE PAGES



Donnez vos mesures
Maintenant, pour votre
COMPLET de PAQUES
chez
M. POLLACK Ltée
Lisez l'annonce en dernière page.


## L'ÉVENEMENT

### D'un matin à l'autre

Propos

*Adolf Hitler veut engendrer le surboche.*

*Les renards hésitent à se désargenter.*

*Au confessionnal on n'accepte pas les alibis.*

*Le demi-monde se sent partout à son aise.*

*La coquetterie s'explique mieux que la vanité.*

*La chasse aux piétons s'ouvre avec les routes.*

*Gardez-vous de tomber dans un vieux puits de mine.*

*Lever les bras vers le ciel c'est déjà demander du secours.*

*Chez l'homme, le sourcil se porte mieux que la moustache.*

*Arborons un modeste rameau et laissons les palmes aux littérateurs.*

*La première brassée de bière américaine a disparu dans un corps à corps.*

*On fait encore de l'annonce, longtemps après qu'on n'a plus rien à vendre.*

*Par le mal qu'on se fait à soi-même éclate la présomption de l'ignorance du tort qu'on cause au prochain.*

*Pour faire revivre l'art de la conversation, il suffit de demander à un pianiste de nous faire goûter ses talents.*

**Diogène**

**Le général McRae**

On dit que les grosses et petites influences conservatrices sont en branle pour que l'ancien organisateur électoral de M. Bennett soit nommé l'arbitre suprême entre les directorats ferroviaires. Lorsqu'il préconise l'institution des loteries d'Etat, le général McRae rêve évidemment de gagner le gros lot.

**Mauvais exemple**

Le sénateur L.-A. Wilson réclame l'exemption de l'impôt du revenu "pour le pauvre homme à la tête d'une famille de dix enfants". On lui fait remarquer assez justement qu'un tel pauvre homme n'a rien à craindre de cette taxe, à moins qu'il ne gagne plus de $6,000.00 par année, et dans ce cas, le pauvre homme n'est pas si à plaindre.

**Sa peine**

Pour avoir montré trop de confiance, ou avoir voulu exercer une influence sur le gouvernement des soviets, l'Angleterre est aujourd'hui dans un rude embarras. Si elle lui retire sa clientèle, elle peut s'attendre à ce que la Russie refuse de lui rembourser les $125,000,000 prêtés en un jour de trop grande diplomatie. C'est une leçon à ceux qui voudraient jeter le Canada dans une semblable aventure.

**A Toronto**

On se demande s'il arrivera assez vite pour voir mourir le cabinet qu'il a mis au monde? Car, disent les augures, c'est pour lui apporter les consolations suprêmes que "Pa" Ferguson s'est embarqué pour le pays de ses premières amours politiques. On prétend aussi qu'il recueillera cette succession par droit d'ascendance. Nous n'en croyons rien, cependant, car le haut-commissaire a conscience que ses services sont indispensables à Londres. D'ailleurs, sous bénéfice d'inventaire, on trouvera bien un autre héritier. Mais gare à l'impôt sur les successions!

## ELECTION GENERALE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Prétoria, Afrique-sud, 8. — Le gouvernement a annoncé, hier, la dissolution de la Chambre d'Assemblée et fixé l'élection générale au 17 mai. Tous les partis se mettront en campagne sans tarder, avec l'intention d'assurer le retour au pouvoir du gouvernement de coalition formé récemment.

## TEMPERATURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 8. — Il a plu dans Québec et neigé dans le nord de l'Ontario, hier. Ailleurs, la température a été généralement belle, mais le froid s'est fait sentir en Alberta. La pression est basse vers la baie d'Hudson.

| | Min. | Max. |
|---|---|---|
| Dawson | 4 | 34 |
| Aklavik | 6 | 36 |
| Victoria | 38 | 44 |
| Vancouver | 34 | 52 |
| Edmonton | 26 | 32 |
| Banff | 14 | 29 |
| Calgary | 24 | 32 |
| Saskatoon | 25 | 35 |
| Régina | 25 | 40 |
| Winnipeg | 26 | 40 |
| London | 34 | 42 |
| Toronto | 38 | 46 |
| Kingston | 38 | 40 |
| Ottawa | 36 | 40 |
| Montréal | 36 | 44 |
| Québec | 36 | 40 |
| St-Jean | 36 | 52 |
| Halifax | 32 | 38 |
| Charlottetown | 28 | 46 |

**PRONOSTICS:**

**Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent :** — Vents d'ouest, beau et plus frais. Dimanche, beau d'abord, incertain le soir.

**Bas St-Laurent :** — Vents variables, pluie occasionnelle ou neige.

**Golfe et Côte Nord :** — Gros vents d'est, avec pluie ou grésil.

**Maritimes :** — Gros vents variables, avec pluie.

# UNE INVITATION DE M. ROOSEVELT A NEUF PUISSANCES

**Les messages ont été adressés hier soir par le président des Etats-Unis. — Convocation du "big four" européen à Washington.— Le Japon et la Chine aussi de la partie avec l'Argentine, le Brésil et le Chili. — M. Daladier annonce que son prédécesseur, M. Edouard Herriot, représentera probablement la France.**

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 8. — (Par F.-G. Vosburgh, de la Presse Associée). — Des messages du président Roosevelt ont été dépêchés hier soir vers les capitales de neuf puissances, invitant les chefs de leurs gouvernements à se joindre à lui à la Maison Blanche pour discuter à l'amiable sur divers problèmes dans le but d'améliorer les conditions mondiales.

Réclamant le concours des personnages les plus influents des principales nations de chaque continent, le président américain a ajouté les noms d'Adolf Hitler, chancelier d'Allemagne, et de Bénito Mussolini, premier ministre d'Italie, sur la liste des hommes d'Etat en vue invités à venir à Washington pour y préparer l'importante conférence économique mondiale qui se tiendra au cours de l'été.

Comme la Grande-Bretagne a déjà décidé d'envoyer son premier ministre Ramsay MacDonald, et que le premier ministre Edouard Daladier, de France, a été également invité à cette conférence, le geste de M. Roosevelt en invitant Hitler et Mussolini complète le "Big Four" européen.

Des invitations ont été adressées aussi à la Chine et au Japon, ainsi qu'à trois voisins du sud: Argentine, Brésil et Chili.

Les conversations en perspective ne prendront pas la forme d'une Table Ronde, mais seront conduites individuellement. On s'attend également à ce que d'autres nations reçoivent prochainement une invitation du même genre. Pendant que le président prépare ces rencontres, dont le but est d'obtenir des idées et opinions internationales, un programme de relèvement économique prend forme à la Maison Blanche, et l'on dit que M. Roosevelt fera bientôt présenter au Congrès un bill lui accordant une large autorité dans la voie de la réduction des tarifs en échange de concessions commerciales par les autres pays.

### M. HERRIOT EN SERA

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 8. — Le premier ministre Edouard Daladier a prié M. Edouard Herriot, hier, de se rendre à Washington pour participer à la conférence MacDonald - Roosevelt, et l'on croit généralement que M. Herriot acceptera.

Dans la journée M. Daladier a reçu des dépêches de M. Paul Claudel, ambassadeur sortant de charge à Washington, lui transmettant une invitation à envoyer une délégation à Washington pour une conférence économique préliminaire. Ces dépêches laissent entendre que M. Herriot serait le délégué français le plus acceptable.

M. Herriot, après son entrevue avec le premier ministre, a déclaré qu'il avait réclamé un peu de temps pour réfléchir, avant de donner sa réponse. On le sait des plus favorables au paiement des $19,000,000 dus par la France à Washington depuis le mois de décembre dernier, et à cause de cette attitude il serait le délégué le plus populaire que la France pourrait envoyer.

### M. MacDONALD PART LE 15

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 8. — Le premier ministre Ramsay MacDonald a commencé à se préparer pour son voyage à Washington, où il discutera avec le président Roosevelt divers problèmes économiques mondiaux. Des représentants d'autres puissances européennes seront présents. Cette conférence servira de préliminaire à la conférence économique mondiale qui se tiendra dans quelques mois à Londres.

M. MacDonald s'embarquera pour les Etats-Unis le 15 courant et il sera accompagné de sa fille Ishbel.

## FROID ACCUEIL AU BILL DES LOTERIES

**La Chambre des Communes a commencé à discuter le bill légalisant les loteries. — Le major Power en est le parrain.**

### SORT INCERTAIN

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 8. — Le bill légalisant les loteries au bénéfice des hôpitaux a fait son salut devant la Chambre des Communes hier mais il a eu un accueil plutôt froid. Les adversaires de cette mesure, déjà adoptée par le Sénat, ont réussi à prolonger la discussion jusqu'à l'expiration de l'heure réservée aux bills privés. Il se peut que le sujet revienne sur le tapis mardi prochain mais dans les couloirs parlementaires on dit que le bill n'a que de faibles chances de passer.

Le major C.-G. Power, libéral, de Québec-Sud, son parrain, a admis qu'il souscrivait aux sweepstakes depuis des années, et il a demandé à la Chambre de légaliser "une chose qui se perpétuera aussi longtemps que l'homme aura la chance de récolter une fortune en risquant une faible somme."

Deux adversaires du bill, M. A.-U.-G. Bury, conservateur, d'Edmonton-Est, et M. A.-M. Carmichael, progressiste, de Kindersley, s'objectèrent en disant que ce serait une mauvaise chose que de légaliser le jeu, et ils gardèrent le parquet jusqu'à la fin de l'heure allouée pour la discussion.

## LE PAPE PELERIN

(Serv. de la Presse Canadienne)

**Cité Vaticane, 8. — Tout comme un pèlerin ordinaire, le Pape Pie XI est entré dans la basilique de Saint-Pierre, hier, en passant par la Porte Sainte. Il alla s'agenouiller devant l'autel de la Confession, pour obtenir l'indulgence de l'Année Sainte. Le Souverain Pontife était accompagné par des cardinaux et des prélats de la cour papale Le temple avait toutefois été fermé au public.**

## AMENDEMENT HORS D'ORDRE DE M. HEAPS

**Pour assurer une compensation aux employés de chemins de fer congédiés.**

### VOTE DE 49 A 21

**M. Veniot demande que le status de l'Intercolonial soit sauvegardé.**

### M. MANION PROMET

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 8.—La Chambre des Communes a déclaré hors d'ordre, hier soir, un amendement proposé par M. A. A. Heaps, de Winnipeg-nord, au bill des chemins de fer. Le vote fut de 49 contre 21.

L'amendement Heaps avait pour but d'assurer une compensation aux employés de chemin de fer congédiés par suite de la coopération obligatoire entre le Canadien National et le Pacifique Canadien.

### M. VENIOT PARLE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 8.—Répondant à une remarque de l'honorable M. P. J. Veniot, libéral, de Gloucester, l'honorable R.-J. Manion, ministre des Chemins de Fer, a déclaré à la Chambre des Communes, hier, que le status de l'Intercolonial sera sauvegardé dans la mesure législative donnant suite au rapport de la commission Duff, et qu'un amendement à cette fin sera inséré dans le bill.

"Je demande", avait dit M. Veniot, "que l'on insère un paragraphe pour établir que ce bill ne donne pas le pouvoir d'autoriser la location en tout ou en partie de l'Intercolonial, ou d'aucun embranchement se rattachant à l'Intercolonial, construit ou acheté par le gouvernement du Canada".

"Je crois que cette clause est nécessaire", déclara M. Veniot, et j'ai des raisons d'inclure les embranchements. A Campbellton, l'Intercolonial est relié à ce que l'on appelle l'ancien Intercolonial allant de Campbellton à St-Léonard, N. B. Il y a aussi le Canadian Eastern Railway reliant Newcastle avec Fredericton. Dans chaque cas, le Pacifique Canadien touche presque ces lignes à St-Léonard et à Fredericton. Rien dans le bill n'empêche les commissaires du Canadien National, s'ils le jugent à propos, de louer l'ancien Intercolonial de Campbellton à St-Léonard au Pacifique Canadien, ce qui assurerait un débouché vers l'océan au Pacifique Canadien, dans le nord du Nouveau-Brunswick.

"Qu'arrivera-t-il si pareille chose se produit. Tout le fret du district de Montréal destiné au nord du Nouveau-Brunswick sera transporté sur le C. P. R. à St-Léonard, puis au delà jusqu'à Campbellton, et l'Intercolonial ne sera plus qu'un agent de distribution pour le fret local. Ce serait la même situation pour la ligne Canadian Eastern".

"En premier lieu," répondit alors le ministre des Chemins de Fer, "je dois dire que pas un acte adopté par ce parlement ne peut intervenir contre les droits de l'Intercolonial qui sont définis dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Quant à l'amendement suggéré, je dois dire que j'ai plusieurs amendements en tête déjà, et que l'un d'eux, je le crois, couvre le point soulevé par le député de Gloucester".

---

Nice, France, 8. — M. Michael Arlen et Norman Shearer, étoile de cinéma, serviront probablement de témoins au mariage de l'ex-maire James J. Walker, de New York, et de Betty Compton, qui devrait avoir lieu à l'hôtel de ville de Cannes le 13 avril.

## DES POUVOIRS PLUS ETENDUS POUR HITLER

**Le cabinet limite radicalement les fonctions des différentes Diètes.**

### DES GOUVERNEURS

**Ils désigneront les premiers-ministres. — Hitler se réserve la Prusse.**

### LE DROIT ROMAIN ABOLI

(Serv. de la Presse Canadienne)

Berlin, 8. — Les pouvoirs politiques dictatoriaux déjà consentis à Adolf Hitler ont été considérablement étendus, hier soir, lorsque le cabinet a approuvé une loi qui limite radicalement les fonctions des Diètes des divers états allemands. En vertu de cette nouvelle loi, des gouverneurs seront installés dans chacun des états. Ces gouverneurs désigneront les premiers ministres et ils resteront en étroit contact avec le gouvernement du Reich. Ils ne seront responsables qu'envers l'administration fédérale.

Le chancelier lui-même assumera la position de gouverneur de la Prusse, et il nommera un homme de son choix comme premier ministre. Herr Herman Goering, ministre fédéral sans portefeuille et le vice-chancelier Franz Von Papen sont les deux candidats tout désignés.

La nouvelle loi vient en conflit avec la constitution de Weimar, mais cela ne dérange rien, étant donné la loi dictatoriale adoptée par le Reichstag lors de sa récente session de quelques jours.

Depuis quelque temps, il y a eu des conflits entre l'autorité centrale du gouvernement et les états qui étaient fiers de leurs "droits souverains". La loi qui vient d'être votée par le cabinet — elle s'intitule "Loi pour la continuation de l'égalisation du Reich et des Etats" — met fin à cette situation.

Poursuivant sa révolution nationaliste, le gouvernement doit maintenant réorganiser le système de jurisprudence "dans un véritable esprit allemand". Un plan à cet effet a été soumis au département national de la Justice par Herr Hans Franz, ministre de la Justice en Bavière, et premier aviseur légal du chancelier Hitler.

D'après ce plan, le droit romain serait relégué à l'arrière-plan, mais certains de ses points essentiels seraient conservés, toutefois. Les étudiants se préparant à l'admission au Barreau ne seraient plus obligés d'étudier le droit romain. Tous les étudiants seront dans l'obligation d'approfondir les questions de race.

Le chancelier a aussi consolidé son contrôle sur l'industrie en faisant élire un exécutif dominé par les nazis pour la Fédération des Industries Allemandes. Ceci équivaut à une dictature industrielle pour les nazis. Le baron Gustav Krupp Von Bohlen, président des vastes usines Krupp, à Essen, a été autorisé par l'ancien bureau de direction, qui a donné sa démission avant-hier, à négocier avec le chancelier et son cabinet, dans un but de coopération avec le gouvernement.

L'assemblée générale de la Reichsbank a adopté, hier, un rapport du Dr Hjalmar Schacht, le nouveau président, disant qu'à moins que le commerce d'exportation de l'Allemagne ne s'améliore, les effets s'en feront sentir dans le paiement des dettes individuelles. Le président de la banque a affirmé toutefois que les obligations commerciales seront rencontrées consciencieusement, afin de conserver la confiance des nations étrangères.

Il a ajouté que le virement de la banque avait diminué de 15.6 pour cent en 1932 par comparaison avec 1931. "Les effets de la crise de 1932", dit-il, "ne sont pas encore surmontés, et la situation bancaire reste sérieuse".

Par des chiffres, le président a démontré que les dépôts à l'épargne avaient augmenté matériellement et avaient été plus considérables que les retraits.

## INONDATIONS A SAINT-HYACINTHE

(Serv. de la Presse Canadienne)

**St-Hyacinthe, 8. — Grossies par une pluie de deux jours, les eaux de la rivière Yamaska ont rompu leur carapace de glace, hier, et elles ont commencé à envahir les caves de plusieurs résidences dans la partie basse de la ville, forçant les occupants des maisons situées au bord de l'eau à se réfugier ailleurs.**

**Hier soir, un des trois ponts de cette localité était sous l'eau, et devant la persistance de la pluie on redoutait une sérieuse inondation de la partie basse de la ville.**

**La rivière gonflée est parsemée de blocs de glace qui s'empilent à quelques milles plus bas, où ils forment une banquise en miniature.**

## SIR AUSTEN CHAMBERLAIN

*L'ancien Secrétaire des Affaires Etrangères d'Angleterre, dont on voit ici un croquis, dû à Grant MacDonald, prétend que la France a manqué une opportunité de cimenter des liens d'amitié avec l'Allemagne durant le régime libéral qui a gouverné ce pays.*

## LE PORT DES LUMIERES SUR LES VOITURES

**La ligue de sécurité a déjà reçu plus de 20 requêtes venant des campagnes.**

### DISTRIBUTION GRATUITE

**Les autorités provinciales voient d'un bon oeil ce nouveau mouvement.**

### APPUI DE L'U. C. C.

(Spécial à L'Evénement)

Montréal, 8. — Mardi matin, les officiers de la Ligue de Sécurité de la province de Québec se rendront au marché Bonsecours pour remettre gratuitement à chacun des cultivateurs présents un réflecteur rouge qu'ils pourront placer sur leur voiture hippomobile. Telle a été la décision prise hier après-midi au cours de l'assemblée régulière de la section du transport et du trafic. Ce sera la première phase d'une campagne intensive que la ligue entreprend pour protéger les voitures à traction animale contre les dangers nocturnes de collision ou d'autres accidents.

Il a été annoncé à l'assemblée que les autorités provinciales voyaient d'un très bon oeil cette initiative nouvelle qui a rencontré aussi l'approbation favorable de l'Union des Cultivateurs Catholiques. Cette société a, en effet, dans la dernière édition de sa revue, "Le Guide", porté à l'attention des membres la campagne humanitaire de la Ligue de Sécurité et le Révérend Père Léon Lebel, S. J., chapelain de l'Union, écrit que ce projet est de nature à faire progresser considérablement la cause de la sécurité.

Quelques membres de la ligue firent remarquer que l'utilité du réflecteur pourrait être diminuée s'il se salissait. Mais le président leur répondit que ce danger existe dans le cas de n'importe quelle lumière et que d'ailleurs il pouvait facilement être évité par un nettoyage régulier du réflecteur.

(Suite à la page 13)

## DESACCORD DU JURY

(Serv. de la Presse Canadienne)

Rimouski, 8. — Un jury de la Cour d'Assises a rapporté hier qu'il ne pouvait s'entendre sur le verdict à rendre dans le cas de Jacques Dubé, accusé d'avoir grièvement blessé M. Ludger Thériault, de cette ville, en juin dernier. Dubé, constable de Rimouski, frappa Thériault de son bâton en l'arrêtant parce que, déclara le constable, il troublait la paix et lui résistait.

## CARNERA CHAMPION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Rome, 8. — La Fédération italienne de Boxe a conféré le titre de champion pour l'Italie, dans la classe des poids-lourds, à Primo Carnera, hier, après avoir déposé Innocent Baiguera, qui est actuellement aux Etats-Unis, parce que ce dernier a livré en Amérique des combats sans avoir obtenu la permission de la fédération.

## LE MACON VA PRENDRE SON VOL JEUDI

**Le nouveau dirigeable américain a les mêmes dimensions que l'Akron.**

### L'EQUIPAGE

**On croit que les trois survivants du dernier drame en feront partie.**

### UNE ENQUETE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 8. — Le récit de la rupture des câbles servant à la manoeuvre des ailerons de direction et des efforts de l'équipage pour maintenir le dirigeable Akron en position de vol au milieu de la tempête qui a causé sa perte, a été fait par les trois uniques survivants du désastre, hier, devant le comité naval de la Chambre des Représentants. Ces trois hommes, le lieutenant-commandant Herbert V. Wiley, Richard E. Deal et Moody E. Erwin, ont affirmé que tous les membres de l'équipage demeurèrent à leur poste jusqu'à la fin. L'un des trois rescapés sauta alors à la mer en déchirant l'enveloppe de toile du dirigeable.

Entre temps, le représentant McClintic, démocrate de l'Oklahoma, présentait devant le comité des règlements une résolution en vue de nommer un comité spécial de la Chambre pour conduire cette enquête.

"Le comité naval", dit-il à l'appui de sa résolution, "a été sévèrement critiqué pour avoir passé l'éponge sur le désastre du dirigeable Stenandoah. On devrait nommer un comité disposé à aller au fond des choses, dans le cas de l'Akron".

En dépit de certaines questions concernant l'opportunité de poursuivre les opérations aériennes avec les dirigeables, la Marine a annoncé, hier, que le Macon, un dirigeable semblable à l'Akron, entreprendra tel que décidé son envolée d'essai jeudi. Si les trois survivants de l'Akron le peuvent, ils seront bientôt à bord du nouveau dirigeable. Aucun d'eux n'a laissé entendre, hier, devant le comité d'enquête, qu'il en avait assez des dirigeables.

## SALAIRES ET PENSIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 8. — Une revision du revenu total des pensionnaires de l'état qui sont dans le service civil sera faite, et si quelque revenu est trouvé excessif, le salaire, mais non la pension, sera réduit. C'est ce que le premier ministre R. B. Bennett a laissé entendre au cours d'une entrevue qu'il a eue avec le maire W. J. Stewart, de Toronto, hier.

La question des pensions est actuellement à l'étude, et l'on s'attend à ce qu'une déclaration soit formulée prochainement par le gouvernement en Chambre.

## UNE NOUVELLE ARMEE TOMBE SUR LA CHINE

**La garnison chinoise de Chinwangtso est invitée à se rendre.**

### PAR TING CHIANG

**Tokio se défend d'être de la partie et exonère aussi Manchukuo.**

### QUI EST RESPONSABLE?

(Serv. de la Presse Canadienne)

Shanhaikwan, Chine, 8. — On dit ici que les forces de Manchukuo ont demandé à la garnison chinoise du port de Chinwangtao, sur la Mer Jaune, d'ouvrir les portes de la ville et de se rendre. Les dépêches japonaises mentionnent que les troupes en question sont commandées par le général, jusqu'à date inconnu, Ting Chiang, que l'on dit être un ami de l'armée volontaire de Manchukuo. Une colonne de cette unité s'est avancée au sud de la Grande Muraille de Chine et, après avoir occupé Waiyangchen avant-hier, elle a atteint des villages à trois milles au nord-ouest de Chinwangtao hier. Une autre colonne a pris la direction de Funing.

### MISE AU POINT DE TOKIO

(Serv. de la Presse Canadienne)

Tokio, 8. — Le ministère de la Guerre a nié, hier, que les forces du général Ting Chiang opéraient sous les ordres des Japonais.

Ces troupes, a affirmé un porte-parole de la Guerre, ne sont pas composées de soldats réguliers de Manchukuo et ne sont pas sous le commandement japonais. L'armée japonaise ne compte aucunement sur ces irréguliers pour exécuter ses dispositions défensives au sud de la Grande Muraille de Chine.

Le même personnage a ajouté que l'armée japonaise n'a pour le moment aucunement l'intention d'occuper Chinwangto, ni d'étendre ses principales opérations au sud de la grande muraille.

### L'ANGLETERRE SE PROTEGE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Tientsin, Chine, 8. — Des marins anglais ont été débarqués à Chinwangtao pour protéger la propriété anglaise à cet endroit, disent les dépêches chinoises. Ces rapports mentionnent que des aviateurs japonais ont lâché des bombes sur les villes situées le long du fleuve Lwan.

## LA REORGANISATION DE LA BEAUHARNOIS

**Le comité de protection des obligataires annonce qu'il a approuvé le plan de réorganisation de la Montreal Power Company.**

### NOUVELLE EMISSION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 8. — Un sentier menant vers la réorganisation de la Beauharnois Power Corporation a été indiqué, hier, lorsque le comité de protection des obligataires a annoncé qu'il avait approuvé le plan de réorganisation soumis par la Montreal Light, Heat and Power Consolidated, l'une des plus grosses entreprises d'utilité publique au Canada.

Le comité a adressé un long rapport aux porteurs des obligations à 6 pour cent à trente ans du fonds d'amortissement, en leur recommandant d'adopter le plan de réorganisation et convoquant une assemblée pour le 3 mai, à Montréal, alors que l'on proposera la sanction du dit plan.

Une nouvelle émission collatérale est proposée, devant donner aux porteurs actuels dans la proportion de $120 de capital pour chaque titre de $100 actuellement détenu. Une émission d'obligations de première hypothèque sera souscrite par Montreal Power, sur la Beauharnois Light, Heat and Power Company, une subsidiaire de la Beauharnois Power Corporation, avec un total autorisé de $75,000,000. Ce ce montant, $40,000,000 seront émis pour les fins suivantes : $24,149,000 représentant des avances par les banques canadiennes ; $1,352,000 en obligations au gouvernement de Québec ; $1,000,000 pour le trésor de la compagnie, et $13,500,000 à être offerts aux obligataires actuels au taux de $450 en obligations pour $95 en argent et intérêts accrus pour chaque $1,000 actuellement détenu. Un bonus de huit nouvelles parts communes sera donné avec chaque achat des nouvelles obligations de première hypothèque de $450.

Une réduction dans le montant du stock commun sur le marché sera accomplie par l'échange d'une nouvelle part du stock commun pour dix parts actuellement détenues.


HOTEL MONTCALM
163, rue St-Jean, Québec. Tél.: 2-1287. Chambres avec eau courante, $1.00; avec douches $1.25; avec bain, $1.50, par personne. Repas à la carte et table d'hôte, $0.50.


## LA NOUVELLE BIERE N'EST PAS TOXIQUE

**On ne remarque pas plus de cas d'ivresse que sous la prohibition.**

### PEUT-ETRE MOINS

**Les Etats-Unis ont accueilli avec ferveur le nouveau régime.**

### LA VENTE DES PERMIS

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 8. — Les rapports reçus hier soir de plusieurs grandes villes américaines mentionnent que le nombre des arrestations pour intoxication à la suite de l'apparition de la bière à 3.2 pour cent, était "normal", ou encore "moindre qu'à l'ordinaire".

Dans un certain nombre de cas, ceux qui furent arrêtés avaient célébré le retour de la bière en absorbant précédemment quelque liqueur un peu plus forte.

La police de New-York a fait remarquer que ceux qui, au lever du jour, hier matin, avaient la tête un peu plus lourde que d'habitude, avaient fêté la législation de la bière à 3.2 pour cent avec de la bière des débits clandestins qui, d'après l'analyse des chimistes, contient de 5 à 10 pour cent d'alcool. La nouvelle bière légale à 3.2 pour cent ne fut délivrée dans les établissements qu'une fois le soleil levé.

Dans Chicago, le Dr George F. Safford, surintendant pour l'état de l'Anti-Saloon League, et un compagnon se mêlèrent, hier matin, à des buveurs de bière.

"En deux heures", dit le Dr Safford, "j'ai vu plus d'arrestations pour ivrognerie qu'en aucun temps depuis le dernier jour qui précéda la prohibition. Plusieurs des personnes que j'ai vues ivres étaient de celles que j'avais vues en train de boire de la bière. Mais je ne puis dire si elles avaient absorbé auparavant quelque boisson plus forte".

"La bonne bière n'a été responsable d'aucun cas d'ivrognerie parmi ceux qui ont été portés à notre connaissance", a déclaré l'inspecteur de police Bauscheck, de Milwaukee. "De fait, la nouvelle bière ne semble pas intoxiquer".

### SURSSAUT AU COMMERCE

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 8. — La nouvelle bière à 3.2 pour cent d'alcool, légalisée par un acte du congrès, a déjà commencé à rapporter des profits à plusieurs, en dehors des brasseries et des vendeurs du blond liquide. Les journaux ont des pages remplies d'annonces de bière, et plusieurs ont dû augmenter leur volume. L'un d'eux, entre autres, a publié hier une section en rotogravure de 12 pages, consacrée exclusivement à la bière et naturellement remplie de publicité adéquate.

Le Malwaukee Journal, gonflé d'annonces de bière et des diverses industries connexes, a publié son plus gros numéro quotidien régulier depuis le 19 septembre 1930, soit 68 pages.

Mais les effets de la nouvelle loi se font aussi sentir en d'autres milieux. Dun et Bradstreet's rapporte que l'on a constaté, hier, une sorte de sursaut dans le commerce et une plus grande activité dans un grand nombre de lignes.

A midi, hier, la ville de New-York avait émis 15,473 permis de vente de bière et encaissé la belle somme de $175,000.

Philadelphie a émis 4,000 permis, et Baltimore, dans la seule journée d'hier, a retiré de la même source un total de $46,125.

### A SAN FRANCISCO

(Serv. de la Presse Canadienne)

San Francisco, 8. — Les brasseries de San Francisco ont fermé leurs portes, hier soir, pour permettre à leur personnel de prendre un repos bien mérité.

Max Koehn, secrétaire de l'Association des Brasseurs de Californie, a déclaré que les brasseries gardaient une réserve suffisante pour répondre aux demandes pendant 48 heures.

"Les gens frappent à nos portes, maintenant", dit-il, "amis nous les repoussons. La situation a dépassé le point d'endurance humaine. Nous ne nous attendions à rien de pareil".

## MURPHY GOUVERNEUR

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 8. — Le président Roosevelt a annoncé hier soir qu'il avait choisi le maire Frank Murphy, de Détroit, comme futur gouverneur général des îles Philippines, décidant de garder M. Homer S. Cummings, du Connecticut, comme procureur-général, au lieu de l'envoyer dans les Philippines.


DIPHTERINE
Pour les rhumes, bronchites, catharres et toutes les affections des voies respiratoires.

# DANS LEVIS

C'EST LUNDI LA MISE EN NOMINATION

La mise en nomination pour l'élection municipale de Lévis aura lieu lundi prochain, à l'Hôtel de Ville.

L'élection elle-même se fera le mardi de Pâques, 18 avril. Tous les candidats devront déposer leur bulletin entre midi et 2 heures lundi prochain, devant le greffier de la cité.

PITOYABLE ETAT DE NOS RUES

A part les rues principales de la ville, les autres sont dans un état pitoyable.

Durant les deux dernières semaines, la neige a fondu considérablement. Un peu partout, les propriétaires commencent à déblayer leur trottoir. Ils jettent la neige dans la rue : ce qui n'est pas pour améliorer l'état de ces dernières.

On a commencé cependant à couper les chemins. Les hommes de la Corporation travaillaient hier à enlever la neige dans la rue Guenette.

Espérons que toutes les rues seront ouvertes pour Pâques. En bien des endroits, les autos ne peuvent circuler.

Les trottoirs sont, en partie, libres de neige et de glace. Nous attirons l'attention des propriétaires qui sont actuellement à déblayer leur trottoir, sur le fait qu'ils ne doivent pas y laisser de l'eau. Plusieurs contribuables se sont plaints de cet état de chose. C'est facile de faire un canal pour laisser égoûter l'eau ; ceci enlèvera bien des inconvénients sérieux.

AU CHANTIER DAVIE A LEVIS

Le brise-glace du gouvernement "Lady Grey" est de nouveau entré au chantier Davie, à Lévis, afin de subir des réparations à une palette de son hélice endommagée lors de son travail contre les glaces dans le haut du fleuve. C'est la 3e fois que ce navire vient au chantier pour des réparations de ce genre.

DANS LA SERIE INDEPENDANTE

La quatrième ronde de la série indépendante s'ouvrira au début de la semaine prochaine.

Plusieurs parties, qui ont soulevé un vif intérêt, ont été jouées récemment à l'Aréna de Québec.

Jeudi soir dernier le Lauzon s'est fait éliminer par le Café Pierrot. C'était l'un des clubs les mieux balancés et qui avait des chances de remporter le championnat. La partie de jeudi dernier ne lui a pas été favorable. Il a joué de malchance. Le score final a été de 3 à 0 contre lui. Le Café Pierrot est sorti vainqueur et s'est qualifié pour la 4e ronde.

Si le Lauzon n'a pas été chanceux il en a été autrement de "La Boulangerie Huard", de St-Romuald. Ce club a ajouté une nouvelle victoire à celles qu'il avait accumulées jusqu'ici. Il a triomphé facilement du club "Lapointe" par le score de 5 à 2. Il s'est affirmé de nouveau. C'est au club de St-Romuald que revient l'honneur d'avoir scoré le plus de points dans les 3 premières parties jouées à date. Il a totalisé 22 points.

Un autre club de la Rive-Sud a réussi à se classer : c'est le Charny. Il a réussi difficilement à vaincre l'Aiglon au score de 5 à 4. Il a joué hier soir contre le "Federal Oil". On peut voir le score dans la page sportive.

Nous espérons qu'un club de la Rive-Sud saura nous représenter pour le championnat.

BELLES CEREMONIES RELIGIEUSES A LEVIS

Jeudi, c'était le 19e centenaire de l'institution de la Sainte-Eucharistie. C'est pour commémorer le grand bienfait de l'amour du Sauveur que le Pape avait sollicité des Heures Saintes dans toutes les églises.

A Lévis, une Heure d'Adoration fut prêchée aux dames et demoiselles à 7 h. 30.

A 11 heures, les hommes et jeunes gens remplissaient l'église ; ils écoutèrent avec attention les commentaires donnés par le prédicateur sur la douloureuse Passion du Christ.

Ces Heures Saintes furent prêchées par M. l'abbé Eugène Carrier, V. F., curé de Notre-Dame.

A minuit, après l'Heure Sainte, la communion fut distribuée aux fidèles.

VUES ANIMEES SUR LES MARTYRS DU JAPON

Les professeurs et élèves du Collège de Lévis ont assisté, jeudi soir, à une représentation du célèbre film en huit rouleaux, de la mort des 26 martyrs du Japon.

Cette soirée cinématographique fut donnée par le Rév. Père Joachim, franciscain, qui fut présenté et remercié par M. l'abbé Henri Raymond, supérieur du Collège de Lévis.

Tous ont fort goûté cette représentation intéressante.

LA CONFRERIE DU PRECIEUX-SANG

Demain, le 2e dimanche du mois, à 4 h. 30, aura lieu la réunion mensuelle des membres de la Confrérie du Précieux-Sang, dans la chapelle extérieure du monastère lévisien rue St-Louis.

Cette pieuse réunion se terminera par la bénédiction du Saint-Sacrement. Bienfaiteurs et amis du monastère y sont cordialement invités.

TABLEAU D'HONNEUR A L'ECOLE ST-FRANCOIS-XAVIER

COMPOSITION DE MARS

1ère classe.—Maurice Carrier, Gérard Boutin, Noël Bédard, Chs-Ed. Caron, Roger Laforge, Lucien Boucher.

2ème classe.—André Munroe, Emeric Ferland, Noël Grégoire, Louis Lamontagne, Noël Laliberté.

3ème classe.—Gaston Chouinard, Richard Hamel, Raymond Turgeon, Fernando Bourget, Edmond Paquet.

4ème classe.—Paul-Eug. Lemieux, Jean-Ls Samson, Raymond Hamel, G.-Albert Boissinot, Maurice Plante.

5ème classe.—Roger Bégin, Gilles Audet, Gaston Gagné, J.-L.-N. Drouin, Paul-Henri Plante.

6ème classe.—Marcel Mercier, J.-Chs Lemieux, Louis Marmet, Paul Simard, Benoit Mercier.

7ème classe. — Gérard Bourget, Fernand St-Onge, Marcel Desbiens, Ls-Phil. Hallé, Gérard Bégin.

8ème classe.—Jean-Jacques Houde, Jean-Paul Carrier, Benoit Carrier, Jean Picard, Marc-Aurèle Maranda.

9ème classe.—Jean-M. Jolie, Alph. Laverdière, Laurent Maranda, Ern. Lévesque, Paul-Eug. Labrie.

10ème classe.—Guy Vézina, Jean-Léon Gagnon, Jude Hamel, Lucien Labonté, Marcel Samson.

ECOLE ST-GABRIEL

Noms des élèves de l'école de la rue St-Gabriel inscrits au tableau d'honneur.

Cours supérieur (5ème année). — Mlles Jeanne d'Arc Bourget, Pauline Shalenks, Cécile Dumont.

Cours Moyen (4ème année). — Mlles Joséphine Laverdière, Yvette Caron, M.-Paule Carrier, Pauline Aubert, Alice Lajeunesse.

3ème année.—Mlles M.-Anne Laverdière, Rita Labrie.

2ème année.—Mlles Rita Morin, Estelle Samson, Marcelle Labrecque.

1ère année.—Mlles Gisèle Gagnon, Marguerite Labrie, Cécile Carrier, Céline Boucher, Cécile Guay, Madeleine Jacques, Jacqueline Guay, Corinne Marmet, Jeannine Morin, Gabrielle Bouchard.

Cours préparatoire.—Mlles Simone Guay, Jacqueline Labrie, Antoinette Bourget, Rita Picard, Jacqueline Blais, Anne-Marie Carrier, Thérèse Laverdière, Jacqueline Carrier, Rolande Turgeon, Yvette Nadeau, Pauline Forgues, Thérèse Turgeon.

ECOLE DE LA RUE WOLFE

Elèves inscrits au tableau d'honneur pour le mois de mars :

4ème année.—Marie-Rose Dumas, Thérèse Dumas, Jean-Roch Munroe.

3ème année.—Edgar Proulx, Hélène Veilleux, Raymond Roy.

2ème année "A"—Madeleine Samson, Léopold Roy, Joseph Roy, Cécile Duchesneau.

2ème année "B".—Gaston Proulx Ls-Philippe Roy, Jean-Louis Lemieux, André Lachance, Jeannette Roy.

1ère année.—Jean-Louis Cayouette, Juliette Girard, Lauréat Munroe, Noëlla Deschênes, Lucielle Dorval, Claire Lamoureux, Denis Veilleux, Gilles Caron .

Cours préparatoire "A".—Pauline Guay, Roger Lemieux, Claire Ouellet, Louis-Marie Langlais, Antoine Barras.

Cour spréparatoire "B".—Jacques Roy, Pierre-Georges Roy, Pierre Lemieux, Marc-Antoine Rochon, Thérèse Ramsay.

## PELERINAGE A PIED

L'intention des pèlerinages est de servir le Christ et son Eglise simplement, loyalement et franchement en même temps que la pensée catholique universelle qui a un droit sur tout pour le plus grand bien commun des âmes et des corps. Voilà pourquoi les pèlerinages sont organisés. Un nouveau aura lieu ce matin. On partira comme d'habitude à neuf heures de la rue de l'Alverne et à dix heures du pont Drouin à destination de Sainte-Anne de Beaupré. En route, on s'arrêtera à toutes les églises et chapelles pour réciter les prières coutumières. Tous sont cordialement invités.


Une qualité incomparable

THÉ VERT "SALADA"

"Frais des plantations"

COMMENT SE DEBARRASSER DE L'ACIDITE D'ESTOMAC

D'après de nombreuses autorités 80% des gens d'aujourd'hui souffrent d'acidité d'estomac. Ceci parce que beaucoup d'aliments, compris dans la diète moderne, sont des aliments producteurs d'acidité.

Leur effet se fait généralement sentir sous forme d'aigreur d'estomac, d'indigestion, de maux de tête, de nausées, de "gaz", de "bile" et plus fréquemment sous forme de douleurs stomacales ressenties environ trente minutes après avoir mangé. De sorte que vous pouvez distinguer si vous souffrez ou non d'acidité.

**Il est maintenant facile d'y remédier promptement.**

Si vous souffrez d'acidité d'estomac, ne vous tracassez pas à ce sujet. Vous pouvez y remédier de très simple manière. Faites simplement ceci. Votre estomac plein d'acidité en sera immédiatement **alcalinisé.** Vous vous sentirez une toute autre personne.

PRENEZ—2 cuillerées à thé de Lait de Magnésie Phillips dans un verre d'eau, tous les matins, en vous levant. Prenez-en une autre cuillerée à thé trente minutes après avoir mangé. Et une autre avant de vous mettre au lit.

**Les résultats**

C'est tout ce que vous avez à faire. Mais faites-le régulièrement, **chaque jour,** aussi longtemps que vous éprouverez des malaises.

Ceci a pour effet de neutraliser les acides qui bouleversent votre estomac et causent des maux de tête, la lassitude et l'affaissement nerveux.

Essayez cela. Les résultats vous étonneront. Votre tête sera allégée. Vous oublierez que vous avez un estomac.

MAIS—ayez soin de vous procurer du **vrai** lait de magnésie, quand vous en achèterez ; du véritable Lait de Magnésie **Phillips.** Voyez à ce que le nom "Phillips" se trouve clairement imprimé sur l'étiquette.

AUSSI SOUS FORME DE COMPRIMES

Le Lait de Magnésie Phillips se vend aussi sous forme de comprimés dans toutes les pharmacies. Chacune de ces petites pastilles contient l'équivalent d'une cuillerée à thé de Lait de Magnésie Phillips.

Lait de Magnésie PHILLIPS

Neutralise, quelques minutes après son absorption, les acides formés par les aliments ou le tabac.

FABRIQUE AU CANADA

Soulagez le MAL de DOS Avec DODD'S KIDNEY PILLS

FOR ALL KIDNEY DISEASES
BACKACHE BLADDER TROUBLES RHEUMATISM
No. 4087 THE PROPRIETORS

Pilules Dodd pour le Rein

DORION & DORION
AVOCATS
Immeuble "Quebec Power"
Tél: 8121 — 8122
Chs-Nap. Dorion, C. R., M. P.
Fred. Dorion, B.A., LL.L.
Noel Dorion, B.A., LL.L.

A LOUER. — Beau logement chauffé plein-pied, avec chambre de bain S'adresser au No. 1 Rue Victoria, Lévis.

Dr. Maurice Beaudry
18 RUE BUADE
Peau, cuir chevelu, urologie
Tels: Bur.: 2-4841. Rés.: 5384

TELESPHORE SIMARD

C'EST LA GRANDE SEMAINE

Pour PAQUES FAITES VOS ACHATS POUR LA TOILETTE

CHEZ

TELESPHORE SIMARD

AUJOURD'HUI ET LA SEMAINE PROCHAINE

Avez-vous Acheté Votre MANTEAU?

Le choix et les prix sont populaires. VENEZ CHOISIR

TRES SPECIAL

25 manteaux en drap polo tout laine, style sport, en drab, couleurs les plus populaires pour le printemps, de 14 à 20 ans. Très spécial..... $6.95

MANTEAU

En tweed moustaché, couleurs drab, gris, bleu, etc., style sport, de 14 à 20 ans — de 38 à 42. — Spécial..... 9.95

VOYEZ CE MANTEAU

En bon Drap Suédine de belle qualité. Styles nouveaux avec écharpes, drap pâle, foncé et coco, de 14 à 20 ans. Spécial..... 15.95

BAS POUR DAMES
DEUX LIGNES TRES SPECIALES
BAS en Soie chiffon de qualité extra, toutes les couleurs, talons français et renforcis. Très spécial..... .75

BAS "SERVICE"
UNE BELLE VALEUR
Pure soie qualité pesante, choix des couleurs nouvelles, talons français et renforcis au bout du pied. — Très spécial aujourd'hui..... .69

ECHARPES "SCARF"
Pure soie, choix de dessins, garanties pour laver, forme nouvelle. — Spécial aujourd'hui..... .69

GANTS KID
En bon kid importé, styles slip-on, toutes les couleurs y compris noir et blanc et gris. — Aujourd'hui..... 1.49 et 1.59

CHAPEAUX
Toutes les formes et modèles élégants Vous ne pouvez trouver mieux convenant à votre toilette et à vous mêmes. Spécial..... 1.95 à 4.50

Deux Groupes DE Robes Nouvelles Qui sont ravissantes et gaies

1er GROUPE
ROBES en crêpe rugueux, Cascade, et sable, styles manches longues et bouffantes, en gris, drab, rouge, bleu nouveau, brun, etc., de 14 à 42. — Très Spécial..... 5.95

2e GROUPE
Une polie ROBE en beau crêpe sable, dans toutes les nouvelles couleurs. C'est bien ce qu'il vous faut pour Pâques. Venez voir ce que nous vous offrons. — Spécial..... 12.95

TELESPHORE SIMARD
183 Rue St-Joseph ST-ROCH Tél. 8151


## LUCILE AU PAYS DES MERVEILLES

Par L. Frank Baum

Episode No 49

Copyright Reilly & Lee Co.

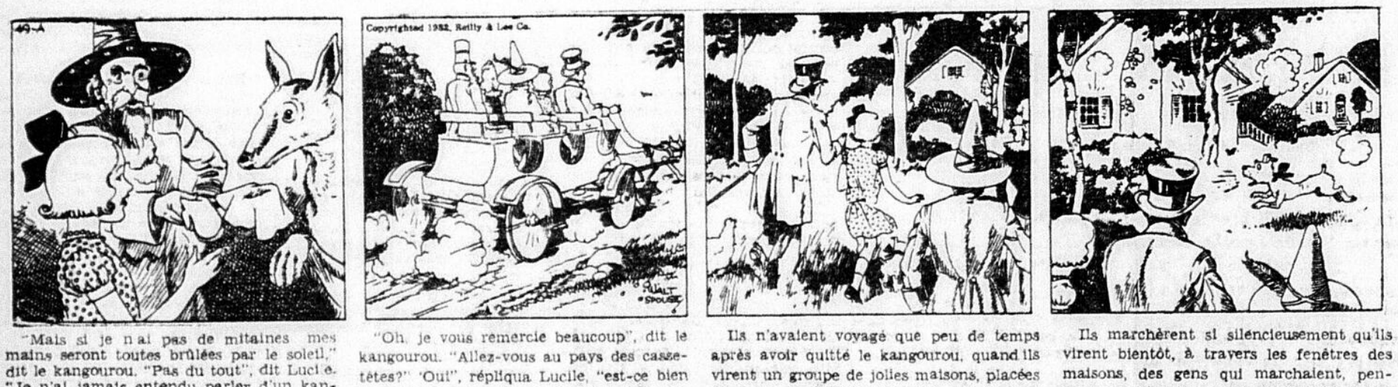

"Mais si je n'ai pas de mitaines mes mains seront toutes brûlées par le soleil," dit le kangourou. "Pas du tout", dit Lucile. "Je n'ai jamais entendu parler d'un kangourou qui ait porté des mitaines. Jamais", répéta la fillette. "Où demeurez-vous ?" "Là-bas", fut la réponse, "mais je ne puis retourner chez moi sans mes mitaines". Dans l'intervalle l'oncle Rosaire et le Magicien s'étaient parlé tout bas. Alors l'oncle Rosaire s'approcha du kangourou et lui dit : "Tiens, voici des mitaines pour vous, le Magicien les a trouvées."

"Oh, je vous remercie beaucoup", dit le kangourou. "Allez-vous au pays des casse-têtes?" "Oui", répliqua Lucile, "est-ce bien loin ?" "Non pas du tout", dit le kangourou, "mais vous faites mieux d'arriver paisiblement près de là." Pourquoi ?" demanda le Magicien curieux. "Si je vous le disais, cela gâterait votre plaisir", dit le kangourou. "Cependant allez paisiblement" et avec ces mots le kangourou s'éloigna en sautant, pendant que les autres reprenaient leur voyage.

Ils n'avaient voyagé que peu de temps après avoir quitté le kangourou, quand ils virent un groupe de jolies maisons, placées dans un champ vert tout près d'eux. De magnifiques arbres entouraient ces maisons et nos amis ne purent rien voir d'extraordinaire dans cette scène. Suivant les instruction du kangourou, ils descendirent de leur voiture et entrèrent dans le champ, s'approchant avec précaution du groupe de maisons. "Soyez bien paisibles", murmura le Magicien.

Ils marchèrent si silencieusement qu'ils virent bientôt, à travers les fenêtres des maisons, des gens qui marchaient, pendant que d'autres sortaient dans les cours, entre les maisons. A distance, ces gens ressemblaient bien aux gens ordinaires et ils n'avaient apparemment pas remarqué le groupe de nos amis. Ceux-ci avaient pratiquement atteint la première des maisons quand Toto vit un papillon passer devant son nez et il jappa bruyamment. Immédiatement on entendit un grand bruit venant des maisons et des cours.

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

# Le Page Rose

ROMAN DRAMATIQUE

PAR

PAUL SEGONZAC

Reproduction autorisée par la Presse Associée
Droits réservés

No 1

LIVRE PREMIER

Schoenbrunn

Pour ses débuts comme notaire, M. Béric, le 20 mai 1870, eut un temps superbe et une surprise qui devait peser sur toute sa vie. Chargé de liquider la succession du comte d'Orsigny, un diplomate qui avait joué un rôle considérable aux premières années du second Empire, il s'était transporté au château du défunt à Luc-sur-Belle, en Périgord et il achevait d'en inventurier la bibliothèque quand la reliure d'un livre qu'il avait pris à deux mains le fit tiquer.

Le plat de cette reliure était décoré aux quatre coins du chiffre napoléonien, l'N aurée, et, au milieu de l'aigle impériale; et tout cela était très vieux, remontait au premier Empire au moins M. Béric ouvrit le volume. Un manuscrit écrit de main de femme s'y trouvait à la place des feuillets originaux. Un titre de roman : "Le page de Schoenbrun", le sous titre: "notes et souvenirs d'une dame d'honneur de la comtesse de Neipperg".

—Tiens, se dit-il, le nom du gentilhomme qui devint le mari de Marie-Louise après la mort de Napoléon.

Et il lut ce qui suit :

x x x

"Ce matin du 10 avril 1830, de la fenêtre de son cinquième étage une jeune fille regardait défiler dans le clair soleil un régiment de voltigurs du roi. D'un air triste, elle regarda au mur un portrait de capitaine de la garde et dit.

—Vous étiez autrement beaux, mon père et vos cavaliers, quand vous passiez en trombe devant l'ennemi et veilliez sur l'empire.

Puis elle alla vers une armoire l'ouvrit, en tira un écrin et y prit un portrait au dos duquel était écrit ces mots:

"Pour ma petite filleule Francine Dumoulin, quand elle sera grande fille."

Et cela était signé: Napoléon.

Un bruit se fit et à la porte du logis apparut le père de la jeune fille, M. Dumoulin, qui était libraire et vendait des livres d'éloges sur Bonaparte depuis qu'il ne pouvait plus être militaire.

—Tu as l'air soucieux.

—Oui, la sureté m'a convoqué. On a besoin d'un bon petit complot bonapartiste pour détourner la colère du peuple qui s'amasse contre les Bourbons. Je ne sais ce qui va arriver.

—Je ne tremble que pour vous, mon père!

Mais cette fière réponse jetée, la jeune fille ajoutait, d'un autre accent où frissonnait, quoi qu'elle en dit, son faible coeur de vierge:

—J'espère d'ailleurs que vous n'aurez eu là qu'une fausse alerte..

Et elle cherchait et trouvait des raisons pour étayer cet espoir:

—D'ordinaire, la police ne mande pas chez elle ceux qu'elle veut frapper: elle songe plutôt à les surprendre chez eux . . .

—Sait-on jamais! murmura le père...

Puis, dans un grand soupir:

—Ah! misère de nous! Dire que c'est demain ta fête, l'anniversaire de ton baptême, de ce jour inoubliable où l'Empereur, daignant te choisir un nom, te donna celui que tu portes, Francine... Francine, l'enfant de cette France-qu'il avait faite si grande! . . . Ce matin, en me levant, je m'étais promis de te la souhaiter, ta fête, en t'offrant un bouquet où j'aurais mis tout mon coeur et le souvenir de ton glorieux parrain. Et le voilà, le bouquet! Cette convocation... cette menace.

—Mais, s'interrompant brusquement:

—J'ai tort d'insister... C'est toi qui doit avoir raison... Une fausse alerte!... Embrasse-moi... Je devrais être déjà parti.

Francine embrassa son père:

—Vous allez revenir... Vous déjeunerez avec moi! J'en suis sûre.

—Moi aussi! Moi aussi! fit-il en se raidissant contre l'émoi qui allait le dominer... A bientôt! A tout à l'heure, pour déjeuner!...

Il gagna la porte très vite et disparut en répétant:

—Je vais revenir! Je reviens!...

Francine, debout devant la porte qui venait de se refermer, resta un grand moment perdue dans une songerie douloureuse.

Elle ne croyait pas à une fausse alerte, elle partageait l'angoisse paternelle;

—C'est vous qui avez raison, mon père, nos maîtres ne vous laisseront en paix que lorsque vous aurez disparu, vous et cette librairie qui les empêche de dormir...

—Elle se souvenait des avanies qu'avaient déjà subies l'ex-capitaine: elle les repassait, une à une, et son coeur se glaçait à cette conclusion:

—Que vont-ils lui faire aujourd'hui? Mon Dieu! pourvu qu'ils ne le gardent pas!

Jean Dumoulin s'acheminait vers le ministère de la police...

Il se nomma en y arrivant, montra sa lettre de convocation; il n'en aurait pas eu besoin, on le connaissait.

Son attente fut courte et, à sa grande surprise, ce fut le ministre en personne qui le reçut.

—Ah! çà...que signifie? se demanda-t-il... Voici qu'on me traite comme un personnage!

Jusqu'ici, dans ses rapports avec la police, il n'avait eu affaire qu'à des agents de second ordre, sinon de troisième, porteurs insolents d'ordres iniques que leurs chefs eussent rougi d'exécuter...

—Ca, approchez un peu, monsieur le libraire, qui êtes une puissance dangereuse, si j'en crois les rapports de nos inspecteurs et la voix publique elle-même. Venez là que nous nous regardions dans les yeux...

—Volontiers, monsieur le ministre! fit l'ex-capitaine en se redressant, déjà bandé pour la bataille à livrer.

—Monsieur le ministre? releva le préposé à la police; ne sauriez-vous me donner mon titre d'Excellence?

—Oh! deux fois plutôt qu'une si la chose peut vous faire plaisir! consentit aussitôt Dumoulin. J'ai une langue que rien n'écorches...

Le ministre haussa légèrement les épaules.

—Allons! c'est bien vrai que vous êtes une mauvaise tête!...

—Je sais quelque chose de plus vrai encore, Excellence, c'est qu'on me calomnie.

—Vraiment?

—J'en suis sûr.

—Eh bien! nous allons en juger tout de suite!

Et le ministre demanda :

—Savez-vous pourquoi je vous ai convoqué?

—Pas encore, Excellence.

—Vous ne vous en doutez pas un peu?

—Pas du tout.

—Vous avez pourtant reçu ces temps derniers une visite qui a dû vous frapper...

Jean Dumoulin chercha et ne retrouva pas...

—Je reçois tous les jours des centaines de visites, Excellence...

—Oui, des clients qui viennent acheter le livre nouveau, mais ce que la personne en question venait vous demander, c'était mieux qu'un livre, mieux même qu'une bibliothèque...

—La librairie! jeta Dumoulin, se souvenant soudain. Votre Excellence me parle de cet homme qui se présenta chez moi comme acheteur de ma boutique... qui n'était, d'ailleurs, pas à vendre...

Et allant tout droit au dessous des cartes :

—L'homme était sans doute un... protégé de Votre Excellence!

Le ministre ne s'en défendit pas.

—Vous l'avez dit, monsieur le libraire!

Et, expliquant complaisamment son intervention :

—D'autres préfèrent casser les vitres; moi, je suis pour les règlements en douceur. Désireux d'en finir avec les soucis que nous cause votre propagande, j'avais imaginé de l'étouffer en acquérant la librairie qui en est le foyer...

—Une vraie trouvaille, Excellence!

—N'est-ce pas? Malheureusement, j'avais compté sans votre obstination...

—Ma fidélité, Excellence!

—Si vous voulez... Cette fidélité vous fit éconduire notre homme, et me voilà obligé de recourir à la manière forte...

—Ce qui veut dire, Excellence, que, pour couler la librairie, vous allez supprimer le libraire...

—Vous ne l'auriez pas volé, tête de fer! grinça le ministre agacé...

Mais, se calmant aussitôt :

—Non je ne vous supprimerai pas, je ne vous enverrai même pas une heure en prison : vous seriez du coup sacré martyr et votre force en serait décuplé. J'ai trouvé mieux, beaucoup mieux...

Et l'Excellence annonça :

—Demain, vous quitterez de vous-même votre librairie... votre librairie que je vais vous acheter et vous payer sur l'heure, un prix très raisonnable... Je vous laisse, d'ailleurs, le soin de fixer ce prix.

Mais Jean Dumoulin secouait la tête, sa mauvaise tête que rien ne ferait céder :

—Non, Excellence! J'ai éconduit votre homme : le maître, quelque prix qu'il y mette, échouera comme le valet...

—Je n'en crois rien!

—Excellence!

—Je suis sûr que vous allez tout à l'heure consentir... Je vous dis que j'en suis sûr!

Jean Dumoulin se croisa les bras et, la tête haute, défiant l'Excellence :

—J'attends!

Le ministre ne témoigna aucune irritation; il souriait plutôt, semblant signifier :

—Tu vas être servi!

Le ministre ouvrit un tiroir de son bureau et en sortit une lettre marquée d'un large sceau :

—Voici quelque chose qui vous intéresse personnellement, monsieur le libraire... C'est une communication de Son Excellence l'ambassadeur d'Autriche, la transmission d'une demande de Son Altesse le duc de Reichstadt...

L'ex-capitaine des chasseurs de la garde impériale avait violemment tressailli.

—Et cette demande m'intéresse personnellement? répéta-t-il tout pâle...

—Oui, monsieur le libraire. Pardon! je dois dire : Oui, capitaine Dumoulin, car c'est du capitaine qu'il s'agit, et pour ne pas vous faire languir, voici la chose.

Et le ministre laissa tomber lentement :

—Celui qui fut le roi de Rome et Napoléon II a exprimé le désir d'avoir à Schoenbrunn, auprès de lui, un officier de l'ancienne garde impériale, et chargé de désigner cet officier, c'est vous que j'ai choisi.

Jean Dumoulin eut un mouvement vers le ministre.

—Excellence... Excellence... bégaya-t-il, les yeux brouillés de larmes... Vous... vous m'avez choisi.

—Vous n'avez qu'à accepter : je vais faire établir vos passeports et vous pourrez partir demain...

Et, à son tour, le ministre prononça :

—J'attends!

Mais il souriait, lui, sûr de la réponse...

(A suivre)

Administration
30-32 rue de la Fabrique
TELEPHONE 2-6412
ECHANGE PRIVE

# L'ÉVÉNEMENT

CANADIEN
A LA DEMANDE GENERALE
"Monsieur, Madame et Bibi"
aussi un film religieux
"NEIGES TRAGIQUES"

66ième ANNEE No 267 — QUEBEC, SAMEDI 8 AVRIL 1933 — DEUX SOUS LE NUMERO

## Le vote reste de 12 à 7.- 5 discours

L'amendement apporté par l'Assemblée Législative au bill de Trois-Rivières est maintenu par le conseil. — Nouvelles protestations par MM. Garneau, Thériault et Ouellet. — MM. DuTremblay et Létourneau secondent la mesure.

### RAPPEL A L'ORDRE

La compagnie "International" a eu de nouveau gain de cause hier après-midi au Conseil législatif. Par un second vote de 12 à 7 les membres de la Chambre haute ont maintenu leur décision de la veille de renverser la décision unanime qu'ils avaient prise il y a environ trois semaines. Il est donc entendu que l'"International" n'aura pas à payer à la ville des Trois-Rivières la taxe d'égoût de $12,500.

Ce second vote — on remarquera qu'il a donné le même résultat que celui de jeudi à huis-clos — est venu à la suite d'un débat vigoureux, au cours duquel il y a même eu un rappel à l'ordre — ce qui est extraordinaire au Conseil. C'est lorsque l'honorable M. Thériault a qualifié de comédie la conduite du comité délibérant à huis-clos, que le président l'a interpellé.

Les honorables MM. Némèse Garneau, Elisée Thériault et Ernest Ouellet ont continué la bataille commencée la veille par l'honorable M. Thomas Chapais, proposant le renvoi du rapport du comité concernant l'amendement au bill des Trois-Rivières.

Les honorables MM. Pamphile Dutremblay et Louis Létourneau ont pris de leur côté la défense de la partie adverse.

Dans son discours l'honorable M. Garneau a réclamé le vote afin que la population des Trois-Rivières fût bien au courant. On sait que l'honorable M. Garneau représente au Conseil, la division de Shawinigan dont fait partie Trois-Rivières.

Nous laissons à nos lecteurs le soin de peser les arguments des deux parties dans le débat.

**L'honorable M. GARNEAU.** — "Je désire dire quelques mots sur les amendements au bill des Trois-Rivières. Vous savez ce qui s'est passé hier au comité du Conseil. Le vote qui a été donné m'intéresse étant donné que cette ville fait partie de la division de Shawinigan que je représente. Je ne veux pas que la décision prise au Conseil législatif et à son comité ne devienne pas publique. Je veux que Trois-Rivières la connaisse. C'est pourquoi je demande le vote. Je considère que la décision qui a été prise hier est injuste en ce qu'elle prive une ville du droit qu'elle a de recourir aux tribunaux pour faire reconnaitre ses droits. La première fois, au comité, la décision a été unanime. Il n'y a pas eu de vote. Mais notre opinion a été repoussée par l'Assemblée législative. Lorsque le bill est revenu on a demandé de le retourner au comité. J'y ai consenti voulant savoir si notre décision avait été réellement juste. Après avoir entendu plusieurs discours je n'ai rien trouvé qui pût motiver un changement. Je considère que Trois-Rivières devrait avoir le droit d'aller devant les tribunaux. Il s'agit d'une taxe de $12,500 pendant dix ans. Je trouve injuste que nous privions ainsi de ses droits une municipalité. Je désire expliquer ma position afin qu'elle soit bien connue. Je le répète, je trouve absolument injuste de priver Trois-Rivières de ses droits. Je pourrais ajouter beaucoup d'autres choses sur le fond de la question. Mais mon honorable ami des Laurentides (l'honorable M. Chapais) l'a fait beaucoup mieux que je pourrais le faire moi-même. Je concours absolument dans ses

(Suite à la page 11)

## CRUE DE LA CHAUDIERE

**D'ici à quelques heures la débâcle sera probablement générale sur la rivière Chaudière. On espère que tout se passera dans l'ordre cette année mais présentement, le niveau de l'eau n'en offre pas moins une situation inquiétante. En aucun endroit la glace n'a encore bougé mais une épaisse couche d'eau qui monte avec la pluie torrentielle des dernières heures la recouvre présentement. A Beauceville où les berges sont très peu escarpées, des résidents riverains se tenaient prêts à toute éventualité hier soir. A Ste-Marie, l'eau montait rapidement et l'on entretenait également des craintes.**

## TIRE-AU-FLANC AU PALAIS MONTCALM

**Le Conservatoire National de Québec donne une nouvelle comédie hier soir au Palais Montcalm. — La distribution des rôles.**

### NOUVELLE REPRESENTATION

Le titre de la pièce disait peu de choses en somme: "Tire-au-Flanc". Les auteurs, A. Sylvave et Mouezy-Eon, ne jouissent pas, à ce que l'on sache, d'une renommée mondiale. Mais la troupe était bien connue et c'est ce qui explique que la soirée a remporté un certain succès d'assistance. Le Conservatoire National, en effet, vient de se mettre en vedette en obtenant la palme au gala dramatique. Cela ne suffit peut-être pas pour consacrer une réputation, mais à Québec, c'est déjà quelque chose.

Qu'est-ce que cette comédie en trois actes que nous a donné hier soir le Conservatoire National? D'intrigue, point; de situations amusantes, aucune... ou à peu près; de reparties vraiment spirituelles, à peu près pas. La pièce "tire" son titre (par les cheveux!) de l'un des personnages. C'est un jeune homme chétif et délicat, bien élevé, aux allures féminines, aux gestes efféminés, poudré, fardé, en un mot l'un de ces êtres peu faits pour être personnages de comédie. Le premier acte nous le montre dans un salon. Le second, à la caserne. Ses compagnons, des Marseillais, se chargent de le désempailler. Cet acte est un hors d'oeuvre. Enfin, au troisième, qui se termine par un double mariage, montre le "tire-au-flanc" devenu quelque peu virile.

On s'imagine que les acteurs doivent se débattre, se désamer, s'essouffler, pour faire quelque chose de tout cela. Ils y ont réussi dans une certaine mesure. L'ensemble était bien.

Après avoir vu cette même troupe à l'oeuvre dans une comédie, nous croyons sincèrement qu'elle devrait travailler de préférence ce genre, surtout le Grand Guignol. MM. René Constantineau, Gérard et René Arthur sont de bons tragédiens: ils ont plus d'aptitudes à faire pleurer qu'à faire rire. Ceci est d'ailleurs plus difficile que cela. On pourrait en dire autant de Mme Fortier et de Mlle Lapointe: elles ont une tendance à tomber dans la tragédie. Le seul comédien de la troupe semble bien M. Jean Casino, qui a fait un Marseillais "pur sang".

Lorsqu'il s'agit de théâtre d'amateurs, plusieurs invoquent les circonstances atténuantes et font valoir toutes sortes de raisons pour attirer la sympathie. Il faut les écouter, mais jusque dans une certaine mesure seulement. On ne peut critiquer des amateurs avec la même sévérité que les professionnels, mais ne serait-ce pas leur faire injure que de leur décerner des compliments qu'ils ne méritent pas et qu'ils ne peuvent pas mériter à cause justement de leur inexpérience? Et lorsque ces amateurs jouent régulièrement, comme des professionnels, on doit les traiter avec indulgence quand même, mais avec justice pour l'auditoire. Le seul fait de les critiquer ne prouve-t-il pas que l'on s'intéresse à eux et que l'on travaille pour leur succès?

BRUNO LAFLEUR.

P. S.—"Tire-au-Flanc" sera représenté de nouveau à 2 heures 30 cet après-midi.

## AU BAIN MUNICIPAL

Selon un rapport de M. Lachance, instructeur de natation à la piscine du Palais Montcalm, 2,549 personnes sont allées au bain municipal, au cours du mois de mars, et les recettes se sont élevées à la somme de $392.00. Ce rapport a été communiqué au conseil de ville, hier soir.

## DEJEUNER-CAUSERIE DU JEUNE BARREAU

**C'est à une heure p. m. aujourd'hui, qu'aura lieu le déjeûner-causerie du Jeune Barreau. Le conférencier sera M. W.-G. Ernst, député de Queens, Lunenburg, N. E., M. Ernst parlera de sa province, la Nouvelle-Ecosse.**

**Le diner sera présidé par M. Gaston Esnouf. Le secrétaire de l'Association se tiendra à la porte de la salle à la disposition de ceux qui voudront se procurer des cartes.**

## LA FETE DE N.-D. DE PITIE A LA BASILIQUE

Le sermon, hier soir, est donné par M. le chanoine A. Robert.

### VASTE ASSISTANCE

L'exemple de la Vierge souffrant debout au pied de la Croix.

### "STABAT MATER"

Des offices religieux ont eu lieu hier dans la plupart des églises pour rappeler d'une façon toute particulière la participation de la sainte Vierge aux souffrances de son Divin Fils. Cette fête, connue sous le nom de Notre-Dame de Pitié ou encore sous celui de la Compassion de Notre-Dame, a été célébrée solennellement à la Basilique, où une messe a été dite à 7 heures hier matin à l'autel de Notre-Dame de Pitié. Toute la journée le Saint Sacrement resta exposé à l'occasion du premier vendredi du mois et hier soir les fidèles remplissaient de nouveau la cathédrale pour l'heure sainte prêchée par M. le chanoine Arthur Robert, directeur du Grand Séminaire.

M. le chanoine Robert a éloquemment exposé dans son entretien les raisons pour lesquelles la sainte Vierge a souffert et comment elle a souffert. "La sainte Vierge a souffert, tout d'abord, à cause de sa condition spéciale", dit-il. "Elle est l'élue par excellence, celle qu'ont annoncée les prophètes; celle que les siècles ont attendue avec anxiété; celle que les générations ont successivement proclamée bienheureuse. La toute première dans la famille des saints, totalement préservée, elle portera en elle plus qu'aucun prédestiné, le trait essentiel de conformité avec le modèle des élus. Or, dit saint Paul, nous sommes conformes à l'image du Fils de Dieu... si nous souffrons avec Lui. La souffrance, telle est bien, en effet, la toute première marque d'une authentique sainteté: mais la souffrance en conformité avec le Sauveur.

"Une autre raison pour laquelle la Vierge a souffert, c'est qu'elle a été mère: Mère de Jésus, mère des hommes, notre mère. Cette double maternité la rivait à la Passion du Sauveur. Au vrai, le bonheur et les tristesses de l'enfant, sont le bonheur et les tristesses de la mère. Rien d'étonnant donc que Marie ait compati aux souffrances de son fils; rien d'étonnant qu'elle ait souffert. Immaculée, partant, au-dessus de tous les ennuis de la chair, soustraite à toute tyrannie de la part des passions, son intelligence et aussi sa sensibilité avaient atteint un degré d'acuité, un degré de perception humainement insurpassable. C'est dire qu'elle souffrit plus que toute autre, qu'elle ressentit plus que n'importe quelle mère les douleurs de son Divin Fils".

L'éminent orateur dit qu'un autre motif de la souffrance de la sainte Vierge, c'est qu'avec Jésus et auprès de Lui elle est la Réparatrice du mal causé par le péché de nos premiers parents. Puis il fit voir que Marie a souffert avec courage, d'une façon surnaturelle et chrétienne. "Comment la sainte Vierge a-

(Suite à la page 11)

## FEU MLLE A. BERGEVIN

**Mlle Amanda Bergevin, autrefois de Québec, est décédée à** Cartierville.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de mademoiselle Amanda Bergevin, autrefois de Québec, qui est décédée, mardi, à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville, près Montréal, après une couple de mois de maladie. La défunte était âgée de 70 ans.

Elle laisse trois soeurs, Mme A.-B Fontaine, Mme (Dr) W.-A. Bagdon et Soeur St-Joseph du Sacré-Coeur, de la Communauté des SS. du Bon Pasteur. Elle laisse aussi plusieurs neveux et nièces.

Le service mortuaire a été chanté à l'hôpital du Sacré-Coeur à Cartierville, vendredi matin, à huit heures et l'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte des Neiges.

L'Evénement prie les membres de la famille en deuil d'agréer l'expression de ses condoléances.

## MORT DE MONSIEUR ULDERIC OUELLET

**Le défunt était le père de M. l'abbé C.-Eugène Ouellet, du Collège de Ste-Anne, et du R. F. Germain, directeur de l'Académie.**

### DEUIL CRUEL

Un deuil cruel vient d'atteindre M. l'abbé C.-Eugène Ouellet, du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière, et le R. F. Germain, directeur de l'Académie Commerciale, par la mort de leur père, M. Ulderic Ouellet, de St-Alexandre de Kamouraska. M. Ouellet est décédé hier, à l'âge de 76 ans.

Le regretté disparu était un des citoyens les plus en vue de la paroisse de St-Alexandre et il était avantageusement connu dans toute la région de Kamouraska. On admirait en lui un père de famille exemplaire et un chrétien convaincu. M. Ouellet est décédé soudainement hier.

Outre M. l'abbé Ouellet et le R. F. Germain, le défunt laisse dans le deuil quatre autres fils, MM. Ludger Ouellet, de St-Alexandre, Ernest Ouellet, de St-André, Robert Ouellet, de Chatham, Gérard Ouellet, de Rouyn; deux filles, la Révérende Sr St-Hervé, des RR. SS. de la Charité, présentement à Deschambault, et mademoiselle Marie-Louise Ouellet, de St-Alexandre.

Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures, en l'église paroissiale de St-Alexandre et l'inhumation se fera au cimetière de la paroisse.

L'Evénement prie M. l'abbé Ouellet et le R. F. Germain ainsi que tous les membres de la famille éplorée de bien vouloir accepter l'hommage de ses condoléances les plus vives.

## DEMAIN A LA RADIO

La Société des Arts, Sciences et Lettres donnera, demain soir, sa vingt-et-unième audition à la radio grâce à l'obligeance du poste CHRC. Comme de coutume, il y aura allocutions, chant et musique. Les allocutions seront faites par M. J.-Horace Philippon, président de la Société, M. l'abbé Cyrille Gagnon, du Séminaire de Québec, président de la Société du Bon Parler Français, et par M. Jean Balsi, avocat, conseiller légal de la Société des Arts, Sciences et Lettres. Le programme musical sera rempli par Mlle Florence Shea, soprano, Mlle Thérèse Lane, au piano, et M. Alphonse Auger, violon.

## 2 changements sur le choix du médecin

Le projet amendant la loi des accidents du travail est adopté avec des modifications. — L'accidenté devra avoir, autant que possible, un médecin de sa langue. — Les employeurs et la Commission devront le consulter sur le choix. — Long débat sur le bill Arcand. — Le projet des unités sanitaires est voté par la Chambre. — Etude des crédits de l'hon. M. J.-E. Perrault et de l'hon. M. Hector LaFerté. — Le Premier Ministre annonce pour l'an prochain une législation pour régler le problème des taux d'électricité dans la province.

### QUEBEC AURAIT UNE COMMISSION ELECTRIQUE

(PAR EDMOND CHASSE)

Le bill Arcand, pour amender la loi des accidents du travail, a été adopté hier par la Chambre avec trois modifications. Les voici:

Premièrement, le minimum de l'indemnité temporaire a été porté de $9 à $10 par semaine.

Deuxièmement, le Premier Ministre a fait ajouter à l'article qui concerne l'assistance médicale les mots suivants: "L'accidenté aura droit, autant que possible, à un médecin parlant sa langue dans tous les cas."

Troisièmement, M. le Dr Pierre Gauthier (Portneuf) a fait faire un autre ajouté au même article qui se lit comme suit: "Dans tous les cas, les employeurs ou la Commission devront consulter l'accidenté sur le choix du médecin traitant."

L'opposition, par son chef, a prétendu que l'on devrait tout simplement laisser sans réserve le choix du médecin à l'accidenté mais l'hon. M. Taschereau a répondu que les modifications devraient donner satisfaction.

Le débat sur le bill Arcand a duré une bonne partie des deux premières séances de la journée. Le matin, le ministre du Travail a fourni à M. Duplessis la liste des industries qui ont des dettes à acquitter envers la Commission. Il fut révélé qu'une grande industrie de notre province doit $50,833 à elle seule. Aucun nom ne fut mentionné afin de ne pas nuire aux industries.

Le projet de l'hon. M. Athanase David concernant les unités sanitaires, piloté par l'hon. M. J.-N. Francoeur, a été adopté à la séance du matin.

Après avoir disposé dans l'après-midi du projet des accidents du travail, la Chambre a continué l'étude des crédits de l'hon. M. Joseph-Edouard Perrault pour la Voirie. Le ministre a encore donné à la gauche les renseignements qui lui ont été demandés sur son administration.

Au cours de la séance du soir, le Premier Ministre a annoncé que l'an prochain il espérait présenter une législation qui règlerait les taux de l'électricité dans la province. Le Chef de l'Opposition a réclamé cette législation dès la présente session mais l'hon. M. Taschereau a laissé entendre qu'il voulait prendre le temps nécessaire pour régler définitivement le problème.

La déclaration du Premier Ministre a fait croire à la création prochaine d'une Commission de l'électricité pour la province de Québec.

La Chambre a étudié ensuite le budget de l'hon. M. Hector LaFerté pour le ministère de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries. Une demi-douzaine d'item ont été votés et la Chambre s'est ajournée jusqu'à 11 heures ce matin.

Les perspectives sont que la session sera prorogée jeudi prochain probablement.

La première séance est ouverte à 11 heures.

L'hon. M. T.-D. Bouchard est au fauteuil.

L'hon. M. J.-N. Francoeur propose la 3e lecture du projet de loi concernant les unités sanitaires.

**L'hon. M. TASCHEREAU.** — "Je tiens à faire part à la Chambre de la résolution de la Commission des

(Suite à la page 4)

## Le rapport annuel de M. Ed. Hamel

L'ingénieur en chef de la cité de Québec présente son rapport pour l'année 1932. — Une revue des travaux de développement et d'aménagement qui ont été exécutés. — $950,000 dépensés pour le réservoir et les raccordements.

### PAVAGES, ENTRETIEN, ETC.

Le rapport annuel du département municipal des Travaux Publics vient d'être présenté au maire et aux échevins par M. Edouard Hamel, ingénieur en chef. M. Hamel a remis à chacun de nos édiles un résumé de ce rapport, qui est très volumineux. Le résumé en lui-même étant passablement long, puisqu'il couvrirait quelques colonnes de notre journal, il nous a fallu en extraire l'essentiel, que nous publions ce matin.

Dans ce rapport, M. Hamel passe en revue tous les travaux exécutés par son département en 1932: construction proprement dite du réservoir, construction de deux ponts, le Pont Samson et celui de l'avenue Parent, construction de plusieurs bâtisses municipales, dont le Palais Montcalm, agrandissement de l'Hôtel de Ville, nombreux travaux de pavage et de réparations de rues dans tous les quartiers de la ville, etc...

Il mentionna encore l'acquisition de plusieurs terrains pour des prolongements ou des élargissements de rues, l'entretien de toutes les bâtisses municipales, l'enlèvement de la neige.

Au sujet du réservoir, le rapport dit que les estimés de la construction du bassin étaient de $750,000 et que les montants qui seront dépensés ne dépasseront pas $650,000. Les estimés de tous les travaux, y compris la pose des conduites de raccordements, étaient de $1,250,000, mais M. Hamel déclare que le montant dépensé et engagé, à date, est de $950,000.

Le rapport se termine par quelques explications sur l'organisation du département des travaux publics. On y voit que neuf services différents se partagent le travail, sous la direction de l'ingénieur en chef M. Edouard Hamel.

Voici un résumé succinct de ce rapport général:

Les travaux passés en revue se classent en deux catégories: les

(Suite à la page 11)

## MISE AU POINT DE M. GREGOIRE

**M. Grégoire déclare, à l'Académie Commerciale, que ses remarques sur le budget fédéral n'avaient aucun caractère politique.**

### LA SPECULATION

M. J.-E. Grégoire, C. R., professeur d'Economie Politique à l'Université Laval a fait hier soir, devant ses élèves du Cours Supérieur de Commerce, une mise au point au sujet de la dernière causerie portant sur le Budget fédéral.

Ce sujet avait été traité à la demande spéciale des autorités de l'Académie Commerciale qui répondaient à un désir des élèves du cours de commerce. Ces derniers étaient anxieux d'avoir des explications sur certains termes et aussi sur le fonctionnement de certains mécanismes énoncés dans le budget et avec lesquels ils n'étaient pas familiers.

Ainsi a) "Le fonds de stabilisation agricole" son but et son application.

b) L'évaluation de la Livre Sterling, 1o. au point de vue de la perception des droits de douane; 2o. au point de vue de la fixation du "dumping duty". Le tout en regard de sa valeur actuelle, de sa valeur au pair et de ses oscillations possibles dans l'avenir.

c) "Le Dumping duty" comme droit spécial à être imposé sur les marchandises des pays dont la monnaie est dépréciée et proportionnellement à leur dévalorisation.

Il fut encore question de l'assiette de l'impôt, mais d'une façon générale, et en se plaçant au-dessus du budget fédéral actuel, comme de tout autre budget.

Que l'impôt soit assis, sur le sucre ou sur la gazoline, sur le revenu ou sur les successions, qu'il soit direct ou indirect, réel ou personnel, peu importe puisque la société pour se

(Suite à la page 4)

## M. L'ABBE TRICOT

Jeudi, le 27 avril prochain, M. l'abbé Tricot, prédicateur du Carême à Notre-Dame, Montréal, professeur de l'Université Catholique de Paris, donnera, sous les auspices de la Société de Bienfaisance, une causerie sur "le problème de l'enseignement chrétien en France". Cette causerie aura lieu à 8 heures et demie en la salle des Promotions de l'Université Laval.

## LE NOM DE HAENDEL A LA CHORALE

La nouvelle chorale de l'Ecole de musique vient d'être "baptisée".

### PREMIERS CONCERTS

Deux grandes représentations de l'oratorio de Gounod "La Rédemption".

### LES 24 ET 28

La puissante chorale de l'Ecole de Musique de l'Université Laval sera désormais connue sous le nom de chorale "Haendel". Cette décision a été prise à une récente réunion du conseil universitaire. La plupart des grandes universités ont donné à leurs chorales des noms illustrés par des maîtres de la musique et Laval a cru qu'il convenait de suivre cet exemple. Haendel est un de ceux qui ont pris place au rang des immortels dans le monde musical, mais ceux qui ont eu l'occasion de voir à l'oeuvre la nouvelle chorale de l'Ecole de Musique savent qu'elle portera très dignement un nom aussi illustre. Elle se compose actuellement de 140 membres. Un grand nombre sont des anciens élèves ou des élèves actuels de l'Ecole de Musique. C'est dire que la plupart de ses membres possèdent des connaissances très étendues en solfège comme en musique. Quelques-uns même joignent à une voix remarquable une culture musicale tout à fait particulière.

C'est la plus puissante chorale que nous ayons à Québec et elle a tous les éléments essentiels pour atteindre des sommets. Pour sa première manifestation devant le grand public, elle interprètera "La Rédemption" de Charles Gounod. Ce sera sans contredit l'un des plus grands événements musicaux que nous ayons encore eus à Québec. Vu l'intérêt que suscite pareille démonstration dans notre ville on a jugé nécessaire de donner deux représentations: lundi le 24 avril et vendredi le 28 avril.

## BREVE SEANCE DE L'EXECUTIF

**Le comité s'est réuni avant le conseil, hier soir. — Les autobus arrêteront au terrain de la rue d'Aiguillon, à l'avenir.**

### BRIQUETEURS ETRANGERS

Au cours d'une brève séance du comité administratif, qui a précédé celle du conseil de ville, hier soir, l'échevin Arthur Poulin, de Saint-Jean-Baptiste, a proposé que les autobus qui circulent dans Québec aient leur point d'arrêt au terrain de stationnement de la rue d'Aiguillon et non plus au carré Montcalm. Cette proposition a été adoptée sans discussion.

La séance avait été convoquée pour permettre au comité de prendre en considération une demande de permis de la compagnie Excell Petroleum, qui veut établir trois réservoirs à gazoline, de 15,000 gallons chacun, sur la rue Industrielle, dans Limoilou. Après discussion, l'exécutif a ajourné sa décision à plus tard.

L'échevin Emond a proposé que la ville engage des équipes de sans-travail pour hâter le déblaiement des rues de la ville, mais on lui a répondu que le département des travaux publics n'a pas les fonds suffisants pour engager d'autres journaliers et que, d'autre part, la ville ne peut forcer les contracteurs à prendre plus de pelleteurs.

A la fin de la séance, l'échevin Boutet a déclaré qu'il a été informé que sur quatorze briqueteurs employés à la construction de l'école de Saint-Fidèle, douze sont des étrangers. Le maire a promis à son collègue qu'il écrirait à la Commission Scolaire pour protester contre cela.

Cette séance du comité administratif, avant la réunion du conseil n'a pas manqué de soulever des protestations de la part de plusieurs échevins, qui trouvent que l'exécutif est capable de disposer de toutes les questions les mardi, mercredi et jeudi sans avoir à siéger le vendredi soir.

## AUX INSTITUTRICES

Les Dames Ursulines font un appel tout particulier aux institutrices catholiques pour qu'elles unissent leurs prières aux leurs au cours de la neuvaine dont le but est d'obtenir du Ciel la glorification de la Révérende Mère Marie de l'Incarnation et qui aura lieu du 22 au 30 avril.

Les continuatrices de l'oeuvre de Marie de l'Incarnation sont priés de suivre la neuvaine et de réciter chaque jour quelques prières avec leurs élèves.

## CONCERT LE 20 AVRIL

Un concert aura lieu le 20 avril prochain en la salle des Promotions, sous les auspices de l'Association Générale des Etudiants de Laval. Les artistes suivants seront au programme: mademoiselle Rita Savard, de Toronto, pianiste, prix d'Europe en 1927; M. Louis Gravel, professeur à l'Ecole de Musique; le quatuor Debussy, composé de MM. Robert et Henri Talbot, Jules Payment et Gilbert Darisse.

## L'étude du budget à l'Hôtel de Ville

Le trésorier de la cité consacrera la prochaine semaine à la préparation des estimés budgétaires. — Les échevins ne savent pas grand chose de ce qui se prépare. — On réussirait à équilibrer les revenus et les dépenses.

### LE PLAN JOBIN

Le budget va maintenant être le gros sujet de discussion, à l'hôtel de ville. Le trésorier de la cité, M. P.-N. Verge, a en mains depuis quelques jours la liste des appropriations de tous les départements de l'administration. Selon son habitude, il consacrera la Semaine Sainte à la préparation des estimés budgétaires de 1933-34, vu que le comité et le conseil chômeront la semaine prochaine, et lorsque nos édiles reviendront au palais municipal, ce sera pour prendre connaissance du travail du grand argentier de la ville.

Quel sera le prochain budget? Tous les échevins que nous avons interrogés là-dessus nous ont avoué qu'on ne les a pas mis au courant de ce qui se passe. Quand arrive l'époque du budget, M. Verge est un homme bien mystérieux. Il semble absorbé dans ses calculs, lorsqu'on le rencontre dans les corridors de l'hôtel de ville, et penche une tête lourde de chiffres. Comme la situation est particulièrement difficile, cette année, le trésorier est plus discret que jamais.

Mais les murs parlent. C'est ainsi qu'on a appris que les échevins ne seraient pas surpris de recevoir des estimés budgétaires se totalisant à $3,500,000 au moins. Les charges fixes pour la prochaine année fiscale, par exemple, s'établissent à $1,100,000. Les appropriations de trois département: le feu, la police et les travaux publics, représentent à elles seules $1,500,000, nous dit-on. Cela fait donc un total de $2,600,000, et sur un budget de $3,500,000, il ne resterait que $900,000 pour les autres départements.

Le rendement des taxes a été un peu meilleur, cette année, entendon dire, que l'an dernier. Mais, d'un autre côté, la ville doit faire face à une augmentation importante dans les charges fixes. Elle devra, par exemple, affecter un montant de $250,000 aux dépenses de l'Assistance publique, contre $177,000 lors du dernier budget. Le service des intérêts et le fonds d'amortissements sur les emprunts représenteront aussi une bonne augmentation.

En outre de cela, la Législature vient d'apporter un amendement à la charte de Québec qui privera la ville de $10,000 ou $12,000 de revenus. En vertu de cet amendement, qui a été voté par le comité des bills privés du Conseil Législatif, les licences que paient les étrangers faisant affaires à Québec ne devront pas dépasser de plus de 50 p. c. les licences payées par les Québecois. Cela veut dire que les laitiers étrangers paieront une licence de $7.50 au lieu de $25, c'est-à-dire $2.50 de plus, seulement, que la licence des laitiers québecois, qui est de $5.00. Les commis voyageurs du dehors, qui viennent ici de temps à autre vendre au détail, paieront une licence de $300 et non plus de $500. Et ainsi de suite. On calcule que la réduction du prix de ces licences représente une diminution de $10,000 ou $12,000 dans les revenus de la ville.

C'est dire que nos édiles devront adopter une rigide politique d'économie et comprimer les dépenses dans toute la mesure du possible, s'ils veulent équilibrer le budget et ne pas grever davantage les contribuables, dont le fardeau est déjà si lourd. Les plus optimistes croient qu'il sera possible d'arriver à ce résultat sans réduire les salaires et sans augmenter les taxes. C'est, par exemple, l'opinion du maire. On s'attend donc à une vive discussion lors de l'étude du budget. L'échevin François Jobin a préparé, il y a déjà quelque temps, un projet de budget avec lequel il croit pouvoir faire économiser à la ville au-delà de $500,000. Ce travail méritera d'être étudié, aussi.

Les estimés budgétaires de l'an dernier se totalisaient à $3,807,800 et d'après un rapport de l'auditeur, la ville a dépensé jusqu'à date, sur ce montant, $3,675,000.

## UN CONCERT SACRE LE VENDREDI SAINT

**La Commission Canadienne de la Radio émettra un programme spécial. — La chorale de N.-D. du Chemin sera au programme.**

### BEL HONNEUR

La population de la province, et de Québec en particulier, apprendra avec plaisir qu'un programme québecois sera irradié, le Vendredi Saint au soir, par la Commission Canadienne de la Radio. La Chorale Désy, qui est certainement une des plus avantageusement connues et des plus appréciées de Québec, a été chargée de l'exécution de ce concert sacré. Cette chorale compte 80 membres et elle est dirigée par M. l'abbé Jules Rancourt, que les fidèles auditeurs de l'Heure Catholique connaissent bien. Le programme sera irradié de l'église Notre-Dame du Chemin, par le poste CHRC. Tout un réseau de postes d'émission transmettra les ondes aux quatre coins de la province et dans plusieurs autres régions.

Les pièces de chant qu'exécutera la Chorale Désy sont des morceaux à quatre voix mixtes des meilleurs compositeurs tels que: Palestrina, Vittoria, Niedermeyer, Rheim Berger, Georges Renard, J.-S. Bach et l'abbé J.-G. Turcotte. M. Henri Vallières, organiste à Notre-Dame du Chemin, interprétera la huitième station du Chemin de la Croix de Marcel Dupré. Le programme musical sera suivi d'une causerie que donnera M. l'abbé Joseph Boutin, vicaire à la Cathédrale.

Cette émission sera donnée vendredi soir, de 9 heures à 10.

## LES RAMEAUX A LA CATHEDRALE

**A cause de la longueur de l'office principal, demain, des changements ont été apportés à l'horaire des messes célébrées à la Basilique. La première messe aura donc lieu à 5 heures 30 et les suivantes à 6, 7, 8 et 9 heures. La grand'messe sera célébrée à 10 heures. C'est Monseigneur B.-P. Garneau, P. A., vicaire-général, qui présidera la cérémonie de la bénédiction des rameaux et chantera la grand'messe. Le chant de la Passion sera fait par des prêtres du Séminaire, les séminaristes et la chorale paroissiale ainsi que la petite maîtrise.**

**Aujourd'hui, de 2 à 3 heures, le public est admis à la Crèche. On demande des parents adoptifs.**

## LE VOYAGE DE L'EVENEMENT

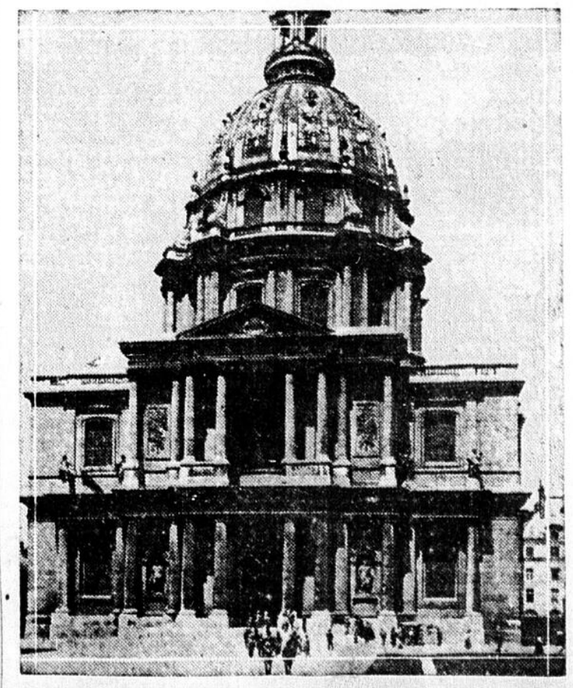

*LES INVALIDES, à Paris, dont l'institution remonte à Louis XIV. Ce noble édifice, chef-d'oeuvre de l'architecte Mansart, renferme le tombeau de Napoléon Ier que les voyageurs de L'Evénement pourront voir au cours de leur visite de la Ville Lumière, où ils demeureront plus de quatre jours.*

Président J.-H. FORTIER. Directeur J.-E. BARNARD.

# L'EVENEMENT

Fondé en 1867

30-32, rue de la Fabrique, Québec

Publié par la Cie de L'EVENEMENT

QUEBEC, 8 AVRIL

## "FRANC ET SANS DOL"

**A titre de directeur de compagnies intéressées dans un achat important de débentures garanties par le gouvernement ontarien, M. Meighen se trouve mis en cause dans une affaire montée par l'opposition libérale à la Législation de Toronto. Parce que M. Henry, leader du gouvernement, possède une tranche des obligations d'une compagnie ("Ontario Power Service Corporation") dont la propriété a été acquise par la Commission de l'Hydro, avec des bons garantis par le gouvernement provincial, ses adversaires prétendent "qu'il a profité personnellement" d'une opération financière engageant le crédit du gouvernement. On mentionne aussi le nom dè M. Meighen, en rapport avec cette opération, parce qu'il est directeur de compagnies fiduciaires qui possédaient également des obligations de la compagnie absorbée, et qu'il est aussi directeur de la Commission qui a acquis cette propriété. Au point de vue du leader du Sénat, il est dans la position d'un ministre qui, directeur de fiduciaires possédant pour ses clients des bons de l'Etat, participerait à une conversion de dette, échangeant ses anciens bons pour les nouveaux, et en simple qualité de mandataire. M. Meighen est le chevalier sans peur et sans reproche de la politique canadienne. Il n'a pas été lent à repousser toute insinuation contre la parfaite intégrité de son caractère et de sa conduite. Il ne demande qu'une chose, rencontrer ses contradicteurs devant le tribunal le plus strict qu'on pourra former. Et l'opinion publique sait d'avance que ses adversaires seront confondus.**

## IL Y EN A UN QUI A COMPRIS

Après le débat sur le budget, énumérant toutes les suggestions de l'opposition qui pourraient représenter des économies administratives, un journal ultra libéral, le "Toronto Star" disait que la somme des économies proposées par les critiques officiels du gouvernement représenterait tout au plus cinq millions de dollars. C'est montrer moins d'exigence que certains conservateurs qui voudraient une réduction dix fois plus considérable dans la dépense de l'Etat. Cette anomalie justifie le "Financial Post" de prétendre que, pas plus que M. Bennett, M. King ne réalise l'importance d'alléger le fardeau écrasant de la nation si l'on veut qu'elle fasse un effort efficace pour l'amélioratio de la situation générale des affaires. Telle que la sagesse populaire le sait depuis des siècles, il faut s'aider soi-même si l'on veut que le sort nous aide. Mais si cette vérité n'est pas comprise des chefs, elle l'est au moins de quelques partisans, puisque, des deux côtés de la Chambre des Communes, on entend quelques voix s'élever modestement pour rappeler la sagesse du proverbe. Nous avons même vu M. Verville, député de Lotbinière, refuser au nom de ses électeurs un octroi pour la réparation d'un quai, en admettant loyalement que cette dépense n'est pas nécessaire. On en pourrait dire autant de l'entretien de plusieurs quais du bas du fleuve, qui, depuis des années, n'ont jamais eu l'utilité pratique qu'ils pouvaient avoir autrefois. Cet exemple de bonne foi méritait d'être mentionné.

## LE PLAN D'ADOLF HITLER SE DESSINE

Nous avons vu que le nationalisme d'Adolf Hitler veut régénérer l'Allemagne en modifiant jusqu'à ses traditions religieuses et en éliminant toutes les influences étrangères Asservir les minorités et réduire toute opposition par la terreur ne sont que des incidents dans l'exécution de son plan d'action. Pour la partie économique, il entend recourir à une espèce de conscription générale, comme en Russie, mais par une dictature à la fois économique et militaire, où le prolétariat n'aura rien à dire et tout à subir. Premièrement, il empruntera, et, dans les conditions actuelles les emprunts du dictateur seront une manière dissimulée de confiscation. De même qu'il met ses fidèles Nazis en charge de l'administration religieuse, il remplacera volontiers par ses partisans les banquiers qui voudraient lui résister. Il a déjà annoncé que l'armée et la flotte allemandes seront immédiatement doublées en force. Cela donnera de l'emploi à nombre d'usines et à des milliers de chômeurs L'Etat dominera toute l'industrie, et règlementera tout commerce. Au fur et à mesure que la production augmentera, il faudra trouver des débouchés, ce qu'on prétend obtenir tout d'abord par la réclamation ou la conquête des provinces ou colonies autrefois possédées par l'Allemagne. La reprise économique de certains pays voisins sera probablement facile, à cause de la supériorité du caractère prussien sur les nationalités habituées à la défaite. Mieux disciplinée, plus industrieuse, moins passive que la nation russe, la nation allemande, qui possède une avance séculaire sur les demi-barbares auxquels commande Staline, accomplira probablement de grands progrès, pendant l'organisation de ce plan. Si aucun accident grave n'intervient avant les quatre ans réclamés par Hitler pour ressusciter la puissance allemande, c'est vers 1937 que se présentera le moment critique de cette organisation, celui de la nécessité de l'expansion ultra-territoriale pour maintenir le progrès réalisé. Et, à moins que les peuples voisins ne soient alors subjugues par la peur du péril allemand, c'est la date probable de l'explosion d'une guerre européenne ou du recul de l'Allemagne pour la ruine finale par l'anarchie. Détail important à noter, 1937 est également l'époque prévue par Mussolini pour la complète réorganisation économique (et militaire) de l'Italie. Ce qui veut dire, si désirable que soit la paix, il serait extrêmement dangereux de croire que c'est un bien facile à obtenir et à conserver!

## LE REVEIL DU LEGITIMISME

On mande de Budapest que les légitimistes hongrois semblent disposés à militer dorénavant beaucoup plus activement que par le passé pour le retablissement de la monarchie.

Au cours, en effet, d'une réunion de leur bureau politique, le comte Joseph Karolyi, qui a succédé au comte Albert Apponyi à la direction des organisations légitimistes, a lu une lettre du prétendant au trône, l'archiduc Othon de Habsbourg, en vertu de laquelle le "roi" le charge de représenter en Hongrie "ses droits et ses intérêts constitutionnels".

Le comte Joseph Karolyi a prononcé ensuite un discours déclarant, entre autres:

"Je désire animer les organisations légitimistes et susciter dans ce pays un état d'esprit général, susceptible de préparer la solution de la question du trône, afin que tous les acteurs responsables fassent droit, comme c'est leur devoir, par les voies pacifiques et constitutionnelles, aux sentiments de la nation. J'estime que le bien du pays commande une liaison étroite avec l'Autriche, et qu'il est de notre devoir de souligner sans cesse dans la presse et au Parlement notre communauté d'intérêt avec l'Autriche. La nature même de cette liaison sera fixée en temps opportun par ceux à qui il appartient d'en décider".

Deux points méritent d'être retenus:

D'abord le prétendant au trône fait acte pour la première fois, publiquement, de ses droits constitutionnels. En effet, constitutionnellement, la Hongrie est un royaume.

En second lieu, les déclarations du comte Karolyi insistent sur la communauté d'intérêt qui unit l'Autriche et la Hongrie, et cela au moment où le danger de l'Anschluss se précise par l'accession au pouvoir des nationaux-socialistes en Allemagne.

Nous n'avons pas manqué nous-même de souligner déjà cette réalité. Signalons précisément, à ce propos que la presse chrétienne sociale autrichienne ne manque pas de tirer de la prussianisation de l'Allemagne les conclusions qui s'imposent à l'Autriche, peu encline à devenir pays prussien.

"Les cloches de Potsdam ont sonné le glas de l'Anschluss et l'avènement d'une ère nouvelle dans l'histoire de l'Autriche", écrit notamment l'organe des chrétiens-sociaux de Haute-Autriche, la "Linzer Volksblatt", qui ajoute: "Notre avenir politique est tout tracé. l'Autriche doit rester un Etat libre, indépendant, conscient de son mérite et de sa tâche historique. Une ère nouvelle commence L'Autrichien a retrouvé sa patrie. Finies les oeillades par-dessus les frontières".

Cette nouvelle manifestation du réveil du patriotisme autrichien, faisant écho aux protestations élevées par la "Reichspost" contre la juxtaposition relevée dans les discours, à la Diète de Prusse, des mots d'Anschluss et de Hohenzollern, est révélatrice d'un état d'esprit qui explique bien des aspects de l'orientation politique toute récente de l'Autriche.

## DANS LE CAUCASE

**Le 31 janvier 1933, la fille de Léon Tolstoï dénonçait dans une lettre au journal "La Renaissance", la lutte sanglante qui se déroule dans le Caucase du Nord, l'exil ou la fusillade, chaque jour, de milliers de gens, les atrocités contre les croyants, les savants, les professeurs et maintenant contre les ouvriers et les paysans, l'esclavage, la faim et le froid dont le peuple russe souffre depuis quinze ans. "Le gouvernement soviétique, écrit-elle, pille le peuple, lui enlève les grains et les autres produits alimentaires et les expédie hors des frontières parce qu'il a besoin de valeurs étrangères. On se révolte dans les fabriques, dans les usines, dans les villages isolés, dans des cantons entiers. Mais la répression est impitoyable. Les paysans affamés s'enfuient par milliers de l'Ukraine où les menaces la mort par la faim. Depuis le temps d'Ivan le Terrible, la Russie n'avait pas vu de telles horreurs. Et maintenant que les Cosaques du Korban se sont soulevés dans le Sud de la Russie, le pouvoir soviétique a organisé une répression d'une férocité inouïe contre la population. Les Cosaques ont été fusillés par familles entières et 45,000 hommes, femmes et enfants sont envoyés par ordre de Staline en Sibérie à une mort certaine".**

# 2 changements sur le choix du médecin

(Suite de la page 3)

assurances sociales au sujet des assurances dont a parlé l'hon. député de Hull. Cette résolution se lit comme suit: "La Commission recommande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour rendre obligatoires, dans tous les comtés ruraux les unités sanitaires".

**M. Aimé GUERTIN.** — "Je persiste à croire que la Commission ne voulait pas imposer aux municipalités une contribution aux unités sanitaires".

**M. DUPLESSIS.** — "Je voudrais établir clairement l'attitude de l'opposition. Nous réalisons la nécessité de sauvegarder le capital humain. Nous avons déjà des lois qui donnent au service d'hygiène des pouvoirs étendus. Les unités sanitaires réussiront en autant que la population y sera favorable. Ces unités ne sont pas indispensables à l'hygiène. Il est à craindre que par une attitude prématurée l'objet ne soit pas atteint. Le principe qu'on pose est à l'effet que les unités sanitaires doivent être supportées par les municipalités et non par le gouvernement. Le projet nous paraît un mauvais moyen et pourrait compromettre l'oeuvre que l'on veut poursuivre. L'opposition n'est pas prête à accepter la méthode préconisée par le gouvernement. Il faut d'abord faire l'éducation de notre population".

**L'hon. M. FRANCOEUR.** — "Je ne vois pas pourquoi l'on s'oppose à cette mesure. Les unités sanitaires ont donné des résultats considérables. Ce projet ne compromettra pas les unités sanitaires. C'est à cause de la dépression que nous proposons cette loi. Les unités sanitaires permettent de prévenir la maladie et les épidémies. Si on admet que c'est un moyen additionnel de protéger la santé publique, j'estime que l'on n'a pas à s'opposer".

**M. DUPLESSIS.** — "Le but poursuivi peut être louable et le moyen employé condamnable. Pour établir les unités sanitaires en permanence le gouvernement devrait adopter un autre moyen".

Les résolutions sont adoptées sur division de même que le bill basé sur ces résolutions.

---

La Chambre en comité plénier (M le Vice-Président Irénée Vautrin au fauteuil) reprend l'étude du projet amendant la loi des accidents du travail.

La Commission des accidents du travail a remis au Chef de l'Opposition la liste des industries qui doivent de l'argent à la Commission.

**M. DUPLESSIS.** — "Je ne veux pas rendre publics les noms des compagnies qui doivent de l'argent mais j'en vois une qui a obtenu un contrat du gouvernement pour les chemins et qui est très solvable".

**L'hon. M. ARCAND.** —"Cette compagnie ne doit cette somme que depuis le mois de mars. Elle n'est pas en retard".

**M. DUPLESSIS.** — "J'ai été informé qu'une grande industrie de Québec devait $50,000 à la Commission".

**L'hon. M. ARCAND.** — "Cette compagnie doit $50,833".

**M. DUPLESSIS.** — "Pourquoi le département de la Voirie ne s'assure-t-il pas à la Commission des accidents du travail au lieu de s'assurer dans des compagnies privées?"

**L'hon. M. ARCAND.** — (Après avoir consulté le président de la Commission des accidents du travail).— "Le président m'informe que la loi ne permet pas à la Commission d'accepter les assurances d'un département".

**L'hon. M. PERRAULT.** — "Au ministère de la Voirie, nous avons depuis longtemps un fonds spécial pour payer les indemnités dans le cas de décès. Nous conservons le système établi. J'ai consulté la loi des accidents du travail et il est dit que la Commission ne peut assurer le département de la Voirie".

**M. Pierre BERTRAND.** — "On m'informe que les Commissaires ont reçu $1,000 d'honoraires l'an dernier. Qui a autorisé cela?"

**L'hon. M. ARCAND.**—"Je ne puis le dire car je ne le sais pas".

**L'hon. M. TASCHEREAU** (à M. Bertrand). — "Je le sais, moi, et je vais vous le dire. Si mon collègue (l'hon. M. Arcand) ne le sait pas c'est qu'il n'était pas ministre. C'est le gouvernement qui a confié aux commissaires la tâche de faire la loi au lieu d'engager des avocats. Nous leur avons payé des honoraires qui n'ont pas été pris à même le fonds des accidents. C'est le gouvernement qui a payé".

**M. GUERTIN.** — "Quelles économies la Commission va-t-elle réaliser grâce aux amendements proposés?"

**L'hon. M. TASCHEREAU.** —"Nous ne pouvons le dire. Il y a un élément d'incertitude. Les frais médicaux ont représenté l'an dernier la moitié des indemnités payés aux accidents".

**M. DUPLESSIS.** — "Le choix du médecin est un élément de guérison et le gouvernement ne devrait pas l'enlever à l'ouvrier".

**M. le Dr Pierre GAUTHIER.** — "Il y a tellement d'imprévu dans les accidents que l'on ne peut dire combien la Commission économisera. Je remercie l'hon. Premier Ministre et l'hon Chef de l'Opposition de ce qu'ils ont dit à la louange des médecins. On a dit qu'il y a eu des abus de la part de certains médecins. C'est possible que quelques-uns aient commis des erreurs. Il a pu y en avoir également dans l'hospitalisation. Je me propose de demander qu'on donne à l'accidenté un médecin de sa langue et qu'autant que possible on lui laisse le choix de son médecin".

**L'hon. M. TASCHEREAU.** —"Nous ne sommes pas encore à la clause de l'assistance municipale."

La 1ière clause du bill est adoptée et on passe à celle qui atteint les compagnies donnant de fausses informations à la Commission.

**M. le Dr Ernest POULIN.** — "Je suggère que les médecins qui donnent de fausses informations soient poursuivis".

La 2e clause est adoptée et on passe à la 3e qui réduit le minimum de l'indemnité temporaire de $12.50 à $9. Le Premier Ministre fait porter l'indemnité à $10.

**M. GUERTIN.** — "Pourquoi ne réduirait-on pas les salaires des sténographes de la Commission avant de réduire les indemnités. Pourquoi ne pas faire payer l'industrie au lieu de faire payer les ouvriers?"

**L'hon. M. ARCAND.** — "Je serais heureux d'augmenter le minimum à $15 mais mon honorable ami doit convenir que nous ne sommes pas dans des temps ordinaires".

**M. Edouard FORTIN.** — "L'indemnité temporaire reste les deux tiers du salaire de l'accidenté. Ce qui est changé c'est le minimum. Quant à l'industrie, elle est très affectée. Il y en a une que je dirige en quelque sorte. Ses affaires ont diminué de 50 pour cent depuis la crise et ses employés ont réduit leurs salaires aux deux tiers".

La clause est adoptée et à 1 h. la Chambre s'ajourne jusqu'à 3 heures.

---

La deuxième séance est ouverte à 3 heures 20.

L'hon. M. T.-D. Bouchard est au fauteuil.

La Chambre en comité plénier (M Oscar Drouin au fauteuil) étudie le projet de l'hon. M. Stockwell modifiant la loi de la taxe sur les divertissements.

**M. Maurice DUPLESSIS.** — "Je consière que ce projet constitue une nouvelle taxe et devrait être précédé d'une résolution."

**LE PRESIDENT du comité** (M. Drouin). — "Comme la question est importante, je préfère laisser le Président de la Chambre la décider. Les règlements me permettent de lui référer le point d'ordre."

Le Président Bouchard est appelé et prend la question en délibéré.

---

La Chambre en comité plénier (M. le Vice-Président Irénée Vautrin au fauteuil) continue l'étude du projet amendant la loi des accidents du travail.

La clause 7 qui a trait au choix du médecin est mise à l'étude.

**L'hon. M. TASCHEREAU.** — "Je propose un amendement que l'on ajoute les mots suivants à la clause 7: "Il doit être fourni à l'accidenté, autant que possible, un médecin parlant sa langue."

**M. DUPLESSIS.** — "L'amendement ne veut rien dire."

**L'hon. M. TASCHEREAU.** — "S'il n'y a pas de médecin parlant la langue de l'accidenté, il faudra le faire soigner par un autre. Voilà pourquoi nous disons "autant que possible".

**M. DUPLESSIS.** — "L'amendement est habile mais il ne donnera aucun résultat. On devrait dire: "L'accidenté aura droit à un médecin parlant sa langue, à moins que ce médecin n'existe pas."

**L'hon. M. TASCHEREAU.** — "Je crois que mon amendement suffit. Nos amis de l'opposition ont l'air de croire que la Commission est une machine politique."

**M. DUPLESSIS.** — "Je n'ai pas dit cela."

**L'hon. M. TASCHEREAU** (souriant). — "Si vous ne l'avez pas dit vous avez eu des mauvaises pensées."

**M. DUPLESSIS.** — "La Commission a bien rendu de mauvaises décisions."

**L'hon. M. TASCHEREAU**—"L'hon. ministre de la Voirie me fait observer avec raison qu'il y a deux cas où le choix du médecin doit être fait. J'ajoute donc à mon amendement les mots "dans tous les cas".

L'amendement du Premier ministre est adopté.

**M. le Dr P. GAUTHIER.** — "Je propose un nouvel amendement qui se lit comme suit: "Dans tous les cas, les employeurs ou la Commission devront consulter l'accidenté sur le choix du médecin traitant."

**M. DUPLESSIS.** — "Cet amendement, comme l'autre, est du camouflage. Que l'on prenne donc ses responsabilités."

**M. le Dr A. PLANTE.** — "Je ne comprends pas que l'on enlève à l'accidenté le privilège de choisir son médecin. Si un homme a près de lui son médecin de famille, après un accident, il se soumettra plus facilement au traitement."

L'amendement du Dr Gauthier est adopté.

La clause, telle qu'amendée, est mise aux voix et adoptée. M. le Dr Plante, M. le Dr E. Poulin et M. Oscar Drouin votent contre avec l'opposition.

M. Aimé Guertin exprime l'opinion que dans la clause suivante on devrait ajouter une disposition qui empêcherait les patrons d'employer les célibataires de préférence aux hommes mariés.

**M. GUERTIN.** — "L'hon. Procureur-Général devrait avoir le droit d'intervenir."

**L'hon. M. TASCHEREAU.** — "Je le voudrais bien dans certains cas, mais comment puis-je réclamer ce droit?"

Le projet est adopté en comité. La 3e lecture est remise à la prochaine séance.

---

L'hon. M. R.-F. Stockwell (Trésor) propose la 2e lecture du projet modifiant la loi des compagnies de garantie.

**L'hon. M. STOCKWELL.** — "Nous voulons faire concorder la loi avec une récente décision du Conseil Privé."

Adopté.

---

La Chambre en comité plénier (M. le Vice-Président Vautrin au fauteuil) étudie un projet de l'hon. M. Athanase David pour modifier la loi de l'hygiène de Québec.

**L'hon. M. FRANCOEUR.** — "Le principal but du projet est de défendre le raccordement des conduites privées sans une inspection préalable du Service provincial d'hygiène. A Montréal, on a constaté qu'un raccordement avait été cause d'une petite épidémie."

**M. Pierre BERTRAND.**—"A Québec, nous avons un grave inconvénient. Une partie des égouts se déverse dans la rivière St-Charles qui est à sec pendant quelques heures du jour. Il s'en dégage une odeur épouvantable. Le Service provincial d'hygiène devrait ordonner à la ville de faire disparaître cet inconvénient."

Le projet est adopté après quelques observations de M. Duplessis.

---

La Chambre en comité des subsides (M. Lucien Dugas au fauteuil) continue l'étude du budget de la Voirie.

M. J.-L. Boulanger, sous-ministre de la Voirie, vient s'asseoir à côté de l'hon. M. Perrault pour renseigner la Chambre.

M. Maurice Duplessis, M. Paul Sauvé et M. Laurent Barré demandent des renseignements au ministre sur les détails de son administration

A 6 heures, la Chambre s'ajourne jusqu'à 8 heures. — **E. C.**

---

La troisième séance est ouverte à 8 h. 45.

L'hon. M. T.-D. Bouchard est au fauteuil.

La Chambre adopte en 3e lecture le projet amendant la loi des accidents du travail. L'opposition enregistre sa dissidence.

---

Le Président Bouchard rend sa décision sur le point d'ordre soulevé au cours de l'après-midi, sur le bill relatif aux divertissements.

Le Président renvoie le point d'ordre après avoir donné ses raisons.

---

**La Chambre en comité plénier** étudie le projet modifiant la loi des droits sur les divertissements.

**M. DUPLESSIS.** — "En vertu de la nouvelle loi, toutes les représentations données par des amateurs et pour fins de charité seront taxées. La taxe peut se chiffrer à peu de choses mais la moindre taxe ajoute au fardeau très lourd. Cette loi est un mauvais pas du gouvernement".

**L'hon. M. STOCKWELL.**— "Nous voulons atteindre toutes les représentations d'amateurs données pour des fins commerciales. J'ai un amendement à l'effet d'exempter certaines représentations".

L'amendement exempte de la taxe les représentations où les organisateurs n'ont pas à payer plus de $20 pour l'éclairage, chauffage, balayage, etc. dans les villes de 25,000 âmes et plus, et pas plus de $10 dans les centres de moins de 25,000 âmes.

Au cours de la discussion le premier ministre déclare, en réponse à M. Duplessis, que tous les comptes ont été payés aux hôpitaux.

**L'hon. M. TASCHEREAU (souriant à M. Duplessis).** — "Comme d'habitude vous allez en prendre le crédit. C'est l'opposition qui parle et c'est le gouvernement qui paye".

**M. DUPLESSIS.** — "L'opposition pense et le gouvernement dépense".

**L'hon. M. TASCHEREAU.**—"Nous dépensons beaucoup plus que vous pensez". (hilarité générale)

Le bill est adopté après une série de remarques du chef de l'opposition. Le premier ministre veut faire adopter le bill en troisième lecture.

**M. DUPLESSIS.** — "A la prochaine séance".

**L'hon. M. TASCHEREAU.** — "Montrez donc de bonnes dispositions pour que nous en finissions".

**M. DUPLESSIS.** — "Le gouvernement a besoin de l'opposition. Très bien". (rires)

Le projet est adopté.

---

Le bill Desmarais relatif au fonds de recouvrement est aussi adopté en troisième lecture.

---

Un projet de loi de M. Robert Taschereau (Bellechasse) a pour but d'amender l'article 2005 du Code civil de façon à réduire, dans le cas de faillite et quand il y a un bail, de 2 ans à 6 mois le loyer à échoir que le propriétaire peut réclamer. Le bill est adopté.

---

La Chambre en comité plénier étudie le projet modifiant la loi de la Commission des Services publics.

**L'hon. M. TASCHEREAU.** — "Ce bill a pour but d'étendre les pouvoirs de la Commission en lui permetant de contrôler les taux de l'électricité même lorsque la compagnie intéressée vend moins que 100 c.v., droit que la Commission n'a pas actuellement".

**M. DUPLESSIS.** — "La loi de la Commission des Services publics devrait être entièrement modifiée. Il est urgent d'établir un organisme indépendant et compétent pour enquêter sur la situation de l'énergie électrique, sur les taux en particulier, et de donner à cet organisme tous les pouvoirs nécessaires. On pourrait nommer une Commission avec le Dr Hamel, un représentant des compagnies et une tierce personne".

**L'hon. M. TASCHEREAU.**—"L'opinion publique n'est pas satisfaite des taux. La proposition de l'honorable chef de l'opposition mérite d'être considérée. C'est une question que nous étudions. J'espère qu'à la prochaine session nous pourrons présenter une législation complète qui règlera la situation. Je rendrai hommage à la Commission : Elle a rendu de grands services. L'an prochain, je l'espère, nous aurons une loi qui règlera la question des taux et des autres problèmes".

**M. DUPLESSIS.** — "Pourquoi pas tout de suite?"

**L'hon. M. TASCHEREAU.** — "Des enquêtes, il s'en fait un peu partout. Québec est à en faire une. Si on en juge par le temps que l'on prend et la somme que cela coûte, l'enquête va être complète".

**M. DUPLESSIS.** — "On devrait passer une loi dès la présente session".

Le bill est adopté sans amendement.

---

La Chambre, en comité des subsides, reprend l'étude des crédits du département du Secrétaire provincial.

On vote la balance des crédits du Secrétaire et on étudie le budget de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries.

M. L.-A. Richard, sous-ministre, vient s'asseoir à côté de l'hon. M Hector LaFerté pour renseigner la Chambre qui, après quelques explications du ministre, vote plusieurs item.

A 11 h. 30, la Chambre s'ajourne jusqu'à 11 heures ce matin — **G. O.**

**PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN**

| | |
|---|---|
| A LA CAMPAGNE | $ 4.00 |
| EN VILLE | 5.00 |
| AUX ETATS-UNIS | 6.00 |
| EN EUROPE | 10.00 |

CHRONIQUE MUSICALE

## Le Devoir et nous.------A propos de radio---- Oeuvres perdues.----La Manécanterie---Erratum

Il est rare qu'un journal adresse des compliments à un autre journal. On ne le cite guère que dans un cas politique, lorsqu'une feuille neutre, mais considérée adverse, a émis une opinion corroborante. Nous avons donc été très flatté de l'aimable façon dont Le Devoir a signalé l'apparition de nos chroniques musicales à Québec. Nous en remercions vivement monsieur le docteur Frédéric Pelletier et nous renvoyons les lecteurs qui y seraient intéressés à l'édition de samedi dernier.

• • •

La nouvelle loi de la réclame à la radio est entrée en vigueur cette semaine. Nous en félicitons grandement la Commission Canadienne de la Radio ,et nous savons être l'écho fidèle d'un grand nombre de radiophiles que l'annonce à jet continu ennuyait considérablement.

La création de cette Commission a été imposée par la force des circonstances et nous croyons que, supposant l'avènement d'un nouveau parti au pouvoir, cet organe ne serait pas aboli, et cela parce qu'il répond à un besoin. Les principaux responsables de ce nouvel état de choses sont les propriétaires de postes émetteurs eux-mêmes. Si les programmes avaient toujours été du goût de l'invisible auditoire, on n'aurait pas eu besoin de légiférer. L'étatisation complète aurait peut-être eu des résultats fâcheux, aussi, le juste milieu nous semble l'entreprise privée non abolie mais contrôlée.

Est-ce à dire que ce sont les seuls responsables? Nous n'avons pas l'audace de le prétendre, il est probable que les programmes devaient leur être souvent imposés par leurs clients. Ceux-ci ne seront pas perdants, car le nouveau règlement, qui ne leur permet la réclame directe que pour une période de cinq pour cent des programmes leur assurera l'attention d'un auditoire cultivé, qui n'est pas le groupe le plus négligeable de leurs possibles acheteurs. Nous est avis que les marchands et industriels, annonceurs habitués à la radio, se trompent en croyant que la meilleure annonce est celle qui consiste à débiter pendant un quart d'heure de longues phrases qui peuvent se résumer ainsi: "Nous vous assurons que nos boîtes de conserves sont meilleures que celles du voisin." Ils ne se doutent donc pas qu'à ce moment les radiophiles (un bon nombre du moins) font actionner la simple manette qui leur permet.... de changer de poste.

Nous ne saurions faire autrement que d'énoncer une fois de plus une opinion que nous avons déjà émise ailleurs. Que telle maison de commerce présente un programme attrayant précédé et suivi de la simple mention suivante: *ce programme vous est offert par la firme X.* Ce sera la plus utile des réclames parce que les auditeurs attendront et entendront, régulièrement et avec plaisir, le programme de telle maison.

Le confrère de la rue de la Couronne écrivait récemment, avec esprit et à-propos: "La radio nous sert plus de sornettes que de sonates". Espérons que le nouveau règlement fera comprendre des vérités aux hommes d'affaires, dans l'intérêt de ceux qui écoutent et... dans leur propre intérêt.

• • •

Le récent incendie de l'église St-Jacques, à Montréal, a causé des pertes matérielles et artistiques. Du côté artistique, outre les orgues qui étaient d'une grande richesse, il faut déplorer la disparition d'une demi-douzaine d'oeuvres musicales de valeur, compositions du distingué maître de chapelle, le docteur Frédéric Pelletier. Cette musique était manuscrite et de copies uniques, c'est donc une perte considérable. Nous sympathisons de tout coeur avec l'auteur, et nous espérons que son inspiration lui permettra d'enrichir à nouveau la production musicale canadienne.

• • •

On a eu l'amabilité de nous dire, écrire, téléphoner, que les activités de la Manécanterie intéressaient un grand nombre de lecteurs. C'est donc avec plaisir que nous relatons ici le travail de nos petits amis pendant le mois de février:

Dimanche 5—Messes à Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Chants à Belleville. Salut à Belleville.

Mercredi 8—Audition à Saint-Quentin.

Jeudi, 9—Enrégistrement Gramophone. (Avis aux amateurs de beaux disques).

Samedi 11.—Audition au Hâvre.

Dimanche, 12.—Messe et audition à Rouen.

Samedi, 18.—Audition au profit de la 42ème Paris à Ménilmontant.

Dimanche 19.—Audition au profit de la Pierre-Qui-Vire, chez madame la comtesse de Béhague.

Jeudi 23.—Messe de mariage aux Invalides.

Dimanche 26.— Grand'messe à Saint-Paterne et audition à Orléans.

• • •

Les lecteurs du Ménestrel de Paris ont été étonnés de voir dans l'édition du 17 mars dernier, une nouvelle erronée concernant les bourses du Gouvernement Provincial. L'information nous était arrivée au moment où la matière à imprimer partait pour l'Europe et nous n'avions pas eu le temps de contrôler. Nous avons su depuis que le canard avait vite perdu ses ailes. Les intéressés sont donc priés de ne pas en tenir compte.

Rolland G. GINGRAS

## MISE AU POINT DE M. GREGOIRE

(Suite de la page 3)

maintenir et pour prospérer doit par ses membres contribuer aux dépenses publiques.

Toutefois l'impôt doit être équitable, c'est-à-dire, proportionné au pouvoir et à la richesse de chacun.

Léon Bourgeois disait justement qu'il faut "demander plus au superflu des contribuables et moins à leur nécessaire".

Joseph Garnier résumait comme suit les maximes ou règles pour l'assiette de l'impôt, recommandées par de nombreux économistes et politiques: "L'idéal en matière d'impôt consiste à demander le moins possible par les procédés les moins coûteux, les moins désagréables, les moins gênants pour la reproduction".

L'ensemble de la causerie ne s'éloigne guère de ces grandes lignes.

Il ne fut donc question au cours de cette leçon, plutôt improvisée, que de généralités; il fut en outre bien entendu et répété qu'il ne pouvait être question à ces cours de discuter politique, de critiquer ou de louanger d'approuver ou de désapprouver. La neutralité la plus absolue en matière politique a toujours été observée et continuera de l'être; toute interprétation différente serait regrettable parce que dommageable.

M. Grégoire traita ensuite de la spéculation, principal article au programme du cours d'hier soir.

Il importe de ne pas confondre la spéculation avec l'agiotage.

La spéculation la plus prudente et la plus raisonnée n'exclut pas le hasard, l'inconnu, l'impondérable.

L'agioteur joue, manoeuvre, provoque accapare, trompe, toujours au détriment de l'épargnant, quand il n'est pas emporté lui-même par le flot qu'il a animé, soulevé, précipité.

La spéculation est une opération commerciale faite en prévision d'une hausse ou d'une baisse des prix des marchandises ,ou des titres qui en font l'objet.

Toute entreprise agricole, industrielle, commerciale, minière, de transport, etc., est une spéculation.

La spéculation est à la base de toutes les opérations du cultivateur; son jardin, ses champs de grain, son verger, son poulailler, son rucher, son écurie, sa porcherie, etc., sont autant de spéculations; il en est de même pour le commerçant, l'industriel, etc.; chacun attend un profit de ses opérations. La science, l'expérience et l'application du travail de chacun sont à la base de son succès que l'inconnu et l'imponderable guettent pour l'amoindrir ou le détruire.

Le cultivateur opère en quelque sorte à découvert quand il confie ses semences à la terre, surtout quand il vend ses récoltes avant qu'elles ne soient mûries.

La vente à découvert est un mécanisme essentiel de la spéculation, elle est dans certains cas un frein nécessaire aux envolées injustifiables des stocks provoquées par d'habiles agioteurs; dans d'autres cas elle sert de tremplin à un ralliement, toujours elle exerce une influence stabilisatrice sur les prix.

En résumé, la spéculation est un des puissants ressorts du progrès social, elle fait circuler les capitaux et stimule les affaires; par contre elle a des défauts, et présente de nombreux dangers.

Le jeu ruine beaucoup de monde pour ne pas dire tout le monde.

Les spéculateurs, ne l'oublions pas, jouent un rôle considérable dans la formation des prix. Sans leurs opérations il y aurait souvent une disproportion importante au moins momentanée entre l'offre et la demande. Ainsi pour le blé à l'époque de la moisson ou encore à l'occasion d'une importante émission d'actions ou d'obligations. L'offre est alors faite en bloc au cours de quelques jours ou quelques semaines, tandis que la demande est répartie au cours de l'année ou de plusieurs années.

Les spéculateurs absorbent dans un cas, le produit en attendant la consommation; dans l'autre cas, l'émission en attendant le placement définitif dans le portefeuille de l'épargnant.

Leurs opérations préviennent les fluctuations trop violentes dans le sens de la baisse en absorbant les offres quand elles affluent; et, dans le sens de la hausse en fournissant les consommateurs quand les demandes se font nombreuses. Les spéculateurs contribuent donc à stabiliser les prix dans l'espace et dans le temps.

Donc en soi la spéculation est excellente, et les spéculateurs jouent un rôle précieux, ils sont un mécanisme nécessaire dans l'organisation économique.

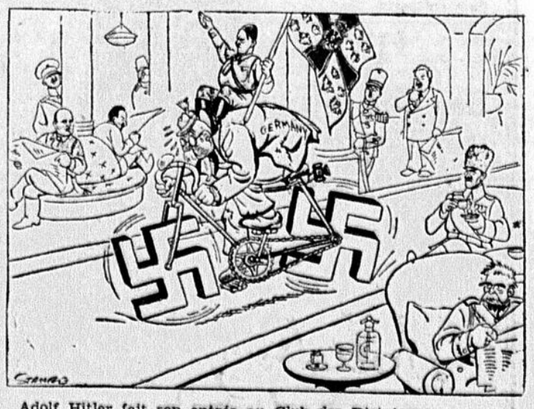


Adolf Hitler fait son entrée au Club des Dictateurs.
— Daily Express, Londres

# Carnet Mondain

*L'honorable juge J.-L. Saint-Jacques, de la Cour d'Appel, est retourné à Montréal après avoir passé une partie de la semaine à Québec.*

*L'honorable M. George Bryson, M. C.L., est parti hier pour Fort Coulonge, où il passera la fin de semaine.*

*Madame André Taschereau, qui a passé quelque temps avec sa mère, madame A. Richard, à Montréal, est maintenant l'invitée de M. et madame James Calder.*

*Le major et madame George Noel Chadwick Martin, dont le mariage a été célébré mardi à Québec, se sont embarqués hier à Saint-Jean, N.-B., sur le "Duchess of Bedford", pour un voyage en Angleterre et en Irlande.*

*Madame Henri des Rivières a reçu intimement à l'heure du thé, hier, à sa résidence, Grande-Allée, en l'honneur de madame Paul Hamel.*

*Madame Léopold Hamel, de Priceville, passe quelque temps à Québec, chez son père, M. J.-E. Lemieux.*

*M. le docteur Ernest Poulin, M.P.P., est retourné hier soir à Montréal.*

*Mademoiselle Aileen Betteswortb est revenue de Montréal, où elle a passé quelque temps, l'invitée de mademoiselle Françoise des Saules.*

*M. Alphonse Décary, C.R., est retourné à Montréal après avoir passé une partie de la semaine à Québec.*

*Madame Gaston Esnouf a reçu intimement à une partie de bridge et à l'heure du thé, jeudi, en l'honneur de sa soeur, mademoiselle Lucille Lefebvre, à l'occasion de son prochain mariage.*

*Madame Charles Lindsay est retournée à Montréal après un bref séjour à Québec.*

*M. et madame Wilfrid Desjardins annoncent la naissance d'un fils, Joseph-Jacques-Pierre, baptisé le 2 avril, en l'église Saint-Dominique. Parrain et marraine, M. et madame Jean Rémillard, oncle et tante de l'enfant.*

*M. et madame Ernest Ross sont partis pour Toronto, où ils passeront quelques jours.*

*Mademoiselle Betty Hingston est retournée à Montréal, après avoir passé quelques jours à Québec, l'invitée de M. et madame Donald Gray-Donald.*

*M. C.-O. Lacroix a passé quelques jours à Montréal, à l'hôtel Windsor.*

*Mademoiselle Pauline Mercier, qui a passé quelques mois en France, s'embarquera à la fin d'avril pour revenir au Canada.*

*Madame Paul-Henri Clément passe quelque temps à Montréal, l'invitée de M. et madame J.-U. Meunier.*

*M. le notaire Charles Rioux et madame Rioux (Yolande Rousseau) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née à Beauceville-Est le 1er avril et baptisée sous les prénoms de Marie-Corinne-Létitia-Angéline-Louise. Parrain et marraine, le major et madame Guy Bouthillier. Porteuse, mademoiselle J. Jobin, garde-malade.*

## Dans la métropole

*(Dép. spéciale à L'Evénement)*

*Montréal, 8. — Mademoiselle Jeanne Girard et mademoiselle Juliette Côté recevaient à déjeuner, hier, à l'hôtel Mont-Royal, en l'honneur de mademoiselle Liliane Bricault, à l'occasion de son prochain mariage.*

*M. J.-H. Lerougetel, premier secrétaire du Haut Commissaire britannique à Ottawa, madame Lerougetel et leurs enfants s'embarqueront à New-York, le 11 avril, à bord de l'"Empress of Britain", pour l'Angleterre, où ils passeront quelques mois.*

*M. J.-C.-A. Bordeleau, de Sherbrooke, passe quelques jours en ville, à l'hôtel Mont-Royal.*

*Mademoiselle Winnifred Kydd est revenue de Toronto.*

*M. C.-G. Lesueur, de Grosse-Ile, qui passe quelques jours en ville, s'est inscrit à l'hôtel Windsor.*

*M. et madame Chenier Picard, de Sherbrooke, font un court séjour en ville, à l'hôtel Mont-Royal.*

*Mademoiselle Violet Lafleur est revenue de New-York et Boston.*

## Reine de beauté

*Mademoiselle IONA BEVERLY, de Tifton, Ga., qui vient d'être choisie reine de beauté au cours du festival annuel de St-Pettersburg Floride.*

*Le docteur et madame Desrochers d'Edmundston, passent quelques jours en ville, cette semaine, à l'hôtel Place Viger.*

## Dans la capitale

*(Dép. spéciale à L'Evénement)*

*Ottawa, 8. — M. Percy Grainger, le réputé pianiste australien, et madame Grainger, qui sont en ce moment dans la capitale, ont été reçus à l'heure du thé par M. I.-M. Tokugawa, ministre du Japon au Canada.*

*Madame Wesley Gordon est partie pour Toronto où elle passera une semaine.*

*Madame A.-D. Cartwright a reçu à déjeuner en l'honneur de mademoiselle Toyo Tokugawa, à l'occasion de son départ pour le Japon. Les autres invitées étaient : mesdemoiselles Isabel Wilson, Claudia Coristine, Sally Biggar, Janet et Cairine Wilson, Mary Laidlaw, Janet Southam et Louise Courtney.*

*Madame J.-F. Pouliot a reçu à l'heure du thé, mercredi, en l'honneur du ministre du Japon au Canada, M. I.-M. Tokugawa, à l'occasion de son départ pour le Japon.*

*Mademoiselle Sybil Doughty partira prochainement pour Montréal, où elle sera l'invitée de mademoiselle Peggy Oliver.*

*Madame O.-S. Crockett et mademoiselle Crockett sont parties pour Fredericton, N.-B., où elles passeront quelques semaines.*

*Madame Alex. Fleck a reçu à l'heure du thé, jeudi après-midi.*

## CONCERT AU CHATEAU

L'orchestre du Château Frontenac exécutera le programme suivant demain soir, à 9 heures 30, dans le salon Madeleine de Verchères, sous la direction de M. P.-A. Marchand :

"O Canada"
1—Ouverture : "Hungarian Lustspiel" . . . . . Kéler Béla
2—Chant sacré : "Les Rameaux" . . . . . J. Faure
3—Valse : "Coucher de Soleil sur le St-Laurent" . . . . . Heller
4—Solo de piano : "Pastorale et Variations" . . . . . Mozart
Mlle Anna Messenie
5—Fantaisie d'opéra : "Henri VIII" . . . . . Saint-Saens
6—Deux pièces :
(a) "Sérénade" . . . . . Herbert
(b) "Indian Love Call" (de "Rose-Marie") . . . . . Friml
7—Sélection : "The Dollar Princess" . . . . . Leo Fall
"Dieu Sauve le Roi"

## NOTE PERSONNELLE

M. le docteur Emile Beaulieu, chirurgien-dentiste, est de retour à son bureau, au No 1 rue Saint-Jean.

## AU RADIO

(Suite de la page 13)

que.

9.45 p.m.—Les Pickens Sisters.

L'HEURE CATHOLIQUE

Dimanche, le 9 avril, à 4 heures de l'après-midi, les causeries seront faites par M. l'abbé Ernest Lemieux, professeur au Grand Séminaire, et par le R. P. Goyer, S.S.S., sur l'oeuvre des Pères du St-Sacrement. La Schola du Séminaire des Pères Eudistes, de Charlesbourg, sera au programme.

1—Grand choeur en forme de marche sur mode grégorien) A. Guilmant
Solo d'orgue par M. Georges Chouinard, organiste à St-Coeur de Marie
2—Panis Angelicus (3 vx ég) Casciolini
3—In memoriam oliveti (répons du dimanche des Rameaux en grégorien)
4—Se hasoens dedit socium (4 vx ég) . . . . . Sacchini
Causerie par M. l'abbé Ernest Lemieux sur les membres de l'Eglise.
5—O esca viatorum (4 vx ég.) . . . . . Hamm
6—Ecce vidimus (3 vx ég.) . . . . . Martini
7—Exultate justi (4 vx ég.) . . . . . Vidiana
Causerie par le R. P. Goyer, sur l'oeuvre des Pères du St-Sacrement.
8—Ave Cor Sanctissimum (salutation de saint Jean-Eudes aux Sacrés-Coeurs, en grégorien)
9—Tristis est anima mea (3 vx ég.) . . . . . Martini
10—O quam bonus Israel Dominus (4 vx ég.) . . . . . Chérion
11—Jour d'espérance (cantique pour le dimanche des Rameaux) . . . . . E. Tourte
Maître de chapelle : le R. P. Alphonse Grouhel eudiste. A l'orgue d'accompagnement M. Georges Chouinard, organiste à St-Coeur de Marie.

RALPH KIRBERY

A 5 heures 30 dimanche soir Ralph Kirbery, baryton sera entendu au poste WJZ, dans un programme de choix.

L'HEURE EXQUISE

A 6 heures dimanche soir, George Dilwarth, dirigera au poste WJZ, le programme régulier de l'Heure Exquise—Fred Hufsmith, ténor, sera aussi entendu à ce programme.

JAMES MELTON

A 7 heures dimanche soir James Melton, ténor et un ensemble à cordes, sous la direction de Victor Young, seront entendus au poste WEAF, dans un programme de choix.

GLADYS RICE

A 8 heures dimanche soir, Gladys Rice, soprano et l'orchestre de Frank Black, seront entendus au poste WJZ, dans un programme varié.

DONALD NOVIS

A 11 heures 15 dimanche soir, Donald Novis, ténor, sera entendu au poste WEAF, dans un récital de 15 minutes.

JESSE CRAWFORD

A 11 heures 30 dimanche soir, Jesse Crawford, organiste et Frances Sangford, contralto seront entendus au poste WJZ, dans un récital de choix.

DANSE NOCTURNE

A 12 heures dimanche soir, William Stoess et son orchestre, seront entendus au poste WJZ, dans le programme intitulé, "Danse Nocturne".

**INOFFENSIF!**

Tout le monde est d'avis que l'Aspirine est le moyen le plus rapide de soulager maux de tête, névralgie, névrite, douleurs périodiques et autres souffrances. Si vous l'avez essayée vous le savez. Mais personne ne devrait hésiter à prendre ces pastilles parce qu'elles agissent promptement. **Elles sont parfaitement inoffensives!** Elles ne déprimient pas le coeur. Elles ne produisent aucun mauvais effet subséquent. Le soulagement rapide qu'elles procurent est dû à la rapidité avec laquelle elles se dissolvent.

Donc, tenez toujours de ces pastilles à portée de votre main, et tenez vos engagements— sans souffrance ou malaise. Emportez avec vous la boîte de poche pour l'imprévu; achetez la bouteille de 100 pastilles, par économie. Le nouveau prix réduit, enlève la dernière raison que vous pourriez avoir d'essayer un succédané quelconque de l'Aspirine.

**ASPIRINE**

Marque enregistrée

Dr Emile BEAULIEU
Chirurgien-Dentiste.
1 rue ST-JEAN
Tél. : 2-7862.

**Pourquoi Souffrir ?**

Cors, callosités, oignons, ongles incarnés, difformités, etc. Traitement sans douleurs.

J.-A. BOUCHER M.CP.
47A ST-JEAN. Tél. : 2-2183

SPECIALISTE
Dans les ondulations permanentes
Thermique et Shelton
Satisfaction garantie, prix défiant toute compétition.
SALON SALABERRY
617½ ST-JEAN. Tél. 3-4780

**PARURES DE COU**
Martres de Roche
$18-$25-$35-$45
la paire
Renard Argentés
$25-$35-$45
Un petit accompte vous gardera le tour de cou de votre choix, jusqu'à demande.
HENRI POITRAS
70, DOLBEAU :-: TEL.: 6594
(près des Franciscains)
Storage Gratuit Aux Réparations

**STORAGE GRATIS** sur vos Manteaux de Fourrures
PRIME 1% Assurance-Feu
Spécialité: Garnitures de Costumes
GRAND CHOIX DE Martres et Renards assortis
VOYEZ NOS VITRINES
Tél. 2-3087 L.-P. THIBAULT Enr. 282, St-Jean-Québec

# C'est maintenant le temps d'avoir une robe nouvelle

● Procurez-vous-en une pour Pâques, ou simplement pour le plaisir d'avoir une nouvelle toilette.

Les nouveaux imprimés les nouveaux crêpes rugueux sont en vedettes dans un groupe particulier, accentuant la popularité des garnitures contrastantes en taffetas, des touches de lingerie, des corsages. Une valeur épatante à

**$11.95**



Jolis imprimés de printemps dans un groupe de très nouvelles robes. Styles charmants à manches courtes, et une abondance de manches longues pour les dames. Une grande variété offerte à votre choix. Grandeur jusqu'à 42.

**$5.95**

**Il vous faut une ECHARPE de Taffetas**

Nous venons justement de recevoir ces écharpes. Elles font rage sur la Cinquième Avenue. Carreaux et tartans. Tout à fait jolies.

**$1.95**

**Bas de Chiffon**

Valeur exceptionnelle en un chiffon léger, soie jusqu'au haut. Toutes couleurs. La paire.

**$1.00**

*Holt, Renfrew & Co*
*Limited*

Maison fondée en 1837. Téléphone No 2-5221


L'Université McGill, à la Société des Comptables Agréés, à la Corporation des Comptables Publics et à l'Institut des Comptables et Auditeurs de la Province de Québec.

## EXAMEN FINAL DE COMPTABILITE ET D'AUDITION

AVIS est par les présentes donné que l'examen final des associations ci-haut nommées aura lieu à l'Université McGill Montréal, dans l'édifice du génie civil, lundi et mardi, les 1 et 2 mai, 1933.

La permission d'assister à cet examen devra être demandée au secrétaire de l'Association à laquelle le candidat appartient, et dans le cas des gradués du commerce, au professeur R. M. Sugars, directeur-secrétaire de l'Ecole de Commerce de l'Université McGill, pas plus tard que le 26e jour d'avril 1933.

Pour blanc de demande et d'autres détails, veuillez vous adresser au secrétaire de votre association.


# Tout S'Enlève Rapidement

## Au "Magasin de la Basse-Ville"

COMPAGNIE
**P.T. LEGARÉ**
LIMITÉE
**273 St-Paul**

DEPUIS jeudi matin dernier, la balance du stock de $150,000. de marchandises endommagées par le Feu, la Fumée et l'Eau est en vente au Magasin de la Basse-Ville. Des centaines et des centaines de clients sont venus bénéficier des Aubaines qu'on y offre à de vrais prix de débarras. Que vous soyez venus ou non, il est important que vous vous rendiez à 273 St-Paul où tout le stock a déjà été renouvelé pour faire place aux marchandises vendues depuis l'ouverture de la vente. Les prix marqués sur chaque article est F. A. B. Québec. Pas de C. O. D., ni de commandes par téléphone. Rendez-vous sans faute aujourd'hui, notre magasin sera ouvert jusqu'à 10 heures ce soir.

# Voyez Ces Valeurs à Prix de Feu

**DISQUES De Phonographe .10**

**Matelas NEUF $2.69** Un lot à . . . .

**Bancs De Coiffeuse Neufs $1.75**

**Oreiller en Coton .39** Chacun . . .

**Glacière en Bois $3.50** Bargain à . . .

**Glacière d'Acier $7.90** Une seule à . . .

**Chaise-Morris avec Coussins $2** Bargain à . . . . . .

**Fauteuil de Chesterfield $2.50** Bargain à . . . .

**Lave-Mains Bargain .50** Sacrifié à . .

## Pour Salon et Boudoir

| | |
|---|---|
| CHESTERFIELD, 3 morceaux. Bargain à | $5.00 |
| CHESTERFIELD, avec 2 gros Fauteuils | $9.75 |
| Plusieurs CHESTERFIELDS au choix à | $15.75 |
| DIVANETTE, Fauteuil et Berceuse, pour | $19.00 |
| Autre Modèle recouvert de Mohair bleu | $19.75 |
| LAMPE DE PIANO livrée avec abat-jour | $2.75 |
| SOFA recouvert en velours. Bargain à | $2.75 |
| CAUSEUSE de Salon. Charpente d'acajou | $4.75 |
| Un Lot de DIVANETTES. Prix chacune | $5.00 |
| Un Lot de DIVANETTES. Prix chacune | $7.75 |
| SET de SALON, 5 morceaux pour | $2.95 |
| SET de SALON, 6 morceaux pour | $3.95 |

## Pour Salle à Manger

| | |
|---|---|
| MOBILIER de SALLE, 9 morceaux pour | $38.00 |
| MODELE en chêne fumé, 9 meubles pour | $46.00 |
| TABLE A DESSERVIR, fini noyer pour | $5.75 |
| BUFFET en chêne, fini chêne doré | $2.75 |
| BUFFET combiné avec vitrine pour | $9.75 |
| MOBILIER complet 10 meubles en chêne | $49.00 |
| BUFFET de SALLE avec grand miroir | $4.75 |
| Autre MODELE, sans miroir. Bargain à | $3.00 |
| TABLE extensible. Bargain sacrifié à | $4.75 |
| CHAISES de SALLE. Un lot à choisir à | $1.00 |
| TAPIS de grandeurs assorties pour | $2.75 |
| VITRINE à ARGENTERIE. Aubaine à | $9.75 |

## Bargains de Toutes Sortes

| | |
|---|---|
| Lot de LITS en bois. Largeur 4½ pds | .75 |
| Lot de LITS en Fer émaillé blanc | .95 |
| Lot de LITS en Cuivre. Votre choix à | $1.95 |
| Lot de LITS en Acier au fini noyer | $2.95 |
| SOMMIERS avec châdres en bois pour | .45 |
| SOMMIERS en spirales d'acier pour | $1.75 |
| SET de CHAMBRE à coucher, 3 morceaux | $7.95 |
| Autre MODELE, 3 morceaux. Seulement | $8.95 |
| MODELE neuf, 4 meubles au fini noyer | $37.00 |
| BUREAU avec Miroir pour seulement | $1.75 |
| Autre MODELE plus gros pour | $2.75 |
| COMMODE pour Monsieur, avec miroir | $7.75 |
| LAVEUSE Electrique avec cuve en métal | $6.50 |
| LAVEUSE Electrique avec cuve en cuivre | $32.00 |
| POELE ELMWOOD pour bois de 18 pouces | $5.75 |
| POELE de CUISINE Eclipse neuf pour | $14.75 |
| ESSEX :— POELE tout émaillé vert et ivoire | $45.00 |
| POELE à GAZ neuf, 2 brûleurs pour | $12.88 |
| PORTE-PARAPLUIES. Un lot à choisir à | $1.50 |
| 20 CHAISES TOURNANTES pour restaurant | $1.00 |
| 12 CHAISES PLIANTES pour la véranda | .65 |
| CARROSSE "SULKY" flambant neuf pour | $3.25 |

## Instruments de Musique

| | |
|---|---|
| RADIO Electrique ROGERS, 6 lampes pour | $9.50 |
| RADIOLA Electrique avec 7 lampes pour | $15.00 |
| RADIO Electrique combiné 5 lampes pour | $24.50 |
| MARCONI Electrique avec 6 lampes, pour | $24.00 |
| RADIOLA Electrique avec 11 lampes | $39.00 |
| PHILCO Electrique, avec 7 lampes pour | $34.50 |
| RADIOS à batteries. Très spécial à | $2.50 |
| GRAPHOPHONE portatif pour Pique-Nique | $6.95 |
| GRAPHOPHONES modèle cabinet pour | $3.75 |
| PIANO Droit "Schiedmayer". Bargain à | $25.00 |
| MANDOLINE usagée. Sacrifiée à | $2.75 |

**Ouvert Jusqu'à 10 Heures Ce Soir**

## *Les actions de mines d'or réalisent des gains substantiels, hier. --- L'activité dans les fabriques de chaussures*

# L'AVANCE EST INTERROMPUE DANS LES PRIX DES CEREALES. --- LA LISTE GENERALE S'AMELIORE A N. Y.

## LES MINES ET LES PETROLES ONT PRIS LES DEVANTS

Homestake Mining a coté un sommet de 195 pour fermer à 193 en mieux de 17 points. — D'autres titres ont été lourds.

### LES CUIVRES

(Serv. de la Presse Associée)

New York, 8. — (Par John - L. Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée) Comme les céréales avaient perdu de leur enthousiasme, les titres mobiliers ont fluctué d'une façon plutôt irrégulière. Par ailleurs, les titres miniers et pétrolifères ont été très vigoureux ce qui contribua à l'avance moyenne de la liste. Le volume des ventes fut de 954,655 actions. Les obligations du gouvernement des Etats Unis ont été assez fermes. Les marks allemands ont fléchi fortement en anticipation du remboursement prévu.

Homestake Mining a dirigé le mouvement d'avance dans les titres miniers. Cette valeur a grimpé de 19 points au nouveau sommet de 195. Il ferma à 193. Alaska Juneau, McIntyre Porcupine et Dome ont été actifs et fermes. Standard of New Jersey gagna 2 points et California Standard agit de même. Les titres industriels furent plutôt fermes. American Tobacco, Corn Products, U. S. Steel ordinaire, Du Pont et Union Carbide ont subi de légères pertes. Les prises de bénéfices ont fait reculer un peu American Sugar. Woolworth a fléchi à cause de l'inquiétude au sujet de son dividende. American Telephone a perdu 1-2 point. Union Pacific a reculé d'un point dans une liste irrégulière de titres ferroviaires. Les actions cuprifères ont attiré l'attention parce que la demande pour le métal rouge semblait s'améliorer à l'étranger principalement. Il est probable que ce regain d'intérêt provient surtout de la possibilité prochaine de la fermeture des mines de cuivre aux Etats Unis. Les achats de titres de mines d'or étaient basés sur la spéculation. L'argent à vue a coté 1 1-2 pour cent sur la Bourse. 564 titres ont fait leur apparition sur le tableau. 276 ont avancé, 165 ont reculé et 123 sont demeurés inchangés. Voici les moyennes compilées par Standard Statistics Company Inc. copyright 1933 :

| | 50 ind | 20 c.f. | 20 uti | 90 t. |
|---|---|---|---|---|
| Hier | 50.6 | 24.5 | 62.2 | 48.6 |
| Avant-hier | 50.0 | 24.3 | 61.8 | 48.1 |
| Sem. dern. | 47.2 | 25.3 | 62.1 | 46.4 |
| 3 mars | 44.7 | 24.9 | 71.8 | 46.4 |
| 1932 | 50.0 | 27.5 | 78.7 | 51.3 |
| 1930 | 200.1 | 139.3 | 273.8 | 203.3 |
| 1928 | 162.2 | 125.9 | 140.7 | 152.7 |
| Haut 1933 | 55.2 | 30.0 | 95.3 | 58.3 |
| Bas 1933 | 42.3 | 23.5 | 61.5 | 43.9 |
| Haut 1932 | 72.3 | 39.8 | 111.0 | 73.0 |
| Bas 1932 | 35.1 | 13.2 | 51.8 | 35.0 |
| Haut 1931 | 140.2 | 106.2 | 203.9 | 144.3 |
| Bas 1931 | 60.0 | 30.8 | 92.8 | 61.3 |

## Nouvelles du Jour

**L'amélioration s'est continuée hier dans les prix des obligations de premier choix sur le marché domestique.**

x x x

**Bathurst Power and Paper Co. a subi une perte d'exploitation de $158,224. durant 1932 au lieu de $86,460. durant 1931.**

x x x

**Le comité de protection des porteurs d'obligations avec garantie collatérale en fiducie de Beauharnois Power Corporation approuve le plan de réorganisation suggéré par Montreal Power.**

x x x

**L'indice des prix de gros au Canada a haussé à 64.4 durant mars 1933 comparativement à 63.6 durant février 1933. C'est le plus fort gain enregistré par cet incide depuis le mois d'août 1929.**

x x x

**Les fabriques canadiennes de chaussures ont produit 1,200,276 paires durant février 1933 contre 921,898 paires durant janvier 1933 et 1,558,413 paires durant février 1932.**

x x x

**L'argent en circulation aux Etats-Unis a diminué de $92,000,000. durant la semaine du 5 avril 1933. La réserve d'or de la Banque Centrale a augmenté de $11,000,000. durant le même temps.**

x x x

**Tableau des indices généraux des affaires pour la semaine finissant jeudi, le 6 avril 1933.**

## BATHURST POWER CO.

(Serv. de la Presse Canadienne)

*Montréal, 8. — Bathurst Power and Paper Company a subi, durant 1932, une perte d'exploitation de $158,224. au lieu d'une perte de $86,460. durant l'année 1931. Le déficit précédent était de $40,860. Le débit au compte de profits et pertes s'élevait à $202,473. à la fin de 1932. Le fonds de roulement s'établissait à $2,021,583. au lieu de $2,103,486. à la fin de 1931.*

## LA PRODUCTION DE CHAUSSURES

Les fabriques canadiennes ont produit 1,200,276 paires de chaussures durant février, un gain de 278,378 paires sur janvier.

### IMPORTATIONS

Ottawa, Ont., 8. — La production des fabriques canadiennes de chaussures a été, durant le mois de février 1933, de 1,200,276 paires. Cela représente une augmentation de 278,378 paires sur la production de janvier 1933, mais une diminution de 358,137 paires par rapport à la production de février 1932. Les chaussures fabriquées durant février dernier se divisaient comme suit : chaussures avec empeignes de cuir ou de toile, 1,126,000 paires, mocassins, 2,381 paires, chaussures avec empeignes de feutre, 6,450 paires, et pantoufles, 65,445 paires. 177 fabriques ont fourni leurs rapports au Bureau Fédéral de la Statistique pour le mois de février dernier sur un total de 181 fabriques qui étaient en opération au Canada durant le mois sous revue. 103 fabriques de la province de Québec ont envoyé leurs rapports de même que 62 fabriques de l'Ontario. Trois fabriques de Québec et une fabrique de l'Ontario n'ont pas fourni leurs rapports.

La production canadienne de chaussures durant les deux premiers mois de l'année courante a été de 2,122,174 paires au lieu de 2,670,605 paires durant la période correspondante de 1932.

Les importations canadiennes de chaussures ont fortement augmenté durant février 1933 par rapport au mois précédent, mais elles ont diminué par rapport à février 1932. Les importations de chaussures avec empeignes de cuir ont été de 17,934 paires, les importations de chaussures avec empeignes de feutre de 417 paires, et les importations de chaussures avec empeignes de toile de 1 833 paires. La valeur totale des importations de chaussures au Canada a été de $48,973. durant février 1933, au lieu de $15,458. durant janvier 1933 et de $57,509. durant février 1932. Les fabriques canadiennes ont exporté 128 paires de chaussures durant février dernier, au lieu de 694 paires durant janvier 1933, et de 297 paires durant février 1932.

## GLOBE AND RUTGERS

Ottawa, Ont., 8. — Le département de l'assurance d'Ottawa a été informé par le département de l'assurance de l'état de New-York que l'offre de la Liverpool and London and Globe Insurance Company pour la protection des polices canadiennes de Globe and Rutgers Fire Insurance Company avait été acceptée sujet à l'approbation de la Cour d'état de New-York. On dit que la Liverpool and London and Globe garantira toutes les polices autres que les polices pour accidents maritimes qui étaient en vigueur au Canada le 3 avril. Le dépôt canadien de la Globe and Rutgers est suffisant pour payer la prime de protection due à la Liverpool and London and Globe et pour couvrir les pertes non réglées de la Globe and Rutgers au Canada.

## COMMENTAIRES de BOURSE
### CE QU'ON DIT A MONTREAL

**Prix de gros en mars.**

Le nombre-indice des prix de gros au Canada établi sur la base de 1926-100 touchait le 31 mars 1933 le niveau de 64.4 au lieu de 63.6 à la fin du mois de février 1933. C'est le premier gain enregistré depuis le mois de septembre 1932 et incidemment cela se trouve la première amélioration substantielle notée depuis le mois d'août 1929. Les prix de 91 produits ont haussé. Ceux de 57 produits ont baissé et ceux de 354 produits sont demeurés inchangés. L'indice des produits végétaux a haussé de 50.8 à 52.1 à cause d'une avance de l'orge, du maïs, du lin, du seigle, des poids, du blé, de la farine, du son et du gru. Cette avance a contrebalancé la baisse dans les fruits en conserves, les oignons, les carottes et les pommes de terre. L'indice des animaux et de leurs produits a haussé de 55.8 à 58.2 à cause d'une avance dans les prix des porcs, des agneaux, des peaux, du beurre, des viandes, etc. L'indice des fibres et textiles est demeuré inchangé à 67.9. L'indice du bois et des produits de bois et de papier est également demeuré stable à 63.2. L'indice du fer et de ses dérivés a baissé de 85.2 à 85.0. L'indice des métaux non ferreux a haussé de 58.3 à 59.8 à cause d'une avance de l'antimoine, du cuivre, du plomb, de l'argent, de l'étain et du zinc. L'indice des métalloïdes a baissé de 85.0 à 84.3 et l'indice des produits chimiques a haussé de 82.4 à 82.6.

**Beauharnois Power.**

La réorganisation de la Beauharnois Power Corporation ne se fera pas sans beaucoup de fruit attendu que deux groupes puissants sont en présence, chacun offrant un plan particulier. Nous avons donné hier matin les détails du plan des financiers de Toronto et nous avions donné au complet il y a quelques semaines tous les détails concernant le plan de la Montreal Power Company. Or, voici qu'hier, le comité de protection des porteurs d'obligations avec garantie collatérale en fiducie de Beauharnois Power Corporation a avisé les obligataires qu'il approuvait entièrement le plan de la Montreal Power Company pour la réorganisation de Beauharnois et qu'il en recommandait l'adoption lors de l'assemblée qui sera tenue à Montréal le 3 mai prochain.

**Montreal Tramways.**

Les obligations de Montreal Tramways qui avaient touché lundi dernier un fond de 58 se sont brillamment ralliées depuis en dépit du fait que les actions ordinaires de la même compagnie sont demeurées faibles en Bourse. On anticipe ce relèvement dans les cercles financiers à des conditions locales du marché et non pas à la situation des obligations. Le Financial News Bureau note que dans l'intervalle écoulé entre la dernière vente de lundi au cours de 58 et l'élévation du nid à 66 1-2 quelques jours plus tard, il n'y a pas eu de vente.

**Falconbridge Nickel.**

Falconbridge Nickel va produire de 1,100 tonnes à 1 200 tonnes de minéral d'ici une quinzaine de jours. On rapporte que la production de la mine va atteindre un taux annuel égal aux ventes de la compagnie durant l'an dernier qui avaient été de 7,800,000 livres de nickel. L'an dernier, la production de la mine avait été de 5,400,000 livres. L'inventaire en mains a été vendu en vertu de nouveaux contrats reçus par la compagnie.

**Consolidated Smelters.**

On rapporte que la compagnie Consolidated Smelters a vendu dernièrement de grosses quantités de plomb et de zinc au Japon, ce qui va améliorer ses revenus et son fonds de roulement. Smelters vend d'ordinaire de fortes quantités de minéral dans les pays orientaux. Financial Counsel écrit que les derniers rapports n'ont pas pu être confirmés officiellement.

## LETTRE DE FERMETURE

**Séance du 7 avril 1933**
**PAR L.-G. BEAUBIEN & CIE**
**LAIDLAW & COMPANY. -- La Bourse a été le reflet de la confusion qui existe présentement dans les esprits. Nous croyons que le marché sera encore irrégulier samedi.**

## TABLEAU DES INDICES GENERAUX DES AFFAIRES

**Compilé par Maurice Turgeon, rédacteur financier**

| 8 AVRIL 1933 | Chiffres les plus récents | Semaine prec. | Année dernière |
|---|---|---|---|
| **TRANSPORT—** | | | |
| Chargements de wagons | 35,532 | 35,886 | 38,667 |
| Recettes du C. N. R. (brutes) | $ 3,543,935 (10 jrs.) | $ 2,132,714. | $ 4,231,021. (10 jrs.) |
| Recettes du C. P. R. (trafic) | $ 2,802,000. (10 jrs.) | $ 2,003,000. | $ 3,322,000. (10 jrs.) |
| **FINANCE—** | | | |
| Compensations bancaires ville de Québec | $ 4,295,154. | $ 2,632,572. | $ 4,839,946. |
| Prêts aux courtiers de New-York | $ 376,000,000. | $ 371,000,000. | $ 516,000,000. |
| Argent à vue à N.-Y. | 2% | 3% | 2½% |
| Dollar canadien à N.-Y. | $0.82 11-16 | $0.83⅛ | $0.90½ |
| Livre sterling à Montréal | $4.13 2-5 | $4.12¾ | $4.1709 |
| Franc à Montréal | $0.0475 | $0.0473 | $0.0437 |
| | | Mois prec | Année dernière |
| Dépôts d'épargnes | $ 1,397,063,161. | $ 1,382,874,932. | $ 1,390,075,363 |
| Dépôts courants | $ 445,859,615. | $ 445,991,023. | $ 496,487,296. |
| Prêts à vue au Canada | $ 97,166,190. | $ 99,998,855. | $ 129,767,733. |
| Prêts courants au Canada | $ 923,764,135. | $ 945,740,389. | $ 1,063,394,898. |
| Débits de banques | $ 1,830,276,963. | $ 1,968,875,631. | $ 1,990,046,321. |
| Débits banques Prov. de Québec | $ 561,980,847. | $ 606,986,021. | $ 576,232,238. |
| Déb. banques ville de Québec | $ 36,544,182. | $ 55,449,628. | $ 39,456,627. |
| Faillites | 218 | 196 | 238 |
| Faillites Prov. de Québec | 90 | 80 | 82 |
| Passif des faillites | $ 4,049,929. | $ 7,836,377. | $ 4,060,643. |
| Passif des faillites Prov. de Québec | $ 1,886,000. | $ 1,410,000. | $ 1,177,000. |
| Ventes d'assurances | $ 26,089,000. | $ 29,171,000. | $ 37,857,000. |
| Ventes d'assurances, Prov. de Québec | $ 8,315,000. | $ 8,879,000. | $ 12,157,000. |
| Ventes d'obligations | $ 209,000. | $ 19,257,000. | $ 21,270,069. |
| **TITRES DE BOURSE—** | | Semaine préc. | Année dernière |
| Ventes à N.-Y. parts (1 s.) | 5,021,115 | 3,363,076 | 10,350,873 |
| Ventes à Montréal, parts (1 sem.) | 40,351 | 26,649 | 56,381 |
| Moyenne de 90 titres à N.-Y. (Ass. Press-Stand Statistics) | 48.1 | 48.0 | 51.4 |
| Moyenne des titres à Montréal et Toronto | 41.9 | 43.1 | 56.9 |
| Moyenne des titres miniers | 68.2 | 68.7 | 57.2 |
| **INDUSTRIES FONDAMENTALES—** | | Mois préc. | Année dernière |
| Fer en gueuse (Ts) | 6,144 | 29,209 | 10,507 |
| Acier en loupes (Ts) | 12,374 | 40,766 | 28,469 |
| Automobiles | 3,298 | 3,358 | 5,477 |
| Ventes d'automobiles | 2,158 | 1,624 | 2,840 |
| Permis de construction | $ 906,906. | $ 1,163,878. | $ 2,845,271. |
| Permis de cons. Prov. de Québec | $ 214,575. | $ 328,365. | $ 797,314. |
| Permis de construction ville de Québec | $ 13,590. | $ 11,875. | $ 34,015. |
| Contrats de construction | $ 3,191,600. | $ 3,149,300. | $ 11,262,700. |
| Contrats de construction, Province de Québec | $ 972,200. | $ 1,209,500. | $ 3,297,400. |
| Charbon (Ts) | 1,036,405 | 1,023,243 | 1,152,531 |
| Coke (Ts) | 106,059 | 150,350 | 143,915 |
| Chaussures (paires) | 1,200,276 | 921,898 | 1,558,413 |
| Energie electrique (h. k.) | 1,299,566,000 | 1,396,639,000 | 1,325,133,000 |
| Papier à journal (Ts) | 125,610 | 140,539 | 158,543 |
| **EMBAUCHAGE—** | | | |
| Indice général du Canada | 76.9 | 76.8 | 88.7 |
| Ind. gén. Prov. de Québec | 74.1 | 75.7 | 86.5 |
| Ind. gén. ville de Québec | 92.3 | 88.9 | 101.9 |
| **AGRICULTURE—** | | Semaine préc. | Année dernière |
| Prix blé mai Winn. (Bu) | $0.51⅞ | $0.49⅜ | $0.62⅜ |
| Stocks de blé, élev. (Bx) | 225,580,458 | 224,638,070 | 186,242,211 |
| Exportations de blé (Bx) | 2,694,380 | 2,855,231 | 2,246,799 |
| Prix du beurre (lb) | $0.24½-$0.25 | $0.22¾-$0.23 | $0.21 |
| Prix du fromage (lb) | $0.10¾-$0.11 | $0.10¾-$0.11 | $0.10½-$0.11 |
| Prix des oeufs frais aux détaillants (Dz) | $0.23 | $0.24 | $0.24-$0.25 |
| Prix des pommes de terre (sac) | $0.65-$0.70 | $0.65 | $0.30-$0.40 |
| | | Mois préc. | Année dernière |
| Indice des prix de gros | 64.4 | 63.6 | 69.1 |
| **METAUX—** | | | |
| Or au Canada (onces) | 266,719 | 252,517 | 241,643 |
| Or Prov. Québec (onces) | 27,306 | 33,041 | 29,969 |
| Argent au Canada (onces) | 1,298,954 | 1,514,817 | 1,512,360 |
| Argent Prov. Qué. (onces) | 34,975 | 44,788 | 49,835 |
| Amiante au Canada (Ts) | 5,482 | 5,951 | 7,700 |
| Amiante Prov. Qué. (Ts) | 5,482 | 5,951 | 7,706 |
| Ciment Canada (barils) | 82,633 | 193,236 | 370,672 |
| Ciment Prov. Qué. (barils) | 23,618 | 33,877 | 125,980 |
| Cuivre au Canada (lbs) | 22,209,321 | 17,716,133 | 22,878,498 |
| Nickel au Canada (lbs) | 1,368,172 | 1,227,747 | 3,530,525 |
| Plomb au Canada (lbs) | 20,543,259 | 26,360,985 | 20,587,221 |
| **COMMERCE ETRANGER—** | | | |
| Importations de marchandises | $ 23,514,114. | $ 24,441,133. | $ 35,586,085. |
| Exportations de marchandises | $ 26,813,979. | $ 32,000,462. | $ 37,018,792. |
| Exportations de papier à journal | $ 4,261,033. | $ 5,204,445. | $ 6,804,515. |
| Importations de chaussures | $ 48,978. | $ 15,458. | $ 67,509. |
| Import. de charbon (Ts) | 455,272 | 486,206 | 792,826 |
| Exportations d'énergie électrique (h. k.) | 46,440,000 | 48,018,000 | 52,422,000 |

## NOTES & BREVES

(Sommaire de Dow-Jones venu par fils privés de L.-G. Beaubien & Cie, Québec).

Le dividende ordinaire de Colgate-Palmolive-Peet a été omis.

L'acier lourd de rebut a haussé de 50 cents la tonne à Pittsburgh à $9.-50-$10.00.

National Power & Light Co. a déclaré son dividende régulier de 25 cents par action commune.

La circulation fiduciaire de la Reserve Bank était le 5 avril dernier de $2 574,000,000, en diminution de $114,000,000 sur la semaine précédente. L'argent en circulation a diminué de $92,000,000 et la réserve d'or a augmenté de $11,000,000.

L'indice des prix des commodités de Moody's Investors' Service s'établissait le 6 avril 1933 à 88.8 au lieu de 87.5 le 5 avril.

Le Northern Pacific a subi une perte nette de $1,804,164 durant février 1933 au lieu de $837,088 durant février 1932.

Columbia Pictures Corporation a gagné durant l'année finissant le 24 décembre 1932 des profits de $2.07 par action commune au lieu de $1.46 durant le semestre finissant le 26 décembre 1931.

## NEVADA COPPER CO.

New-York, 8. — Nevada Copper a subi durant 1932 une perte nette de $3,143,960 au lieu d'une perte nette de $2,060,669 durant 1931.

## ROYALITE OIL CO.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Calgary, 8. — Le rapport des directeurs de Royalite Oil Company Limited établit que le dividende de $1.50 par action payé l'an dernier n'avait pas été gagné mais qu'il a été pris à même le compte de surplus. C'est pour cela que le surplus a diminué de $447,000 au total de $3,074 098. Les profits nets de la compagnie ont été de $78 246 durant 1932. Les disponibilités courantes sont de $2 211 301 et les exigibilités immédiates de $87,162. Les profits nets de Royalite Oil Company Ltd durant 1931 avaient été de $257,504.

## DIVIDENDES

Canadian Dredge and Dock Company Ltd, 1 3-4 pour cent par action privilégiée, payable le 1er mai aux actionnaires inscrits le 13 avril.

## LES OBLIGATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

**Montréal, 8. — La demande a été bonne et soutenue sur le marché domestique pour les obligations du gouvernement canadien et pour celles du Canadien National. L'activité s'est concentrée dans les emprunts de conversion 1958 et 1959. Ces derniers ont haussé de 1-4 à 3-8 de point. Des gains ont été réalisés par les Canadien National. Les obligations provinciales et municipales ont été paisibles. L'activité a été plus forte dans les obligations industrielles. Des gains ont été réalisés par les Abitibi, Acadia Sugar, Cedars Rapids, Dominion Tar, Duke Price, Montreal Power 5 p.c. 1951 et 1970, Shawinigan 4 1-2 p.c. 1970 et 5 p.c. 1970. Par contre, des reculs ont été subis par les Cement 5 1-2 p.c., Dominion Gas and Electric 6 1-2 p.c., etc.**

## AJAX OIL AND GAS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 8. — Ajax Oil and Gas Co. Ltd a gagné avant les réserves et les autres charges durant 1932 des profits de $139,798 au lieu de $228 128 durant 1931. Un montant de $107,164 a été laissé pour les appropriations. Un montant de $107,164 a été laissé pour les appropriations. Un montant de $22,245 a été chargé pour la dépréciation. Un montant de $35,541 a été effacé du déficit précédent de $46 989 qui se trouve réduit maintenant à $11,448. Les exigibilités immédiates sont de $42 599 et les disponibilités courantes de $18,654.

**METTEZ UN JANNEL**
Sur votre voiture, vous serez émerveillé.
**F. ARNAUD Tél: 2-7336**

## LES CEREALES ONT CEDE UN PEU DE TERRAIN, HIER

A Winnipeg, le blé a fléchi de 3-8 à 1-4 de cent le boisseau. — Le mais recule fortement à Chicago et se rallie partiellement.

### HAUSSE DU BEURRE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 8.— Les cours des céréales ont perdu toute leur avance de la veille sur le marché de Winnipeg à cause de la pression émanant de Chicago. Les options ont fléchi de 3-8 à 1-4 de cent. Le blé de mai a clôturé à 51 1-2 cents, le blé de juillet à 52 3-4 cents et le blé d'octobre à 54 1-2-5-8 cents. Les fluctuations n'ont pas été importantes toutefois ce qui formait contraste avec celles des options à Chicago. On rapportait que le blé australien est bien accueilli à Liverpool. L'Argentine a exporté 4,659,000 boisseaux de froment cette semaine. Voici les prix des options futures:

| | Ouv: | Haut | Bas | Ferm. |
|---|---|---|---|---|
| **BLE:** | | | | |
| Mai | 52¼ à ⅛ | 52¼ | 51⅛ | 51½a |
| Juil | 53¼ à ½ | 53½ | 52¼ | 52¾ |
| Oct | 55¼ à ⅛ | 55¼ | 54 | 54½ ⅝ |
| **AVOINES:** | | | | |
| Mai | 25⅛ | 25⅛ | 24⅜a | 24⅜b |
| Juil | 24⅞ | 24⅞b | 24⅜ | 24⅝a |
| Oct | 24½ | 24½ | 24⅜a | 24½b |
| **ORGE:** | | | | |
| Mai | 31 | 31¼ | 30¾ | 31¼ |
| Juil | 31¾ à ⅝ | 31¾b | 31¼ | 31¾b |
| Oct | 32 | 32 | 31⅝ | 32 a |
| **LIN:** | | | | |
| Mai | 82¼ | 82⅜b | 81 | 81⅜b |
| Juil | 84¾ | 82¼ | 82 | 82⅛b |
| Oct | 84¾ | 84¾ | 84⅜a | 84⅝b |
| **SEIGLE:** | | | | |
| Mai | 37⅝ | 37⅝ | 36¾a | 37⅛b |
| Juil | 38¾ | 38¾ | 37⅝ | 38 b |
| Oct | | | | 39⅜b |

### A CHICAGO

Chicago, 8.—La pression des ventes a fait fléchir le mais de 3 1-2 cts le boisseau, hier. Les céréales furent bien supportées toutefois après leur premier mouvement de recul. Les opérateurs sont prudents et ne veulent pas s'engager en attendant les développements qui pourraient se produire à Washington au sujet de l'inflation. Le blé a fermé inchangé ou en recul de 1-4 de cent, le mais a perdu 3-8 à 7-8 de cent, les avoines ont reculé de 1-4 à 1-2 cent et les provisions ont fermé inchangées ou en recul de 7 cents. Voici les prix des options futures:

| | Ouv. | Haut | Bas | Ferm. |
|---|---|---|---|---|
| **BLE:** | | | | |
| Mai | 58 à 58¼ | 58¼ | 56½ | 57½ ⅝ |
| Juil | 58⅞ à 59 | 59 | 57½ | 58⅜ ½ |
| Sep | 60 à 60¼ | 60¼ | 58¼ | 59⅜ ½ |
| **MAIS:** | | | | |
| Mai | 34⅛ à ¼ | 34¼ | 30¾ | 33⅛ ¼ |
| Juil | 36 à 36⅛ | 36⅜ | 33¾ | 35⅜ ½ |
| Sep | 37⅞ à 38 | 38 | 35⅞ | 37 37⅛ |
| **AVOINES:** | | | | |
| Mai | 21 | 21 | 19½ | 20⅜ |
| Juil | 21½ à ⅝ | 21⅝ | 19⅞ | 20¾ |
| Sep | 21⅞ à 22 | 22 | 20½ | 21¼ |
| **SEIGLE:** | | | | |
| Mai | 46½ | 46½ | 45⅛ | 45⅝ |
| Juil | 46⅞ | 46⅞ | 45½ | 46 46⅛ |
| Sep | 46⅛ | 46⅛ | 45¼ | 45⅝ |
| **ORGE:** | | | | |
| Mai | 32 | 32 | 31¼ | 31¾ |
| Juil | 33½ | 33½ | 32⅝ | 33⅛ |
| **SAINDOUX:** | | | | |
| Mai | 4.30 | 4.30 4.32 | 4.27 4.30 | 4.27 4.30 |
| Juil | 4.50 | 4.50 | 4.40 | 4.40 |

### MARCHES DIVERS

Montréal, 8. — Les prix du beurre ont haussé hier parce que les approvisionnements de ce produit sont peu élevés. La production du beurre canadien commencera dans quelques semaines de sorte que les provisions actuelles seront suffisantes tout de même pour satisfaire à la demande. Le beurre a haussé d'une cent à 25 1-2-26 cents la livre. Les arrivages ont été de 144 boites. Les oeufs ont haussé d'une demi-cent la douzaine. Les extras ont coté 17-17 1-2 cents, les premiers 15-15 1-2 cents et les seconds 14-14 1-2 cents la douzaine. Les arrivages ont été de 1,238 caisses. Les arrivages de fromage ont été de 51 boites.

## HUDSON MOTOR CAR

Détroit, 8. — Les ventes d'automobiles par Hudson Motor Car Co. ont augmenté de 35 pour cent durant la semaine finissant le 1er avril 1933 par rapport à la semaine précédente C'est la troisième augmentation substantielle enregistrée depuis trois semaines. La fabrique veut produire de 5,000 à 6,000 voitures durant le mois d'avril. Les ventes au détail sont meilleures également. On anticipe que les expéditions d'avril vont dépasser de 60 pour cent celles de mars.

## LE DOLLAR CANADIEN

(Serv. de la Presse Canadienne)

*New-York, 8. — Le dollar canadien a regagné 1-4 de cent hier, au cours de $0.82 15-16 sur le marché des changes étrangers. Le dollar avait ouvert à $0.82 1-2. La livre sterling a fléchi de 3-16 de cent au cours de $3.42. Elle avait ouvert à $3.41 5-8. A Montréal, la livre sterling a fermé à $4.13 2-5 et le dollar des Etats-Unis a coté une prime de 20 7-8 pour cent.*

## GAINS DANS LES TITRES MINIERS

McIntyre Porcupine gagne 90 cents, Noranda 50 cents, Wright Hargreaves 15 cts et Siscoe 5 cents. — La liste générale.

### A LA HAUSSE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal 8.— Les titres de mines et de pétroles ont concentré l'intérêt sur la Petite Bourse. Le ton était à la hausse dans les différents compartiments et le volume des transactions a été assez considérable. Imperial Oil a reculé de 1-8 de point avec un fort roulement. Internatonal Petroleum a gagné 1-8 de point à 11 1-8. Dominion Stores a gagné une fraction tandis que Distillers a reculé. Beauharnois Power, Imperial Tobacco et Dominion Tar privilégié ont été inchangés. Calgary and Edmonton Corporation qui faisait sa première apparition sur la liste depuis mars 1931 a fléchi de 31 1-2 cents à 27 1-2 cents.

McIntyre Porcupine a haussé de 90 cents à $24.90, Noranda de 50 cts à $22.50, Wright Hargreaves de 15 cents à $4.60 et Siscoe de 5 cents à $1.55. De légères avances ont été faites par Sullivan et Ventures. Don Rouyn a établi un nouveau fond à 1 cent en recul d'une demi-cent. Moss a perdu une fraction.

## COMMENTAIRES SUR LES MARCHES

Les conditions du beurre, du fromage, des oeufs et des volailles sur le marché durant la semaine du 25 mars au 1er avril.

### LA COOPERATIVE

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur les marchés pour la semaine du 25 mars au 1er avril :

#### BEURRE

Notre marché au beurre a été faible au début de la semaine; de lundi à jeudi dernier, l'on rapporte que des ventes de beurre d'herbe ont été faites à des prix variant de 22 1-4 à 22 1-2 cents la livre, mais vendredi, le 31 mars dernier, avec l'annonce que les stocks de beurre détenu en entrepôt à Montréal étaient d'environ 50 pour cent de moins que l'an dernier à pareille date, coïncidant avec une diminution dans les arrivages de beurre fais, les offres de la part des entreposeurs locaux ont été plus restreintes, et avec une demande un peu plus active, notre marché s'est raffermi avec résultat qu'à la fin de la semaine, les prix étaient au même niveau que la semaine précédente.

A la dernière heure, lundi, le 3 courant, le beurre d'herbe était coté de 24 à 24 1-4 cents.

Avec les conditions actuelles, un marché stable est à prévoir pour d'ici quelques jours.

#### FROMAGE

Le marché au fromage a été stable.

Le coloré est coté à 11 cents et le blanc de 9 3-4 à 10 cents la livre.

#### OEUFS

Les expéditions continuent à se faire nombreuses et les prix doivent en conséquence fléchir. Quoique la demande soit réellement très forte, elle ne suffit pas cependant à absorber tout ce qui est offert. Il vient des oeufs non seulement de la province de Québec, mais encore de l'Ontario ainsi que des Provinces de l'Ouest. Comme l'entreposage n'est pas encore commencé, on conçoit qu'il y ait un surplus qui ne peut être placé à moins que les prix ne tombent.

Il reste difficile de se prononcer quant à ce à quoi nous pouvons nous attendre pour les quelques prochaines semaines à venir. Il n'y a pas de doute que dès que l'entreposage commencera, il en résultera une certaine amélioration dans les conditions générales existant sur ce marché.

#### VOLAILLES

Le marché a pu absorber facilement les quantités de volailles qui se sont présentées au cours de la semaine. La population juive se prépare à célébrer sa fête de Pâques au cours de la semaine, les 11 et 12 avril, et, ainsi qu'on le sait, à cette occasion, il y a toujours une très forte demande pour la volaille vivante. Que les cultivateurs veuillent donc tenir compte de la chose et préparer les sujets qu'ils destinent au marché. Que l'on ne profite pas cependant pour expédier des volailles qui n'auraient ni le poids ni le fini nécessaires.

Qu'on veuille aussi tenir compte du fait que la demande pour les volailles abattues est limitée et qu'il y a de plus grandes chances d'obtenir de bons prix en expédiant ses sujets vivants.

## LA LISTE EST IRREGULIERE A MONTREAL

Pacifique Canadien a gagné 1-4 de point à 9 1-2 et Nickel 5 cents à $10.45. — Montreal Power recule de 5-8 à 27 1-4.

### TUCKETTS TOBACCO

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 8. — Les prix des titres mobiliers sur la grande et la petite Bourse ont été fermes à l'ouverture, irréguliers vers midi et plus faibles en clôture. Pacifique Canadien s'est distingué en haussant de 1-4 de point à 9 1-2. International Nickel a haussé de 5 cts à $10.45 après avoir coté un sommet de $10.75. Le roulement dans ce titre fut de 3,000 actions. Consolidated Smelters a cédé 1 point à 64 tandis que Brazilian a perdu un gain antérieur pour fermer en recul de 1-8 de point à 7 5-8 Les utilités publiques étaient mixtes. Shawinigan a gagné 3-8 de point à 10 7-8 et Power Corporation 1-4 de point à 6 1-2. Montreal Power a reculé de 5-8 de point à 27 1-4, les débentures de cette compagnie ont cédé 1-4 de point à 41 et Winnipeg Electric a reculé de 1-2 point à 2. B. C. Power a fermé inchangé après avoir perdu un gain antériuer.

Tucketts Tobacco privilégié s'est vendu au cours de 108 1-2 en mieux de 3 1-2 points, pour sa première apparition sur le tableau depuis que la compagnie a été absorbée par Imperial Tobacco. Robert Simpson privilégié a reculé de 6 points au nouveau fond de 7. C'était aussi la première fois que ce titre était coté sur le tableau cette année. Banque de Montréal a reculé d'un point à 160 tandis que Banque Royale a gagné 1-2 point à 128.

Dominion Textile a reculé de 3 points à 40. Canadian Car privilégié toucha le nouveau bas de 9 7-8, en recul de 1-8 de point. Charles Gurd a reculé à 5 et Dominion Bridge à 15. Le volume des ventes fut de 8,282 actions et de $13,600. d'obligations.

## THE NATIONAL BREWERIES LIMITED

### Avis aux actionnaires

**La vingt-quatrième Assemblée Annuelle Générale des actionnaires de "The National Breweries Limited", aura lieu au siège social de la compagnie, au numéro 990 rue Notre-Dame Ouest, Montréal, mercredi, le vingt-six avril, 1933, à midi, afin de recevoir le rapport des directeurs pour l'année finissant le 31 décembre, 1932; pour l'élection des directeurs pour l'année courante; et pour la transaction de telles autres affaires que l'on peut régulièrement transiger à cette assemblée.**

**Les actionnaires enrégistrés à la fermeture des affaires samedi, le 15 avril, 1933, auront seuls le droit de voter à cette assemblée. Les livres de transfert ne seront pas fermés.**

**Par Ordre de la Direction,**
**A.-D. JOHNSTON,**
**Secrétaire-Trésorier.**
**Montréal, 31 mars 1933.**

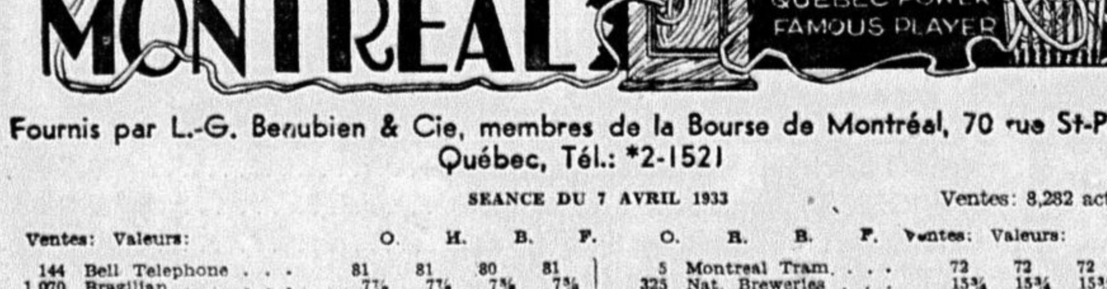


Fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec, Tél.: *2-1521

**SEANCE DU 7 AVRIL 1933** Ventes: 8,282 actions.

| Ventes: | Valeurs: | O. | H. | B. | F. |
|---|---|---|---|---|---|
| 144 | Bell Telephone | 81 | 81 | 80 | 81 |
| 1,070 | Brazilian | 7⅞ | 7⅞ | 7⅝ | 7⅝ |
| 300 | B. C. Power A | 14¼ | 14¼ | 14⅛ | 14⅛ |
| 160 | Canada Cement | 2¾ | 2¾ | 2¾ | 2¾ |
| 40 | Canada Cement pfd. | 13 | 13 | 13 | 13 |
| 400 | Canadian Car | 3⅛ | 3⅛ | 3⅛ | 3⅛ |
| 50 | Can. Car pfd | 9⅞ | 9⅞ | 9⅞ | 9⅞ |
| 57 | Can. Hy Elec. pfd | 38½ | 38½ | 38 | 38 |
| 250 | Can. Ind. Alcohol | 1¾ | 1¾ | 1¾ | 1¾ |
| 460 | Canadian Pac. Ry | 9½ | 9½ | 9¼ | 9½ |
| 5 | Cockshutt Plow | 4½ | 4½ | 4½ | 4½ |
| 165 | Cons. Smelting | 65 | 65 | 64 | 64 |
| 175 | Dominion Bridge | 15¼ | 15¼ | 15 | 15 |
| 35 | Dominion Textile | 40 | 40 | 40 | 40 |
| 10 | Goodyear pfd | 81 | 81 | 81 | 81 |
| 35 | Gurd | 5 | 5 | 5 | 5 |
| 2,895 | Int. Nickel | 10.75 | 10.75 | 10.45 | 10.45 |
| 20 | Int. Power pfd | 10 | 10 | 10 | 10 |
| 1 | Jamaica P. S. pfd | 75 | 75 | 75 | 75 |
| 80 | Massey Harris | 3 | 3 | 3 | 3 |
| 1 | McColl Frontenac | 7½ | 7½ | 7½ | 7½ |
| 35 | Montreal Power | 27⅞ | 27⅞ | 27¼ | 27¼ |
| 9 | Montreal Tele. | 42 | 42 | 42 | 42 |
| 5 | Montreal Tram. | 72 | 72 | 72 | 72 |
| 325 | Nat. Breweries | 15¾ | 15¾ | 15¾ | 15¾ |
| 17 | Nat. Brew. pfd | 28 | 28 | 28 | 28 |
| 100 | Nat. Steel Car | 5¾ | 5¾ | 5¾ | 5¾ |
| 210 | Power Corp. | 6½ | 6½ | 6½ | 6½ |
| 10 | St. Law. Corp. | 0.20 | 0.20 | 0.20 | 0.20 |
| 10 | St. Law. Pap. pfd | 3 | 3 | 3 | 3 |
| 325 | Shawinigan | 10⅝ | 10⅞ | 10½ | 10⅞ |
| 31 | Simpsons pfd | 7 | 7 | 7 | 7 |
| 20 | Sou. Can. Power | 12½ | 12½ | 12½ | 12½ |
| 20 | Steel of Can. | 15 | 15 | 15 | 15 |
| 90 | Tuckett pfd | 108½ | 108½ | 108½ | 108½ |
| 110 | Winnipeg Elec. | 2¼ | 2¼ | 2 | 2 |
| | **Obligations:** | | | | |
| 11,600 | Mont. Pow. Debs | 41⅛ | 41⅛ | 41 | 41 |
| 2,00 | Mont. Tram. 1 mort A | 66¾ | 66¾ | 66¾ | 66¾ |
| | **Mines:** | | | | |
| 275 | Hollinger | 8.00 | 8.00 | 8.00 | 8.00 |
| | **Banques:** | | | | |
| 40 | Commerce | 125 | 125 | 125 | 125 |
| 32 | Montréal | 160 | 160 | 160 | 160 |
| 61 | Royale | 127½ | 128 | 127½ | 127½ |

**Valeurs de Première Classe**
**HANSON BROS.**
INCORPORATED
Bureau-chef : 255, St-Jacques, Montréal.
P.-E. LETOURNEAU, Gérant du service français.
TORONTO OTTAWA

Casier Postal 129 Station B Québec
Téléphones 2-7006, 2-7007, 2-7008
**BARRY & McMANAMY**
Membres de la Bourse de Montréal
Membres de la Petite Bourse de Montréal
72, Rue ST-PIERRE — QUEBEC.
Service complet de cotations sur toutes les Bourses, y compris la Bourse des Mines de Toronto

**A LOUER**
**GRAND EDIFICE**
Coin de rues
Quartier St-Roch.
Ayant un excellent bureau
Convenant pour marchands de gros ou ateliers.
Prix raisonnable
S'adresser Chambre 106
**Quebec Power Co.**

**Antoine Cloutier & Cie**
COMPTABLES LICENCIES
SYNDICS LICENCIES
147, Côte de la Montagne,
QUEBEC

# COURS de NEW YORK

ABITIBI — AM. TELEPHONE — GEN. ELECTRIC — U.S. STEEL

**Fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue Saint-Pierre, Québec, Tél.: *2-7006.**

Taux de l'argent à vue à 1 1-2 pour cent.

SEANCE DU 7 AVRIL 1933

Ventes: 954,655 actions.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **A** | | | | |
| Adams Exp. AE | 4 | 4 | 3¾ | 3¾ |
| Air Reduction ADN | 58 | 58½ | 57 | 57 |
| Alaska Juneau JU | 14⅞ | 15½ | 14⅞ | 15½ |
| Allied Chemical ACD | 81 | 81⅜ | 80 | 80¼ |
| Allis Chalmers AH | 8½ | 8½ | 8⅛ | 8⅛ |
| Alleghany Corp. AYY | ⅞ | ⅞ | ⅞ | ⅞ |
| American Can AC | 59¼ | 59½ | 58⅛ | 58½ |
| American Car & F. AF | 9 | 9¼ | 9 | 9¼ |
| American & Foreign P. AFW | 4⅛ | 4¼ | 4⅛ | 4⅛ |
| American Loco ALO | 8⅞ | 9⅝ | 8⅞ | 9½ |
| American M. & F. AFX | 11½ | 11½ | 11¼ | 11⅜ |
| American Radiator ADT | 7 | 7 | 6¾ | 6⅞ |
| American Smelting AR | 17¼ | 17⅜ | 16¾ | 17⅛ |
| American Sugar ASR | 39½ | 40⅞ | 39 | 39 |
| American T. & T. T | 92½ | 92¾ | 90¾ | 91 |
| American Tobacco B AT.B | 62¼ | 62½ | 61¼ | 61¼ |
| American Water W. AWW | 10⅞ | 11¾ | 10⅞ | 11¼ |
| American Woolen WY | 5 | 5 | 5 | 5 |
| Amerada ARC | 21½ | 23⅜ | 21½ | 23 |
| Anaconda Copper C | 7½ | 7⅝ | 7¼ | 7⅜ |
| Ass. Dry Goods DG | 5 | 5¼ | 5 | 5 |
| Atchison Railway A | 40⅛ | 40½ | 39⅜ | 39¾ |
| Atlantic Refining AF | 16½ | 16½ | 15⅜ | 15¾ |
| Auburn Auto AAC | 35 | 35 | 33½ | 33½ |
| **B** | | | | |
| Baldwin Loco B | 4⅝ | 5 | 4⅝ | 5 |
| Baltimore & Ohio BO | 8⅞ | 9 | 8⅞ | 9⅛ |
| Barnsdall A BDL | 3¾ | 4 | 3⅝ | 3⅞ |
| Bendix Aviation BEX | 8¾ | 8¾ | 8⅝ | 8¾ |
| Best & Company BST | 12½ | 12⅝ | 12 | 12 |
| Bethlehem Steel BS | 15½ | 16 | 15¼ | 15⅜ |
| Borgia Warner BGW | 8 | 8 | 7⅞ | 7⅞ |
| Brooklyn M. T. BMT | 28½ | 28½ | 27⅝ | 27⅝ |
| Burroughs Ad. BGH | 8¾ | 9½ | 8¾ | 9 |
| Byers A. M. ABY | 11⅛ | 11½ | 11⅛ | 11¼ |
| Bethleem Steel priv. | 34 | 35 | 33⅛ | 33⅛ |
| **C** | | | | |
| California Packing CFF | 12 | 13¼ | 12 | 12¾ |
| Canada Dry DGL | 10¾ | 10⅞ | 10¾ | 10⅞ |
| Canadian Pacific CP | 7¾ | 7⅞ | 7⅝ | 7¾ |
| Case J. I. CTM | 45¾ | 46½ | 44⅝ | 44⅞ |
| Cerro de Pasco CDP | 10 | 10⅜ | 9½ | 9½ |
| Ches. & Ohio CO | 27⅛ | 27¼ | 27 | 27 |
| Chic. Rock I. RI | 2¾ | 2⅞ | 2¾ | 2⅞ |
| Chrysler K | 11 | 11⅛ | 10⅝ | 10¾ |
| Coca-Cola KO | 82½ | 82½ | 81 | 81 |
| Colorado F. & I. CF | 4⅜ | 4⅜ | 4⅜ | 4½ |
| Columbia Gas CG | 9⅜ | 9⅞ | 9⅜ | 9⅞ |
| Com. Solvents CV | 13⅞ | 14⅛ | 13⅝ | 13¾ |
| Com. & South. CW | 1½ | 1⅝ | 1½ | 1½ |
| Cons. Gas G | 40¾ | 41¾ | 40¼ | 40½ |
| Continental Can CH | 43⅞ | 44 | 43¼ | 43¼ |
| Corn Products CFG | 56⅞ | 57⅜ | 56 | 56¾ |
| Crucible Steel XA | 10 | 10 | 10 | 10 |
| Curtis Wright CWZ | 1¾ | 1¾ | 1⅝ | 1⅝ |
| **D** | | | | |
| Drug Inc. DRU | 34¼ | 34½ | 33¼ | 33¾ |
| Dupont de Nemours DD | 35⅝ | 37¼ | 35½ | 35⅞ |
| **E** | | | | |
| Eastman Kodak EK | 51¼ | 51¼ | 49½ | 49½ |
| Elec. Auto Lite ELO | 11½ | 11½ | 10¾ | 10¾ |
| Electric P. & L. EL | 3⅝ | 3¾ | 3⅝ | 3¾ |
| Electric & Mus. EMI | 1¼ | 1¼ | 1¼ | 1¼ |
| Engineers Pub. Serv. EPU | 4½ | 4½ | 4½ | 4½ |
| Erie E | 4¼ | 4¼ | 4¼ | 4¼ |
| **F** | | | | |
| Fox Film A F | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Freeport Texas FT | 21¾ | 21¾ | 21¾ | 21¾ |
| Firestone pfd FIR pr | 48 | 48 | 48 | 48 |
| **G** | | | | |
| General Asphalt AS | 7 | 7⅛ | 6¾ | 6¾ |
| General Electric GL | 13⅝ | 13⅞ | 13⅜ | 13½ |
| General Foods GF | 26⅜ | 27 | 26⅜ | 26¾ |
| General Motors GM | 12⅝ | 12¾ | 12⅜ | 12½ |
| General Ry Signal GRS | 18½ | 18¾ | 18½ | 18½ |
| Gillette Safety GIL | 12¾ | 12¾ | 12¼ | 12⅝ |
| Gold Dust GK | 15¼ | 15⅜ | 14⅞ | 15⅛ |
| Goodrich Tire GG | 5⅛ | 5⅜ | 5 | 5 |
| Goodyear Tire GOR | 16⅝ | 16¾ | 15¾ | 16 |
| Graham Paige GHR | 1¼ | 1½ | 1¼ | 1⅜ |
| **H** | | | | |
| Houston Oil HO | 11⅞ | 13¼ | 11⅞ | 12¼ |
| Hudson Motors HMT | 3¾ | 3¼ | 3¼ | 3¼ |
| **I** | | | | |
| Intern. Harvester HR | 23¾ | 23⅞ | 23⅛ | 23⅛ |
| Intern. Nickel N | 9 | 9 | 8¾ | 8¾ |
| Intern. Paper A IP.A | ⅝ | 1 | ⅝ | 1 |
| Intern. Paper B IU.B | ¼ | ½ | ¼ | ½ |
| Intern. Paper C IP.C | ¼ | ½ | ¼ | ½ |
| Interboro IRT | 6⅝ | 6⅝ | 6 | 6 |
| Intern. Tel. & T. IT | 6 | 6 | 6 | 6 |
| **J** | | | | |
| Johns Manville JMP | 18¾ | 19⅛ | 18⅛ | 18⅛ |
| **K** | | | | |
| Julius Kayser JKS | 7⅝ | 8 | 7⅝ | 8 |
| Kelvinator KLV | 4¼ | 4⅜ | 4¼ | 4⅜ |
| Kennecott KN | 10¾ | 10⅞ | 10½ | 10⅝ |
| Kroger Groc'y KR | 19½ | 20 | 19¼ | 19⅝ |
| **L** | | | | |
| Lambert Company LAM | 25 | 25 | 24⅛ | 24⅜ |
| Loew's Inc. LW | 11½ | 11½ | 11⅜ | 11⅜ |
| Loose Wiles LO | 24⅞ | 25 | 24⅞ | 25 |
| Lorillard Tob. LOR | 14 | 14 | 13¾ | 13¾ |
| **M** | | | | |
| Mack Trucks MK | 22⅛ | 22⅜ | 21 | 21 |
| McKeespt T. P. MV | 54⅛ | 54½ | 54 | 54 |
| Mexican Seaboard MSX | 18¼ | 19⅝ | 18¼ | 19 |
| Missouri Pac. MOP | 1¼ | 1¼ | 1¼ | 1¼ |
| Mo. Kansas & T. KT | 7 | 7¼ | 7 | 7¼ |
| Montgomery Ward M | 14⅛ | 14¼ | 13¾ | 13¾ |
| **N** | | | | |
| Nash Motors NSS | 13¼ | 13⅝ | 13 | 13⅝ |
| National Biscuit BI | 37 | 37⅜ | 36⅜ | 37 |
| National Cash R. NCR | 8⅜ | 8⅝ | 8¼ | 8⅜ |
| National Dairy NPT | 14 | 14⅛ | 13½ | 13⅜ |
| National Distillers NAD | 26⅜ | 26⅝ | 25½ | 25½ |
| National Lead LT | 55½ | 55½ | 55½ | 55½ |
| National P. & L. NPL | 8⅛ | 8⅛ | 7⅞ | 8⅛ |
| National Tea NTY | 12¾ | 12¾ | 12⅝ | 12¾ |
| New York Central CN | 17⅛ | 17⅛ | 16⅛ | 16⅛ |
| New York New Haven V | 12⅛ | 12¼ | 12 | 12 |
| Noranda Mines NML | 18¾ | 19⅛ | 18⅜ | 19⅛ |
| North American NA | 16¼ | 16⅝ | 16¼ | 16⅝ |
| Northern Pacific NP | 11⅝ | 11⅞ | 11½ | 11½ |
| **O** | | | | |
| Otis Steel OST | 2¼ | 2¼ | 2¼ | 2¼ |
| **P** | | | | |
| Pacific Gas & E. PCG | 20¼ | 20¾ | 20 | 20 |
| Packard Mot. PAK | 2 | 2 | 1¾ | 1¾ |
| Penick & Fd PFK | 33½ | 33½ | 33 | 33¼ |
| Pennsylvania RR. PA | 16¼ | 16⅝ | 16 | 16 |
| Philipps Pete P | 5¾ | 6⅜ | 5¾ | 6⅛ |
| Pub. Service N. J. PUB | 34 | 34¼ | 33½ | 33½ |
| Pullman Inc. PU | 23 | 24 | 23 | 23½ |
| Pure Oil PUY | 3⅛ | 3¼ | 3 | 3¼ |
| Purity Bakeries PTY | 8¾ | 8¾ | 8½ | 8½ |
| Petrol. Corp. of Am. PEO | 5⅛ | 5½ | 5⅛ | 5½ |
| **R** | | | | |
| Radio Corporation | 4 | 4 | 3⅞ | 3⅞ |
| Reading RDG | 25½ | 25½ | 25½ | 25½ |
| Real Silk RSH | 7½ | 7½ | 7½ | 7½ |
| Reo Motor RY | 1⅛ | 1⅞ | 1⅞ | 1⅞ |
| Republic Steel RBC | 6 | 6⅛ | 5¾ | 5¾ |
| Reynolds Tobacco "B" RJR | 31 | 31⅛ | 30¾ | 30¾ |
| Rossia Insurance ROS | 2¼ | 2¼ | 2¼ | 2¼ |
| Royal Dutch RD | 18½ | 18¾ | 18½ | 18⅝ |
| **S** | | | | |
| St. Joseph Lead JO | 11¼ | 11¾ | 11⅛ | 11⅛ |
| Sears Roebuck S | 18⅜ | 18⅝ | 17⅝ | 17¾ |
| Simmons Company SIM | 5 | 5 | 5 | 5 |
| Sinclair Oil SC | 5⅝ | 6 | 5⅝ | 5¾ |
| Socony Vacuum SOV | 6⅛ | 7 | 6⅛ | 6⅝ |
| Southern Pacific SX | 13½ | 13¾ | 13 | 13 |
| South Porto Rico PSU | 24⅛ | 24½ | 23⅜ | 23¾ |
| Southern Railway SZ | 5⅞ | 6 | 5¾ | 5¾ |
| Standard Brands SB | 15½ | 15⅞ | 15½ | 15⅞ |
| Standard G. & E. SG | 6 | 6⅜ | 6 | 6¼ |
| Standard Oil of C. SCD | 23 | 24⅛ | 23 | 24⅛ |
| Standard Oil N. J. J | 25⅜ | 27⅜ | 25⅜ | 27 |
| Stone & Webster SW | 6¾ | 6¾ | 6¼ | 6¼ |
| pStudebaker STU | 2 | 2 | 2 | 2 |
| Servel Inc. SVL | 1⅞ | 1⅞ | 1⅞ | 1⅞ |
| **T** | | | | |
| Texas Corporation TX | 12¾ | 13⅜ | 12¾ | 12¾ |
| Texas Gulf Sul. TG | 19⅝ | 19¾ | 19¼ | 19¼ |
| Timken Roller B. TKR | 15½ | 16 | 15½ | 16 |
| **U** | | | | |
| Underwood Ell. UNX | 14⅞ | 15¾ | 14⅞ | 15¾ |
| Union Carbide UN | 24 | 24⅜ | 23¾ | 23¾ |
| Union Pacific UP | 63½ | 63¾ | 62 | 62 |
| United Air Craft UAF | 21¼ | 21⅝ | 20¾ | 20⅞ |
| United Carbon UCB | 11⅝ | 11¾ | 11⅝ | 11¾ |
| United Corporation U | 5¼ | 5⅜ | 5⅛ | 5¼ |
| United Fruit UF | 33¾ | 34⅝ | 33¾ | 33¾ |
| United Gas I. UGI | 14¼ | 14¼ | 14 | 14 |
| United States Ind. Alc. UD | 24 | 24½ | 23⅛ | 23⅛ |
| United States Pipe & Fry CJ | 8 | 8 | 8 | 8 |
| United States Realty UZ | 3⅞ | 3⅞ | 3⅞ | 3⅞ |
| U. S. Rubber RU | 4 | 4¼ | 4 | 4 |
| United States Steel X | 30⅛ | 30½ | 29⅜ | 29½ |
| **V** | | | | |
| Vanadium VA | 11 | 11¼ | 11 | 11¼ |
| Vulcan Detinning VX | 17¾ | 19 | 17⅛ | 18½ |
| **W** | | | | |
| Warner Brothers P. WB | 1½ | 1½ | 1½ | 1½ |
| Western Union W | 19¾ | 19⅞ | 18¼ | 18⅜ |
| Westing. Elec. WX | 25¾ | 26 | 25½ | 25⅝ |
| Woolworth Z | 29¼ | 29¼ | 26 | 26⅝ |
| **Y** | | | | |
| Yellow Truck "B" YC | 3¼ | 3¼ | 3¼ | 3¼ |

# PRIX DE GROS

## A MONTREAL

Séance du 7 avril 1933

| | | |
|---|---|---|
| Blé Nord No 1 | 0.60 | |
| Blé Nord No 2 | 0.59 | |
| Avoine Ouest No 2 | 0.36 | |
| Avoine Ouest No 3 | 0.34 | |
| Avoine d'engrais No 1 | 0.33 | |
| Balle d'avoine | 0.23 | |
| Orge Ouest No 3 | 0.40 | |
| Maïs du Sud Afrique | 0.59 | |
| **Graine moulue à engrais:** | | |
| Son du Manitoba | $19.25 | |
| Gru rouge | $20.25 | |
| Gru blanc extra | $24.25 | |
| (Par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant) | | |
| Grain séché de brasserie $18. par tonne ; au détail $20. | | |
| Avoine roulée (gruau) par sacs de 90 lbs au détail | $2.65 | |
| **Farine de blé d'hiver:** | | |
| Qualité de choix, au wagon, par baril | $3.00 | $3.10 |
| Qualité de choix irrégulière par baril, ex-magasin | $3.10 | $3.20 |
| Farine de maïs blanc, par baril en sacs de chanvre livrée | $3.80 | $3.90 |
| **Foin pressé:** | | |
| Extra No 2 Timothy | $10.50 | |
| No 2 Timothy | $9.50 | |
| No 3 Timothy | $8.00 | |
| **Farine de blé du printemps:** | | |
| Première patente | $4.60 | |
| Deuxième patente | $4.00 | |
| Patente à boulanger | $3.90 | |
| (Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée moins 10 centins par baril pour du comptant) | | |
| **Oeufs:** | | |
| **En cartons, aux détaillants:** | | |
| Frais spéciaux | 0.24 | |
| Frais extras | 0.22 | |
| Frais premiers | 0.19 | |
| Frais seconds | 0.18 | |
| **Beurre:** | | |
| No 2 extra | 25½ | 26 |
| **Fromage:** | | |
| Coloré de l'Ontario | 10¾ | 11 |
| **Pommes de terre:** | | |
| Montagnes Vertes N. B. sacs de 80 lbs | 0.65 | 0.70 |
| Montagnes Vertes I. P. E. sacs de 90 lbs | 0.75 | 0.80 |
| **Volailles:** | "A" | "B" |
| Volailles pour bouillir | 12-18 | 10-16 |
| Canards | 16-19 | 14-17 |
| Oisons | 10-12 | 8-10 |
| Oies | 8-10 | 6-8 |
| Volailles pour frire | 24-28 | 22-26 |
| Poulets pour frire | 15-18 | 13-16 |
| Poulets pour rôtir | 16-20 | 14-18 |
| Poulets nourris au lait | 18-23 | 16-21 |
| Dindons pour rôtir | 18-20 | 16-18 |

# PETITE BOURSE DE NEW-YORK

**Cours fournis par Greenshields & Co., 105 Côte de la Montagne, Québec**

Séance du 7 avril 1933

| | Ouv. | Ferm. |
|---|---|---|
| Alum of Am | 44½ | 45 |
| Am Gas & Elec | 18½ | 18 |
| Am Superpower | 3 | 3 |
| Brazilian | .. | 6⅜ B |
| Cities Service | 2½ | 2⅛ |
| Cons Gas of Balt | .. | 40-44 |
| Elec Bonds & Share | 12⅝ | 11¾ |
| Ford of Can A | 5 | 5¼ |
| Imperial Oil | 6¾ | 6½ |
| Int Util A | .. | 4⅛-8 |
| Do B | .. | ⅞-1 |
| Memphis Gas | 18¾ | 18¾ |
| Niagara & Hudson | 9 | 9 |
| S O of Indiana | 18⅝ | 19⅜ |
| St Regis Paper | .. | 2-2⅜ |
| Stutz Motors | .. | 9-10½ |
| United L & P | 2¼ | 2¼ |
| Pittsburgh Brew Ord | .. | 6½-7½ |
| Do Priv | .. | 16-17½ |
| Ind Brew Ord | .. | 2-2½ |
| Do Priv | .. | 2¼-2¾ |
| Milreis | .0763 | .0763 |

# OBLIGATIONS CANADIENNES

**(Cours de fermeture fournis par l'Association des Vendeurs d'Obligations de Montréal).**

Séance du 7 avril 1933

| Dominion du Canada: | Off. | Dem. |
|---|---|---|
| 4 15 Oct 1935 | 99½ | 100½ |
| Do 1952 | 91¾ | 92 |
| 5½ 1 Nov 1933 | 100¼ | 101 |
| Do 1934 N N N | 101¼ | 102 |
| 5½ 1 Dec 1937 | 110 | 111 |
| 5 1 Mar 1937 | 114¾ | 115¾ |
| 4½ 1 Sep 1940 | 99 | 100 |
| 5 15 Oct 1943 | 102 | 103 |
| 4½ 1 Oct 1944 | 98½ | 99½ |
| 4½ 1 Feb 1946 | 98 | 99 |
| 4½ 1 Nov 1946-56 | 96¾ | 97¾ |
| Do 1947-57 | 96¾ | 97¾ |
| Do 1948-58 | 97⅝ | 98⅝ |
| Do 1949-59 | 98 | 99 |
| 5 1 Nov 1936 | 102 | 103 |
| Do 1941 | 102 | 103 |
| **Garanties par le Dominion:** | | |
| C N R 4½ 1951 | 98 | 99 |
| C N R 4½ 1954 | 97¼ | 98½ |
| C N R 4½ 1956 | 98 | 99 |
| C N R 4½ 1957 | 97½ | 98½ |
| C N R 4½ 1968 | 97¼ | 98¼ |
| C N R 4¾ 1955 | 99½ | 100½ |
| C N R 5 1954 | 100¼ | 101¼ |
| C N R 5 1969 | 103 | 104 |
| **Provinciales:** | | |
| Alberta 6 1947 | 93½ | 95½ |
| C B 6 1947 | 95 | 97 |
| Manitoba 6 1947 | 93 | 95 |
| N B 5½ 1950 | 100½ | 102½ |
| Ontario 5½ 1947 | 104¾ | 106¼ |
| Québec 4½ 1963 | 98½ | 100 |
| Saskatchewan 6 1952 | 90 | 92 |
| **Compagnies:** | | |
| Beauharnois 6 1959 | 37 | 39 |
| Bell Tel 5 1955 | 106 | .. |
| Can Cem 5½ 1947 | 50 | 54 |
| Eaton Realty 5 1949 | 79 | 82 |
| M L H & P 5 1951 | 104½ | 106 |
| Mtl Tram 5 1941 | 96 | 99 |
| Do 1955 | 65 | 68 |
| Ont P S 5½ 1950 | 80 | 84 |
| Quebec Pow 5 1968 | 86 | 90 |
| Shaw W & P 6 1937 | 81 | 84 |
| Do 5 1970 | 69 | 74 |

# COURS DES CHANGES

Séance du 7 avril 1933

**Cours d'ouverture des changes à New-York, fournis par L.-G. Beaubien & Cie, 70, St-Pierre, Québec.**

| | |
|---|---|
| Londres, livre sterling | $3.41 ¾ |
| Berlin, marks | 0.2340 |
| Copenhague, couronne | 0.1525 |
| Stockholm, couronne | 0.1808 |
| Paris, franc | 0.0393 ¼ |
| Rome, lire | 0.0512 |
| Rotterdam, couronne | 0.4034 |
| Bruxelles, franc | 0.1395 |
| Genève, franc | 0.1931 ½ |
| Vienne, couronne | 0.14 ⅛ |
| Athènes, drachme | 0.0056 ⅝ |
| Christiania, couronne | 0.1753 |
| Madrid, peseta | 0.0847 |
| Rio de Janeiro, milreis | 0.0763 |

Dollar canadien 17 3-8 p. c.

Séance du 7 avril 1933

**Cours des changes en clôture à Montréal, fournis par la Banque Royale du Canada.**

| | |
|---|---|
| Argentine, peso | 0.3143 |
| Australie, livre | 3.2887 |
| Autriche, schilling | 0.1716 |
| Belgique, belga | 0.1687 |
| Brésil, milreis | 0.0909 |
| Bulgarie, lev | 0.0092 |
| Chine, Hong Kong dollars | 0.2732 |
| T.-Slovaquie, couronne | 0.0361 |
| Danemark, krone | 0.1843 |
| Finlande, finmark | 0.0190 |
| France, franc | 0.0475 |
| Allemagne, reichsmark | 0.2819 |
| G.-Bretagne, livre | 4.1339 |
| Grèce, drachme | 0.0069 |
| Hollande, florin | 0.4877 |
| Hongrie, pengo | 0.2133 |
| Inde, rupee | 0.3125 |
| Italie, lire | 0.0619 |
| Japon, yen | 0.2599 |
| Yugoslavie, dinar | 0.0169 |
| N.-Zélande, livre | 3.3018 |
| Norvège, krone | 0.2118 |
| Pologne, zloti | 0.1366 |
| Roumanie, leu | 0.0075 |
| Sud Afrique, livre | 4.1218 |
| Espagne, peseta | 0.1024 |
| Suède, krone | 0.2185 |
| Suisse, franc | 0.2335 |

Etats-Unis : Dollar : 20 7-8 pour cent prime.

# COURS DES TRUSTS FIXES

Séance du 7 avril 1933

| | Off. | Dem. |
|---|---|---|
| Diversified Trust A | - | - |
| Do B | 4⅜ | - |
| Do C | 1.87 | 1.95 |
| Do D | 3⅛ | 3½ |
| Can Intl Trust | - | 3.05 |
| Can Invest Fund | 2.65 | 2.80 |
| N A Trust New | 1.86 | 2.15 |
| Do Old | 1.49 | - |
| New Corp Trust Cum | 1.76 | 1.92 |
| Do Diss | 1.76 | 1.92 |


## AVIS

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec.
No 26254.
DANS LA COUR SUPERIEURE
JOBIDON, demandeur.
Vs
HAMEL, défendeur.

Avis publié est par le présent donné, que les biens meubles et effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause en vertu d'un bref de saisie-gagerie, seront vendus par encan public en vertu d'un Venditioni Exponas, à la résidence du dit défendeur, au No 20, 12ième Rue, en la cité de Québec, le 17ième jour d'avril 1933, à onze heures de l'avant-midi. Les dits meubles et effets consistant en : set chesterfield, radio, automobile, lampe électrique, etc., etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

Québec, 7 avril 1933.

Lauréat Picard, H. C. S.

Chambre 310, Edifice Quebec Power, Québec.

## AVIS

CANADA
Province de Québec
District de Québec.
No 36334.
DANS LA COUR DE MAGISTRAT
GENERAL FINANCE CORP. LTD., Demanderesse,
VS
LAPRISE, Défendeur.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis, seront vendus par encan public en vertu du dit bref au Garage St-Roch, Enr'g., 289 rue St-François, en la cité de Québec, le dix-septième jour d'avril, mil neuf cent trente-trois, à dix heures de l'avant-midi.

Les dits meubles et effets consistant en un automobile Packard et accessoires.

Le tout sera vendu suivant la loi.

Québec, 5 avril 1933.

LAUREAT PICARD, H.C.S.

## SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de SECURITY MANUFACTURING CO. LTD., 100, 3e avenue, Limoilou, Québec. Cédant autorisé.

AVIS est par le présent donné que mercredi, le douzième jour d'avril, mil neuf cent trente-trois, à onze heures de l'avant-midi, sera vendu par encan public, aux bureaux des soussignés, 71 rue St-Pierre, chambres 215-215, Edifice Banque Canadienne-Nationale, Québec, l'immeuble de cette faillite, comme suit, savoir :

Le lot de terre numéro soixante et cinq (65) l'une des subdivisions du lot originaire quatre cent quarante et un (441) ,quatre cent quarante et un-A (441-A), subdivision vingt-deux (22) désignés aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse St-Roch-Nord, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, les dits lots étant maintenant situés dans le quartier Jacques-Cartier. Cet immeuble est situé à 54-56 2e rue, Limoilou.

Cet immeuble sera vendu au plus haut et dernier enchérisseur.

Cette vente est faite conformément aux articles sept cent seize et sept cent dix-sept (716-717) du C.P.C., et aussi à l'article quarante-cinq (45) de la Loi de Faillite qui équivaut à une vente par le shérif.

Les titres et certificats peuvent être examinés en tout temps en s'adressant au bureau des syndics soussignés.

Conditions de paiement : ARGENT COMPTANT.

L.-P. POMERLEAU & M. BASTIEN, Syndics autorisés.

BUREAUX : chambres 214-215, Edif. Ban. Can. Nat., 71, rue St-Pierre, Québec.

## SOU SLA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de COUTURE MOTOR SALES & SERVICE, REG'D, côte d'Abraham, Québec, Qué. Cédante autorisée.

AVIS est par le présent donné que Mercredi, le dix-neuf avril, mil neuf cent trente-trois, à dix heures de l'avant-midi, sera vendu par encan public, au garage 40, rue Ste-Madeleine, Québec, une vingtaine d'automobiles de différentes marques, comprenant un Buick, un Pontiac, un Essex, deux Chrysler, un Reo, un Studebaker, un Chevrolet, un Whippet, un Durant, un Paige un Willys, etc.

Ces automobiles seront offerts en vente séparément au plus haut enchérisseur.

Le garage, situé à 40, rue Ste-Madeleine, Québec, sera ouvert pour l'inspection des automobiles, le 18 avril prochain.

Conditions de paiement : ARGENT COMPTANT.

Québec, le 4 avril, 1933.

LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE, Syndics.

BUREAUX : 147, côte de la Montagne, QUEBEC.

## SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

COUR SUPERIEURE
No 128.

Dans l'affaire de DAVID PLOURDE, marchand et sellier, de la Rivière-du-Loup, comté Témiscouata, Québec. Cédant autorisé.

AVIS est par le présent donné que mercredi, le dix-neuvième jour d'avril, mil neuf cent trente-trois, à dix heures de l'avant-midi, sera vendu par encan public à la porte de l'église paroissiale de St-Patrice de Rivière-du-Loup, comté de Témiscouata, Québec, l'immeuble ci-après décrit, appartenant au cédant.

"Un terrain ou emplacement, situé en la cité de Rivière-du-Loup, comté de Témiscouata, borné au nord en front, à la rue Iberville, au sud, aux représentants de Alexandre Ouellet, à l'ouest, à Thomas Gagnon et à l'est à une rue qui sépare le dit terrain de celui du Gouvernement fédéral, lequel terrain contenant cinquante pieds de front par soixante-quinze pieds de profondeur, fait partie du lot de terrain connu sous le numéro (267) deux cent soixante et sept au cadastre officiel pour la ville de Fraserville, comté de Témiscouata, tel que le tout est actuellement, avec ensemble les bâtisses en général dessus construites".

Cette vente est faite sujette à une rente seigneuriale de $15.00 par année laquelle rente est payable à Mme Alice Fraser-Prévost.

La vente se fera au plus haut enchérisseur.

Cette vente devra être faite à la charge pour l'acquéreur d'accepter le tout dans l'état où il se trouve actuellement et à ses risques et périls, sans aucune garantie quelconque de la part des syndics et sujet aux taxes municipales, scolaires et autres impositions quelconques à partir de la date de la vente.

L'acquéreur devra payer tous les droits dus au gouvernement sur la dite vente, ainsi que tous les frais encourus pour l'exécution de l'acte de vente et de son enrégistrement.

La dite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives et passives apparentes ou occultes attachées au dit immeuble.

Les vendeurs ne s'engagent à donner à l'acquéreur que les titres de propriété qui leur auront été fournis par le cédant.

L'immeuble pourra être visité en aucun temps en s'adressant au cédant autorisé, à la Rivière-du-Loup, comté de Témiscouata, Qué.

Cette vente sera faite sous l'autorité d'un jugement de la dite Cour, en date du deuxième jour de mars mil neuf cent trente-trois et conformément aux dispositions des articles 716 et 717 du C.P.C., et aussi à l'article 45, chap. 11, S.R.C. 1927 de la Loi de Faillite, qui équivaut à une vente par le shérif.

Conditions de paiement: ARGENT COMPTANT.

Les syndics autorisés, BINET & RACINE.

BUREAUX: 17 rue St-Jacques, Québec, Qué.

Québec, le 16 mars 1933.

## SOUS LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de MYRAND & POULIOT LTEE, Québec, P. Q. Cédante Autorisée

AVIS est par les présentes donné que lundi le 10 avril, 1933, à 10.30 heures de l'avant-midi, sera vendu, aux bureaux des soussignés, 71 rue St-Pierre, Québec, Edifice Banque Canadienne Nationale, tout l'actif en cette affaire, comme suit :

ITEM "1"—Marchandises sèches :

| | |
|---|---|
| Rayon "A"—Garnitures de maison, rideaux, tentures, literie, prélarts, tapis, cirés, caoutchouc, etc., évalué à | $5,320.93 |
| Rayon "B"—Fourrures confectionnées, hommes et femmes, ou à la peau évalué à | 824.92 |
| Rayon "C"—Chaussures, couvre-chaussures, pantoufles, etc., pour hommes, femmes et enfants, évalué à | 3,023.62 |
| Rayon "D"—Confections hommes et garçons, paletots, complets, pantalons, robes de chambre, habits de fumeurs, salopettes, etc., évalué à | 7,220.59 |
| Rayon "E"—Confections dames, jeunes filles et fillettes: robes, costumes, manteaux, kimonos, cache-poussière (smocks), etc., évalué à | 4,030.92 |
| Rayon "F"—Lingerie et sous-vêtements de dames, jeunes filles et fillettes, aussi vêtements de bébés, évalué à | 1,733.00 |
| Rayon "G"—Chapeaux de dames, jeunes filles et fillettes, et coiffures de bébés, évalué à | 415.43 |
| Rayon "H"—Etoffes (à la verge) pour robes, costumes, manteaux, aussi boutons et fournitures, évalué à | 7,285.42 |
| Rayon "I"—Soies et velours (à la verge) pour robes, costumes, manteaux, lingerie, doublures, garnitures, etc., évalué à | 5,291.87 |
| Rayon "K"—Bas et gants pour dames, jeunes filles et fillettes, évalué à | 6,183.17 |
| Rayon "L"—Sacoches, sacs à main, objets pour cadeaux, articles de toilette, accessoires (Lotions) de toutes sortes, jouets, etc., évalué à | 2,696.32 |
| Rayon "O"—Cotonnades à la verge, couvre-lits, nappes et tabliers estampés, serviettes, etc., évalué à | 3,460.07 |
| Rayon "T"—Merceries pour hommes et garçons: chemises, cravates, faux-cols, foulards, cannes, mouchoirs, bas, gants, bretelles, jarretières, boutons de manchettes, etc., évalué à | 5,175.56 |
| Rayon "V"—Sous-vêtements, chandails, vestes de laine, costumes de bain, etc., évalué à | 4,473.52 |
| Rayon "W"—Chapeaux et Casquettes pour hommes et garçons, évalué à | 2,720.74 |
| ITEM "2"—Ameublement des bureaux, évalué à | 1,413.00 |
| ITEM "3"—Ameublement des magasins, évalué à | 3,037.60 |
| ITEM "4"—Accessoires de réparations, électricité et plomberie, évalué à | 223.72 |
| ITEM "5"—Enseigne électrique extérieure, évalué à | 1,360.00 |
| ITEM "6"—Service de caisse (cash carrier system) partie pneumatique et partie avec cordes, évalué à | 4,322.00 |
| ITEM "7"—Ameublement à sections et garde-robes, évalué à | 4,385.00 |
| ITEM "8"—Dettes de livres | 3,825.10 |
| ITEM "9"—Droits au bail du 1er mai 1933 au 1er mai 1934 | 9,600.00 |

L'acquéreur de l'item "1" aura la jouissance des lieux jusqu'au 1er mai prochain.

L'acquéreur de l'ameublement des magasins, s'il en est requis, devra en laisser l'emploi sans frais jusqu'au 1er mai, à l'acheteur du stock.

L'item "1" sera vendu en bloc à tant dans la piastre, mais si les offres reçues ne sont pas jugées satisfaisantes, les syndics se réservent le droit de vendre cet item par rayon à tant dans la piastre.

Les item 2, 3, 4 et 8 seront aussi vendus à tant dans la piastre, tandis que les item 5, 6, 7 et 9 seront vendus à tant pour le tout.

Le stock et autres effets seront visibles en s'adressant sur les lieux, du 4 avril au 8 avril inclusivement.

Les listes d'inventaire peuvent être consultées aux bureaux des syndics à Québec, 71 rue St-Pierre, et à Montréal, 39 Est rue St-Jacques, ainsi qu'au magasin situé au No. 215 rue St-Joseph, Québec.

Conditions de paiement : ARGENT COMPTANT sur adjudication.

Pour plus d'informations, s'adresser aux soussignés.

Edouard Picher & J.-W. Boulet, Syndics.

BUREAUX : LaRue, Trudel & Picher, Québec, Montréal, P. Q.
ENCANTEURS : L.-J.-A. Demers & Cie, 17 rue Sous-le-Fort, Québec.

## LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de AU BON MARCHE DE BLACK LAKE, LIMITEE, Marchands généraux, Black Lake, Cédants autorisés.

AVIS est par le présent donné que jeudi, le vingt avril mil neuf cent trente-trois, à onze heures de l'avant-midi, sera vendu par encan public, à nos bureaux, 80, rue St-Pierre, Québec, l'actif, en cette affaire, comme suit :

A—Le fonds de commerce consistant en :

| | |
|---|---|
| Marchandises sèches | $1,056.50 |
| Ferronnerie | 948.70 |
| Chaussures & Claques | 351.53 |
| Confection | 690.30 |
| Epicerie | 199.35 |
| Vaisselle & Aluminium | 195.88 |
| Pharmacie & bimbeloterie | 141.93 |
| | $3,584.21 |
| Ameublement du magasin | 502.65 |
| | $4,086.86 |
| B—Crédits | 4,504.10 |
| C—Roulant: voitures, harnais | 110.00 |
| D—Une machine à écrire "Underwood" | 100.00 |
| E—Une balance Computing 100 livres | 25.00 |
| F—Une balance Toledo, 30 livres | 85.00 |
| G—Un coffre-fort "Lytle Safe & Lock" | 40.00 |
| H—Un coffre-fort Taylor" | 50.00 |
| I—Un système McCaskey 450 comptes | 85.00 |
| J—Une caisse enregistreuse "National" | 300.00 |
| K—Une machine à additionner "Burroughs" | 85.00 |
| L—Une machine à copier "Rotospeed" | 45.00 |

M—Une propriété située à Black Lake, étant les subdivisions trente et trente et un (30 et 31) du lot trois cent vingt-deux (322) du cadastre du canton d'Irelande, avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, moins la pointe cédée pour la rue Notre-Dame, Black Lake.

La vente se fera pour chaque item séparément en bloc, à tant dans la piastre, pour les item A, B et C et au plus haut enchérisseur pour les autres item.

L'inventaire la liste des crédits et du roulant, les titres et certificat sont visibles à nos bureaux en aucun temps.

Le magasin sera ouvert mercredi, le 19 avril, 1933, pour inspection.

Conditions de paiement: ARGENT COMPTANT.

LEGENDRE & JOBIN, Syndics.

BUREAUX : 80 rue St-Pierre, En face de la Ban. Can. Nat.

Québec, ce six avril, mil neuf cent trente-trois.

L.-J.-A. DEMERS & CIE, Encanteurs.

## AVIS

Aux porteurs d'obligations de La Cie Electrique de La Sarre Limitée maintenant La Sarre Power Company Ltd.

AVIS est par les présentes donné, à la demande de la Compagnie, qu'une assemblée des porteurs d'obligations de la Compagnie, émises en vertu d'un acte de fiducie devant Jules Lavigne, notaire, en date du 27 décembre 1927, sera tenue le 26ième jour d'avril 1933, à 2 heures P. M., à la Chambre du Commerce, 39 rue St-Paul, Québec.

But de l'Assemblée

(a) REDUIRE le taux de l'intérêt de 6-% à 3-% pour une période de cinq (5) ans, du 1er février 1933 au 1er février 1938 inclusivement. La différence de l'intérêt (3-%) durant cette période sera compensée et payée en actions commune de la Compagnie sur la base d'une (1) action commune par chaque $100.00 d'obligation.

(b) PROROGER le terme des échéances des obligations du premier février 1933 inclusivement au premier février 1943 inclusivement.

(c) CONSIDERER et statuer sur toute proposition soumise à et acceptée par l'assemblée.

(d) AJOURNER l'assemblée à toute date ultérieure décidée par l'assemblée.

(e) AUTORISER le Fiduciaire à signer tout amendement à l'Acte de Fiducie, aux effets ci-dessus.

Pourront assister à l'assemblée, ou à tout ajournement d'icelle, soit personnellement ou par procuration:

(a) LES personnes inscrites comme porteurs d'obligations enrégistrées.

(b) LES personnes ayant des obligations payables au porteur sur production de leurs obligations.

(c) LES Personnes produisant un certificat d'une Banque établissant le dépôt de leurs obligations, le dit certificat de la part de la Banque garantissant que les obligations sont gardées par elle en dépôt jusqu'à la date de l'assemblée ou de l'ajournement d'icelle.

Tous porteurs d'obligations pourront se faire représenter par procureur nommé en vertu d'une procuration sous seing privé devant témoins; laquelle procuration devra être déposée entre les mains du Fiduciaire au moins 48 hrs avant la tenue de l'assemblée.

On pourra se procurer des formules de procurations ou des certificats de dépôt en s'adressant à la Compagnie, 105 Côte de la Montagne, Québec, ou au Fiduciaire, le THE SUN TRUST COMPANY, LIMITED, 132, rue St-Pierre, Québec.

THE SUN TRUST COMPANY Ltd., Fiduciaire.


# VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

**Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue St-Pierre, Québec. Telephone *2-7006.**

SEANCE DU 7 AVRIL 1933

| Ventes: | Valeurs: | Ouv. | Haut | Ferm. |
|---|---|---|---|---|
| 35000 | Australia 5 1955 | 76¼ | 76⅞ | 76⅞ |
| 12000 | Belgium 6 1-2 1949 | 99¾ | 99¾ | 99¾ |
| 26000 | Do 6 1955 | 92⅜ | 92½ | 92⅛ |
| 78000 | Brazil 6 1-2 1957 | 23¼ | 24 | 23⅞ |
| 3000 | Chile 6 1961 | 5⅛ | 5½ | 5½ |
| 30000 | Colombia 6 1961 | 22½ | 23⅛ | 23 |
| 3000 | Cund'ca 6 1-2 1959 | 11 | 11 | 11 |
| 20000 | Canada 5 1952 | 95⅝ | 95⅜ | 95½ |
| 13000 | French 7 1-2 1941 | 121¾ | 122 | 122 |
| 440000 | German 5 1-2 1965 | 41⅞ | 41¾ | 38¾ |
| 16000 | Italy 7 1951 | 97½ | 97¾ | 97¾ |
| 70000 | Japan 5 1-2 1965 | 50¼ | 51⅝ | 51½ |
| 20000 | Milan 6 1-2 1952 | 84½ | 84½ | 84 |
| 6000 | Peru 6 1960 | 3¾ | 4 | 4 |
| 2000 | Poland 6 1940 | 54¾ | 54¾ | 54½ |
| 79000 | Do 7 1947 | 51¾ | 52½ | 52 |
| 14000 | Rio de Jan 6 1-2 1953 | 11 | 12 | 12 |
| 6000 | Rio G Do S 6 1958 | 11¾ | 11¾ | 11¾ |
| 22000 | Rome 6 1-2 1952 | 85⅜ | 85⅞ | 85¼ |
| 8000 | San Paulo 7 1940 | 53 | 53 | 53 |
| 12000 | Serbs 7 1962 | 13 | 13 | 13 |
| 188000 | U K 5 1-2 1937 | 104⅜ | 104⅝ | 104½ |

# BOURSE DES MINES DE TORONTO

**(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec).**

Séance du 7 avril 1933

| | | Haut | Bas | Ferm. |
|---|---|---|---|---|
| 3500 | Acme Oil | 8 | 8 | 8 |
| 500 | Ajax Oil | 60 | 60 | 60 |
| 7000 | Alex | 2½ | 2¼ | 2½ |
| 3000 | Amulet | 16½ | 16½ | 16½ |
| 500 | Area | 2⅛ | 2⅛ | 2⅛ |
| 58000 | Arno | 2⅝ | 2½ | 2½ |
| 405 | Ashley | 132 | 132 | 132 |
| 5100 | Barry H | 12 | 11½ | 12 |
| 1000 | Buff Can | 2½ | 2½ | 2½ |
| 10000 | Bunk Hill | 3 | 3 | 3 |
| 1000 | Bralorne | 263 | 258 | 263 |
| 1500 | Cen Pat | 19 | 18½ | 19 |
| 1000 | Castle T | 20 | 20 | 20 |
| 1000 | Colum | 5½ | 5½ | 5½ |
| 2055 | D Mines | 1720 | 1650 | 1720 |
| 2690 | Falcon | 265 | 260 | 260 |
| 2000 | Fed Kirk | 1¼ | 1¼ | 1¼ |
| 1000 | Goldale | 6 | 6 | 6 |
| 2300 | Granada | 136 | 135 | 136 |
| 2300 | Harker | 4 | 3¾ | 4 |
| 11370 | Hollinger | 810 | 800 | 810 |
| 1500 | Homestead | 10¾ | 10½ | 10½ |
| 20900 | Hawey | 72 | 69½ | 72 |
| 11000 | Kirk Lake | 36½ | 34 | 36½ |
| 1220 | Lake Shore | 3500 | 3350 | 3500 |
| 8850 | Macassa | 33½ | 33 | 33½ |
| 3500 | Malartic | 9⅜ | 9 | 9¼ |
| 1000 | Man Bas | 1¼ | 1¼ | 1¼ |
| 4060 | McIntyre | 2550 | 2400 | 2550 |
| 100 | McMillan | 7¾ | 7¾ | 7¾ |
| 1400 | McWatt | 56 | 55 | 56 |
| 1950 | Min Corp | 145 | 139 | 145 |
| 2500 | Moff Hall | 2¾ | 2¾ | 2¾ |
| 500 | Moneta | 2¼ | 2¼ | 2¼ |
| 8700 | M Mines | 15 | 14¾ | 15 |
| 7000 | McVittie | 28½ | 28 | 28½ |
| 100 | Nipissing | 152 | 152 | 152 |
| [illegible] | Noranda | 2300 | 2240 | 2300 |
| [illegible] | North Can | 36 | 36 | 36 |
| 4500 | Old Col | 1½ | 1¼ | 1½ |
| 5000 | Pioneer | 650 | 625 | 650 |
| 1000 | Premier | 60 | 59 | 59 |
| 1000 | Pros Air | 68 | 68 | 68 |
| 9000 | San Ant | 95½ | 93 | 95½ |
| 1000 | Sarnia | 6½ | 6½ | 6½ |
| 4525 | Sherritt | 45 | 44 | 44 |
| 17050 | Siscoe | 158 | 151 | 158 |
| 1300 | Stadacona | 3 | 3 | 3 |
| 500 | St Anth | 10½ | 10½ | 10½ |
| 1300 | Sud Bas | 98 | 94 | 98 |
| 12100 | Sylvanite | 88 | 84½ | 88 |
| 5880 | Teck Hu | 430 | 420 | 430 |
| 1000 | Towagmac | 14 | 13 | 13 |
| 1000 | Unit Kirk | 7 | 7 | 7 |
| 1500 | Vipond | 34 | 33 | 34 |
| 1000 | Wiltsey C | 6½ | 6¼ | 6½ |
| 15365 | Wright H | 460 | 445 | 460 |
| | Total des ventes : 373,000. | | | |
| | **Hors-liste:** | | | |
| 200 | Abana | 3 | 3 | 3 |
| 400 | B Missouri | 14½ | 13 | 13 |
| 500 | Cal & Edm | 28 | 28 | 28 |
| 200 | Cen Man | 8½ | 8½ | 8½ |
| 125 | C Copper | 265 | 265 | 265 |
| 200 | Coniaurum | 30 | 30 | 30 |
| 1600 | Eldorado | 133 | 130 | 131 |
| 2000 | Goodfish | 2 | 2 | 2 |
| 2600 | Halcrow | 29 | 28½ | 28½ |
| 100 | Home Oil | 40 | 40 | 40 |
| 425 | Hud Bay | 410 | 410 | 410 |
| 5327 | Nickel | 1075 | 1055 | 1055 |
| 5500 | McLeod | 3⅜ | 3⅛ | 3⅜ |
| 1300 | Nordon | 11½ | 11½ | 11½ |
| 4400 | Pend Ore | 80 | 74 | 75 |
| 8550 | Ventures | 99 | 97 | 98 |
| 500 | Vickers | 11 | 11 | 11 |
| | **Curb:** | | | |
| 5500 | Algoma | 3 | 3 | 3 |
| 2600 | Bobjo | 12 | 11¾ | 11¾ |
| 200 | Brett Tr | 17 | 17 | 17 |
| 1500 | Brownlee | 2¾ | 2¾ | 2¾ |
| 1000 | Can Kirk | 6½ | 6½ | 6½ |
| 2500 | Cobalt | 1¼ | 1¼ | 1¼ |
| 1000 | Gilbec | 2⅜ | 2⅜ | 2⅜ |
| 4000 | Keora | ¾ | ¾ | ¾ |
| 6000 | K Town | 19 | 19 | 19 |
| 13000 | L Maron | 13 | 14½ | 16 |
| 1500 | Lebel | 5 | 4½ | 5 |
| 15500 | Malrobic | 2 | 1⅞ | 2 |
| 1000 | Night Hawk | 4 | 2½ | 4 |
| 4000 | Sud Cont | 4½ | 4 | 4 |
| 4000 | Wood Kirk | 11 | 10 | 11 |

# PETITE BOURSE DE MONTREAL

**(Service de la Presse Associée)**

Séance du 7 avril 1933

| | | Haut | Bas | Ferm. |
|---|---|---|---|---|
| 20 | Assoc Brew | 4 | 4 | 4 |
| 1520 | Beauhar | .80 | .75 | .80 |
| 46 | B A Oil | 8 | 7⅞ | 7⅞ |
| 500 | Cal & Edm | 27½ | 27½ | 27½ |
| 50 | Dist Seag | 4¼ | 4¼ | 4¼ |
| 75 | D Stores | 15 | 15 | 15 |
| 2 | Dom Eng | 8 | 8 | 8 |
| 3934 | Imp Oil | 8 | 7⅞ | 8 |
| 1375 | Imp Tob | 8⅛ | 8⅛ | 8⅛ |
| 575 | Int Pete | 11¼ | 11 | 11⅛ |
| 10 | Page Her | 42¼ | 42¼ | 42¼ |
| 100 | Dom Tar | 7¼ | 7¼ | 7¼ |
| 25 | Walker | 5¼ | 5¼ | 5¼ |
| | **Mines:** | | | |
| 4500 | D Rouyn | 1½ | 1 | 1 |
| 35 | Lake Shore | 3400 | 3350 | 3400 |
| 500 | Macassa | 33½ | 33½ | 33½ |
| 480 | McIntyre | 2490 | 2490 | 2490 |
| 4100 | Moss | 15 | 15 | 15 |
| 180 | Noranda | 2250 | 2250 | 2250 |
| 5745 | Siscoe | 155 | 150 | 155 |
| 9700 | Sullivan | 31½ | 29½ | 31½ |
| 300 | Ventures | 98 | 98 | 98 |
| 335 | Wright H | 460 | 450 | 460 |
| | **Hors-liste:** | | | |
| 15 | Ford of Can | 6¼ | 6¼ | 6¼ |
| 5 | Abitibi | 15 | 15 | 15 |
| | **Mines hors-liste:** | | | |
| 200 | Big Miss | 13½ | 13½ | 13½ |
| 500 | Cen Pat | 19 | 19 | 19 |
| 1000 | Duparquet | 2 | 2 | 2 |
| 100 | Gr Rouyn | 137 | 137 | 137 |
| 500 | Normont | 20½ | 20½ | 20½ |
| 200 | San Ant | 94 | 94 | 94 |
| 500 | McVittie Gr | 28 | 28 | 28 |
| 14000 | Parkhill | 22 | 21½ | 22 |
| 300 | Sher Gor | 45 | 44½ | 45 |
| 6200 | Stadacona | 3 | 2⅞ | 2⅞ |
| | **Mines hors-liste:** | | | |
| 8500 | Pen Pete | 2 | 1½ | 2 |

**Total des ventes:**
Parts : 8,222.
Mines : 25,875.
Hors-liste : 32,020.
Total : 66,117.

# LES EXPLOITS D'ALBERT TRUC

Episode No 36

Par Cliff Farrell et Hal Colson

Copyright Public Ledger.

# FU MANCHU

Episode No 568

Par SAX ROHMER

Copyright Bell Syndicate.

Le bandage que Fu Manchu portait autour du crâne semblait accentuer la hauteur de son grand front. Ses yeux vitreux se tournèrent à droite et à gauche comme il se trainait vers une chaise de bois à côté de la table d'opération, et s'asseyait, épuisé.

Zarmi laissa retomber la portière et se tint à côté. Elle avait enlevé le pardessus mouillé qu'elle portait lorsque je l'avais suivie. Ses cheveux noirs, frisés, étaient libres et elle me fit face avec un air de triomphe.

Nous étions là, Sir Baldwin et moi, victimes de sa duplicité. Et en nous regardant l'un et l'autre, je pensai qu'elle se riait de nous et je sentis sourdre en moi une rage tellement meurtrière que j'eus de la difficulté à me retenir.

Alors je jetai un coup d'oeil vers Fu Manchu qui était tranquillement assis, la véritable image du diable. Quelles pensées hantaient son cerveau maintenant ? Quel serait notre sort? Seule sa respiration lourde brisait le silence de l'endroit. Alors, lentement, il se tourna vers Sir Baldwin.

# Amusements

## Chronique de Cinéma

### Le Septième Art en Russie Soviétique

Aucun détail exact n'a encore été donné sur le prochain plan quinquennal, mais il est visible que l'on tentera d'élever le standard de vie et de culture du citoyen russe. C'est une tâche gigantesque, touchant à la folie, que celle d'instruire et d'éduquer des millions de moujiks, parlant 150 langues ou dialectes différents, éparpillés dans un pays si vaste, et sur qui, selon le mot de Lemaître, règne vraiment la puissance des ténèbres. Mais rassurons-nous ; les soviets en ont vu bien d'autres durant le présent terme quinquennal qui s'achève. Ces chefs puissants, à leur manière, conduisant tout, sans ne jamais faiblir, d'une main de fer qui subjugue et sème la peur, veulent maintenant policer et instruire leur peuple par le moyen du film. Lénine a déjà fait, à ce propos, une déclaration très catégorique et qui porte nullement à l'équivoque : "De tous les arts", dit-il, "le plus important, pour la Russie, selon moi, c'est l'art cinématographique". Et, c'est ainsi que l'on a placé l'art cinématographique au premier plan des arts à cultiver en U. R. S. S.

Connaissant l'entrain diabolique que les Soviets mirent à industrialiser leur pays on peut maintenant soupçonner l'ampleur que prendra, en Russie, la propagande par le moyen du film. On peut imaginer aussi la transformation radicale et formidable que subira du coup l'art cinématographique russe.

Nous n'avons jamais vu ici, je crois, des productions russes réalisées là-bas. Très peu ont circulé en France et en Europe. Les films tournés en Russie, avant 1924, n'étaient montrés qu'au pays et dans les grandes villes seulement. La raison de cela est que la Russie était alors pratiquement isolée du reste du monde et que ses films, faits pour une élite, étaient peu nombreux. M. Lars Moen nous raconte, dans CinéMonde les difficultés inouïes que réclamait la réalisation d'un film en 1922. Les studios où furent tournés les quelques grands chefs-d'oeuvre cinématographiques russes n'étaient, en effet, que de vastes hangars, bas, éclairés par des lampes électriques suspendues à des câbles et équipés d'un matériel rudimentaire. Chaque mise en scène demandait un miracle d'ingéniosité.

Mais, aujourd'hui, tout est changé. Trois grands studios, qui peuvent être comparés en tout dit-on, aux plus beaux studios américains, viennent d'être construits près de Moscou. On peut maintenant y réaliser des films en série, tourner les scènes d'intérieur les plus difficiles et les plus exigeantes de détails sans le moindre embarras. La technique et la science moderne ont remplacé les anciennes méthodes et le tâtonnement. Mais il reste encore à résoudre, en Russie, le problème du film parlant. Cette question d'équiper en sonore les 32,000 cinémas existants — on projette d'en bâtir 40,000 autres — et de tirer une dizaine de versions différentes du même film, pour le rendre parfaitement intelligible en toutes les langues ou dialectes reconnus au pays, est le plus grand obstacle au progrès du Septième Art en Russie. Un recrutement d'acteurs, capables d'accomplir avec succès la tâche qui leur échoue de toucher sensiblement le peuple et dans le sens que le veulent les chefs, a déjà été fait. On les initie lentement aux secrets et à la technique de l'art cinématographique à l'Académie de l'Etat.

Donc, d'ici deux ans, le film russe demeurera muet pour les raisons que nous venons de citer. Entre les mains de maîtres de la technique tels que Pudockins et Eisenstein, cet art ne péricliera certes pas en Russie ; mais il n'en sera pas moins la plus dangereuse des armes de perversion dans les mains du Soviet.

ARMAND ROY.

## AU CLASSIC

**"Bitter Tea of General Yen" et "Coiffeur pour Dames", commençant aujourd'hui.**

Un autre grand programme double sera à l'affiche pour quatre jours commençant aujourd'hui au théâtre Classic.

On verra Barbara Stanwyck et Nils Asther dans "The Bitter Tea of General Yen", film qui vaut à lui seul un programme intéressant et qui est considéré comme le plus beau tourné par ces deux artistes. La vue française sera "Coiffeur pour Dames", avec Fernand Gravey. C'est un film Paramount monté avec une richesse incomparable. Avec ces deux grandes productions, il y aura aussi un cartoon et une comédie de Andy Clyde.

Depuis quelques jours, la direction distribue vingt-cinq puzzles tous les soirs, ce qui paraît très populaire auprès des clients du Classic, qui augmentent de jour en jour. De plus, le soir chaque personne reçoit un coupon et sur présentation de dix de ces coupons à la caisse, on obtient un de ces puzzles dont le théâtre Classic détient plusieurs modèles différents.

## AU VICTORIA

**Le film du Congrès Eucharistique de Dublin à l'affiche.**

Pour la grandeur et la beauté on dit que les films parlants du Congrès Eucharistique de Dublin, qui seront montrés à partir d'aujourd'hui au Victoria, n'ont jamais été dépassés. Une superbe occasion est offerte au public québecois d'assister sans grands frais à cet événement d'importance mondiale et si impressionnant. L'une des scènes les plus émouvantes est celle du pont O'Connell, à Dublin, où le cardinal Lauri légat papal, dirigea les cérémonies qui terminèrent le congrès. On verra tout cela et bien d'autres choses au théâtre Victoria, pendant sept jours à partir d'aujourd'hui.

## DEUX FILMS EPATANTS AU CAPITOL

KATHLEEN BURKE (la femme-panthère), RANDOLPH SCOTT et CHARLIE RUGGLES sont frappés de terreur dans "MURDERS IN THE ZOO", le film Paramount qui sera montré en même temps que "LA BELLE MARINIERE" au Capitol quatre jours commençant demain. — On pourra voir "TOPAZE" aujourd'hui, au Capitol, et "STRICTLY PERSONAL".

## Le répertoire de la troupe Barry-Duquesne

**Le programme de la semaine de Pâques au Palais Montcalm comprend trois comédies : "Gai ! Marions-nous !", "La Gamine" et "C'est un as !"**

Comme nos lecteurs le savent déjà, le séjour de la troupe Barry-Duquesne au Palais Montcalm sera de deux semaines seulement, car ces distinguées comédiens ne peuvent s'absenter de Montréal que pour cette courte durée, devant continuer ensuite leur saison au théâtre Stella jusqu'au mois de juillet.

D'un commun accord avec le directeur du Palais Montcalm le programme de la semaine de Pâques a été établi comme suit. Pour lundi et mardi, 17 et 18 avril, en soirée, et mardi en matinée, on donnera "Gai ! Marions-nous", une délicieuse comédie du meilleur goût de Germaine et Albert Acremant. Le mercredi et jeudi (19 et 20 avril) en soirée, de même qu'à la matinée de jeudi, "La Gamine" sera à l'affiche. C'est l'amusante comédie de Pierre Véber et Henri de Grosse qui a révélé, tout récemment à Montréal, le grand talent de Mlle Olivette Thibeault, la jeune vedette canadienne de 18 ans qui tient le rôle principal dans la distribution. Le vendredi et samedi (21 et 22 avril) en soirée, et samedi en matinée, on donnera la comédie de Paul Armont "C'est un as !", amusante caricature d'un astucieux financier certain "requin de la finance" genre "Topaze", qui a été un succès considérable à Montréal.

Toutes ces pièces peuvent être entendues par tous car aucune pièce ni aucun passage de pièce n'étant pas absolument irréprochable ne serait permis sur la scène du Palais Montcalm.

On verra dans l'annonce qui paraît dans une autre colonne que les prix des places sont très modiques, variant de 40c à $1.00 (toutes taxes comprises) en soirée, et de 35c à 60c (aussi toutes taxes comprises) en matinée. La vente commencera jeudi matin de la semaine prochaine pour toutes les représentations de la semaine de Pâques.

## AU RIALTO

**"AVEC L'ASSURANCE"**

La direction du Rialto met à l'affiche pour quatre jours, commençant aujourd'hui une jolie vue française "Avec l'Assurance". C'est une comédie débordante de gaîté et d'entrain, avec Saint-Granier et Jeanne Helbling. Vous êtes assurés contre le vol, l'incendie, la maladie. Fort bien ! Mais êtes-vous assurés contre l'amour ? Non ! Mais c'est un tort. Il n'existe pas de plus grande calamité. Voilà le thème sur lequel le film est bâti. Et comme Saint-Granier est de la partie, c'est entendu qu'on s'amuse. Les chansons abondent dans ce film qui est d'une formule tenant à la fois de la comédie légère et de l'opérette. La distribution comprend un corps de ballet qui exécute des numéros chorégraphiques inédits.

Une bonne comédie de Stan Laurel et Oliver Hardy dans "The Chump" et les actualités françaises complètera le programme. — (Communiqué)

## AU CANADIEN

**A la demande générale, reprise de "Monsieur, Madame et Bibi", une comédie d'un fol entrain, avec Marie Glory, Florelle, Jean Dax et René Lefebvre, à partir d'aujourd'hui.**

"Monsieur, Madame et Bibi", le film de la bonne humeur, le joli et émouvant roman de la méprise et du quiproquo, un chef-d'oeuvre de folle gaîté est mis aujourd'hui à l'affiche du Canadien pour une semaine de représentation.

"Monsieur, Madame et Bibi" est une succession continue de quiproquos coupés de scènes criantes et d'une fantaisie ingénue. Marie Glory et Florelle, deux des plus jolies et meilleures comédiennes de l'écran français, Jean Dax et René Lefebvre forment un quatuor plein d'entrain dans cette opérette riche en trouvailles comiques, fantaisistes et toujours charmantes.

"Monsieur, Madame et Bibi" nous dit l'histoire de Monsieur et Madame, un jeune couple très sympathique, de Bibi, leur adorable toutou, et d'Annie, la sténo trop photogénique pour que se continue bien longtemps le bonheur conjugal de Monsieur et Madame.

Tout commence un soir d'automne, quand Monsieur a invité Brown son patron, à dîner. Pour l'amour de Bibi, Monsieur et Madame se querellent. Madame s'en va faire une crise de larmes chez sa mère. Les ennuis de tout le monde s'accumulent jusqu'à ce que Annie la sténo, se voit forcée par les circonstances à faire les honneurs de la maison à la place de Madame. Brown se laisse bêtement prendre au quiproquo et c'est là que commence la véritable comédie.

"Monsieur, Madame et Bibi" est une oeuvre d'une irrésistible fantaisie, richement ornée d'une musique alerte et pimpante. Qu'on aille entendre Florelle chanter "Une Viennoise" et "Un petit peu d'amour pour moi".

Le programme du Canadien comprend en outre les actualités de la semaine, les dessins animés et un film religieux "Neiges Tragiques".

## AU CARTIER

PAT O'BRIEN et LILLIAN BOND dans "AIRMAIL" qui sera montré au Cartier demain, lundi et mardi, avec "THE BLUE DANUBE" remis à l'affiche à la demande populaire.

## A L'EMPIRE

**"MARIUS"**

La célèbre comédie française "Marius" de Marcel Pagnol, ayant comme étoile, dans le rôle de César, Raimu, l'artiste qui a été si apprécié dans la vue "Mam'zelle Nitouche". Ce film passe pour être la plus belle vue française qui soit venue au Canada au cours de l'année dernière. Voici un court résumé du sujet :

Fanny la jolie petite marchande de coquillages, dont l'éventaire est installé à la terrasse du Bar de la Marine, qu'exploite César à Marseille, est très éprise de Marius, le fils du cafetier.

Fanny et Marius ont grandi côte à côte et la jeune fille attend impatiemment que son ancien camarade de jeux se déclare ; mais lui, qui l'aime pourtant tendrement semble retenu par quelque scrupule. C'est qu'il garde au fond du coeur un secret désir de faire de grands voyages, de partir sur un de ces bateaux et de connaître les pays lointains et mystérieux dont un vieil ami Piquoiseau, qui a bourlingué sur toutes les mers du monde, ne cesse de lui vanter les attraits.

Une idylle s'est ébauchée entre Marius et Fanny et leurs parents ont décidé de les marier. Mais, à la dernière minute, voici que s'offre enfin à Marius l'occasion qu'il avait tant cherchée d'embarquer sur un navire en partance. Va-t-il abandonner Fanny, aura-t-il, au contraire, le courage de lui sacrifier tous ses rêves d'aventures ?

C'est ce que vous saurez en allant voir "Marius", qui passera aujourd'hui et demain au théâtre Empire.

(Comm.)

## AU CAPITOL

**"La Belle Marinière" et "Murders in the Zoo".**

La mise en scène de "La Belle Marinière", dont toute l'action se déroule à bord d'une péniche, a été dirigée par Harry Lachman, qui a su traduire en images splendides de clarté et de pittoresque toute la poésie de la vie des mariniers, dont Pierre Blanchar et Jean Gabin réalisent des compositions si typiques et si exactes.

Comment s'en étonner d'ailleurs ? les deux excellents artistes ne sont, ni l'un ni l'autre, des profanes en matière de navigation : Jean Gabin a fait son service dans la marine de guerre, et Pierre Blanchar est tout simplement titulaire du brevet de capitaine au long cours et il serait sans doute, à l'heure actuelle commandant de paquebot... s'il n'avait bifurqué vers la carrière théâtrale.

Et ceci explique peut-être le naturel et la vérité avec lesquels Pierre Blanchar et Jean Gabin jouent leurs rôles de marins d'eau douce dans ce film où Madeleine Renaud, de la Comédie Française, est leur remarquable et charmante partenaire.

"La Belle Marinière", de Marcel Achard, réalisé par Harry Lachman, passera au Capitol demain, lundi, mardi et mercredi, avec Lionel Atwill, Charlie Ruggles et Kathleen Burke, la femme-panthère, dans "Murders in the Zoo". La représentation continue commencera à 1 heure 30, demain.

Un autre programme double épatant vous est offert au Capitol aujourd'hui : c'est "Topaze", de Marcel Pagnol, et "Strictly Personal".

## AU THEATRE CANADIEN

NEIGES TRAGIQUES OU UN MIRACLE DE NOEL

**Est une oeuvre de grande envergure. La beauté des montagnes du Tyrol où se déroule l'intrigue prenante et angoissante, les aventures d'un jeune garçon de huit ans, admirablement jouées, tiennent le public haletant pendant toute la vue.**

## A L'ARLEQUIN

**Demain, lundi et mardi, "Probation" et "The Last Man".**

"Probation", l'un des films qui seront au programme de l'Arlequin à partir de demain, a pour principaux interprètes John Darrow, Janet Holman, J. Farrell MacDonald, Eddie Phillips, Clara Kimball Young et Betty Grable.

Sally Blane (Janet Holman) reçoit ses amis à la façon moderne, c'est-à-dire très bruyante. A la façon moderne, aussi, on y boit, ce qui amène les cerveaux à ébullition et fait croire à l'un d'eux, Alec qu'il est un hypnotiseur habile et il entreprend de donner une séance de spiritisme, mais il ne réussit qu'à amuser ceux qui l'entourent, puis à causer des complications sentimentales parmi les assistants. C'est un film gai et amusant.

"The Last Man" est d'un genre bien différent. C'est une histoire d'aventures en mer où le tragique tient beaucoup plus de place que la gaîté, mais qui n'en est pas moins captivant pour cela.

Charles Bickford y a le rôle d'un détective, à l'emploi d'une compagnie d'assurances pour navires, qui va à Suez pour savoir le fond des choses dans le mystérieux sabordement d'un certain nombre de vaisseaux assurés. Il y rencontre une bande de matelots assassins, descend jusqu'au fond de la mer avec eux et en vient à bout après une lutte sanglante.

Bickford joue superbement son rôle. Constance Cummings est l'héroine du film, tandis qu'Alec. B. Francis est le père de la jeune fille.

Demain soir, il y aura concours d'amateurs.

## Artistes de la troupe Barry-Duquesne

Mlle MIMI D'ESTE et M. HENRI DEYGLEN, de la troupe du Stella de Montréal, que nous entendrons au Palais Montcalm, la semaine de Pâques, dans "Gai ! Marions-nous", "La Gamine" et "C'est un as !"

## A L'IMPERIAL

**"Mam'zelle Nitouche", le grand succès de Raimu, prend l'affiche du cinéma Impérial à partir de samedi.**

L'Impérial mettra demain à l'affiche l'une des opérettes les mieux connues du répertoire français et incidemment le film qui consacra la renommée de Raimu à l'écran.

Peu de films ont connu une vogue comparable à celle de "Mam'zelle Nitouche". L'opérette de Herve, Methac et Milaud est de ces oeuvres qui ne vieillissent pas et gardent en elles une séduction toujours nouvelle. D'autre part, le grand comédien Raimu s'y révèle le maître du cinéma français. Sa mimique parfaite, son sens aigu du comique, ses intonations inimitables donnent à "Mam'zelle Nitouche" un cachet encore plus brillant que celui apporté à la scène. Aux côtés de ce grand artiste, on admirera également le talent souple et fin de Janie Marèse, la truculence militaire d'Alerme, la jovialité d'Alida Rouffe et le charme d'Edith Mera.

Le programme de l'Impérial se complète avec "La Rose Effeuillée" et "The Last Frontier".

## AU FRANCAIS

**Excellent programme double pour demain et lundi.**

Un excellent programme double sera offert au Français pour demain et lundi. Il comprend Bill Boyd dans "Lucky Devils" et Sari Maritza dans "Monte-Carlo Madness".

Le premier de ces films est un film d'exploits hardis, audacieux, de ceux où l'intérêt ne faiblit pas.

"Monte Carlo Madness" est un film mondain basé sur la vie des riches et des jouisseurs. Les scènes se passent, naturellement, dans des décors somptueux.


POURQUOI ?
MANGER A LA MAISON QUAND VOUS POUVEZ AVOIR UN REPAS A LA DINDE
**Au PARIS CAFE**
15, rue Notre-Dame des Anges pour
**25c** TOUS LES JOURS

--- REMIS A L'AFFICHE A LA DEMANDE POPULAIRE ---
LOVE ROMANCE
Une histoire gaie et captivante dans des décors d'une splendeur extraordinaire.. De la musique qui vous enchantera!
La sensation des deux continents.
The BLUE DANUBE
avec
DOROTHY BOUCHER
BRIGITTE HELM
JOSEPH SCHILLKRAUT
ALFRED RODE et sa fanfare ROYAL TZIGANE
Autre attraction
"Air Mail"
avec une troupe d'étoiles.
Demain, Lundi, Mardi
CARTIER
Aujourd'hui : Sylvia Sidney et Cary Grant dans "MADAME BUTTERFLY" ; Charles Farrell et Joan Bennett dans "WILD GIRL". Aussi comédie et actualités.

PALAIS MONTCALM 17 AVRIL
Semaine commençant lundi soir.
LA TROUPE
BARRY-DUQUESNE
du
Théâtre Stella de Montréal
Lundi et Mardi Soirs, et Mardi Matinée.
"GAI! MARIONS-NOUS!"
Comédie en trois actes d'Albert Acremant
Merc. et Jeudi soirs, et Jeudi matinée :
"LA GAMINE"
Comédie en 4 actes de P. Véber et H. de Gorsse
Vendredi et Samedi Soirs, et Samedi Matinée.
"C'EST UN AS!"
Comédie en 3 actes de Paul Armont.
Prix des places (toutes taxes comprises). En soirée : 40c, 60c, 80c et $1.00. En matinée, 35c, 50c et 60c.
BILLETS EN VENTE AU PALAIS MONTCALM JEUDI MATIN 13 AVRIL ET LES JOURS SUIVANTS.

IMPERIAL
Commençant Aujourd'hui
"UN MIRACLE DE SAINTE THERESE"
et
"THE LAST FRONTIER"
Demande Générale
"MAM'ZELLE NITOUCHE"
avec RAIMU
Mat. : $0.15. Soirée : $0.15-$0.25
Dimanche Matinée : $0.15-$0.25
Soirée : $0.25

EMPIRE
4 Jours com. Aujourd'hui
Le plus célèbre film français!
"MARIUS"
mettant en vedette l'éminent artiste de
"Mamzelle Nitouche" RAIMU
dans le rôle de
"CESAR"
C'est un film incomparable que tous doivent voir.
aussi
Comédie-Cartoon
et sujets courts.
Mat. 1.15 à 5 h. 1! Soir : 7.15 à 11 h. .25
DIMANCHE
Représentations continuelles de 1 heure à 11 heures.
MEMES PRIX POPULAIRES

CAPITOL
4 Jours Commençant
DEMAIN
2 Grands FILMS
Les Studios Paramount présentent un très beau film dans le cadre mouvant et mélancolique des canaux et des rivières de France.
Dernière Journée A : 1.00-2.20; 7.00-8.20
2 GRANDS FILMS
"TOPAZE"
avec
LOUIS JOUVET
et
MARJORIE RAMBEAU
DOROTHY JORDAN
dans
"STRICTLY PERSONAL"
LA BELLE MARINIERE
avec
MADELEINE RENAUD
PIERRE BLANCHAR
JEAN GABIN
aussi
Mort ! à ceux qui dalgnaient s'en approcher.
Représentation continue demain de 1.30 à 11.
Matinée, semaine: 0.25
Dimanche jusqu'à 5h.: 0.25-0.35. Tous les soirs: 0.30-0.40.
MURDERS IN THE ZOO
with
CHARLIE RUGGLES
LIONEL ATWILL
KATHLEEN BURKE (The Panther Woman)
RANDOLPH SCOTT - JOHN LODGE
GAIL PATRICK
A Paramount Picture
Venez faire connaissance avec Kathleen Burke, la femme-panthère dont vous entendez parler depuis longtemps.

:-: CANADIEN :-:
A La Demande Générale
"Monsieur Madame et Bibi"
FLORELLE
Marie Glory
Jean DAX
René LEFEBVRE
Production Pathé-Natan, une heure de folle gaîté
:-: En progammes double :-:
Neiges Tragiques : Un film Religieux

Théâtre ARLEQUIN
DEMAIN-LUNDI-MARDI
"THE LAST MAN"
avec
Charles Bickford
"Probation"
avec
John Darrow
et Sally Blane
Demain Soir : AMATEURS

CLASSIC
Commençant Aujourd'hui
PROGRAMME DOUBLE
Barbara Stanwyck in The BITTER TEA OF GENERAL YEN
NILS ASTHER
WALTER CONNOLLY
Aussi
FERNAND GRAVEZ
dans
Coiffeur pour Dames
Mat. .15c — Soir : .25c
Gratis le soir : 25 puzzles

VICTORIA 7 jours com. Aujourd'hui y compris VENDREDI SAINT
PROGRAMME SPECIAL DE LA SEMAINE SAINTE
Le film dont il a été le plus parlé de toute l'histoire cinématographique
"Le Congrès Eucharistique"

*Le Film le plus Impressionnant depuis une Décade*
Un Spectacle Grandiose — son déroulement est impressionnant — sa splendeur est magnifique — Choeur de 2,500 voix — Entendez le fameux ténor John McCormack chanter "Panis Angelicus".
Autre attraction--- "LA VOIX DU VATICAN", Scènes encore jamais montrées

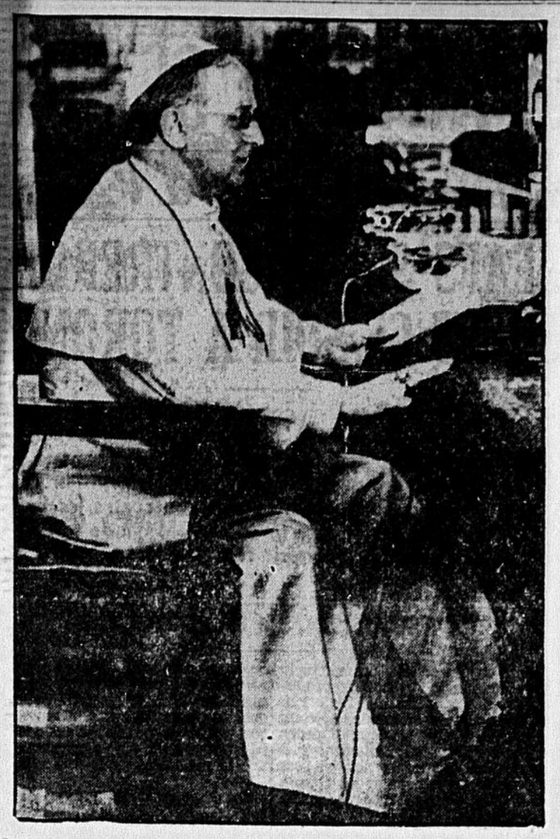

qu'on le verra dans le film au Congrès Eucharistique, au Victoria, d'aujourd'hui au Vendredi Saint inclusivement.

## AU PRINCESS

Deux films à l'affiche pour demain, lundi et mardi.

Deux films seront au programme du Princess de demain à mardi : "From Broadway to Cheyenne" et "Love Affair".

"From Broadway to Cheyenne" est un film de cow-boy où le revolver joue un grand rôle et dont Clara Bow est l'héroine, le héros étant son mari, Rex Bell. Les autres interprètes de ce film sont Marceline Day, Robert Ellis, Roy D'Arcy, Gwen Lee, Matthew Betz et Huntley Gordon.

"Love Affair", comme son nom l'indique, est du genre sentimental. Dorothy Mackail, Humphrey Bogart, Ursula Parrott, Hale Hamilton, Astrid Allwyn ont les principaux rôles.

Dorothy Mackail a le rôle de Carol Owen, la jeune fille qui sacrifie son amour parce qu'elle sent que l'homme qu'elle aime pourrait accomplir de grandes choses sans elle. Elle est sincère et émouvante. Son rôle est une combinaison de pathétisme, d'humour, de tragique et d'une certaine insouciance qui la rend délicieuse dans sa nonchalance étudiée. Humphrey Bogart, ci-devant de la scène new-yorkaise, a le rôle de Jimmy Leonard, le jeune aviateur, qui ambitionne de conquérir le monde rien que pour le plaisir de le mettre aux pieds de Carol.

Sur la scène, on verra Swifty, Levi, Charlie Harpe, Larry Larrivée, Simonne de Varennes, Buster Brown et Sonny Watson, les Soeurs Dempsey, Mabel Adams, Lucienne Narbonne et autres.

Le programme de vaudeville sera complètement changé demain, ainsi que lundi.

## FEU H.-N. STRAUS

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, — M. Herbert N Straus, l'un des membres du "triumvirat des frères princes du commerce", est décédé à sa résidence ici hier soir. Le défunt, président de L. Bamberger & Co., grand magasin à rayons de Newark, était le frère de M. Jesse Isador Straus, récemment nommé ambassadeur en France. Il était âgé de 51 ans.

Miami, Floride, — Le paquebot (Serv. de la Presse Canadienne) espagnol Marquis de Comillas, portant 104 passagers, a été remis à flot, hier, sans aucun dommage et il a pu poursuivre sa course vers La Havane. Il s'était échoué sur les récifs de Carysfort, mardi soir dernier.


FRANÇAIS

DIMANCHE et LUNDI
2 jours seulement
Bill Boyd
dans
LUCKY - DEVILS
aussi
SARI MARITZA
dans
MONTE-CARLO-MADNESS
Dimanche en matinée et soirée : 15c.
Dernière fois aujourd hui.
"Phantom President", aussi : "Come on Danger"

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES
Quatre jours commençant aujourd'hui
Comédie Française Musicale Saint-Granier dans
"AVEC L'ASSURANCE"
Remplie de mots d'esprit, de gaîté de chansons et de musique entraînante
aussi STAN LAUREL et OLIVER HARDY dans "THE CHIMP"
Matinée : $0.12 :-: Soirée : $0.20

Théâtre PRINCESS
DEMAIN -- LUNDI -- MARDI

L'idole de la jeune Amérique !
REX BELL dans
"FROM BROADWAY TO CHEYENNE"
avec
MARCELINE DAY
ROBERT ELLIS
ROY D'ARCY
GWEN LEE
MATTHEW BETZ
HUNTLEY GORDON
A TREM CARR Production. Directed by HARRY FRAZER. Story by WELLYN TOTMAN

AUSSI
"LOVE AFFAIR"
avec
Dorothy Mackail

VAUDEVILLE
SPECIAL
DEMAIN
Swifty, Levi,
Chs Harpe et
Larry Larrivée

Commençant LUNDI le 10
Comédie Musicale
PAR
Levi, Swifty, Larry Larrivée

"Rédemption"
drame en 1 acte
par C. Harpe
avec
Simonne Devarennes
et toute la troupe
Buster Brown
et 20 autres
Charles E. Harpe
dans le rôle du
REDEMPTEUR
Chants - Costumes
Décors - Effets

SEMAINE de PAQUES "REVUE CASSE-TETE"


# COLONISATION, C'EST LE BESOIN DU MOMENT

### REMEDE AU CHOMAGE

Nous lisons dans le "Messager du Sacré-Coeur", de Montréal les sages paroles qui suivent :

C'est S. Exc. Mgr Melanson qui, dès 1916, écrivait dans **le Retour à la terre** ces lignes de clairvoyance que l'on aurait bien dû mettre davantage en pratique dans notre province : "Chaque époque a ses dangers et ses besoins. Pour la génération qui grandit, le danger, c'est la désertion de la terre ; le besoin, c'est la colonisation. La prospérité d'un peuple dans l'accroissement de sa population ne sera durable qu'autant qu'elle ira de pair avec le développement des campagnes, et qu'elle s'appuiera sur le travail de la terre. Le colon fait la conquête du pays jusque-là boisé, conquête lente, pacifique, mais réelle et patriotique.

"N'est-ce pas ce qu'ont fait nos pères après la dispersion ? Ils sont revenus à travers l'épaisse forêt ; ils sont redevenus possesseurs de la terre, ils en ont complété le défrichement, et aujourd'hui nous aimons à saluer ces braves pionniers qui conquirent deux fois le même sol. Leurs descendants ont perfectionné l'oeuvre ; par leur énergie et leurs vertus civiques, ils ont vu renaître l'Acadie des anciens jours, et ils ont légué à la génération actuelle l'exemple de la souffrance noblement supportée, comme celui de la culture du sol, qui apporte avec lui la richesse et le bonheur domestique, aussi bien que la prédominance sur les peuples qui se livrent uniquement au commerce et à l'industrie.

"Colonisons ! Voilà le mot qui convient à notre époque . . ."

Et le Révérend Père Adélard Dugré, s. j., fait remarquer :

"Ne croit-on pas que si cette prévoyance eût été mise en pratique il y a seize ans, que si l'établissement des fils de cultivateurs s'était fait dans la multiplication des paroisses nouvelles, et non dans la course aux places en ville, le chômage et les secours directs d'aujourd'hui et de demain se fussent mieux portés ? . . . Nous expions les négligences du passé ; espérons qu'elles vont cesser, que l'on ouvrira des millions d'acres de forêt fertile à donner en héritage aux jeunes campagnards, et que des foyers, des paroisses et des diocèses nouveaux surgiront dans ces immensités".

Nous expions surtout notre imprévoyance des années passées, je veux dire l'immigration à outrance qui a attiré au Canada des milliers d'étrangers, communistes, bolchevistes, dont nous sommes fort embarrassés aujourd'hui, gens qu'on n'auraient jamais dû laissé entrer dans notre pays.

Cependant, ce ne sont pas les avertissements qui ont manqué. Depuis des années, M. l'abbé Philippe Casgrain, directeur de l'Oeuvre des Immigrants, a publié des avertissements sérieux pour mettre en garde les autorités fédérales de ne pas laisser entrer autant d'étrangers indésirables.

**Remède au chômage**

Dans un discours qu'il prononçait récemment, l'honorable M. Hector Laferté disait avec raison : "Nos problèmes sociaux trouveront leur solution naturelle dans la fidélité au sol et dans le retour à la terre. Aurions-nous un problème sociaux si notre peuple était resté plus rural ?

Le Ministre de la colonisation voit dans la culture du sol un puissant remède à la crise économique que nous traversons. Il démontra d'ailleurs que nous avons intérêt à prêcher le retour à la terre. Nous y avons intérêt au point de vue national, économique, social et religieux.

De l'avis du Ministre, l'époque de la colonisation chez nous est loin d'être finie : nous sommes une race de conquérants et cette conquête se continue d'une façon pacifique par la colonisation des terres neuves de la province de Québec par les nôtres.

Il importe d'ailleurs d'augmenter notre population, car plus celle-ci sera grande, plus grande sera notre influence. Nous n'avons pas le droit de rester indifférent à l'oeuvre de la colonisation.

En effet, c'est vers l'agriculture que le peuple canadien-français devrait se porter s'il veut garder son caractère distinct. . . Etant essentiellement un peuple agricole, on ne saurait trop l'engager à suivre les destinées que Dieu lui a tracées.

La culture du sol doit être en effet la base de la prospérité de notre race... Elle a toujours été pour tout notre pays une source certaine et inépuisable de grandeur et de prospérité.

L'amour du sol . . . voilà ce qui apportera à notre pays le succès, le progrès, le développement et la fin de la crise que nous traversons.

**Pourquoi on n'aime pas la terre**

On n'aime plus cette bonne terre nourricière des peuples pour deux raisons : c'est qu'on ne connait pas assez les bienfaits de l'agriculture, la seconde : c'est qu'on redoute l'effort personnel et qu'on n'aime pas assez le travail des champs.

Jeunes gens, étudiez donc les beautés et les agréments de la culture du sol. Ne voyez donc pas dans l'agriculture que des travaux durs et fatigants. Ne pensez donc pas que les labeurs que vous dépensez sur vos terres ne vous payent pas. Aucun salaire n'est comparable à celui que vous gagnez en améliorant votre propriété. Aucun revenu n'est comparable aux revenus que nos braves cultivateurs retirent de leurs fermes. A l'école, on vous a appris à aimer la terre et ce travail d'éducation se continue aujourd'hui encore plus par nos écoles d'agriculture et nos écoles rurales.

Le gouvernement de notre province, et il faut l'en féliciter, est bien disposé à donner une place plus grande à l'enseignement agricole.

Jeunes gens, sachez que les travaux des champs ne ruinent pas les santés comme peuvent le faire les travaux dans les manufactures ou dans les chantiers.

Rien n'est bon pour la santé comme la vie à la campagne occupée à la culture de la terre.

En connaissant bien la vie de la campagne, vous ne pourrez pas vous empêcher d'aimer la terre.

Si vous méprisez cette vie libre et honnête, vous n'en connaissez pas toutes les beautés et vous ne savez pas en apprécier tous les heureux avantages.

Plusieurs de nos jeunes, quittent nos campagnes à cause de l'isolement nous disent-ils.

C'est un faux prétexte. Aujourd'hui, avec nos routes améliorées dans tous nos centres de colonisation et surtout avec nos moyens faciles de communication, il n'est plus question d'isolement.

Chers amis, qui lisez ces notes, apprenez à connaître les beautés et les avantages de la noble profession de colon et d'agriculteur et vous pourrez constater par vous-même que l'agriculture est une profession recherchée et payante.

**Indépendance du cultivateur**

La vie des cultivateurs n'est pas seulement la plus utile, c'est aussi la plus indépendante qui soit.

Tous ceux qui végètent dans les villes peuvent s'assurer le même bonheur, à bien bon marché, car notre province est exceptionnellement riche en terres fertiles qui n'attendent que des bras pour produire.

Parlant, récemment, à un groupe de jeunes étudiants, l'honorable Ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries disait : "Jeunes gens, mes compatriotes, venez à nous. Suivez les traces de vos ancêtres, les fondateurs de la Nouvelle-France.

"La jeunesse est l'âge de la vaillance, des fortes énergies, des grandes audaces. Venez à nous. La terre est le plus sûr placement pour des hommes qui ont pour capital leurs bras robustes et leur volonté ferme.

"La colonisation est le plus sûr chemin qui conduit à une confortable aisance en même temps qu'à une vie indépendante et utile".

C'est donc le moment favorable pour les cultivateurs de nos campagnes comme pour les ouvriers des villes d'établir leurs enfants à la campagne s'ils ne peuvent leur donner près d'eux un avenir convenable, d'excellentes régions colonisables leur sont offertes en vente et le Ministère de la colonisation aide plus que jamais le mouvement colonisateur en notre province.

**QUI PEUT DEVENIR COLON**

Les fils de cultivateurs élevés sur des fermes, sont surtout les types qualifiés, pour devenir de courageux colons. Ils résistent mieux que d'autres aux rigueurs du travail et de la misere. Avec un peu d'aide de leurs parents, ils peuvent en quelques années défricher une grande partie de leur terre et fonder un établissement stable.

Braves fils de cultivateurs avez-vous jamais songé au sort enviable du colon ?

Vous êtes tentés d'aller en ville pour y gagner votre vie. Considérez ensemble le sort de l'ouvrier des villes avec celui de nos colons.

Prenons un ouvrier de la ville vaillant et sobre. Il a un bon emploi et un bon salaire.

Marié, il possède une nombreuse famille et il va sans dire que pour élever une famille en ville, ça coûte cher. En plus de la vie de la famille, il faudra qu'il paye un loyer, le chauffage, l'éclairage, les taxes. S'il survient de l'imprévu, du chômage par exemple et aujourd'hui on en sait quelque chose, etc., voyez-vous la misère que notre ouvrier rencontrera.

Et il ne faut pas oublier que la vie passe, que notre ouvrier vieillit, perd des forces et ne parvient presque jamais à se mettre de côté quelque chose pour ses vieux jours.

C'est la triste histoire de presque tous les ouvriers des villes.

Voyons maintenant le sort du colon établi sur un beau lot en bois debout. Il a un coeur vaillant, de bons bras, sa hache et quelques provisions.

Chaque coup de hache, chaque sueur est à son crédit, après un an, il pourra déjà jouir du fruit de son travail. Il pourra déjà récolter pour nourrir sa famille et ses animaux après une couple d'années.

Les jours de misère sont bientôt passés. Les enfants ne sont pas une charge, mais une richesse. Avec ses enfants devenus grands il pourra agrandir son domaine, améliorer sa culture et augmenter ses troupeaux.

Et donc pas de crainte de chômage, car la terre ne chôme pas.

Quand ce brave colon sera devenu vieux, il aura acquis par son travail une propriété de valeur et mis de côté des économies qui lui permettront de faire une belle vieillesse.

**Nos régions de colonisation**

**Aide aux colons**

Nos régions de colonisation sont actuellement **l'Abitibi,** où il se trouve des milliers de lots de bonne terre à concéder, le Témiscamingue et la vallée de la Matapédia, où il en reste fort peu.

Un lot de cent acres en superficie est concédé au prix nominal de $60.00 payables en six versements annuels égaux, dont le premier seulement est payable comptant.

Le Ministère de la Colonisation, aide au colon comme suit : il fait construire les chemins et les ponts et pour ces travaux il fait employer les colons de préférence il distribue des grains de semence aux colons pauvres par l'entremise des curés des paroisses de colonisation ; il donne des primes de défrichement, de résidence et de premier labour pour un montant considérable chaque année.

**Renseignements généraux**

Demandez le "Guide du colon" ; il vous sera envoyé gratuitement.

Pour renseignements sur la colonisation, s'adresser à l'honorable Monsieur Hector Laferté, Ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, Hôtel du Gouvernement, Québec.


NE TOUSSEZ PLUS.
Soyez prudents.
"En vente partout"
SIROP POUR LE RHUME CARTIER


## PROBLEMES DE BRIDGE

### PROBLEME NO 5

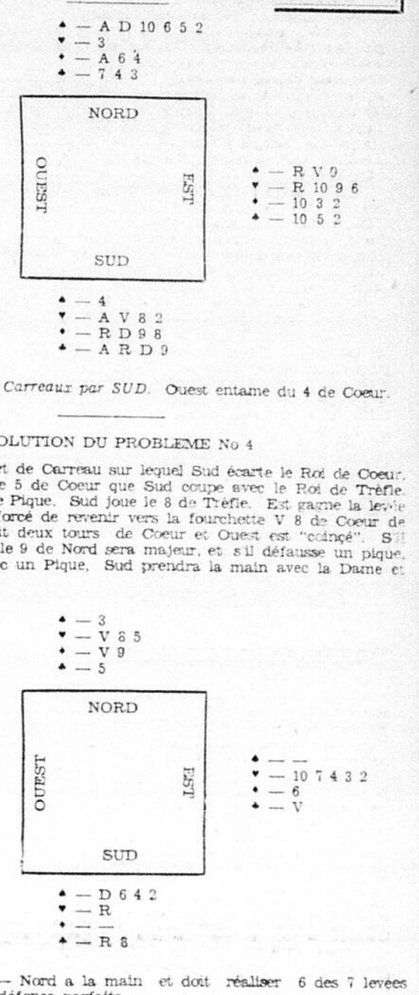


CONTRAT : — *7 Carreaux par SUD.* Ouest entame du 4 de Coeur.

SOLUTION DU PROBLEME No 4

Nord joue le Valet de Carreau sur lequel Sud écarte le Roi de Coeur. Nord continue avec le 5 de Coeur que Sud coupe avec le Roi de Trèfle. Ouest défausse le 5 de Pique. Sud joue le 8 de Trèfle. Est gagne la levée avec le Valet et est forcé de revenir vers la fourchette V 8 de Coeur de Nord. Ce dernier fait deux tours de Coeur et Ouest est "coincé". S'il défausse un carreau, le 9 de Nord sera majeur, et s'il défausse un pique, Nord continuera avec un Pique, Sud prendra la main avec la Dame et réalisera le 6 majeur.




TREFLE Atout. — Nord a la main et doit réaliser 6 des 7 levées restantes contre une défense parfaite.


Déménagez-Vous?

POURQUOI NE PAS FAIRE ENCAN de Vos Vieux Meubles ?

Vous vous éviterez beaucoup de trouble et pourrez également réaliser de l'argent pour renouveler l'ameublement d'une ou plusieurs pièces.

Nous vous conseillons cependant de réserver votre journée d'avance car le temps des déménagements approche et nous aurons fort à faire.

Notre longue expérience dans cette ligne nous permet de pouvoir vous obtenir le plus haut prix possible de vos vieux meubles.

LES ENCHERES MARCEAU No. 1 Boul. des Fosses

PROCUREZ-VOUS
LE BRIDGE - CONTRAT
(avec la nouvelle marque)
d'après
Le système Culbertson
— par —
JOS. LAVERGNE
Studio : 39 rue Crémazie, QUEBEC
Prix :-: :-: :-: :-: $0.60


## LES PERTES JAPONAISES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Jéhol, 7. — On calcule que depuis le début des hostilités japonaises pour conquérir la province de Jéhol, les Japonais ont perdu en morts et blessés un total de 1,100 hommes, tandis que les pertes chinoises seraient de 3,500 environ.


Pour vos Achats de Chevaux

Nous recevons aujourd'hui un char de bons jeunes chevaux pesant depuis 1,000 livres à 1,600 livres. Tous ces chevaux sont bien domptés double et simple. Chaque cheval est vendu garanti par écrit.
Une visite est sollicitée.
J.-P. BORDELEAU
ENR.
Commerçant de chevaux
Ecurie Bédard :-: Tél. : 5887
QUEBEC

Toujours en mains : Bon assortiment de chevaux, 1,000 à 1,700 lbs. A vendre en gros seulement.
F. FRANCOEUR
Ecurie : coin St-Luc et Kirouack — Tél. : 5887
Résidence : 29 Charlevoix.
Tél. : 2-6185

# 57th BATTERY AURA UNE AVANCE DE 23 POINTS POUR LA PARTIE DE CE SOIR

*Une équipe de la Railway-Paper contre les détenteurs de la coupe Marceau, demain après-midi, à l'Arena*

## LES CHAMPIONS DE LA PROVINCE ONT DEFAIT OTTAWA DIAMONDS 45-22 HIER

Everett Carrier et Jerry Wright ont été les vedettes de cette retentissante victoire du 57th Battery hier soir. — Carrier a réussi huit paniers et Wright sept. — Walker a fourni 9 points aux locaux; Mills, quatre et McTeer 2. — Nesbitt et Applebaum se sont signalés du côté adverse, totalisant à eux deux 13 des 22 points des Diamonds. — Y. M. C. A. contre Diamonds Seniors à 7 h. 30 ce soir puis contre C. H. S.!

PARTIE PRINCIPALE A 9 HEURES 15

(PAR LIONEL LEBEL)

La brillante escouade du coach Tom Vézina aura une précieuse avance de 23 points lorsqu'elle se lancera une seconde et dernière fois dans la mêlée contre les Ottawa Diamonds, dans la première ronde de la série pour le championnat du Dominion à la balle-au-panier, comme résultat de sa victoire d'hier au score de 45-22 sur les champions de la vallée d'Ottawa.

Une foule nombreuse a assisté à cette mémorable partie, au Y. M. C. A., mais m'est avis qu'on en refusera tout probablement à la porte ce soir, car on voudra voir les gars du Vieux Québec éliminer la valeureuse et rapide équipe qui nous vient de la... "Colline" dans cette partie décisive.

x x x

La partie d'hier a fourni du jeu froidement calculé, des lancers précis et des passes rapides. 57th Battery a joué en véritable champion provincial, et a fait preuve de beaucoup plus de maîtrise qu'au cours de ses parties précédentes. Il ne faudrait pas être surpris de voir cette équipe aller loin dans la série canadienne.

x x x

Il y a deux joueurs qui s'identifient avec la victoire du 57th Battery hier soir, et ce sont Everett Carrier et Jerry Wright, qui ont contribué à eux seuls à 30 des 45 points des Artilleurs du lieutenant-colonel J. V. Boswell.

Carrier a réalisé quatre paniers dans chacune des deux périodes. Wright en eut trois dans la première, et quatre dans la seconde. Le rusé Dave Walker a contribué, pour sa part à neuf des points de son club, soit quatre paniers et un "free shot" réussi. Ken Mills a aussi fait sa part avec deux paniers. Enfin, McTeer a réussi à passer un "sapin" aux Diamonds.

En aucun temps, dans la première période, les locaux ne purent prendre plus de neuf points d'avance sur les rapides visiteurs. Ce premier engagement se termina au score de 21-15 pour les locaux qui se trouvaient à avoir un avantage de six points. Ils le portèrent à 23 points, et voici comment.

x x x

Dès le début de la seconde session, le coach Tom Vézina remplaça le grand Duggan par Dave Walker, ne laissant que McTeer sur la défense locale. En moins de trois minutes les locaux avaient compté quatre fois. McTeer ouvrit le feu, et Jerry Wright compta trois paniers successivement. Walker, Carrier et Mills imitèrent son exemple, et 57th Batery se trouva à mener par 35-15, soit avec une marge de 20 points. Nesbitt interrompit cette série de paniers, mais elle reprit de plus belle, le panier de Wright étant suivi de deux par Carrier. Miller porta à 19 le total des points des visiteurs, mais Dave Walker monta à 43 celui de son club. Ferris scora, mais Carrier annula son effort. Quelques secondes avant la fin de la partie, Applebaum comptait sur un joli lancer de côté presque du milieu du plancher.

Clark Ready arbitra cette partie de façon absolument impartiale, presque rigide, ma foi.

x x x

La soirée débutera par un marathon pour un "all stars" du Y. M. C. A., et voici comment. A 7 heures 30, le "Y" jouera une période contre les Ottawa Diamonds seniors, puis une période contre le Comissionners' High School ; une seconde période contre Ottawa, et une seconde, également contre C. H. S. "Some marathon !"

PREMIERE PERIODE

Les deux équipes font leur apparition sur le plancher vers 9 heures 15. Les Diamonds sont bien accueillis par l'assistance, mais une ovation—qui sera sans doute plus considérable ce soir — salue l'entrée du 57th Battery.

Le coach Tom Vézina envoie le grand Duggan et McTeer sur la défense avec Dave Walker au centre, Bert Amy à droite et Carrier à gauche. Les Diamonds ont Harry Haywood au centre, Cliff Ferris à droite et Nelson Leftly à gauche.

Les deux clubs débutent froidement et semblent vouloir mesurer leurs passes et ménager leurs forces. Nelson Leftly score le premier point de la partie sur un "free shot". Une minute plus tard Dave Walker égalise sur un coup semblable. Everett Carrier fait des siennes et compte trois paniers en deux minutes environ, pour donner un avantage de 7 à 1 au 57th Battery. Haywood réalise un "free shot" et le score est 7-2 pour Québec. Carrier entre son quatrième panier et le club du colonel Boswell a un avantage à 9-2. Mills enregistre son premier panier de la soirée et Québec mène par 11-2. Un autre panier de Dave Walker, qui vient de lancer trop court, porte le score à 13-2. Nesbitt compte pour Ottawa, mais Jerry Wright se signale en annulant ce panier pour faire 15-4. Chipper remonte de deux points le total des visiteurs, mais Dave Walker neutralise ce nouveau panier. Nesbitt revient à la charge pour les Diamonds, et ceux-ci réussirent à compter un nouveau panier par son entremise. Applebaum score sur un lancer du centre pour monter à 10 contre 17 les chances du club visiteur. Jerry Wright réussit son second panier de la soirée, puis Nesbitt compte un "free shot". Jerry Wright est à l'extérmité d'une longue combinaison et exécute un bond très souple en dessous du panier pour porter à 21-11 l'avantage du 57th Battery. Applebaum répète son premier exploit, et Chipper compte le dernier panier de la période qui se termine au score de 21-15 pour 57th Battery.

DEUXIEME PERIODE

Tom Vézina n'a qu'un seul joueur de défense sur le plancher: McTeer. Duggan est remplacé par Ken Mills. Il est évident que le coach du 57th Battery a l'intention d'augmenter son avance de 6 points dès les premières minutes de la dernière période. La tactique est excellente, car en moins de trois minutes McTeer a compté une fois et Jerry Wright s'est signalé avec trois paniers. Cette offensive a donc valu 8 points au 57th Battery qui a maintenant 29-15 comme on demande l'arrêt temporaire de la partie. Il se passe une minute avant le panier suivant qui est compté du centre par un lancer parfait de Walker.

Carrier et Mills comptent successivement avant que Nesbitt ait le temps de fournir le premier panier des visiteurs. Le score est de 35-17 en faveur des locaux. Jerry Wright s'empare d'un "ballon égaré" et compte de nouveau pour Québec. Carrier ajoute un autre panier à celui de Wright et le 57th Battery mène maintenant par 39-17. McTeer a un "free shot". Il le manque, mais comme le ballon est toujours au jeu Carrier s'en empare pour compter un autre panier pour les locaux. Quelques secondes plus tard il score de nouveau, suivi de Miller. Québec mène par 41-19. Walker compte du centre pour porter le score à 43-19. Bert Amy essaie à trois reprises son lancer de côté au niveau du panier des visiteurs, mais vise sur le panneau chaque fois. Carrier réussit un brillant panier du revers et Applebaum termine la série des points avec un lancer du côté droit.

La seconde période se termine au score final de 45-22.

KINO-PETROL
DE
ORME
Lotion par excellence pour éliminer les pellicules, supprimer les démangeaisons et conserver vos cheveux.

DR RAYMOND PAQUIN
SPECIALISTE
Ex-élève des Hôpitaux de Paris.
Maladies vénériennes. Toutes maladies de peau et du cuir chevelu. Eczéma des nourrissons.
17, rue St-Jean :-: Tél. : 2-5845


## LE HOCKEY

CE SOIR

La N.H.L. :
Rangers à Toronto.

Can.-Américaine :
Boston à Philadelphie.

SERIE STANLEY :

Toronto vs Rangers
(A Toronto)

SERIE FONTAINE :

Boston à Philadelphie

SERIE ALLAN :
Moncton Hawks vs
Saskatoon Quakers
(A Vancouver)

DEMAIN SOIR

La N.H.L. :
Aucune joute.

Can.-Américaine :
Aucune joute.

## AU C. D. G.

Les admirateurse du Montagnard ont lu et relu les journaux pour connaître la réponse du C. D. G., au défi qui lui a été lancé... et n'ont pu rien découvrir!

Il est maintenant permis à tous de penser que le C. D. G. se laisse conduire par la peur, ou par un autre mobile qui n'est pas plus relevé. Il serait pourtant facile au club qui se proclame champion de la Ligue Juvénile de relever le gant que lui lance un club qu'il croit plus faible que lui.

Le Montagnard est formé de joueurs âgés de 16 à 18 ans tandis que le C. D. G. aligne des équipiers âgés de près de 23 ans: voilà une disproportion qui n'est pas de nature à aider au Montagnard.

Malgré tout, la direction du Montagnard somme le C. D. G. une fois pour toutes de répondre à la question qui lui est posée: "oui ou non, veut-il jouer une partie d'honneur à l'Arena contre le Montagnard?" Une réponse intéresserait grandement les amateurs et règlerait une question qui se débat depuis assez longtemps.

## RAQUETTEURS FRONTENAC

Les raquetteurs Frontenac recevaient dimanche dernier le 2 avril, les membres de l'Association Sportive Feuille d'Erable à leur chalet du Parc Victoria.

Le président John Clark reçut les visiteurs avec toute la courtoisie qu'on lui connait et pendant la soirée un succulent goûter fut servi par les dames du club. M. Clark souhaita la bienvenue aux invités et les remercia d'être venus en si grand nombre sous la conduite de leur distingué président, M. Ivan Turgeon. Ce dernier est un membre du club Frontenac et en est l'ancien secrétaire. M. Turgeon remercia le président du Frontenac de ses aimables paroles et de la cordiale hospitalité qu'on témoigna à l'Association Sportive Feuille d'Erable.

M. Pierre Bertrand, M.P.P., répondit à la santé du Frontenac et M. Emile Gosselin échevin de St-Roch, répondit à la santé de l'Association Feuille d'Erable. M. G. Faucher répondit à la santé des dames avec tout le tact qu'on lui connait. Bref, tous garderont un excellent souvenir de cette soirée.

Dimanche prochain, à 10 heures, il y aura une assemblée pour tous les membres du Frontenac. La soirée des dames sera donnée le dimanche de Pâques.

## TEINTURERIE DORCHESTER

Demain matin, à 10 heures, aura lieu une grande assemblée du club de balle molle de la Teinturerie Dorchester, chez M. C. Pontras, 207 St-Luc. Tous les directeurs, les joueurs et ceux qui désireraient faire partie de ce club sont priés d'être présents.

LA DIRECTION.

## LE REDMAN-LEVEILLE

Tous les membres du club de balle molle Redman-Léveillé désirent exprimer leurs plus sincères sympathies à M. Arthur Pageau, secrétaire du club, à l'occasion du deuil cruel qui vient de le frapper par la mort de sa soeur Mlle Germaine Pageau.

## AU CLUB DRAGON

Demain soir aura lieu au chalet du club Dragon une soirée intime pour tous les membres du club.

Cette soirée sera donnée pour les membres du club exclusivement: elle sera présidée par M. E.-E. Petitclerc assisté de ses officiers. Elle commencera à 9 heures précises et ceux qui arriveront en retard auront des chances de trouver la porte fermée.

La direction compte sur la présence de tous.

## PREMIERE PARTIE RANGERS-TORONTO

**Les Rangers de New-York ont remporté les honneurs de la première joute pour la coupe Stanley en disposant des Leafs abattus par la fatigue au score de 5 à 1. La photo ci-haut a été prise au cours de cette partie et montre une mêlée devant les buts de Chabot. Le numéro 3 est Levinsky et le numéro 4 "Happy" Day. Dillon cherche à s'emparer de la rondelle.**

## LES JOURNALISTES EN LICE CONTRE UN CLUB ABSOLUMENT IMPOSANT

Le Soleil, champion de la ligue Railway-Paper, se mesurera demain après-midi à une équipe formée entre les trois autres clubs de la ligue.

Il est évident que les Journalistes, orgueilleux de nature, sont en quête de nouvelles conquêtes, et veulent terminer la saison en ajoutant une nouvelle victoire à leur record qui est un peu épatant cette année.

La partie commencera à 2 heures 30 précises, et promet de fournir des sensations aux amateurs encore avides de hockey. Nous avons donné hier un alignement probable de l'équipe qui rencontrera Le Soleil, mais cet alignement est sujet à changements à la dernière minute.

Les mêmes prix d'admission de la Railway-Paper prévaudront demain après-midi. La glace... artificielle, sera dans la meilleure condition possible, et l'entrée de l'Arena a été considérablement améliorée depuis deux ou trois jours.

## LA SOIREE D'HIER EST DESASTREUSE POUR LES CLUBS DE ST-GREGOIRE

La fin de la quatrième ronde a vu la victoire du Charny sur le Federal Oil au score de 4 à 3, et l'élimination du Arthur Girard et du J.-A. Mathieu, de St-Grégoire, par le Quebec Railway et le N. D. de la Garde, 4-2 et 1-0. — Les amateurs de Charny écoutent la partie de leur club au téléphone! — Parties de ce soir.

NEUF CLUBS RESTENT EN LICE

Il ne reste plus que neuf clubs sur plus d'une cinquantaine, dans la série indépendante de hockey, qui se poursuit rapidement à l'Aréna Ce sont : Charny, Carignan, Quebec Railway-Montmorency, Notre-Dame de la Garde, Café Pierrot, Restaurant Delisle, Epicerie Miville-Kéroullé, Boulangerie Huard et enfin — et ce n'est pas le moindre — le Salon O. Tailleur de Willie Dubeau.

Le club de Willie a frappé un "bye" dans cette nouvelle ronde. Il prendra donc un repos bien mérité avant de se lancer de nouveau dans la mêlée. Trois parties sont à l'affiche pour ce soir.

La première joute, qui commencera à 7 heures 30 précises, mettra en présence le Charny et le Carignan. La seconde donnera au Quebec Railway une nouvelle occasion de s'affirmer, contre le Notre-Dame de la Garde, cette fois, puis le Café Pierrot rencontrera le Restaurant Delisle.

Demain, il n'y aura pas de partie. On patinera, de huit heures à dix.

x x x

Une foule de 500 personnes, la plus considérable de la série, à date, a été témoin des parties d'hier soir. En premier lieu, le Charny a éliminé un formidable adversaire, le Federal Oil, par 4 à 3.

M. Malouin, qui a le central téléphonique de Charny, à sa résidence, a fait un peu concurrence à la radio, lorsqu'il a mis tous ses abonnés en communication avec l'Aréna, de 7 heures 45 à 8 heures 45, afin de leur permettre d'avoir sur-le-champ les nouvelles concernant leur club. Il continuera tout probablement son bon service ce soir, alors que le club de la rive-sud se mesurera au Carignan.

Les deux dernières parties de la soirée ont vu l'élimination des deux clubs de St-Grégoire, le Arthur Girard et le J.-A. Mathieu. A notre avis, ce sont deux formidables concurrents disparus de la série. Le Girard a été défait par 4 à 2 aux mains du Quebec Railway-Montmorency, et le J.-A. Mathieu a été blanchi par le Notre-Dame de la Garde au score de 1 à 0.

## RANGERS ET LEAFS SE RENCONTRERONT UNE DEUXIEME FOIS CE SOIR A TORONTO

Les équipiers de Dick Irvin ont été défaits par 5 à 1, mardi soir, à New-York, dans la première partie de la série de trois dans cinq pour la coupe Stanley, mais ont une bonne raison à invoquer: ils étaient littéralement "brûlés" à la suite de leur record d'endurance contre les Boston Bruins et le trajet ultra rapide en chemin de fer. — La seconde partie de la série sera jouée ce soir au Toronto Maple Leafs Garden.

FORTE ASSISTANCE EN PERSPECTIVE

Les Toronto Maple Leafs, champions du monde au hockey professionnel et détenteurs de l'historique coupe Stanley, entreront ce soir sur la glace de leur spacieux Garden pour y continuer leur série contre les Rangers de Lester Patrick qui ont éliminé les Canadiens et les Détroit Red Wings pour se rendre dans la série Stanley.

Les Leafs ont été défaits par 5 à 1, mardi soir, à New-York, mais il ne faut pas oublier qu'ils terminèrent à deux heures, le matin de cette partie, un record d'endurance de 164 minutes pour gagner contre les Boston Bruins au score de 1 à 0, et se qualifier, à la suite de deux victoires consécutives, pour défendre leur trophée. De plus, ils prirent le train, quelques minutes après la joute, encore costumés, qui devait les conduire à New-York où ils devaient ouvrir la série Stanley le soir même.

—x—

Les Rangers sont frais et dispos, tout comme pour lundi soir, mais avec la différence que les Leafs le seront aussi cette fois. Il n'y aurait rien d'impossible à ce que les joueurs de la Ville Reine fassent baisser pavillon aux chandails bleus ce soir, dans cette seconde partie de la série finale de trois dans cinq.

## UNE DEFAITE POUR LONDOS

Chicago, 8. — (P.A.) Jim Londos, de Grèce, a perdu hier soir ce qu'il appelait son "championnat mondial de la lutte", lorsqu'il a été couché en 20 minutes et 26 secondes par "Jumping Joe" Savoldi, ancienne étoile de l'équipe de football de Notre-Dame, au Chicago Stadium.

Savoldi, qui entra dans la lutte professionnelle après une saison sensationnelle sous Knute Rockne, en 1930, a pris la chute au moyen d'un ciseau de corps doublé d'un bras roulé.

Ed. White, gérant de Londos, déclara cependant avec emphase que le "titre" n'était pas en jeu, mais les 8,000 spectateurs qu'il y avait au Stadium pensaient autrement.

## A LA "CABANE" A SUCRE AVEC LE QUEBEC SKI CLUB

**Une excursion à la "cabane à sucre", organisée par le Quebec Ski Club doit avoir lieu demain à Cap-Rouge. Comme nous l'avons déjà annoncé, les prix aux vainqueurs des différents tournois de ski tenus au cours de l'hiver seront remis aux champions durant l'après-midi. Les membres des différents clubs de la ville sont invités à se joindre aux excursionnistes. Le départ s'effectuera de la place Montcalm à 2 heures 30 dimanche après-midi. On sera de retour en ville vers 9 heures 30. Le prix de l'excursion a été fixé à $1.40 et ceci comprend le voyage aller et retour dans un confortable autobus, l'admission à la "cabane" et le souper le soir au Manoir de Cap-Rouge.**

## LE EUCHRE DU NATIONAL

Le grand euchre organisé par le club de baseball National aura lieu le lundi de Pâques à la salle St-Pierre. Les cartes d'admission sont en vente au prix de 25 sous. Plus de 200 magnifiques prix seront distribués aux heureux gagnants: il y aura en plus des prix de présence.

Deux comités sont chargés de l'organisation de ce euchre. Celui des hommes sous la présidence de M. Léopold Pouliot et celui des dames sous la présidence de madame W. Laberge. Ceux qui désirent des cartes sont priés de s'adresser aux personnes suivantes: Mme W. Laberge, 185 avenue des Oblats ; Mme Gagné, 166 Bayard; Mme Alexandre Gauvin 66 Dollard; Madame Edgard Keating, 3 Morin; Mme Maurice Pouliot, 20 Bayard ; Mlles Germaine et Fernande Roy, 35 Dollard; Mlle Maria Carpentier, 2 Chevrière; Mlle Pauline East, 54 Montcalm; Mlles Juliette et Lucienne Robitaille, 989 St-Vallier; Mlles Marguerite, Cécile et Marcelle Lafrance, 124, 3e avenue ; Mlle Marguerite Pagé, 1200 St-Vallier; Mlle Alice Magnan, 37 St-Ambroise; Mlle Marguerite Nadeau, 124 Marie de l'Incarnation.

## UNE DEMISSION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Tokio, 7. — M. Matsukichi Koyama, ministre de la Justice, a donné sa démission aujourd'hui, mais lorsqu'elle fut soumise à l'empereur par le premier ministre Saïté, le souverain déclara qu'elle n'était pas nécessaire et il commanda au ministre de conserver son portefeuille. En offrant sa démission, le ministre voulait ostensiblement accepter la responsabilité des cas récemment découverts de croyances communistes parmi les officiels judiciaires.

## MONCTON ET SASKATOON OUVRIRONT LEUR SERIE CE SOIR, A VANCOUVER

Vancouver, 8. — (P. C.) La série finale de deux dans trois, pour la coupe Allan, emblême du championnat du hockey amateur canadien s'ouvrira ici ce soir alors que les Monston Hawks, champions des provinces maritimes et de l'est du Canada, rencontreront les Saskatoon Quakers, champions de l'Ouest, dans la première partie de cette série.

## JACK DEMPSEY GAGNE UN MATCH IMPORTANT CONTRE MADISON SQUARE GARDEN

New-York, 8.—(P.A.) Jack Dempsey a gagné hier une autre ronde dans sa guerre comme promoteur, avec le Madison Square Garden, lorsque la commission athlétique de l'état de New-York lui a accordé la nouvelle date du 8 juin pour son combat entre Max Schmeling et Max Baer qui aura lieu dans l'un des parcs de baseball de cette ville, rejetant de fait la demande de Jimmy Johnston pour le 15 du même mois, pour la bataille Jack Sharkey vs Primo Carnera, avec en jeu le championnat poids-lourd du monde.

Le "Manassa Mauler" avait été informé qu'on lui donnerait probablement le 1er juin, mais il informa la commission qu'il lui serait impossible de donner sa séance ce jour-là, car il n'aurait qu'une journée pour organiser le parterre de l'un des parcs de baseball en "ringside", et une seule journée pour remettre tout à l'ordre, étant donné que la cédule du baseball majeur, en autant que les Giants ou les Yankees sont concernés, ne le favoriseraient pas à cette date.

Comme l'on sait aussi que la commission a fait part de son intention de maintenir en vigueur son ancienne politique qui a pour but d'empêcher la tenue, à 20 jours d'intervalle, de deux grosses séances de boxe, il est évident que le Madison Square Garden devra maintenant prendre ce que les Solons voudront bien lui offrir Ce sera vraisemblablement pour juillet.

## LES MONTREAL ROYALS CHANGENT DE PATRONS

Montréal, 8. — (P.C.) Les Royals de Montréal, de la ligue Internationale de baseball, entreprendront la saison 1933 sous la direction de nouveaux propriétaires.

La Montreal Exhibition Company était propriétaire du stade, du club et de la franchise, mais un groupe de sportmen éminents a loué le tout aux anciens "boss".

Hector-H. Racine est le leader de la nouvelle organisation Ernie Savard, président et secrétaire de la Montreal Exhibition, devient secrétaire-trésorier de la nouvelle organisation, et directeur de la compagnie. Les autres officiers sont : J.-C-E. Trudeau et Roméo Gauvreau, vice-présidents; Pat Lynch, R. Choquette et M. Normandin, directeurs.

Il est possible que les Royals jouent le soir chez eux au cours de la prochaine saison.


24, Côte du Palais Tél. : 2-1663
Dr L. ROBERT
Ex-élève des Hopitaux de Paris
SPECIALISTE: Maladies de la peau et du cuir chevelu.
Maladies vénériennes.


## TARZAN L'INDOMPTABLE

Episode No 111

Par Edgar Rice Burroughs

(Metropolitan Newspaper Feature Service, Inc.)

Dans les collines sises au pied des montagnes-frontières de l'Inde, Patricia se plut beaucoup à son séjour. L'hospitalité de Lady Cecil était très appréciée de la jeune orpheline. Il y avait aussi les plaisirs de la chasse et les nuits magnifiques de l'Orient.

Roger Cecil était le compagnon constant de Patricia et ils devinrent bientôt de grands amis. A l'université, le jeune élève d'Oxford s'était fait un jour un ami du fils d'un rajah en le défendant contre les attaques injustifiées d'un étudiant brutal.

En retour le prince avait invité Roger à lui rendre visite dans le palais de son père pendant l'été. Comme la saison chaude tirait à sa fin et que Lady Cecil se préparait à regagner le sud, Roger reçut une lettre du prince renouvelant son invitation.

Il insistait pour que Roger vienne le plus tôt possible afin de ne pas manquer un grand festival qu'on était à préparer. Lady Cecil, désirant rendre visite à la femme du gouverneur-général, décida que Patricia et elle-même accompagneraient Roger jusqu'à Delhi. C'est ainsi que le sort poussait sans trêve Patricia vers les épreuves qui l'attendaient.

## E VOTE RESTE DE 12 A 7.---5 DISCOURS

(Suite de la page 3)

...rques : elles sont justes et ...e nécessaires. La décision que ...a prise hier comporte certaine...nt un amoindrissement du pres...e du Conseil législatif.

**L'honorable M. DUTREMBLAY.** — Je ne veux pas revendiquer le ...oit que le Conseil législatif a de rendre une décision. En cette occurrence je ne voudrais pas qu'aucune réponse n'eut été donnée aux ...roles de mes deux collègues au ...et de l'attitude du Conseil. Il me ...mble que s'il y a une question sur ...quelle le Conseil doit légiférer et ...endre ses responsabilités c'est ...n celle que nous avons entendue ...ir. Il n'est pas question ici du ...oit des tribunaux. Les tribunaux ...t appelés à juger sur des pièces ...i leur sont présentées. Les tribu...aux n'ont pas le droit de se pro...oncer sur les questions qui sont ...en-dehors de la preuve. Ils doivent ...juger suivant la preuve exacte. ...Quelquefois ils sont obligés de mettre de côté les causes sur lesquelles ...ls voudraient rendre justice, car ...ls n'ont pas les éléments sur lesquels ils devraient se prononcer. La ...ille des Trois-Rivières avait fait ...ne entente avec la compagnie, entente qui lui apportait certains a...vantages. Il y a eu entente au sujet ...e cette exemption de la taxe d'é...oût. Mais elle ne semble pas avoir ...té mise d'une manière claire dans ...e contrat".

**L'honorable M. GARNEAU.** — ...est pourquoi il faut laisser aux ...ribunaux le soin de juger la cau...e.

**L'honorable M. DUTREMBLAY.** — ...Là où il n'y a pas de doute c'est ...u sujet de l'entente et la preuve ...est que l'on n'a pas demandé à la ...ompagnie de payer cette taxe ...entente même n'est peut-être pas ...nverte par le contrat. On vient ...e appel au Conseil sur un point ...'équité. Il n'y a qu'une cour pour ...e prononcer dans le cas actuel et ...'est le Parlement. Si vous ne vous ...prononcez pas il en résultera une ...injustice".

**L'honorable M. THERIAULT.** — ...A l'égard de qui ?"

**L'honorable M. DUTREMBLAY.** — ...C'est pour cela que les Parlements existent. C'est pour prévoir ...es cas-là. Je déclare que le Conseil ...a fait son devoir en prenant la dé...ision qu'il a prise hier".

**L'honorable M. GARNEAU.** — ...Vous venez de dire que le Conseil ...a bien agi. Le Conseil n'avait-il pas ...bien agi en se prononçant à l'unanimité la première fois ?"

**L'honorable M. DUTREMBLAY.** — ...La première fois plusieurs conseillers étaient contre cette mesure. ...J'ai posé des questions qui pouvaient ...indiquer que j'étais contre la demande de la ville des Trois-Rivières. ...Vous sentions qu'il y avait beaucoup de dissidence. Si le vote avait été pris ce jour-là je ne sais pas ...quel en aurait été le résultat. Mais ...je voulais appuyer sur le point suivant. Le Conseil a le droit — et ...c'est son devoir — de décider dans ...les cas qui nous occupe. Nous avons ...à décider sur un point qui n'existe pas".

Ici l'honorable M. Kelly fait une ...notification, au sujet de la juridiction des juges.

**L'honorable M. DUTREMBLAY.** — Je ne voudrais pas que l'on dise que la décision du Conseil était extraordinaire étant donné que nous ...en prenons de semblables à chaque ...session".

**L'honorable M. THERIAULT.** — ...J'ai écouté avec beaucoup d'attention les honorables conseillers de Shawinigan et de Sorel. Mais je ...dois dire que malgré la différence ...d'âge qui sépare mes deux honorables collègues le ton du discours du ...représentant de Shawinigan (l'honorable M. Garneau) a été beaucoup plus dégagé. L'argumentation ...l'honorable représentant de Sorel était laborieuse. (rires) Quoi ...qu'il en soit il y a un point sur lequel nous devrions être d'accord. Si ...le prestige du Conseil législatif existe encore — ce dont je doute — il ne s'est pas affermi hier. On dit : Si on avait pris le vote je me serais prononcé autrement". Cependant au comité il n'y a eu aucune voix dissidente. Quand le bill est venu ici, en Chambre, pas encore une voix discordante. Ensuite, on ...va faire la comédie d'aller siéger de nouveau au comité et on ...fausse la comédie jusqu'à siéger à huis-clos. Je dis qu'il est regrettable que l'influence des compagnies ...se fasse sentir à ce point".

**L'honorable M. POWER.** — "Vous n'avez pas soulevé d'objection contre le huis-clos ?"

**L'honorable M. THERIAULT.** — ...Même si je l'avais fait, j'étais dans ...la minorité. Mais je vous promets ...que la prochaine fois, je protesterai".

**L'honorable M. NICOL.** — "Point d'ordre. L'honorable conseiller n'a pas le droit de dire que le Conseil a fait de la comédie en siégeant à huis-clos".

**L'honorable M. THERIAULT.** — ...Je retire mes paroles. Je déclare que le Conseil, en siégeant à huis-clos, a agi avec un grand sérieux. Mais je revenons à la question. Lorsque les représentants de l'"International" sont venus ici nous leur avons dit : "Quelles sont vos raisons ? Le contrat est très clair et bien fait. Or il n'est pas question d'exemption". Nous avons interrogé le conseil de ville des Trois-Rivières. A l'unanimité il a déclaré qu'il avait jamais exempté la compagnie de la taxe d'égoût. La ville des Trois-Rivières a une charte et elle a des pouvoirs. Mais la ville eut-elle voulu exempter l'"International" de la taxe qu'elle ne le pouvait pas parce qu'il n'y avait rien dans sa charte à cet effet. Il en résulte que nous privons la ville des Trois-Rivières, malgré elle, d'une taxe annuelle de $12,500 et que cette taxe devra être payée par les ouvriers. Je dis que ça n'est pas juste. Mais pour ...le fait-on cela ? Pour l'"International". Est-ce que cette compagnie a le droit d'être ainsi favorisée ? C'est elle qui, il y a cinq ou six ans, a fait que le premier ministre voulait fixer les prix du papier, a répondu, par son président : "Fichez-nous la paix. Nous sommes capables de régler nos affaires". C'est nous, irresponsables devant le peuple, qui forcerions ainsi la ville des Trois-Rivières à se priver de cette taxe. Je n'en suis pas. Je félicite le représentant de Shawinigan. Je veux dégager complètement ma responsabilité".

**L'honorable M. OUELLET.** — "Je me lève pour marquer ma dissidence. Nous avons entendu bien des discours et bien des arguments. Mais je n'ai pas changé d'opinion depuis la première séance sur ce bill. Aucun des arguments apportés par la partie adverse n'était de nature à me convaincre. Le principal gardien des droits des Trois-Rivières est son conseil de ville. Or ce conseil est venu devant nous nous demander de respecter le contrat intervenu entre lui-même et la compagnie, de ne pas accorder cette exemption extraordinaire, arbitraire. Je dis que si la Législature a le pouvoir de se substituer aux tribunaux, elle n'a pas le droit de légiférer contrairement à la justice. Je dois à mon modeste passé politique de protester. Je dois à ma province, à la cité des Trois-Rivières, à ses ouvriers, de protester contre la décision qui a été prise hier. Nous sommes à l'aboutissement de ce que je n'avais pas prévu. J'avais cru que le Conseil maintiendrait sa décision, celle qui était juste. Je dois déchanter et on m'a désabusé. Je ne puis concourir dans cet amendement et je m'oppose à ce que la Législature intervienne".

**L'honorable M. LETOURNEAU.** — "Tous les membres de ce Conseil ont une conscience. Ils peuvent changer d'opinion lorsque de nouveaux faits sont portés à leur connaissance. Je dis que le conseil de ville des Trois-Rivières n'a fait aucune demande pour collecter cette taxe. C'est donc qu'il se rendait compte qu'il n'y avait pas droit. Nous sommes ici pour éviter des procédures judiciaires longues et coûteuses. Je n'ai pas d'admiration pour les grandes compagnies, mais elles ont fait du bien".

**L'honorable M. GARNEAU.** — "Vous devriez savoir que la compagnie "International" a bénéficié pour au-delà de deux millions d'exemptions de taxes aux Trois-Rivières".

**L'honorable M. LETOURNEAU.** — "La ville y avait consenti".

L'honorable M. Ouellet veut placer une objection mais M. Létourneau se fâche et refuse.

**L'honorable M. LETOURNEAU.** — "Dans les temps prospères on était bien content d'avoir les compagnies. On leur accordait des exemptions et on leur donnait même des bonis. Je crois que le Conseil législatif a légiféré sagement hier. C'était l'intention de la ville des Trois-Rivières d'exempter la compagnie de la taxe d'égoût. Je demande aux honorables membres de cette Chambre de bien vouloir me supporter".

**L'honorable M. NICOL.** — "Le vote est sur la question du rapport du comité. Il est proposé que le rapport soit adopté. Ceux qui sont en faveur diront oui ; les autres diront non".

**L'honorable M. KELLY.** — "Ceux qui sont pour l'"International" diront oui".

Pour l'adoption du rapport : les honorables MM. Bryson Champagne, Roberge, Dutremblay, Power Carrel, Létourneau, Grothé, Daniel, Lemieux, Bullock, Roy : 12.

Contre l'adoption : les honorables MM. Chapais, Choquette, Kelly, Martin, Thériault, Garneau et Ouellet : 7.

**Gérard OUELLET.**

## LE RAPPORT ANNUEL DE M. EDOUARD HAMEL

(Suite de la page 3)

travaux de développement et les travaux d'aménagement. Le rapport explique aussi, à la fin, l'organisation du département des Travaux publics.

Il est question d'abord des travaux de pavage, et le rapport mentionne que le département a fait le pavage des élargissements de rues aux endroits suivants : rue Buade, sur une largeur moyenne de 9 pieds, à côté de la Basilique ; intersection des rues Sault-au-Matelot, Saint-Paul et Saint-Pierre, à la suite de la démolition de l'hôtel Delmonico et de l'acquisition de ce terrain ; marché Champlain, grâce à la cession, par le gouvernement fédéral, d'une lisière de terrain d'environ 11 pieds de largeur, le long de la rue du marché, et d'une lisière d'environ 50 pieds de largeur par 150 de longueur, le long de la rue Champlain; approches du pont Sainte-Anne ; côte du Palais, dont l'élargissement a nécessité la disparition d'une partie du talus en face de l'Hôtel-Dieu et la construction d'un mur en pierre d'une longueur de 180 pieds ; boulevard Charest ; Chemin Sainte-Foy, rue Sherbrooke et rue d'Youville, du côté sud du carré Montcalm.

Le département a aussi pavé des prolongements de rues dans les quartiers Champlain, Limoilou et Montcalm. En tout, pour le pavage des élargissements et des prolongements de rues, la ville a posé 40,493 verges de béton ou d'asphalte.

Le département des Travaux publics a établi un terrain de jeux dans la paroisse de Saint-Fidèle. Ce terrain, acquis l'an dernier, a une superficie de 496,688 pieds carrés.

Un terrain de stationnement pour les automobiles et une remise ont été construits aux intersections des rues d'Aiguillon, Richelieu et Saint-Augustin. Le terrain de parquage, sur le toit de la remise, a 10,922 pieds carrés.

L'aménagement du carré Montcalm a nécessité de longs travaux. Il a fallu déblayer la terre et le roc, retenir la terre de la rue d'Youville, baisser les niveaux des tuyaux du gaz, de l'aqueduc et des égoûts, rectifier les profils des rues St-Joachim et des Glacis, etc.

Le rapport mentionne, ensuite, que les nouvelles bâtisses municipales suivantes ont été construites en 1932 : Palais Montcalm, qui occupe une surface de terrain de 17,200 pieds carrés, l'écurie du Pont Drouin, l'écurie de la rue Crémazie, la remise de la rue d'Youville, les vespasiennes Jacques-Cartier, les vespasiennes du marché Saint-Roch, une annexe de deux étages à l'hôtel de ville, les deux étages mesurant 17 pieds de profondeur, 42 pieds de longueur et 28 pieds de hauteur, et comprenant la salle du comité administratif, une salle pour les échevins, la galerie de la presse, les laboratoires du bactériologiste et de l'analyste de la ville, etc., un garage municipal pour la menuiserie, une station de police à Limoilou et, enfin, une étable à Saint-Malo.

Deux ponts ont été construits en 1932 : le pont Samson et le pont de l'avenue Parent. Les contrats pour le pont Samson furent accordés comme suit : T.-E. Rousseau Ltée, $154,833.00 ; Eastern Canada Steel, $359,500.00 ; Jules Dumont, $8,848.00. Soit un total de $523,181.50. Le coût du pont de l'avenue Parent a été de $97,743.12, reparti comme suit : contrat National Dock & Dredging, $29,980.00 ; contrat Eastern Canada Steel, $66,304.00 et approches temporaires, $1,369.12.

Au sujet du réservoir des Plaines d'Abraham, le rapport dit qu'en avril 1932, les travaux d'exécution, interrompus pendant l'hiver furent repris par la Compagnie de construction de Québec, et les fondations du réservoir furent préparées pour la construction proprement dite, qui commença en juin. En décembre 1932, les travaux de béton armé étaient terminés. Présentement, la bâtisse de l'opérateur, l'installation des moteurs d'opération et des tableaux de contrôle retiennent encore les services de quelques ouvriers spéciaux. Les entrepreneurs devront exécuter différents travaux avant que la cité fasse les essais définitifs relativement à l'étanchéité de la structure. Le rapport dit que les estimés de la construction du réservoir proprement dit, à l'exclusion des conduites de raccordements à travers la ville, étaient de $750,000. et que les montants qui seront dépensés ne dépasseront pas $600,000. L'ingénieur rappelle, enfin, que les estimés des travaux du réservoir et de ses raccordements étaient de $1,250,000. puis il déclare que le montant dépensé et engagé, à date, est de $925,000.

Suit, ensuite, dans le rapport, une liste des terrains que la ville a acquis, en 1932, pour élargir des parties de rues ou des intersections de rues. Ces travaux ont été exécutés à une douzaine d'endroits.

Puis l'on passe à la partie des travaux d'aménagement en 1932. En premier lieu le rapport nous donne une nomenclature des rues où des travaux de pavage permanents ont été exécutés durant l'année. Nous épargnons à nos lecteurs cette liste fastidieuse, ainsi que celle où il est question des réparations de rues. Notons tout simplement, qu'en 1932, le département des travaux publics a posé ou fait poser 174,534 verges carrées de pavage.

On parle, aussi, dans le rapport des travaux de réparations exécutées dans diverses bâtisses municipales, comme l'Hôtel de Ville, l'Hôpital Civique, la halle Saint-Pierre, divers postes de feu ou de police. Le département doit entretenir, annuellement, 28 locaux pour les services de la police et des pompiers en dehors de l'hôtel de ville, les bâtisses des logements salubres et 65 autres bâtisses, les 10 kiosques de charretiers, les 14 escaliers publics, la Terrasse Dufferin les 42 bâtisses de l'Exposition Provinciale, les places publiques et les parcs, au nombre de 25, les 14 zônes de sûreté, les 10 ponts, les quatre marchés, les 11 monuments, les quais, etc....

Une assez longue partie du rapport est consacrée au service de l'enlèvement de la neige. Il contient, par exemple, des tableaux démontrant ce qu'a été le coût de revient aux propriétaires, de l'enlèvement de la neige de 1928 à 1932. Les chiffres démontrent que, d'une façon générale, il en a coûté moins cher aux propriétaires pour faire enlever leur neige, en 1931-32, que pendant l'hiver précédent. Il n'est question ici, que des rues où l'enlèvement de la neige est municipalisé. A la fin de l'automne 1932, l'ingénieur en chef avait prévenu la ville qu'il était trop tard, à ce moment, pour étendre à toute la ville la municipalisation de l'enlèvement de la neige.

L'éclairage des rues fait l'objet de quelques paragraphes dans ce rapport. On y apprend qu'en 1932 9 poteaux d'ornement ont été posés sur l'avenue Park, 35 sur le boulevard Charest 6 sur le terrain de stationnement de la rue d'Aiguillon, 14 sur le Pont Samson et 2 sur le pont de la première avenue. A l'heure actuelle, la ville est éclairée par 1,091 poteaux d'ornement, 1,187 lampes à arc et 321 lampes incandescentes.

Le rapport se termine sur l'organisation du département des travaux publics.

L'ingénieur en chef nous apprend que les appropriations de son département, l'an dernier, ont été les suivantes :

| | |
|---|---|
| Appropriations ordinaires | $ 729,052.00 |
| Apropriations spéciales (pavages) | 650,100.00 |
| Appropriations extraordinaires, (construction du réservoir et des raccordements, du Pont Samson et de ses approches, etc.) | 1,925,600.00 |
| Total | $3,304,752.00 |

M. Hamel rend hommage à la collaboration qu'il a reçue de tous les chefs de départements, et en particulier du trésorier de la cité, M. P.-N. Vergé, et du greffier, M. F. X. Chouinard. Puis il énumère les différents services qui se partagent la besogne du département des travaux publics. Ces différents services au nombre de neuf sont :

**Service technique :** étude des différents projets, confection de plans, devis, spécifications, etc....

**Service de la voirie :** comprenant quatre divisions, savoir Belvedère, Saint-Jean-Baptiste, Limoilou et St-Sauveur, sous le contrôle immédiat de quatre surintendants ;

**Service des arpentages:** relevés topographiques altimètres, tracé des lignes et niveaux, etc. ;

**Service de l'architecture :** surveillance de l'application des règlements de construction, élaboration des projets de construction surveillance de l'exécution des travaux, etc. ;

**Service des achats :** aucun effet ne peut être acheté par une personne autre que le pourvoyeur des achats ;

**Service du garage municipal :** le surintendant de ce service dirige les ouvriers des différents métiers dans les travaux des réparations des voitures et de l'outillage de la cité. Ce service a exécuté des réparations, du 1er juin 1931 au 31 décembre 1932, pour une valeur de $105,451.86.

**Service des bâtisses municipales :** réparations et entretien de toutes les bâtisses municipales ;

**Service des parcs :** soins voulus à la pépinière et à la serre, aux parcs, places publiques et parterres ;

**Service des vidanges :** le surintendant préside à la régularité du service de l'enlèvement des vidanges.

A l'heure actuelle, le département des travaux publics comprend le personnel suivant : M. Edouard Hamel, ingénieur en chef, M. J.-L. Pinsonnault, architecte ; M. L.-N. Boutet, ingénieur en charge, service de la voirie et de l'arpentage; M. Ludger Gagnon, ingénieur en charge, service technique ; M. Gustave Robitaille, architecte ; M. Antonio Trottier, technicien ; M. I. Sharples, en charge du service des achats et secrétaire.

Le département a subi une lourde perte, en 1932, par la mort de M. W. D. Ballargé, qui était son ingénieur consultant après en avoir été l'ingénieur en chef pendant un grand nombre d'années.

## LA FETE DE N.-D. DE PITIE A LA BASILIQUE

(Suite de la page 3)

t-elle souffert ? demande M. le chanoine Robert. "L'Evangile nous répond par un seul mot : Stabat. Il nous dit que la sainte Vierge se tenait debout au pied de la croix où agonisait son fils. Et ce mot à lui seul résume bien toute la manière de souffrir de Marie : Stabat, debout. C'est l'attitude des âmes courageuses qui en face de la douleur se tiennent comme des vainqueurs et non comme des vaincus. Mais, oui, la sainte Vierge a d'abord souffert avec courage parce qu'elle savait que pour imiter son Fils il ne faut pas se laisser terrasser par l'épreuve. Stabat mater dolorosa... La mère tout endolorie se tenait debout".

Marie a souffert d'une façon surnaturelle et le savant prédicateur de le démontrer : "Souffrir saintement, surnaturellement comme la sainte Vierge", dit-il, "cela veut dire que nous admettons le rôle providentiel de la souffrance. Le rôle providentiel, voilà deux mots qu'étonnent même nos catholiques. Faut-il avouer que nous vivons dans un temps où la douleur est loin d'être la bienvenue dans tous les foyers. Etat d'esprit général que de plaindre ceux qui sont sous le coup de l'épreuve. Et que ne fait-on pas pour l'éviter. Le renoncement, on n'ose même plus prononcer son nom en trop de milieux".

M. le chanoine Robert tira ensuite la grande leçon de la commémoration de cette fête en disant que la sainte Vierge dans nos épreuves nous est un exemple, un appui et un réconfort.

A la suite de cet entretien il y eut salut solennel du Très Saint Sacrement auquel présidait M. le chanoine Alfred Chamberland assisté de MM. les abbés Stanislas Paradis et Emilien Martin. Le chant fut fait par les élèves du Grand Séminaire.

## LA RECOLTE DES PRODUITS DE L'ERABLE

(Suite de la page 14)

sont sur le même pied. Le consommateur ne voudrait pas revenir à l'ancien système."

—"Aujourd'hui, vous voulez faire ce que l'on a fait pour l'industrie laitière : vous voulez mettre sur le marché un produit classifié.

**M. Vaillancourt.** — "Exactement. Tous les membres de la Société envoient leur produit en sirop à l'entrepôt de Plessisville ; un échantillon est pris dans chaque baril et classifié selon sa pureté, sa saveur, sa couleur et sa densité. Il ne faudrait pas croire que tout le sirop est placé dans le même bassin pour former une qualité unique. Nous avons quatre classes de sirop : les classes A, B, C et D. Aujourd'hui celui qui pale pour une marchandise en a pour son argent dans les produits de l'érable.

—"Tout le sirop d'érable n'est pas de la même qualité ?

**M. Vaillancourt.**— "Certainement non. L'eau d'érable du commencement de la coulée jusque vers le milieu de cette dernière, est plus limpide que celle de la fin. Le sirop fait dans la première partie de la récolte a de ce fait une chance d'être supérieur à celui de la fin. Or, comme tout est classifié chez nous le consommateur en achetant chez nous a pour son argent. Le consommateur paiera plus cher pour un produit "Citadelle", qui est un produit de choix, que pour un produit "Camp", qui est la qualité intermédiaire, mais les deux marques sont parfaitement pures et les deux sirops vont se conserver aussi bien l'un que l'autre ; la saveur du second n'est cependant pas aussi délicate. Nous pouvons dire que la marque "Citadelle" est la crème de la récolte important c'est que, aujourd'hui, important c'est que, aujourd'hui, avec la Société des Producteurs de sucre, le consommateur peut avoir du sirop toute l'année. Si un épicier n'a pas ces produits dans son étalage le consommateur n'a qu'à écrire à Plessisville ou à notre bureau-chef à Lévis, 5, avenue Bégin".

M. Vaillancourt, en terminant, nous déclara que le sucre d'érable, au point de vue alimentaire, vaut beaucoup mieux que tous les sucres importés. Il est d'avis que le sucre d'érable pourrait se vendre deux fois le prix des autres et il ne serait pas encore trop cher. Il faut bien remarquer de plus que le sucre d'érable coûte beaucoup plus cher de production que les autres.

## LES SEPT PAROLES DU CHRIST DE DUBOIS

La Chorale de Belvedère donnera encore cette année cet oratorio sacré, en l'église des Saints-Martyrs Canadiens, rue Marquette, à 7.30 h. p.m., le dimanche des Rameaux, avril le 9. La prédication sera faite par le R. P. Côté, O.M.I., de Montréal. Entrée gratuite.

## EUCHRE-BRIDGE

Les membres de l'Amicale de Notre-Dame de Protection organisent présentement un Euchre-Bridge qui aura lieu mercredi le 19 avril prochain, à sept heures et demie au Couvent de Jacques-Cartier. On peut se procurer des cartes au prix de vingt-cinq sous, chez mademoiselle Marie-Laure Drouin, secrétaire de l'Amicale au numéro 189 Boulevard Langelier, chez la trésorière, mademoiselle Lucienne Côté, 410 rue de la Reine ou au Couvent. Les organisatrices comptent sur une nombreuse assistance. De magnifiques prix seront distribués.

# Le cottage du genre français devient populaire

**Par J. Harold Hawkins.**

La maison numéro 304 de ce service de construction est des plus populaire parmi les familles moyennes. A part une chambre et une salle de bain, c'est une maison à un seul étage.

C'est une maison genre cottage d'architecture française typique, à lignes de toiture à pente caractéristique. Les murs extérieurs sont de brique ordinaire. La toiture est couverte de bardeaux d'ardoise gris. Les fenêtres sont à châssis d'acier. Un intéressant traitement des murs extérieurs serait de ne les couvrir de brique que par taches irrégulières, le reste étant de stuc ou de mortier presque blanc. Avec une toiture couleur d'ardoise et de châssis d'acier peint d'un vert antique, comme du vieux cuivre, l'effet général serait très agréable.

Une qualité pratique de cette maison française est qu'elle pourrait facilement s'adapter à un terrain étroit. La plus grande largeur de cette maison n'est que de 28 pieds, cependant la façon dont l'architecte a disposé la masse la fait paraître beaucoup plus large.

Le garage, comme pour la plupart des maisons de plan récent, se trouve près du trottoir. Les frais occasionnés par la construction d'une allée sont ainsi éliminés, et l'espace ordinairement pris par cette allée peut être occupé par une partie de la maison ou être une partie du jardin.

Bien que sortant de l'ordinaire, les divisions de ce cottage français sont commodes et agréables à habiter. L'entrée de facade donne sur un hall à une extrémité duquel est une armoire à manteaux. Ce hall communique avec la cuisine, l'une des chambres à coucher et le vivoir. Un autre petit hall, atteint par le vivoir, a des portes ouvrant sur les deux chambres à coucher et la salle de bain. Chacune des chambres à coucher du rez-de-chaussée contient une grande garde-robe. On peut aller dans la salle de bain des chambres à coucher et du vivoir indépendamment.

L'alcôve à dîner communique avec le vivoir et la cuisine. De là part l'escalier qui monte à l'étage supérieur. Dans un coin est une armoire à vaisselle construite à même le mur.

Dans un petit vestibule situé près de la cuisine, il y a une porte donnant sur l'extérieur, une entrée au garage et une autre faisant communiquer avec la cave. La partie supérieure de cette maison pourrait ne pas être finie tout de suite, ce qui diminuerait le coût initial de la construction de cette confortable maison de trois chambres à coucher et deux salles de bain. La plomberie pour la salle de bain de l'étage supérieur pourrait être commencée mais tout le reste fait plus tard.

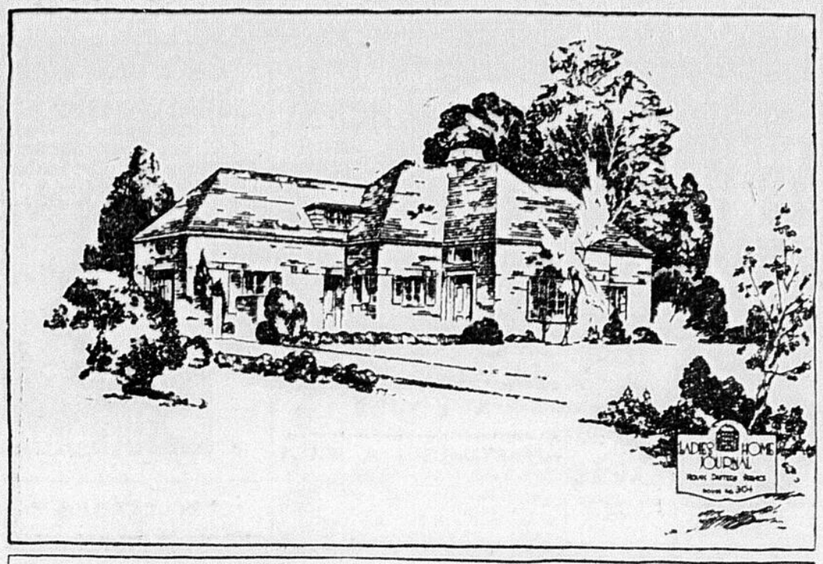


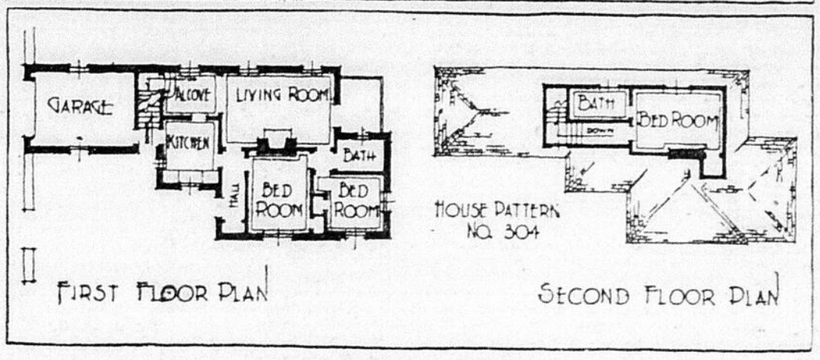


## La modernisation comprend le peinturage et la décoration

La peinture possède deux grandes qualités. La première est que plus que toute autre chose elle ajoute à la beauté de l'apparence d'une maison, au moins si on l'applique avec goût et discernement. La peinture conserve aussi. Elle est une couverture qui protège contre les éléments. Conséquemment, en peinturant une maison, on l'embellit et on la protège.

Avant d'entreprendre des travaux de peinturage, il est sage de méditer sur quelques considérations fondamentales. D'abord et avant tout, il faut que la peinture adhère à la surface sur laquelle elle est appliquée. Et si on en veut des résultats satisfaisants, il faut qu'elle couvre cette surface, tant pour lui communiquer de la beauté que pour la protéger, et, pour cela, il faut employer de la peinture de bonne qualité.

La peinture est posée par couches. C'est la seule méthode qui ait été trouvée satisfaisante, et il faut mettre le nombre de couches requis. Sur du bois neuf, par exemple, il ne devrait pas y avoir moins de trois couches, et les ingrédients ainsi que la consistance des trois couches varient. Les diverses sortes de surfaces demandent des peintures diverses. Le bois en demande une, la tôle galvanisée une autre, cette dernière étant absolument différente du premier. Il faut, par conséquent, acheter la peinture qu'il faut.

Le peinturage extérieur doit être fait lorsque la température est appropriée, c'est-à-dire quand elle ne peut faire tort à la peinture. L'humidité est sa pire ennemie. Toute température au-dessus de 40 degrés, si elle est sèche, est bonne. La surface à peinturer doit être sèche en toute température.

Sur du bois neuf, il faut bien nettoyer la surface, en enlever toutes traces de plâtre, boue, etc. Les noeuds et les endroits où la sève du bois a coulé, il faut appliquer du shellac, avant de peinturer. Cela a pour effet d'empêcher la gomme de traverser la peinture, sous l'action de la chaleur solaire, et d'y faire des taches. Il faut laisser sécher parfaitement la première couche. Ensuite, il faut que toutes les fentes, les trous de clous et les joints soient remplis avec du mastic. Puis on applique au moins deux autres couches.

## L'ISOLATION

"Pourquoi se forme-t-il du frimas sur mes fenêtres en hiver?", demandent certaines gens. "Pourquoi nos murs sont-ils humides?", demandent d'autres.

La réponse est claire. Ces surfaces sont froides. Lorsqu'une matière froide vient en contact avec un air humide et chaud, l'humidité contenue dans l'air se condense. Le plus fréquent phénomène de cette sorte se produit dans le cas de la rosée qui se trouve dans l'herbe après une nuit chaude et humide. La rosée est l'humidité de l'air condensée sur les brins d'herbe froids.

Cette glace qui se forme sur les murs et les fenêtres présente parfois un problème au propriétaire d'une maison, spécialement quand elle fond et gâte la décoration. Cet état de choses ne se produit que lorsque les surfaces sont froides et l'air humide, le moyen d'y remédier est clair. Il n'y a pas d'humidité sur les murs si l'air contenu dans la maison est sec, ou si les murs sont chauds.

Maintenant, il est connu que l'air sec n'est pas aussi hygiénique que l'air humide. Sans compter que l'air trop sec dans la maison fait contracter les murs et les boiseries et les détériore. Ce sont là de notables objections.

Nous apprenons, bien que lentement, la manière d'humidifier nos maisons. Il y a une foule d'appareils efficaces qui ont été inventés pour cela. Mais à mesure que l'humidité augmente dans l'air contenu dans la maison, la condensation de cette humidité sur les murs froids augmente d'autant. Il reste à tenir, autant que possible, ces murs au même degré de température que l'air qui vient en contact avec eux. C'est relativement facile par le moyen de l'isolation des murs de telle manière que la chaleur ne soit éliminée à travers que très lentement, et qu'ils soient maintenus à peu près à la même température que l'air intérieur. Ainsi, la condensation n'est pas seulement réduite, mais on réalise en même temps une notable économie de combustible, laquelle économie peut très bien, au cours d'une année, compenser les frais d'isolation.

Mais la condensation sur les fenêtres est quelque peu plus difficile à régler. Il est impossible d'isoler parfaitement le verre, cependant on peut le faire jusqu'à un point où il y ait très peu de condensation, alors que l'air dans la pièce est humidifié à quarante degrés, ce qui est, dit-on, le plus désirable degré. A ce degré d'humidité, la température extérieure n'étant pas rigoureusement froide, il y a considérablement de vapeur d'eau dans l'air, qui est alors agréable à respirer et beaucoup plus sensible à la chaleur que l'air sec.

Un double vitrage est le mode le plus efficace d'isolation du verre. Il consiste à mettre deux vitres au lieu d'une, avec un peu d'espace entre. Le verre est étroitement fixé au cadre de manière à ce que la poussière ne pénètre pas entre les vitres et que l'air de la pièce ne puisse non plus y pénétrer. On peut aussi obtenir certains résultats avec des chassis doubles ordinaires, cependant, l'espace qu'il y a alors entre les deux chassis est trop grand. Sans compter que ces deux châssis sont rarement parfaitement ajustés.

On recours de plus en plus, par mesure d'hygiène, à l'humidification de l'air, mais en le faisant, il faut en même temps prendre des précautions pour empêcher la condensation de cette humidité sur les murs et les fenêtres; autrement cela devient très désagréable et parfois dispendieux, à cause des dégâts qui peuvent en résulter.

## PIERRE ET SABLE

**Une pierre concassée bien nette et de toutes les grosseurs imaginables.**

**SERVICE EXACT**

Rien n'est plus difficile que de trouver de la bonne pierre concassée quand on veut faire construire un édifice de quelqu'importance. La maison Elzéar Verreault Limitée, marchand de pierre et de sable, 194, rue du Pont, est l'une des meilleures maisons distributrices de la pierre

**M. ARTHUR VERREAULT, de la maison Elzéar Verreault Ltée.**

concassée et du sable que nous ayons. Son service est parfait et quand vous demandez une pierre de telle ou telle grosseur, on vous la livre tel que demandée. Vous pouvez toujours avoir la certitude de bénéficier d'une livraison rapide et satisfaisante.

**M. JEAN-BAPTISTE VERREAULT de la maison Elzéar Verreault, Ltée**

Le client qui demande quelques tonnes de pierre et en reçoit la livraison quelques minutes après grâce au service rapide des 40 camions de la maison ne se doute certainement pas des opérations diverses auxquelles furent soumis ces milliers de morceaux de pierre qui gisent dans les entrepôts et hangars. Voici qu'on se place au centre d'un abîme encerclé d'immenses murailles perpendiculaires. Après avoir enlevé la terre qui recouvre la pierre au sommet de ce mur d'une hauteur de 92 pieds et qui nous donne l'impression d'une enceinte mystérieure, des ouvriers pratiquent dans le roc des ouvertures de 20 pieds dans lesquelles ils introduiront des bâtons de dynamite qui lors de l'éclatement projetteront dans le vide une énorme quantité de pierre de toutes dimensions. Une énorme pelle à vapeur pouvant lever 20,000 livres et dont le système de locomotion ressemble à l'auto-chenille (tank) s'empare de cette pierre et charge une suite de camions qui se dirigent vers un édifice à trois concasseurs pourvus de monte-charge et de grillages transformeront la pierre dont se chargent les camions dès leur entrée. Entassés dans les concasseurs ces pierres sont brisées en mille morceaux et montent ensuite sur un système de monte-charge jusqu'à d'immenses grillages qui par leurs mouvements saccadés font le triage des différentes sortes de pierres; celles de 1-8 que l'on nomme la poussière de pierre, celles de 1-4 et 2 pouces. Ces pierres quand elles ont subies le triage sont projetées dans des compartiments séparés et les camions n'ont qu'à s'approcher pour qu'un ouvrier abaisse un levier spécial au compartiment de la pierre demandée et la pierre s'engouffre dans le véhicule. Mis en marche, le camion passera par la balance qui peut peser jusqu'à 22,000 livres et si le poids est celui requis, le véhicule n'aura qu'à aller porter en ville la commande exigée. Ces opérations se font en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire. Des moteurs de 150 et de 250 forces actionnent ces différentes machines.

La maison Elzéar Verreault Limitée existe depuis de nombreuses années et son nom est synonyme de probité et de qualité. Quand vous faites construire, demandez sans crainte la pierre et le sable de cette compagnie. Vous en serez absolument satisfaits.


**E.A. ROUSSEAU**
Tourneur, Modeleur, Meublier.
158, d uRoi — Tél. : 4-4366
SPECIALITE
Tournage pour véranda, escalier, porte, arche.
Meuble fait sur ordre. Modèle pour machineries.
Meubles de qualité pour étalage de vitrine.

**G & B Electric & Refrigeration, Inc.**
Successeur de
**GOULET & BELANGER, Inc**
Entrepreneurs-Electriciens
8, DE LA COURONNE
Québec. Tél. : 6101

MANUFACTURE DE PRODUITS SANITAIRES
**ANGLO CANADIAN OIL & PRODUCTS**
E.-N. GAGNIER, président.
Désinfectants, savon de toilette, savon Citadelle à planchers, cire liquide pour les planchers, huile de cèdre O. R. Cedar pour les planchers et les meubles.
32, rue ST-JOSEPH. Tél. : 2-1112

TEL : 4-1221 et 4-0931 Carrière : 2-5565
**ELZEAR VERRAULT Limitée**
Marchand de pierre et de sable
Pierre concassee, artificielle et de taille
194, DU PONT


## ANGLO CANADIAN OIL & PRODUCTS

**E.-N. GAGNIER, Président,**
**32, rue St-Joseph, Tél. 2-1112**

annonce à sa clientèle qu'il est maintenant installé à 32 rue St-Joseph. La seule manufacture de produits sanitaires à Québec :

**M. E.-N. GAGNIER, le distingué président de l'Anglo Canadian Oil & Products.**

Désinfectants, savon de toilette, savon Citadelle à planchers, cire liquide pour les planchers, huile de cèdre O. R. Cedar pour les planchers et les meubles.

Destructeur pour les punaises, les mites et les mouches. Poudre pour les coquerelles.

Aussi un assortiment complet d'huile pour les automobiles, et l'industrie.

Aussi le fameux nettoyeur pour les bouilloires LION. Tous les produits de la maison Anglo Canadian Oil & Products sont connus et garantis.

# Est-il quelque chose que vous désirez? Servez-vous de cette page pour l'obtenir.

*Le Petit Curieux* --- LE DRAPEAU DANOIS --- *Par Paul Pim*

## TARIF

### Des Annonces Classifiées

## L'EVENEMENT

### TEL. : 2-6412

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'-MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel, 1 centin.

## 26 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau:

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne. . . Tél. 4-0553
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue. Tél. 2-6335
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . Tél. 2-4113-M
EUGENE PARENT, 77 rue St-Cléophas, Ville de Beauport . . Tél. 2-7947
M. EDGAR GAGNON, 766, rue St-Valier. Tél. 2-7820
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph . . Tél. 3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue . . Tél. 2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François . Tél. 3-0032
RENE DION, 786 rue St-Valier . . Tél. 4-0473
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Vallier. . Tél. 7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½, rue St-Joseph . . Tél. 3-0809
Pharmacie J. U. DEMERS 430 rue St-Jean... Tél. 2-6105
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Valier . . . 4-0421
JOS. COTE (Ltée)
Succursale No 1, 50 rue de la Couronne. . Tél. 4-0243
Succursale No 2, 26 rue St-Jean . . Tél. 4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean . . Tél.: 2-0263
Succursale No 4, 15 rue Buade . . Public Tél.: 2-0283
Succursale No 5, 459 St-Joseph . . Tél. 4-0592
Succursale No 6, 317A, rue St-Joseph . Public Tél. 4-0082
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. . Tél. 4-0431
Succursale No 8, 108, rue St-Joseph. . Tél. 4-0454
Succursale No 9, 46 Côte de la Montagne. . Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul . . Tél.: 2-0341
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. . Tél. 4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. Public Tél.: 2-0395
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy Public Tél. 4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul . . Tél.: 2-0117
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . Tél. 2-6412

## PERDU

GROS CHAT NOIR ANGORA perdu depuis vendredi soir. Récompense promise rapporter 29 B, CHEMIN STE-FOY, tél.: 8331. 266-1—1

## DEMANDES

### AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES POUR VENDRE des cravates de soie pour nous. Nous vous les vendons à un prix qui vous permet de faire un profit de 100 pour cent. Ecrivez aujourd'hui pour échantillons et détails. ONTARIO NECKWEAR COMPANY, Dept. 506, Toronto, 8, Ont. 5—5

UN MANUFACTURIER demande des agents énergiques pour une spécialité nouvelle et très en usage. Se vend comme des pains chauds. Ventes renouvelées de 100 p.c. Territoire protégé. SCIENTIFIC COMPANY, 2436, Notre-Dame Est, Montréal. 266-1—5

### ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS, No 25 rue St-Stanislas, tél.: 2-7490. 254-26—11

MISS ALLEN. — L'anglais par conversation, enseigné par un expert. 17 ans d'expérience en Ontario et en Angleterre. Leçons privées ou en petit groupe. Méthode rapide. Enseignement sans devoirs. Pour renseignements, consultez MISS ALLEN, Appt. 9, No 196, rue St-Jean, tél.: 2-3331. 263-6—10

MLLE STURTON donnera des cours anglais. Spécialité avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Traduction faite sur demande. S'adresser au No 93, RUE CREMAZIE, tél.: 9571.

### FEMMES DEMANDEES

CUISINIERE DEMANDEE. — On demande une cuisinière au No. 55 de la rue D'AUTEUIL. Références exigées. Téléphone: 2-5420. 265-6—11

FEMMES DEMANDEES pour couture à faire chez elles. Devront avoir une machine à coudre. Pas de vente. ONTARIO NEKWEAR COMPANY, Dept 184, Toronto, 8.

ON DEMANDE des jeunes filles pour ouvrage facile, expérience pas nécessaire. S'adresser à 526 RUE ST-FRANCOIS, Qué. 265-2—11

### HOMMES DEMANDES

AMATEURS, CHANTEURS, DANSEURS etc. demandés pour nos concours d'amateurs du vendredi soir. Gros prix en argent. THEATRE PRINCESS, rue St-Joseph. 265-26—13

HOMME SERIEUX avec expérience pour conduire agents et faire distribution de marchandises pour compagnie à Québec. Devra fournir petite garantie sur équipements et échantillons. Ecrire Casier 355, L'EVENEMENT, Québec. 266-6—12

UNE organisation nationale se préparant pour un gros été d'affaires a besoin de deux représentants bilingues. Rénumération splendide. La promotion dépendant des résultats et de l'effort personnel. Ecrire à CASIER 354 L'Evènement. 263-6—12

## DEMANDES

### ON DEMANDE (DIVERSE)

ACHETONS VIEIL OR, toute sorte d'article en or tel que bagues, montres, et dents en or. S'adresser Chambre 530 Edifice Bédard, 251 rue St-Joseph, tél.: 4-0471. 263-26—15

COLLECTION DE LOYERS, comptes billets, ou toutes autres créances, administration de propriétés, taux modérés strictement honnête. CANADIAN FINANCE, 267, St-Paul, chambre 310. 249-26—15

MONSIEUR demande chambre dans famille privée chez gens tranquilles, pension désirée si non le repas le matin. Ecrire CASIER 353 L'Evènement, Qué. 263-6—15

## A LOUER

### APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS MONTCALM, LTEE., rue Claire-Fontaine, No 115, service de concierge, chauffé, eau chaude à l'année, réfrigérateur, améliorations modernes, garage si désiré. S'adresser J.-H. BOISVERT, tél.: 3-1281. 266-6—17

APPARTEMENT A LOUER, 19 Ste-Angèle, 3 chambres plus bain, améliorations modernes, eau chaude à l'année. S'adresser sur les lieux ou TEL.: 3-1948. 263-6—17

APPARTEMENTS D'AIGUILLON, No. 52, logement 5 chambres plus bain chauffé eau chaude à l'année. Rue St-Joachim 70 1-2. Sept chambres. D'aiguillon 112, 4 pièces. S'adresser FORTUNA GINGRAS, 34 St-Augustin, tél.: 2-1704. 260-26—17

APPARTEMENTS COLINETTE, 8 rue Collins, 2-3-4 pièces, chauffées, meublées ou non, eau chaude à l'année, améliorations modernes. S'adresser au Concierge. TEL.: 2-1398. 247-26—17

CHATEAU LAFAYETTE, appartements 4-5 chambres, meublés ou non chauffés, réfrigérateur, loué à l'année si désiré, prix $35.00 et plus. S'adresser à 131, GRANDE ALLEE, tél.: 2-2437. 266-6—17

### BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER dans l'édifice Lachance, très bien éclairés, service de concierge, élévateur à passagers et à fret, à proximité des gares de chemins de fer. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tels: 2-6403; le soir 4-2557. 266-6—18

### CHAMBRES ET PENSION

BELLE CHAMBRE sur la rue, très ensoleillée pour 1 ou 2 personnes usage du bain et téléphone. Pension si désirée. Conviendrait pour personne tranquille 546 1-2, ST-JEAN. 266-6—20

GRANDES ET PETITES chambres très confortable avec pension. Prix modéré. S'adresser 62 STE-URSULE près rue St-Louis, tél.: 2-7400. 264-6—20

HOTEL LORRAINE, rue des Jardins, prix très réduits chambres et pension, $35, $38, $40 et $45 par mois, chambres sans pension $12 par mois en montant. Service d'ascenseur. Une visite est sollicitée. 258-26—20

HOPITAL DE LA MISERICORDE. Maternité, site salubre, à l'épreuve du feu, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Adresse: MERE DIRECTRICE, No 682 Chemin Ste-Foy, Québec, tél.: 7067. 244-26—20

VOUS TROUVEREZ à 71, rue St-Louis, chambre très confortable avec repas servis matin et soir si désiré à prix raisonnable, dans famille anglaise. TEL.: 2-7994. 262-6—20

### CHAMBRES A LOUER

A LOUER, très beau site, très belle pièce, gaz, eau, pour demoiselle ou couple, aussi appartement avec cour et cave; aussi petites chambres. S'adresser 11, DES REMPARTS. 262-6—19

CHAMBRES DOUBLES ET SIMPLES, eau chaude et froide à l'année, bain, téléphone, moderne, location centrale $2.50 par semaine et plus. S'adresser 5, McMAHON. 266-6—19

CHAMBRES MEUBLEES, avec chambre de bain sur même plancher, tuyaux à gaz installés. S'adresser M. NORMAND, 8, rue Haldimand, tél.: 4-3346 264-6—19

GRANDE CHAMBRE meublée ou non. Eau chaude et eau froide. Madame BEAUDOIN, 40 Desjardins, en face Palais de Justice. 263-6—19

### ENTREPOTS A LOUER

BON MARCHE, 2ème et 3ème étage. 1520 pds carrés chaque plancher, bien éclairé, ensemble ou séparément, déjà servi de manufacture de Hardes et de chaussures possession immédiate. TEL.: 8968. 265-26—20

BOUTIQUE ou petite manufacture comprenant 2500 à 3000 pieds de plancher à louer. $25.00 par mois S'adresser JOS. DEVARENNES ou GEORGES ALLAIRE, 25, Notre-Dame-des-Anges, salle Frontenac, tél.: 4-0151. 261-6—21

### LOGEMENTS A LOUER

#### HAUT DE LA VILLE

AVENUE MAISONNEUVE, No. 74, 5-6 chambres, plus bain, chauffés, St-François d'Assise, rue Lasalle, 43-63, 4-5 chambres. Rue Scott, 129, 4 chambres garage. S'adresser 127 SCOTT, tel.: 2-3088. 252-26—23

AVENUE LEVIS, No 21, près du monument des Braves, logements modernes, 7 7pièces, plus chambre de bain en tuiles, chauffés, eau chaude à l'année, garage. S'adresser ANTONIO SEVIGNY, 375, St-Olivier, tél.: 3-2701. 266-26—23

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 11, 17, 41, 61, 36. Côte d'Abraham, No 89 1-2, logements 5-6 pièces, plus chambre de bain chauffé, eau chaude, garage si désiré. S'adresser 1, AVENUE DES BRAVES et 54, AVENUE BROWN, tels: 7949 3-4840, 6933. 258-26—23

APPARTEMENT IDEAL, logement de 5-6 pièces, avec toutes les améliorations modernes, planchers bois dur, chauffé. S'adresser à C.-E. BOIVIN, No. 423, rue St-Jean, téls.: 2-6207—2-1752. 263-6—23

AVENUE MURRAY, No 56, logement 6 pièces plus chambre de bain non chauffé, 3ème étage, moderne. Prix $30.00 par mois. S'adresser G. TURGEON, 52, avenue Murray, tél.: 6585. 262-6—23

AVENUE LAURIER no. 314, 8 chambres plus chambre de bain, planchers bois dur, chauffé clair de tout, visible de 2 à 5 hrs p. m. S'adresser pour informations, 312 Avenue Laurier tél.: 7237. 262-26—23

AV. CASOT No. 63, logement 9 pièces, chauffé eau chaude à l'année garage. Pour informations, s'adresser Mme J.-H. DUPONT, 65 Av. Lévis, app. 8, tél.: 3-4934. 262-6—23

## A LOUER

### LOGEMENTS A LOUER

#### HAUT DE LA VILLE

AVENUE CARTIER, No 30 1-2, 1er étage, 7 pièces plus chambre de bain chauffées; No 32 1-2, 4e étage 6 pièces plus chambre de bain, chauffées; conditions faciles S'adresser à M. DROLET, 38, Couillard, ou M. EMILE BROUSSEAU, 255, St-Jean. 266-6—23

AVENUE CARTIER, logements 5 et 6 pièces, plus chambre de bain chauffés planchers bois dur, clairs de tout. S'adresser EAST & MASSON, 17 1-2 avenue Cartier, tél.: 6761. 4—23

BOULEVARD CREMAZIE Nos. 17 1-2, 19, 23 1-2, 6 chambres plus chambre bain, plancher bois durs très confortable. S'adresser 15 BLVD. CREMAZIE. 263-6—23

BOULEVARD CREMAZIE, logement 5 chambres plus chambre de bain, meublé. Premier mai au premier octobre. S'adresser TEL.: 5500. 263-6—23

BEAUX LOGEMENTS, 7, 8, et 9 pièces Nos. 85, 93 Claire Fontaine et 92 St-Amable avec balcon, chambre de bain, système chauffage eau chaude. Prix très raisonnable. S'adresser 79 CLAIRE FONTAINE, tél.: 3-2270. 265-6—23

BOULEVARD CREMAZIE 2 logements 41 1-2 et 43, 5 pièces, plus chambre de bain planchers bois dur, fournaise eau chaude, dépense froide, hangar même pied. S'adresser à 41 CREMAZIE, tél. 3-2303. 262-6—23

COTE D'ABRAHAM, Nos 102-106-108, logements dans maison neuve, 6 pièces, plus chambre de bain en tuile, améliorations modernes, chauffés, avec réfrigérateur si désiré. S'adresser ROMEO TRAHAN, 116, côte d'Abraham, tél.: 2-3654. 262-6—23

COTE DE LA MONTAGNE, No. 42, plein pieds non chauffés 7 et 11 pièces plus chambre de bain. J.-E. VEZINA, 44 Côte de la Montagne, tél.: 2-3551. 262-6—23

CHAMPS DE BATAILLE, à louer sept pièces modernes, chauffées, meublées ou non, entre avenue Briand et Galipeault, garage chauffé. TEL.: 8 à 10 a. m. 5266. 245-26—23

EDIFICE FASHION CRAFT, 180, St-Jean, logements chauffés, 4-5-6 chambres, améliorations modernes. Aussi magasin, rue d'Aiguillon, 25x60. S'adresser L.-A. ROY, INC., 176, St-Jean. 249-26—23

FAUBOURG ST-JEAN-BAPTISTE, rue Ste-Madeleine, No 21 1-2, 2e étage, logement 4 chambres chauffé, plus bain clair de tout. Prix $25.00 par mois. S'adresser J.-B. DUGAS, 78, côte d'Abraham tél.: 2-7495. 266-6—23

### RUE LOCKWELL NO 119

LOGEMENTS, 6 pièces, plus chambre de bain, chauffés Rue Déligny, No 2 1-2, logement 4 pièces, plus chambre de bain. S'adresser ALEX. NADEAU, 18, Ste-Claire, tél.: 4-0023. 248-26—23

LOGEMENTS MODERNES, 3 et 5 pièces, meublés ou non, 7-8-10, second plancher; 9, premier plancher. chauffées, cave cimentée, cour bocage. 87, MONTMORENCY, tél.: 7584. 266-6—23

LOGEMENTS A LOUER, 4 de 5 chambres à 223 rue Kitchener; 8 chambres à 39 et 41 St-Gabriel; 5 et 7 chambres à 50 et 52 Cote Ste-Geneviève; 4 et 8 chambres à 82 et 84 Cote d'Abraham, 4 et 6 chambres au Pont de Québec; 9 chambres 447 St-Jean; et trois maisons à Cap-Rouge. G.-A. PARADIS, Notaire, 449, rue St-Jean. 266-6—23

LOGEMENTS A LOUER, de 4 et 5 appartements, très propres, chauffés, rue St-Patrice. S'adresser à C.-E. MIGNER, 785, St-Vallier, tél.: 8358. 260-6—23

LOGEMENT A LOUER chauffé ou non, 3-4 et 6 chambres $12.00 à $23.00 aussi maison seule 8 chambres $45.00 S'adresser 49 DES ERABLES, tél.: 6779. 262-6—23

LOGEMENTS 3, 4, 5, 6, 7, et 11 chambres situé dans St-Jean-Baptiste. Magasin et Bureau situé 106 St-Jean. S'adresser à JOS. ROBITAILLE, 108 rue Richelieu. 250-26—23

### RUE ST-JEAN NO 78

LOGEMENTS de 4 et 6 pièces plus chambre de bain moderne, prix modéré S'adresser 17 ST-STANISLAS, tél.: 2-1428. 265-6—23

RUE GARNIER, 68 - 70 St-Sacrement logements 5 et 8 pièces, plus chambre de bain, système chauffage. S'adresser 50 D'AIGUILLON, tél.: 2-4261. 260-8—23

RUE ABERDEEN, No 73, 6 pièces et chambre de bain, chauffage eau chaude à l'année. S'adresser M. ALPHONSE VEZINA, 197, 3e rue, Limoilou, tél.: 4-1280. 246-26—23

RUE ST-JEAN, No 432, coin Ste-Claire logement, 5 pièces, plus chambre de bain, chauffé, planchers bois dur, améliorations modernes. S'adresser 434, RUE ST-JEAN. 261-26—23

RUE MARQUETTE 95, logement 6 chambres plus chambre de bain chauffés eau chaude. Très moderne. S'adresser 53 AV. BROWN, tél: 6933—3-4840. 263-6—23

RUE D'ARTIGNY No. 70, près Grande-Allée, 1er plancher, 4 pièces plus salle de bain, meublé ou non, chauffé S'adresser 50 D'AIGUILLON, Tél.: 2-4261. 266-8—23

RUE ST-CYRILLE, no. 774. Logement très moderne, chauffé, 6 grandes pièces avec corridor au centre. Chambre de bain en tuile, douche et eau chaude à l'année. Possession immédiate si désirée. Téléphone 4-3767. 248-26—23

RUE DOLBEAU, No 13, à louer logement 7 pièces plus chambre de bain, chauffé, avec ou sans garage. S'adresser ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, rue St-Pierre, tél.: 2-1390. 263-6—23

RUE ST-CYRILLE, No 202, logement chauffé 7 pièces, plus chambre de bain, planchers bois dur, possédant toutes les améliorations modernes. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, téls.: 2-6403—4-2557. 263-6—23

RUE ST-CYRILLE, No 276, logements de 8 et 11 pièces, chauffés, à louer. S'adresser 274, RUE ST-CYRILLE, tél.: 5668. 256-26—23

## A LOUER

### LOGEMENTS A LOUER

#### HAUT DE LA VILLE

RUE LOCKWELL, No. 135, logement chauffé à l'huile 8 pièces avec chambre de bain. Pour informations, s'adresser TEL.: 4-3992. 260-6—23

RUE ST-AUGUSTIN, No. 120 (en face du Parlement) 5 pièces, chauffées très propres, clair de neige et vidanges. S'adresser à 122 ST-AUGUSTIN, tél.: 2-7648. 264-6—23

RUE DES FRANCISCAINS. — Logements de 6 pièces plus chambre de bain, plancher bois dur, bien ensoleillés. Amélioration moderne maison neuve. S'adresser 151 DES FRANCISCAINS, tél. 7909. 261-6—23

RUE ST-JEAN, près Côte du Palais 12 chambres, plus deux chambres de bain. Planchers en bois dur, chauffé, convenable pour maison de pension ou chambres 51, RUE ST-JEAN. 266-6—29

RUE ARTILLERIE, logement 4 pièces, plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, clair de tout, moderne, prix $25.00. S'adresser LAUREAT BLOUIN, 47, Artillerie, tél.: 2-1705. 263-6—23

RUE STE-URSULE No. 13, logement de luxe, 6 pièces, 2 bains, 2 entrées, solarium, cour et garage. Réduit à $40.00 par mois. Bonnes références exigées. Visible de 2 heures à 5. Renseignements sur les lieux. 266-26—23

RUE CREMAZIE, No. 57, Plain-pied, 7 chambres chambre de bain, compise, planchers dur, système chauffage, prix réduit à $35.00. S'adresser à R.-A. HUDON, tél.: 8623. 390 St-Cyrille. 262-6—23

RUE JEANNE D'ARC, No 42, logement 6 pièces et chambre de bain, système de chauffage et toutes les améliorations modernes. S'adresser J.-A. POULIOT, N.P., 26, avenue des Oblats, tél. 3-0375 ou tél.: 9572. 266-6—23

RUE RICHELIEU, No 338, 7 chambres plus chambre de bain, 2 étages, avec chambre à toilette sur chaque plancher. Prix $28.00. S'adresser à 81, RICHELIEU tél.: 2-4484. 266-6—23

RUE ST-CYRILLE, Nos 245-247, 6-7 pièces chauffées, planchers bois dur, plus chambre de bain, chambre do valises, dépenses froide prix réduit clair de tout. M. A. MOODY, 243, St-Cyrille, tél.: 6391. 266-6—23

RUE ST-JEAN, logement 2 grandes pièces, pouvant servir pour bureau, salle d'échantillons ou autres commerces. Prix modéré, place centrale. S'adresser No 253, RUE ST-JEAN, 3e étage. 266-6—23

RUE ST-CYRILLE, No 362, magnifique logement, 1er étage, de neuf chambres, plus chambre de bain, deux toilettes, chauffé, eau chaude à l'année, et garage. S'adresser à TEL.: 3-4050 4—23

RUE RICHELIEU, logements à louer au centre de la ville, 3, 4, 5, 6 7 pièces, chauffés ou non. Améliorations modernes. Prix modéré. S'adresser 138, RUE RICHELIEU. 4—23

RUE ST-AUGUSTIN No. 22, 7 chambres plus chambre de bain. S'adresser D. DUSSAULT, 22 St-Augustin, tél. 2-1686. 264-6—23

SOUS BASSEMENT à louer, 5 grandes pièces, chauffage à l'année clair de neige et vidanges, quartier Belvédère. S'adresser par téléphone: 3-3826 ou 8167. 251-26—23

STE-JULIE, No 34 appartement chauffé 5 pièces, plus chambre de bain, dépenses. Rue Artillerie, 29, logement chauffé, 7 pièces, améliorations modernes, garages. S'adresser 34, STE-JULIE, de 2h. à 5h., tél., 8242, ou 215, AVENUE HOLLANDE. 261-6—23

UN LOGEMENT de sept pièces, plus chambre de bain, améliorations modernes, à louer. S'adresser à 101, AVE CARTIER, tél.: 6830.

3, 4, 5, 6, 7 PIECES, chauffées eau chaude à l'année améliorations modernes. 50 Fraser et 208, avenue des Erables. S'adresser aux concierges sur les lieux. TELS: 2-1475; le soir 3-4498. 262-26—23

#### BAS DE LA VILLE

A LIMOILOU, logement 4, 5, 6 et 7 pièces à louer, à prix très modéré. S'adresser 203 3ème AVENUE, tél.: 4-3653. 250-26—23

A ST-FRANCOIS-D'ASSISE, 284, 2e avenue, 4 chambres et chambre bain, sur 1er planchers, réservoir eau chaude et gaz, grande cour. S'adresser 288 2e AVENUE. 262-6—23

AVENUE Pont Scott, Petite Rivière 3 logements de 6 chambres plus bain grand jardin, garage si désiré. S'adresser ELZEAR SAVARD, tél.: 9417. 264-6—23

A LOUER près hôpital St-François d'Assise, 6 pièces plus bain améliorations modernes, demi-chauffé, véranda et galerie vitré. S'adresser L.-S. MORIN, 8 Carignan. Sallière tél.: 4457. 265-6—23

BEAUX LOGEMENTS, 3-4-6 chambres plus bain, très chauds, bien éclairés. Prix $15.00 et plus, près hôpital Enfant-Jésus. S'adresser 186, VITRE, tél.: 4-4990. 264-6—23

CHARLESBOURG, 2 beaux grands logements améliorations modernes avec grand terrain. Prix spécial pour celui qui prendra le tout. 70 DE L'EGLISE, de 10 à 12 hrs et de 1 à 3 hrs. 264-2—23

FLAT DE 2 APPARTEMENTS, meublé ou non chauffé, avec gaz, électricité, usage du bain, dans centre de St-Roch. S'adresser DAME R. ALAIN, 298 St-François. 259-8—23

LOGEMENTS NON CHAUFFES, 4 6 et 7 pièces, plus chambre de bain, très propres, possédant toutes les améliorations modernes, situés 11-D, rue d'Argenson. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, téls.: 2-6403; le soir, 4-2557. 266-6—23

LOGEMENTS CHAUFFES, 4, 6 et 7 pièces, plus chambre de bain, très propres et possédant toutes les améliorations modernes, situés 634, 640, 642-A, rue St-Vallier, aussi à 13, rue d'Argenson. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, téls: 2-6403; le soir 4-2557. 266-6—23

LOGEMENTS, 4 pièces, 33 rue Nelson 94 Kirouac, 183 Arago. S'adresser 183 RUE ARAGO, tél.: 3-0556. 264-6—23

## A LOUER

### LOGEMENTS A LOUER

#### BAS DE LA VILLE

LOGEMENT A LOUER, 4 pièces, rue St-François, près rue St-Roch. S'adresser à ROY & BAILLARGEON, notaires, No 71, rue St-Pierre, tél.: 2-1330 262-6—23

LIMOILOU, logement de 5 appartements plus chambre de bain 2e étage, très chaud, propre, fini moderne, place centrale, avec garage si désiré. S'adresser 27, 6e RUE, tél.: 4-2777. 259-26—23

LOGEMENT de 8 appartements et bain chauffé 2e étage, aussi garage si désiré. S'adresser 1091, ST-VALLIER, tél.: 3-230. 266-14—23

RUE ST-VALIER, logement à louer, 4 pièces, très propre et chaud. S'adresser à 1079 RUE ST-VALLIER, tél: 7008. 219-6—23

RUE PRINCE-EDOUARD, logement de 4 chambres, 1er étage, très bon marché. S'adresser ROCK CITY TOBACCO, tél.: 4-2829. 263-6—23

RUE DEMERS, près rue St-Valier et St-Joseph 5 minutes de l'église et tramway, beau logement à louer bas de maison, 4 chambres, dépense, cave. L. HAMEL, 77 Demers. 262-14—23

PAROISSE ST-FIDELE, 429, 4e ave., logement chauffé, 7 grandes pièces plus chambre de bain, planchers bois dur, améliorations modernes, hygiénique et très éclairé, avec garage chauffé ou froid. TEL.: 4-4502. 250-26—23

RUE PONTGRAVE, Nos 5 et 7, 5 pièces plus chambre de bain, galerie, etc. 23, rue Montmagny, 5 et 6 chambres, chauffé, tous très modernes et clairs de neige. S'adresser à OMER TURGEON, tél.: 6302. 243-26—23

RUE ST-VALLIER, No 956, 2e étage, beau logement, chauffé, 6 pièces et chambre de bain. S'adresser TEL.: 4-4343. 241-26—23

ST-PASCAL BAYLON, logement 7 pièces plus chambre de bain, cave ciment, hangar, garage, eau chaude grande véranda. Aussi 2 logements de 4 chambres plus chambre de bain, garages. S'adresser à 469, CANARDIERE. 264-6—23

RUE SAUNDERS, 5 chambres, bain, 2ème, pas chauffé, en face de l'Eglise St-Dominique, voisin de l'Ecole; bon marché pour bon locataire. Propriétaire, JOS. DORVAL, Tél.: 9569. 263-6—23

RUE RICHARDSON no. 51, Centre St-Roch logement à louer 7 pièces et bain, très chaud. S'adresser à GUSTAVE GARANT 612 St-Valier, téls: 9351 rés. 5906. 5—23

1ERE AVENUE No. 324 2ème et 3ème étage, 6 chambres plus bain, chauffé, clair neige et vidanges, beau balcon, vis-à-vis Eglise St-Frs. d'Assises, garage si désiré. S'adresser sur les lieux. 260-26—23

1ERE AVENUE St-François d'Assise, logement chauffé, réparé à neuf 3 chambres plus chambre de bain $28.00 par moi. S'adresser TEL.: 7243. 265-3—23

2EME AVENUE, No. 262, logements 5 chambres, et chambre de bain. Planchers bois dur, 2e étage. S'adresser 96-A COTE D'ABRAHAM. 263-6—23

4EME AVENUE, Limoilou, 32-36-38, 4 chambres et plus, cour et hangar, $12 à $18. ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, rue St-Pierre, Québec. tél.: 2-1390. 263-6—23

8EME AVENUE, rue Capricieuse. Champfleuri. Logement 6 chambres, plus chambre de bain, très bas prix pas plus cher qu'un logement 4 chambres. S'adresser J.-A. LEMAY, tél.: 6929, 184 8e avenue. 264-6—23

3EME AVENUE No. 124, logement chauffé 7 chambres plus bains, le plus beau centre de Limoilou, peut servir pour médecin ou dentiste. S'adresser 126, 3ème AVENUE, tél.: 4-4691. 264-6—23

4EME AVENUE Nos 332-340, 5 chambres plus chambre de bain, hangar et cave. S'adresser JOSEPH PAQUET, 182 Boulevard des Fossés tél.: 3-0624. 260-6—23

11EME RUE Nos. 165-167, 2 logements, 6 chambres et bain, gaz, eau chaude, bien éclairé, galerie avant et arrière, clair vidanges, neige hangar même plancher. S'adresser 163 11e RUE. 264-6—23

### MAGASINS A LOUER

JOLI MAGASIN CHAUFFE, situé à 769, rue St-Vallier convenable pour tous genres de commerce, ancien poste de O.-N. Shink, et depuis 5 ans occupé par Dominion Stores. Prix très raisonnable. Possession immédiate. S'adresser à 771, ST-VALLIER, tél.: 3-0404. 3—23

### RUE ST-JEAN NOS 76 - 80

MAGASIN A LOUER chauffé, magnifique poste d'affaire prix modéré, excellente occasion. S'adresser 17 ST-STANISLAS, tél.: 2-1428. 265-6—25

POSTE DE COMERCE dans le centre de St-Sauveur, rue St-Vallier, à louer bien bon marché. S'adresser à C.-E. MIGNER, 785, St-Valier, tél.: 8358. 262-6—25

TRES BEAU MAGASIN chauffée, pouvant servir comme bureau, plain-pied, situé No 269 St-Paul dans l'édifice Lachance. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tél.: 2-6403. 266-6—23

### MAISONS A LOUER

ANGLE la Canardière et Avenue Conway, maison détachée, brique solide, de deux étages et sous-sol, 10 chambres, jardins tennis, garage $40.00 par mois. EDMOND CONWAY, 235 La Canardière, tél.: 4-2351. 265-6—24

AVENUE DE SALABERRY, No 92. A vendre ou à louer, maison de 10 pièces, eau chaude et froide dans chaque chambre, très modernes et confortables avec garage chauffé attenant. S'adresser à E. BAILLARGEON, 71 rue St-Pierre, tél.: 2-2734 246-26—38

COTTAGE A LOUER, No 4, avenue du Couvent, ville Beauport, 8 chambres, chambre de bain, passages, véranda fournaise eau chaude, lumière électrique. S'adresser JOSEPH GAGNON, 207, avenue Royale, tél.: 2-6552. 264-6—24

## A LOUER

### MAISONS A LOUER

### HOTEL N. Z. BELANGER

EN FACE DU C.P.R., maison établie depuis 40 ans, avec bonne clientèle, 39 chambres Mme N.-Z. BELANGER, 421, St-Cyrille tél.: 3-2388, ou LUDGER BELANGER, 369, St-Paul, tél.: 4-0033. 266-1—24

HOTEL COLUMBUS, Ste-Anne de Beaupré, à louer. S'adresser ELZEAR FORTIER, LIMITEE, 115, St-Dominique, Québec 256-12—24

### DUFFERIN HOUSE APP.

MAISON APPARTEMENT ,13, Haldimand, comprenant 10 petits logements, 2 et 3 pièces, eau chaude et froide dans chaque appartement, bon endroit pour louer des chambres. S'adresser propriétaire, 55 GRANDE ALLEE, tél.: 2-1886. 244-26—24

MAISON A LOUER, sur le cap, 29 rue Mont-Carmel. 3 étages, confort moderne, parquets en bois dur, trois chambres de bain, garage. Ecrivez ou téléphonez à Art. Amos, Hôtel du Gouvernement. 263-6—24

RUE ST-DOMINIQUE, Nos 77-73, coin rue St-Joseph. Entrepôt ou petite manufacture, briques solides 4 étages, bureau, salle d'expédition, ascenseur électrique, eau chaude. Possession immédiate si désirée. Rue St-Joseph, No 29, 2e étage, magasin ou salle d'échantillons, 19x50. Rue St-Joseph, No 33 1-2, 21 chambres pour maison de chambres ou hôtel ou sera louer en flats chauffés par propriétaires. Aussi magasins Nos 31-35, rue St-Joseph. S'adresser à A. J. LEARMONTH, 143, avenue Murray, tél.: 5667. 240-26—24

RUE ST-LOUIS, No 72, maison à louer 15 pièces, 2 salles de bain, eau chaude et froide à chaque étage, prix $75.00 par mois. S'adresser TEL.: 3-1880. 242-26—24

RUE GARNEAU, No 26, maison à louer onze pièces et chambre de bain, améliorations modernes. Pour informations, s'adresser 26, RUE GARNEAU, haute-ville. 266-6—24

RUE SAUNDERS No. 86, maison seule, 8 chambres plus chambre de bain, planchers bois dur, chauffage à l'huile, grande cour, garage Pour renseignements supplémentaires s'adresser à 161 ST-CYRILLE, tél.: 7244. 264-6—24

ST-FRANCOIS D'ASSISE, 23, 18e rue, maison seule, 4 chambres et bain. Rue St-Anselme, boutique, 2,300 pieds carrés, peut servir pour salle de réunion, entrepôt, etc. JOSEPH BEDARD, 12, St-Anselme, tél.: 3-0454. 248-26—23

### TERRAIN A LOUER

GRAND TERRAIN, quai à eau profonde, voie d'évitement privée (C.N.R.) à Lévis rue Commerciale, à l'est de la Traverse, occupé par Paquet & Fils, Limitée, marchand de charbon, et voisin de J.-L. Demers, Limitée, et Farine Robin Hood. Superficie 35,000 pieds carrés. S'adresser à AUDET & AUDET, notaires, 15, avenue Bégin, Lévis. 266-6—25

## DIVERS

### COMMERCE

### POSTE DE DENTISTE

A LOUER, seul poste de dentiste dans la paroisse St-François d'Assise avec logement 6 chambres, plus bain, système chauffage. Occupé depuis 6 ans par le Dr Beaumont. S'adresser 270, 1ère AVENUE, tél.: 4-3327. 8—29

ELECTRICITE. Réparation et refillage de moteurs et générateurs. Aussi réparations et installations électriques de tous genres. Ouvrage garanti. Prix modéré. S'adresser A. THOMASSIN, 41, Lavigueur. tél.: 3-1525. 248-26—29

J.-H. WALSH informe sa nombreuse clientèle qu'il a ouvert un atelier de barbier au No. 284, rue du Roi. Attention spéciale. "coupe de cheveux pour dames". Service hygiénique. Une visite vous convaincra. 250-26—29

### MAISON FRANCAISE

NOUS AVONS MAINTENANT en main toutes notre Collection de modèles de Paris, New-York il nous fera plaisir de recevoir notre clientèle. LA MODE PARISIENNE, 322 rue St-Jean. 249-26—29

POSAGE DE PRELARTS, $0.05 la verge. Il est préférable que vous donniez votre ordre à l'avance TEL.: 3-2662, de 3 à 6 p.m. 266-6—29

PEINTURAGE, TAPISSAGE, grand choix de papier tenture, peinturage général, graftex, etc. Prix modéré, ouvrage garantie. A.-GEO. DEVARENNES, entrepreneur-peintre, 130-Dorchester, tél.: 8529. 265-26—29

### DEMENAGEMENT

A. BARBEAU, déménagement de tous genres, spécialité déménagement de pianos. Camions et voitures couverts, ouvrage garanti. S'adresser 141, RUE HERMINE, tél.: 3-1489. 256-12—30

CHARROYAGE GENERAL.— Je m'occupe de tout voyage à la campagne. Voitures et camion-auto couvert pour coffre-fort et piano. CHS. MARTEL ENR., No. 129 rue Latourelle. Bureau et résidence. TEL.: 3-0285. 265-26—30

DEMENAGEMENT et CHARBON à prix modéré. Aussi charbon à vendre, de toutes sortes. L.-E. CARON, marchand de charbon No 90, rue Latourelle.- Tél.: 5563. 260-26—30

JE m'occupe comme par le passé de déménagement, spécialité, pianos etc. avec camions couverts, local et longue distance. Ouvrage garanti. S'adresser J.-L.-P. BRETON, 211 Hermine, tél.: 7776. 264-26—30

### NETTOYAGE

CAPITOLE VALET, ENR., tél.: 3-1321. pressage, nettoyage à sec et teinture. Aussi réparations générales. Livraison rapide, ouvert tous les soirs. L.-PHIL. TURBIDE, prop., 471, rue St-Jean. 245-26—23

## DIVERS

### NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER.—Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, RUE DORCHESTER, tél.: 4-2484. 261-26—35

### REPARATIONS DE RADIOS

AVIS REPARATIONS DE RADIOS de toutes marques par ingénieur d'expérience. Lampes testées gratis. Posons antennes. Service jour et soir. Travail garanti par maison établie depuis 10 ans. J.-A. BRETON, No. 47, côte d'Abraham, tél.: 2-6393. 256-26—35

### REPARATIONS

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison OMER JOBIN, bourreur, No 168, rue Dorchester. Maison établie depuis au-delà de 30 ans Tél.: 3-0733.

MATELAS ET SOMMIERS, pour vos réparations de matelats, sommiers, coussins, ainsi que rembourage de meubles, une attention spéciale aux communautés religieuses. J.-A. DEBONVILLE, 154 des Commissaires, tél.: 3-2380. 261-26—37

REPARATIONS DE MATELAS. Faites réparer vos vieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Réparations sommiers. LOUIS ROUSSEAU, 486, 3e avenue, Limoilou, tél.: 4-1480. 24—37

VIEILLES MONTRES, bijoux, horloges. Apportez-les, nous vous les échangerons ou faites-les réparer par un spécialiste-orfèvre. Prix réduits. A. GAUTHIER, horloger, bijoutier, 135 1-2, de la Couronne. 8—37

### SALONS DE COIFFURE

AU SALON BEAUTE MONTCALMVILLE, 48, Aberdeen, tél.: 3-4544. Vos cheveux seront toujours en sûreté quand il s'agit de nos permanents ainsi que Marcel et Komol. Notre longue expérience est votre garantie. Hâtez-vous de prendre votre appointement de bonne heure. 265-6—41

MLLE ALICE COLLIN, coiffeuse est maintenant à 18 rue d'Youville, tél.: 2-0012, Marcel 25c., Komol, Shampoo, Ondulation à l'eau, manicure. 265-6—51

ONDULATION PERMANENTE, $1.50 en montant, à l'huile, avec Shelton, Croquignol perfectionnée, Shampoo gratis avec chaque permanent. Onduation Komol, etc. SALON RICHELIEU, Mlles SAMSON, 101, rue Richelieu, tél.: 2-4131. 254-26—41

PERMANENT $1.50. Offre spécial à $0.25. Mise en plis marcel, massage, shampoo, manicure. Satisfaction garantie. SALON LAPOINTE, 376, St-Jean, tél.: 2-7842. 246-26—41

SALON CLAUDETTE, 412, St-Jean, pour permanent spécial à $1.50, fait sur machine croquignole la plus perfectionnée. Aussi coiffure de tous genres. Pour appointements appelez MLLE L.-A. TANGUAY, tél.: 4-4051. 249-26—41

SALON DE BEAUTE, Hôtel Victoria Permanent, $1.25 à $3.50; à l'huile, $1.75; ondulations marcel avec shampoo, $0.50; ondulations à l'eau, komol, $0.40; massage et manicure. Prix pour temps limité. MME G. LAPOINTE, tél.: 2-2362. 252-26—41

## A VENDRE

### ARTICLES DE MENAGE

ACHETONS A DOMICILE: meubles et lingerie. A vendre: set de chambre vénitien, neuf; set de salle et salon, chesterfield, moulin à coudre, glacière, couchette, poêle à louer, 1 banc-lit, etc. I. BOUCHARD, 46 St-Nicolas, tél.: 2-8666. 259-26—43

A VENDRE bon marché, cause déménagement, buffet combiné valises, pharmacie, carrosses, porte-chapeaux, moulin Singer, commode buffet, miroirs, vitrine, garde-robes, divanette, armoire cuisine, table boudoir, poêle-fournaise set salon, tordeuse. G. BROUSSEAU, 26 St-Nicolas, tél.: 2-0196. 264-6—43

A VENDRE. — Une table de toilette en bois de gommier, et chaise, aussi un "morning suit", grandeur 39, pantalons supplémentaires neufs. Appartement 5, Grande-Allée. Tél.: 2-2689 263-6—43

A VENDRE très bon piano, poêle combiné charbon et gaz, marque Empire, glacière, meubles carpettes, cadres, etc. en parfait ordre. S'adresser 215, ARAGO. 265-14—43

MEUBLES DE 7 CHAMBRES à vendre ainsi que piano de bonne marque poêle électrique McClary, 4 feux, en parfait ordre, visible 2 à 5, 7 à 9 1261, ST-VALLIER, tél.: 7892. 266-6—43

PIANO COTTAGE, chêne fumée, secrétaire, garde robe, poêle à gaz émaillé, tapis, prélart, lit, sommier, matelas, bureau, cabinet, etc. Visite de 9 hrs à 2 hrs. 124 AV. CARTIER. 263-6—43

POELE EMAILLE, fournaise passage, installée à l'huile, coût du chauffage, 1 à 2 cents l'heure garanti. Aussi meubles, bureau, table couchettes, etc. S'adresser 149, DES PRAIRIES, tél.: 4-4360. 260-6—43

POELE A GAZ (Beach), tapis escalier grand rug 20 verges, miroir, coffre-fort, etc. 42 STE-URSULE, tél.: 4250. 265-3—43

POELE TORTUE à vendre avec installation de brûleur à l'huile prêt à fonctionner. S'adresser à 102 SCOTT, 2e étage, tél.: 3-2144. 266-6—43

SET SALON EN ACAJOU, poêle à gaz, 4 feux, 2 fourneaux; poêle de cuisine, brûleur, bidon pour l'huile; table, chaises de cuisine; chaise Morris en chêne solide, et différents articles de ménage à vendre prix raisonnables. S'adresser à 186, RUE D'AIGUILLON, tél.: 3-2620.

V.-R. ST-PIERRE, tél.: 3-2662, 94, Ste-Marguerite: lits complets, 3 morceaux, $14.00; toiles, $0.59; carpettes de prélart, 15 p.c. de réduction; matelas à spirale garantis pour 5 ans, $39.50. Bureau 3 à 6 p.m. 266-26—49

## A VENDRE

### AUTOMOBILES A VENDRE

NOUS AVONS EN MAINS plusieurs chars usagés, de récents modèles à vendre à des prix d'occasion. QUEBEC USED CARS Ltd, tél.: 3-1915. 244-26—

PONTIAC SEDAN en parfait ordre modèle 1929-30 peinture très propre bleu marine, à vendre à très bon marché pour prompt acheteur. S'adresser 135, ST-AMBROISE, tél.: 4-0119. 263-5—

### ACCESSOIRES D'AUTOS

AUTO PART SALES REGD., 63-6 1ère avenue, tél.: 4-2200. Occasions d'autos neufs, usagés, parties d'autos toutes marques de chars. Aussi station de service. 24—

### BOIS, CHARBON ET HUILE

ADJ. NOEL, 155, Carillon. Coke, $0. la grosse poche; charbon dur Stove, Chestnut, $0.75 la poche; Besco $0. la grosse poche; charbon de bois, $0. la poche. Livré à domicile. TEL.: 761 255-26—

BOIS, $2.25, $2.50 le gros voyage; croûtes, $2.00 le voyage; bois de corde merisier, érable, 12 pouces, $3.00 la corde. Stove, Chestnut, Coke, 4 sacs, $1.0 J. RACINE, 299, de la Canardière, tél.: 4-4026. 255-26—

BOIS FRANC SEC à l'abri $2.25, 2 p 2 1-2; débité $2.75 et $3.00. Débgnures 5 grosses poches $1.00. Grosses croûtes, Erable Merisier bon marché C. BUSSIERES, tél.: 6827, 49 St-Bernard. 241-26—

HUILE DISTILLEE pour poêles et fournaises. Charbon, bois de chauffage reçus par chars, gardé à l'abri des mauvais temps. LACHANCE FRERE, 211, Dorchester téls: 3-3521-6368. 249-26—

JOS. LEFRANCOIS, Pont Drouin, tél.: 4-2821: Bois franc débité, $2.25, à l'abri des mauvais temps. Spécial sacs de bois d'allumage, $1. livré. Faites l'essai. Mâts pour radios, $0.25. 265-26—

### COMMERCE A VENDRE

A VENDRE, excellent poste d'épicerie établi depuis 40 ans, belle clientèle le stock frais et bien assorti, coin de rue, bonne propriété de deux logements et magasin, grande cave, entrepôt, remise, écurie et garage. Splendide occasion à prompt acheteur. Ecrire Casier 354, L'EVENEMENT, Québec. 3—50

EPICERIE LICENCIEE à vende à Lévis. Véritabe occasion pour acheteur sérieux. Pour renseignements écrire CASIER 352 L'Evénement, Qué. 262-6—

### CHEVAUX ET VOITURES

EXPRESS DE BOULANGER ou confiseur, lorrey, 3 boggies, 5 chevaux, à vendre bon marché. S'adresser COU DE LOUAGE ODILON CLOUTIER, Blvd Langelier, tél.: 9653. 266-6—

NOUS VENONS de recevoir un char de chevaux du Manitoba pesant 1,000 à 1,500 lbs 3 juments poulinières à vendre à très bonnes conditions HENRI BLOUIN, 234 Kirouac, Ecurie Ste-Thérèse et Aqueduc, tél.: 3-2638. 264-6—

TOUJOURS EN MAIN.— Bon assortiment de chevaux 1000 à 1700 lbs. vendre en gros seulement. F. FRANCOEUR, Ecurie coin St-Luc et Kirouac Tél: 5887. Résidence 29 Charlevoix. tél.: 2-6185. 262-26—

12 BONS CHEVAUX pesanteur de 1300 à 1700 lbs à vendre, sont tous des chevaux garantis, vente cause n'ayant plus besoin. S'adresser J.-L.-P. BRETON, 211 Hermine tél.: 7776. 264-6—

### FOURRURES

AVIS. STORAGE DE FOURRURES, taux réduits, assortiment, Martre du Nord, de Roches, Renard Argenté profitez de la saison d'Eté pour remodeler et réparer vos fourrures. JOS. ROBITAILLE, Enrg. 108 rue Richelieu tél.: 2-3288. Succ. 106 rue St-Jean, tél.: 2-7684. 250-26—

### PHILIPPE BRETON

ATTENTION. Storage de vos fourrures gratuit contre feu, vol et mites pour toutes transformations ou réparations. Pour le printemps assortiment Martres du nord, de roches, Renard garniture transformation durant l'été à prix réduits. Storage 1 p. c. No. RUE ST-OLIVIER, tél.: 8656. 254-26—

### G. LECLERC FOURRURE

STORAGE GRATUIT pour toutes réparations et transformations au dessus $20.00. Assortiment de fourrure de printemps. Transformations et réparations durant l'été à prix réduit. No. 47 SCOTT, tél: 4-3113. 260-26—

### OCCASIONS

A VENDRE. — Ascenseur à moteur et à main. S'adresser au GARAGE CAMPBELL, 47, rue Saint-Louis, ou chez G.-I. Lachance, 263, rue St-Paul tél.: 2-6403. 265-6—

CHAISE DE BARBIER à vendre très bonne chaise en parfait ordre. S'adresser WILFRID ALAIN, 111 3ème Avenue. tél.: 3-4195. 262-6—

GLACIERE A VENDRE, en parfaite condition, émaillée blanc en dedans Visible 19 ARTILLERIE. Le matin ou soir.

200 POULES, Caisse enregistreuse, vitrines, poêle à gaz, chocolat 8000 Romans de 25c pour 9c., ouvert 10 à 12 hrs de 1 à 3 hrs. 70 DE L'EGLISE, Québec. 264-2—

## A VENDRE

### A VENDRE OU A LOUER

A ST-ROMUALD, maison 9 pièces et chambre de bain, garage, jardin et verger, à proximité couvent, collège, église, chauffage à l'eau chaude, souffleur pour Buckwheat, en parfait ordre, occupation immédiate. ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, rue St-Pierre, Québec. 263-6—58

A VENDRE OU A LOUER. — 187 Rue Fleurie, douze appartements, chambre de bain, chauffage eau chaude avec souffleur, grande cour, garage et accommodations modernes. S'adresser à 2 ST-JOSEPH. 6—58

AVENUE HOLLANDE, 215, joli cottage, 9 pièces, chambre de bain en tuile, récemment construit, toutes les améliorations modernes, garage, prix raisonnable. S'adresser sur les lieux ou TEL.: 8242. 264-6—60

### PROPRIETES A VENDRE

CITADINS, j'offre en vente une superbe maison de campagne avec grand terrain, pelouse, à proximité du C. P. R. bureau de poste médecin, église, électricité, eau courante, chauffage à l'eau chaude, à peu près 10 milles du Lac des Sept Isles, chemins macadamisés, salle de billard avec billard compris. Magnifique occasion pour quelqu'un désirant passer la belle saison à la campagne. Ecrire immédiatement à Dr CHS. DELAGE, St-Basile Station, Co. Portneuf. 265-6—60

PROPRIETE DEVANT ETRE VENDUE immédiatement pour règlement de succession située 200 et 202, avenue des Oblats, terrain 60 x 40, évaluation municipale, $3,400, vendra pour $2,200. S'adresser A. PION, 56, rue Colomb, tél., 3-0970 ou tél. : 3-2467. 6—60

PROPRIETE A VENDRE; 3 étages en brique grande épicerie licenciée 20 x 24, avec apartement en arrière pouvant servir pour étal de boucher, 2 logements, chambres de bain, chauffage air chaud, eau chaude, gaz, aussi ameublement de magasin. Tél. : 4-2002. 83, 2e AVENUE. 264-6—60

VRAIE OCCASION, belle propriété à vendre située sur un coin, avec garage chauffé, entrée sur la rue pouvant contenir 18 machines. S'adresser 300, 2e AVENUE, ST-FRANCOIS D'ASSISE, tél. : 4-1110. 266-26—60

### TERRAINS A VENDRE

A GIFFARD, 4 terrains à vendre, mesurant chacun 25 pieds par 75 pieds, situés à l'encoignure de deux rues en face de la résidence de M. John Légaré. S'adresser au Dr A.-E. BEDARD, 222 rue Kitchener. 3—61

### NON CLASSIFIEES

**ARGENT A PRETER**

L.-E. FORTIER, N. P.
87, Rue de l'Eglise, Québec.
Tél. : 9450. Tél. : 2-1590 s 21

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. 246-26—n.c.

**TRUST GENERAL du CANADA**

APP. ALICE No. 20 Av. Laurier, 3 pièces plus chambre de bain, chauffé, frigidaire, eau chaude hiver et été, service du concierge.

91 AVENUE MURRAY, Logements chauffés de 6 et 7 pièces plus chambre de bain en tuile, planchers de bois dur, prix raisonnable, aussi garages à louer. TEL.: 5836.

14 CHEMIN ST-LOUIS, logement de 10 chambres plus 2 chambres de bain, garage, localité paisible, prix modéré.

402 RUE ST-JEAN, logement 9 chambres, endroit idéal pour professionnel.

151 D'AIGUILLON, logement 7 chambres, prix très modique.

Pour informations supplémentaires communiquer avec TRUST GENERAL DU CANADA, 71 Rue St-Pierre, tél.: 2-6651 264-6—n.c.

COLLEGE DES BARBIERS. Hommes et garçons. — Attention, venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille la seule institution de ce genre à Québec. Conditions très avantageuses. Commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser COLLEGE DES BARBIERS DE QUEBEC ENR., No. 878, rue St-Vallier, tél.: 4-0479. 14—n.c.

**SAUCISSE AUX OEUFS**

ET AU LARD, fait par un expert. Demandez là à votre épicier. Gros et détails. VEILLEUX & FRERE Enrg. No. 6 1-2 Ave. Cartier, tél.: 3-0788. 251-26—n.c.

JOS COTE LIMITEE. — A vendre ou à louer, magasin et propriété situés à l'intersection des rues St-Joseph et St-Vallier, contenant deux magasins, deux plains-pieds, site très populaire pour marchand de tabac. Etablis depuis 20 ans.

A vendre ou à louer. Propriété. Ecurie de 7 places, grandes remises à voitures, 188, rue St-Vallier.

A vendre. Magnifique propriété résidentielle, grand terrain, garage, 48 Chemin Ste-Foy.

A louer. Bureaux et maison de pension 111 rue St-Joseph, coin de la rue du pont, site avantageux pour professionnels.

A louer. Salon de barbiers, 355 rue St-Paul.

A vendre, 2 tables de billard, 436 rue St-Jean.

Pour le tout s'adresser à JOS. COTE LIMITEE, 188 rue St-Paul, Québec. 265-6—n.c.

**ROYAL TRUST CO.**

LOGEMENTS A LOUER, 3, Ave Ste-Geneviève, maison de 18 chambres, avec 2 chambres de bain.

29, AVENUE STE-GENEVIEVE, maison de 8 chambres, avec 2 chambres de bain.

1, AVENUE STE-GENEVIEVE, maison de 14 chambres, avec 2 chambres de bain.

90, GRANDE-ALLEE, logement 11 pièces, 2 chambres de bain, avec garage.

2, DES REMPARTS, 2 logements de 4 chambres, plus chambre de bain, cuisines et réfrigérateurs.

12, MONT-CARMEL, maison de 14 chambres, avec 3 chambres de bain.

42-44, GARNEAU, logements de 10 chambres, 2 chambres de bain.

137-137-141, STE-ANNE, 8-10 chambres, non chauffées.

359, ST-JEAN, logement de 5 chambres, au 1er étage.

23-25, DU PONT, 3 logements de 5 chambres, situés aux 1er et 2e étages.

102-102 1-2, 3e RUE, LIMOILOU, logements de 5 chambres, avec chambre de bain.

106, HERMINE, maison de 7 chambres.

48-50-52-52 1-2, AVENUE DE LA RONDE, St-Pascal-Baylon, logements de 4 chambres, avec chambres de bain.

194, STE-THERESE, logement de 4 chambres, au 1er plancher.

188, STE-THERESE, logement de 4 chambres, au 1er plancher.

BUREAU A LOUER, 101-103, St-Pierre.

Pour plus de détails, s'adresser à la ROYAL TRUST CO., 58, St-Paul, tél.: 2-4031. 265-6—n.c.

**MAGASINS ET HOTEL**

RUE LACROIX, No. 13 3-4. Magasin à louer, entièrement remis à neuf. Prix $25.00. 333, St-Paul, magasin en face gare Union, bon poste commerce. Prix $160.00. 335, St-Paul, hôtel Dominion, grande maison pension à louer, 41 pièces, en face gare Union. Revenu intéressant Personne sérieuse et active $165.00, représentant $5.42 par jour. S'adresser O. PLAMONDON, tels: 3-3826—8167. 251-26—n.c.

**ECONOMISEZ 20%**

SUR L'ACHAT de votre nouveau complet ou pardessus en vous adressant à DELPHIS CLAVET, tailleur Civil et militaire et agent manufacturier, 104 St-Jean chambre 9 tél.: 6354. 260-26—n.c.

IMMEUBLE

H.-P. CIMON

Choix très intéressant de maison, terrains, commerces, etc., etc., situés dans tous les quartiers de la ville.
Prix et conditions convenant à toutes les bourses.
Spécialité: maisons payables comme loyer.

EDIFICE "CIMON"

6, COTE D'ABRAHAM — QUEBEC — TEL.: 5169


**L'Agence D'Immeubles Québec**
21, RUE STE-ANGELE
Membre Ottawa Real Estate Board et National Association of Real Estate Boards.
RENSEIGNEMENTS sur tous genres de propriétés, évaluations, ventes et locations. Service prompt et confidentiel.
SITES INDUSTRIELS demandés.
W.-F.-V. ATKINSON Realtor
Gérant.
Bureau: 2-6605 Rés.: 2-6239

### LOGEMENTS A LOUER

174, RUE FRONTENAC, St-Sacrement, 3e étage, 5 chambres, chambre de bain.
172, RUE FRONTENAC, St-Sacrement, 3e étage, 5 chambres, chambre de bain.
170, RUE FRONTENAC, St-Sacrement, 1er étage, 5 chambres chambre de bain.
168, RUE FRONTENAC, St-Sacrement, 2e étage, 5 chambres, chambre de bain.
166, RUE FRONTENAC, St-Sacrement, 3e étage, 5 chambres, chambre de bain.
164, RUE FRONTENAC, St-Sacrement, 1er étage, 6 chambres, chambre de bain, chauffé.
162, RUE FRONTENAC, St-Sacrement, 2e étage, 6 chambres, chambre de bain, chauffé.
158, RUE FRONTENAC, St-Sacrement, 1er étage, 5 chambres, chambre de bain, chauffé.
156, RUE FRONTENAC, St-Sacrement, 3e étage, 5 chambres, chambre de bain, chauffé.
154, RUE FRONTENAC, St-Sacrement 2e étage, 5 chambres, chambre de bain, chauffé.
154, RUE FRONTENAC, St-Sacrement, 3e étage, 5 chambres, chambre de bain, chauffé.
152, RUE FRONTENAC, St-Sacrement, 1er étage, 5 chambres, chambre de bain, chauffé.
148, RUE FRONTENAC, St-Sacrement, 1er étage, 6 chambres, chambre de bain, chauffé.
134, RUE FRONTENAC, St-Sacrement, 3e étage, 5 chambres, chambre de bain, chauffé.
134, RUE FRONTENAC, St-Sacrement, 3e étage, 3 chambres, chambre de bain, chauffé.
74, AVENUE MARGUERITE-BOURGEOIS, St-Sacrement 2e étage, 3 chambres, chambre de bain, chauffé.
74, AVENUE MARGUERITE-BOURGEOIS, St-Sacrement, 2e étage, 3 chambres, chambre de bain, chauffé.
74, AVENUE MARGUERITE-BOURGEOIS, St-Sacrement, 3e étage, 3 chambres, chambre de bain, chauffé.
76, AVENUE MARGUERITE-BOURGEOIS, St-Sacrement, magasin, chauffé.
78, AVENUE MARGUERITE-BOURGEOIS, St-Sacrement, magasin, chauffé.
80, AVENUE MARGUERITE-BOURGEOIS, St-Sacrement, magasin, chauffé.
91, RUE FRASER 1er étage, 5 chambres, chambre de bain.
93, RUE FRASER, 3e étage, 5 chambres, chambre de bain.
RUE MAXFIELD, Bergerville, maison, 8 chambres
366, RUE DE LA RONDE, St-Pascal Baylon, 2ème étage, 6 chambres, chambre de bain.
47, RUE MONTMAGNY, 2e étage, 3 chambres.
47 1-2, RUE MONTMAGNY, 2e étage, 3 chambres.
51, RUE MONTMAGNY, 2e étage, 5 chambres.
241, RUE NAPOLEON, 1er étage, 4 chambres.
241, RUE NAPOLEON, 2e étage, 5 chambres.
241, RUE NAPOLEON, 2e étage, 2 chambres.
241, RUE NAPOLEON, 2e étage, 4 chambres.
3, RUE ST-ETIENNE, Lévis, 1er étage, 6 chambres, chambre de bain.
5 RUE ST-ETIENNE, Lévis, 2e étage, 6 chambres, chambre de bain.
10, CARRE NOTRE-DAME, hôtel, 26 chambres.

Garage public chauffé, pouvant recevoir 25 ou 30 machines, situé rue Frontenac, paroisse du T. S. Sacrement.

Pour plus de détails, s'adresser à LA SOCIETE DE PRETS ET PLACEMENTS DE QUEBEC, 81, rue St-Pierre, tél. : 2-1362. 257-12—23

### NON CLASSIFIEES

MAISON A VENDRE. — Une des plus belles maisons de Beauport Station, en briques ; balcon, solarium, garage, grand jardin, poulailler, grand bocage, cave en ciment, fournaises ; située sur la falaise. Endroit tranquille et sain ; vue sur le fleuve ; à vendre à bonnes conditions d'ici à quelques jours, pour règlement de succession.

MAISON A LOUER. — Avenue Brown, 214 près du chemin Ste-Foy, maison de deux logements ; 8 grandes chambres, chambre de bain, chauffée, garage. S'adresser à 50 D'AIGUILLON, tél. 2-4261.

## OBSEQUES DE M. JOSEPH LANDRY

(Suite de la page 14)

J.-A. Gravel, M. Adjutor Pouliot, M. Napoléon Bédard, M. Edmond Langevin, M. Georges Chouinard, MM. J.-A. Bouret, J.-A.-G. Latulippe, Jos. St-Pierre, Charles Langlois, R. Tremblay, C. Falardeau, Léo Beaulieu, Ludger Bélanger, Jos. Bélanger, C.-F. Painchaud, L. Tremblay, Jos. Caron, H. Lortie, R. Lemieux, F. Lortie, J.-R. Rochon, Alfred St-Pierre, J.-R. Ruelland, Jos. Coulombe, Jules Fiset, L. Bélanger, Jos. Beaulieu, R. Desrochers, J. Proulx, B. Mallette, A. Sioui, R. Cloutier, L. Guay, E. Bergeron, A. Bouchard, E. Delisle, J.-P. Rancourt, R. Laforce, Gaudias Morency, Gaudias Létourneau, Louis Aubé, Wilfrid Larose, Arthur Picard, L.-P. Gagnon, Arthur Laforce, Georges Matte, A. Pagé, Eug. Brochu, M. Chabot, Charles Morel, A. Brown, Alphonse Fraser, J.-B. Trudel, J.-E. Lachance, H. Aubé, C. Proulx, A. Huot, L. Tremblay, Jos. Caron, H. Lortie, R. Lemieux, F. Lortie, J.-R. Richard, Alfred St-Pierre, R. Lemieux, Roméo Rousseau, etc., etc.

A l'arrivée à l'église, toute tendue de ses plus riches tentures de deuil, c'est le R. P. de la Cotardière, eudiste, curé du St-Coeur de Marie, qui a présidé la levée du corps et chanté le service. Il était assisté du R.-P. Braud, eudiste, comme diacre et du R. P. Coquereau, eudiste, comme sous-diacre.

Aux autels latéraux, des messes basses ont été célébrées pendant le service par le R. P. Lamontagne et le R. P. Gaudreau, eudistes.

Au choeur de l'orgue, la chorale, sous la direction de M. W. Dubé, I. C., a exécuté la messe funèbre harmonisée de Pietro Yon. Plusieurs soli ont été rendus. M. Georges Chouinard accompagnait à l'orgue.

A l'issue de la cérémonie, le cortège s'est reformé pour se rendre au cimetière Belmont, où a été faite l'inhumation.

La maison Hubert Moisan Ltée dirigeait les obsèques.

Nous réitérons à la famille en deuil l'hommage de nos plus vives condoléances.

## LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(8 avril 1903.)

**Le Banquet Camille Lemonnier.**

Ce n'est qu'un mince feuillet de l'Histoire littéraire de Paris, mais il mérite d'être rappelé parce qu'il montre que l'estime manifestée par les représentants de la Littérature Française avait bien jugé, il y a trente et un ans, quand ils rendaient un solennel hommage à un écrivain belge puissant et que le temps n'a fait que grandir. Camille Lemonnier a survécu et son oeuvre vraiment remarquable s'est pour ainsi dire incorporé dans la Littérature Française qui l'a maintenant classé au rang des maitres, à côté d'Emile Zola et de Léon Cladel.

Cette fête Littéraire fut célébrée par un grand banquet qui eut lieu chez Marguery. Toute la littérature d'avant-garde y assistait. On y avait placéà Camille Lemonnier aux côtés de Rodin, le général sculpteur qui venait de terminer son "Penseur" qui est placé aujourd'hui devant le Panthéon et le modèle était un garçon de bains.

On avait négligé de former une table d'honneur et les célébrités s'étaient placées comme elles avaient pu : Catuelle Mendès, Emile Zola, Benoit Malon, Hector France l'auteur de ce beau livre "L'HOMME QUI TUE", Georges Renard, le professeur socialiste du Collège de France, mort l'an dernier, Labori, le grand avocat, Jules Bois l'excellent poète, Paul Adam, J.-H. Rosny, Verhaeren. Je cite de souvenirs.

Le hasard m'avait placé à côté d'une personnalité parisienne, bien curieuse, le pharmacien qui avait inventé le fameux vin qui porte son nom "Mariani" et qui avait trouvé moyen d'obtenir des lettres de réclame pour son produit de la part des plus hautes célébrités.

Tout près de nous se dénoua une petite scène de comédie. La fille d'un écrivain hollandais, Mlle Jacobson était entre Mariani et Jules Bois ; la table était gentillement fleurie ; la jeune hollandaise prit une marguerite et se mit à l'effeuiller; arrachant les pétales l'une après l'autre.

—Et que répond la marguerite, demanda Jules Bois en riant ?

—Elle répond : Beaucoup.

—Je ne le plains pas dit Mariani.

—Ce n'est pas ce que vous croyez.

—Que demandiez-vous donc ?

—Je l'interrogeai pour savoir si oui ou non, je boirais du vin "Mariani" et la fleur me répond: Beaucoup.

—Ah ! dit Mariani ; les fleurs ne peuvent mentir, je me permettrai d'en faire déposer une caisse chez vous.

L'heure des discours était venue. Jean Reibach, F. de Nion, Gabriel Mourey, prirent la parole ; mais le succès fut pour un peintre belge M. Duheim. Qu'est-il devenu ? Il fut d'une éloquence prenante.

(9 avril 1871)

**PAQUES SOUS LA COMMUNE**

Triste journée que celle de ce commencement de printemps où on entendait le canon de Versailles tirant sur Paris, canon tiré par des Français sur la capitale en révolte.

Le sentiment religieux ne manqua pas de se manifester dans une partie de la population demeurée croyante au milieu du déchainement de colère de toute une foule d habitants irrités.

Plusieurs églises restèrent fermées, leur clergé ayant été arrêté ; mais la plupart, celles qui eurent leurs curés et vicaires célébrèrent les offices comme tous les ans. Mais l'aspect général de Paris, au dire des habitants. C était lugubre.

D'Arsas dans sa "Commune de Paris écrite jour par jour", signale la morte attitude de la capitale, le malaise qui étreint tous les coeurs.

"Aujourd'hui, fête de Pâques," écrit-il, les offices ont eu lieu dans la plupart des églises, au milieu d'un concours extraordinaire de fidèles. La grande fête n'a point été célébrée avec la joie accoutumée ; ce n'était point cette année le jour de la résurrection du printemps et des fleurs. Les cloches n'ont pas sonné à toute volée sous leurs dentelles de pierres. Les harmonies de l'orgue étaient graves, les autels semblaient tristes. Les chants lugubres, seuls les cierges nouvellement bénis et les parfums de l'encens conservaient, dans le temple leur mystique symbole."...

Malgré les menaces des plus exaltés et malgré les arrestations nombreuses qui avaient eu lieu les jours précédents, tous les prêtres étaient à leur poste. Des prières spéciales furent dites pour les membres du haut clergé incarcérés à Mazas et à Sainte Pélagio. Au sortir des églises les catholiques s'entretenaient avec une sorte de terreur des récents événements. On parlait de l'arrestation de l'Abbé Olivier, curé de St-Pierre de Montmartre appréhendé le matin même de Pâques au moment où il s'apprêtait à célébrer la messe. Il avait été entrainé et conduit à la Conciergerie.

Ceux qui mêlent le merveilleux aux choses humaines commentaient l'accident arrivé à un garde national qui, ayant voulu monter sur la galerie qui longe le fronton du Panthéon pour scier les bras de la croix qui domine ce monument, afin d'y attacher le drapeau rouge, avait été pris brusquement en descendant, d'un étourdissement dont on eut grande peine à le faire revenir. Il recouvra ses sens après des soins vigilants, mais une heure après il rndait le dernier soupir. On y vit une vengeance du ciel.

Goncourt, qui note avec une minutie constante tous les incidents même les plus menus de ces journées de fièvre écrit à la date du 9 avril dans son journal :

"**Dimanche de Pâques.**— Un sommeil à tout moment interrompu par des coups de canon. Le concierge de la villa me prévient qu'on doit venir faire des visites domiciliaires, à midi. Il m'engage, si j'ai des armes, à les cacher. Ces messieurs prennent tout : armes de luxe de collection. Il a vu emporter des arcs et des flèches de sauvages..."

Quelques pages plus loin, le consciencieux analyste qui pour ce jour de Pâques a voulu déjeuner dans un grand restaurant de Paris consigne :

"A onze heures, je suis tout seul dans la grande salle de Peters où symptôme de la terreur qui règne, les garçons ne parlent qu'à voix tout à fait basse"'...

Mme Edmond Adam avait dû rester en province et son mari lui écrit:

"Pauvre dimanche de Pâques !...

"Il fait tiède, la nature sent bon, les feuilles fraichement poussées et le denouveau, en dépit de l'heure terrible met comme une jeunesse aux coeurs de cette foule flâneuse et endimanchée qui en dépit des obus qui éclatent à la hauteur de l'arc de l'Etoile et qui font des victimes s'obstine à prendre l'air à la terrasse des cafés ,au bas des Champs-Elysées. Dans l'un d'eux, une vieille violoniste chante en s'accompagnant des chansons de Thérésa qu'app'audissent des hommes et des femmes buvant tranquillement des bocks de bière blonde ou brune."

Sur les boulevards un triste défilé fait onduler les têtes qui se déplacent pour mieux voir. C'est un cortège de quatre corbillards flanqués de drapeaux rouges qui conduisent au champs du repos. Bourgoin et quelques fédérés que des délégués de la Commune sont allés chercher dans une ambulance.

JEAN BERNARD
(Reproduction interdite)

### MARIAGE

GUILLOT-LANGEVIN. — On annonce pour le 17 avril, le mariage de mademoiselle Angéline Guillot, fille de M. et de madame J.-P. Guillot, de Giffard, à M. Lucien Langevin, de Québec, fils de M. et madame Méril Langevin, de Montréal. Pas de faire-part.

### DECES

**Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.**

BOUCHARD. — A St-Louis Courville, le 6 avril 1933, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Louis Bouchard, époux de feu dame Arthémise Guay.
Les funérailles auront lieu samedi 8 avril à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, chez son gendre, M. S. Houde, courtier d'assurances, à 8 heures 45, pour l'église de St-Louis de Courville, et de là au cimetière.
Il était le père de Mme Séverin Houde.

CHEVALIER DE LA DURANTAYE. — A Québec, le 5 avril 1933, à l'âge de 52 ans, est décédée Dame Mary Robitaille, épouse de M. Joseph Chevalier de la Durantaye, ancien contracteur.
Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, No. 53 rue Montmartre à 7.45 heures pour l'église de Sacré-Coeur et de là, au cimetière St-Charles.

LAROUCHE. — A Québec-Ouest, le 7 avril 1933, à l'âge de 23 ans, est décédée Dame Marie Toupin, épouse de Sieur P.-A. Larouche, boucher.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire. No 167, 4e Avenue, à 8 heures et 45, pour l'église de N.-D. de la Recouvrance et de là au cimetière St-Charles.

LEFEBVRE. — A Québec, le 7 avril 1933, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Olivier Lefebvre, époux de feu Dame Alexandra Paquin, et en seconde noce de Dame Lumina Normand.
Les funérailles auront lieu lundi matin, à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, chez son beau-frère, M. M. Podesto, 1249-A rue St-Vallier, à 7 heures et 45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

LELIEVRE. — A St-Sauveur, le 6 avril 1933, à l'âge de 77 ans, est décédé François Lelièvre, ancien employé civique, époux de dame Clara Racine. Le défunt était Congréganiste, de la Société de Tempérance et de l'Union de Prières.
Les funérailles auront lieu lundi, le 10 avril à 8 heures et 30.
Départ de la maison mortuaire, 11 rue Carillon, à 8 heures et 15, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

LORTIE. — A Beauport, le 8 avril 1933, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Léonidas Lortie, époux de Dame Blanche Grenier.
Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, sa fille, Mère St-Jean de Lalande, des SS. de Jésus-Marie en mission à Woonsocket, son fils Gérard, et ses deux filles, Gertrude et Jeanne.
Avis des funérailles plus tard.

### REMERCIEMENTS

LANGELIER. — M. et Mme Joseph Langelier et leur famille, de St-Pascal, Kamouraska, remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mlle Léda Langelier, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

LAROCHE-BOUCHER. — Mme Veuve Ferdinand Laroche et la famille Martin-Boucher remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné des sympathies, à l'occasion de la mort de M. Ferdinand Laroche, secrétaire-trésorier de la Confédération des Travailleurs Catholiques, soit par l'envoi de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, délégations, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

### SERVICE ANNIVERSAIRE

DROUIN. — Ce matin, le 8 avril, à 9 heures, en l'église St-Roch, sera chanté le service anniversaire de feu M. Alexis Drouin, époux de feu Dame Marie Poulin.
Parents et amis sont priés d'y assister.


TRIBUTS FLORAUX
Prix modérés, chez
McKenna
FLEURISTE
11 rue St-Jean. Tél. 2-6868

FERNANDE HOUGH
Fleurs Fraiches
Pour toutes occasions
41, St-Augustin. Tél. : 2-7328

LAURENTIDE AUTOMOBILES • Inc.
est la SEULE compagnie AUTORISEE
A VENDRE LE FORD DANS LE
District et la Ville de Québec
L'endroit le plus logique
pour la REPARATION de votre FORD
est bien la
STATION "SUPER SERVICE"
des DISTRIBUTEURS DU FORD
où vous êtes assurés d'obtenir les véritables Pièces de Rechange AUTHENTIQUES, "Ford", et non de simples contrefaçons.


## LE PORT DES LUMIERES SUR LES VOITURES

(Suite de la page 1)

Le secrétaire général annonça qu'un grand nombre de demandes de réflecteurs ont déjà été faites et que la ligue a l'intention d'en distribuer immédiatement 25,000.

Vingt requêtes demandant plus de 2,000 réflecteurs ont été reçues à date au bureau de la Ligue. En quelques-uns des cas, on ne demande qu'un seul réflecteur mais dans la plupart des requêtes, la demande est faite par le curé de l'endroit qui désire en recevoir un nombre suffisant pour faire lui-même la distribution à ses ouailles.

Les villages suivants ont déjà commandé leurs réflecteurs : St-Narcisse de Champlain, Cap St-Ignace, Sainte-Hénédine, Manseau, Walkers Cutting, St-Léonard d'Aston, St-Hugues, St-Robert, St-Jean de Matha, Notre-Dame de Ham St-Aubert, Weedon, St-Ignace de Loyola, Ste-Marthe, Ste-Perpétue Bon-Conseil, L'Avenir, St-Sylvère et Lanoraie.

En certains endroits la demande est signée par un grand nombre de personnes.

La ligue donnera aussitôt que possible suite à ces demandes et en attendant, les citoyens ayant réservé leur réflecteur, sont avertis que leur requête a été bien reçue et que complète satisfaction leur sera donnée sous bref délai.

C'est grâce à la contribution des membres du club des chauffeurs courtois que la ligue peut faire face au coût d'achat de ces réflecteurs et qu'elle peut en faire la distribution par toute la province de Québec.

## A LA LEGION CANADIENNE

Vendredi dernier, lors de l'assemblée annuelle de la succursale No 13 de la Légion Canadienne, un insigne-souvenir a été remis au président sortant de charge, le colonel de Montarville Taschereau. Dans une brève allocution, le capitaine Jack Turner, M.C., vice-président, a félicité le colonel Taschereau du travail qu'il s'était imposé durant son terme d'office. Grâce à son activité, la succursale a réalisé de grands progrès au cours des derniers mois et de nouvelles branches ont même pu être ouvertes à Rimouski et La Tuque.

C'est madame W. Pentland Lindsay, présidente de la section des Dames Auxiliaires qui épingla la décoration que l'on remettait officiellement au colonel Taschereau. Un insigne du même genre fut aussi remis à madame A. de Maubray Bell, qui venait de terminer son terme d'office à la présidence de la section des Dames Auxiliaires.

## TERRORISME POLITIQUE

(Serv. de la Presse Canadienne)

La Havane, 8. — Le terrorisme politique a été la cause de la mort de deux personnes, hier, tandis que quatre autres ont été blessées, dont trois étaient partisans du gouvernement.

Un policier, un gardien de nuit et un enfant de 14 ans ont été blessés par l'explosion de deux bombes. Le capitaine Francis Pau, surintendant militaire de la ville de Guanabacao, près d'ici, a été atteint d'un coup de feu, et son état est critique. Trois jeunes gens ont été arrêtés en rapport avec cette attaque.

Le corps de Manuel Ogana, autrefois, agent secret du gouvernement et membre de la milice nationale, a été découvert dans la région d'Ayesteran.

## CANADA ET ALLEMAGNE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 8. — Les termes du nouvel accord commercial entre le Canada et l'Allemagne, par lequel le Dominion accorde au Reich les avantages du tarif intermédiaire en échange de quoi l'Allemagne accorde au Canada le tarif conventionnel, ont été publiés dans la dernière édition de la Gazette du Canada. Cet accord est pour une durée de neuf mois à dater du 1er avril 1933.

Les avantages du tarif intermédiaire seront consentis pour les produits originant et importés d'Allemagne, directement, sans transbordement et débarqués dans un port du Canada.

## CONCERT AU BELVEDERE

La chorale paroissiale des Saints-Martyrs Canadiens exécutera, dimanche soir prochain, en l'église du Belvédère, le célèbre oratorio de Théodore Dubois: "Les sept paroles du Christ". Le choeur puissant qui réunira alors plus de 80 voix mixtes sera sous la direction de M. Maurice Montgrain. Quelques chanteurs et chanteuses réputés de notre ville se sont partagé les soli. A cette occasion, le R. P. Lévi Côté, O. M. I., prédicateur des retraites paroissiales, commentera brièvement chacune des paroles.

Ce beau concert sacré sera donné, comme nous l'avons déjà dit, dans l'église paroissiale et commencera à 7 heures 30 précises. L'entrée est absolument libre.

## DESASTREUX INCENDIE

(Serv. de la Presse Canadienne)

East Florenceville, N.-B., 8. — Un violent incendie a rasé toute la section commerciale du village et détruit les bureaux de téléphone et de télégraphe, causant des dommages que l'on évalue à près de $60,000.

C'est dans la bâtisse de J. Clark et Sons que les flammes se déclarèrent. En raison du manque d'appareils à incendie, le feu se propagea avec une telle rapidité qu'en un rien de temps tout le bloc n'était qu'un ardent brasier. On fit appel aux pompiers de Woodstock et de Hartland qui vinrent, par le train, aider aux volontaires de East-Florenceville.

Toute la partie commerciale fut détruite et le feu s'arrêta au mur de pierre de la bâtisse de la Banque de la Nouvelle-Ecosse. A midi, les flammes se déclaraient encore dans la maison en bois du colonel W. Miville, au sud de la Banque de la Nouvelle-Ecosse et détruisirent cette bâtisse. On réussit toutefois à protéger l'église anglicane qui est située tout près. Toutes communications téléphoniques furent interrompues. La compagnie N. B. Telephone envoya des hommes et des appareils de Fredericton et Woodstock pour réparer un système avant que les travaux de reconstruction soient commencés. Les communications télégraphiques peuvent être faites à la gare du chemin de fer. Les assurances couvrent en parties les pertes subies.

## MME DAIGLE SUCCOMBE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Gros Cap, Ont., 8. — Mme Mary Daigle, âgée de 75 ans, épouse de feu le colonel F.-X. Daigle, est morte ici, hier, deux semaines après son mari Feu le colonel Daigle, né dans la cité de Québec en 1856, eut sa première expérience militaire à l'âge de 16 ans. Il servit ensuite dans l'armée lors du raid fénien, de la rebellion de la Rivière-Rouge, et dans la guerre franco-prussienne. Il alla habiter Sault Ste-Marie il y a 57 ans, et un an plus tard il épousait la fille du chef Cogeosh, de la tribu Soo. Le couple eut 16 enfants, dont trois survivent.

## ECHO D'UN HOLD-UP

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 8. — Donato Di Marco et John Di Carlo, ainsi que Ida Fortier ont été acquittés, hier, en rapport avec le hold-up commis à la Banque Canadienne Nationale de l'avenue Park en février dernier. Il reste à régler le cas des quatre autres individus impliqués dans cette affaire. Louis Greco et Jerry Brown ont déjà plaidé culpabilité, et leur sentence sera prononcée plus tard.

## DES INONDATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Memphis, Tenn., 8. — Plusieurs parties basses du Missisipi, du Tennesse et de l'est de l'Arkansas sont actuellement affectées par les inondations du printemps. On calcule qu'environ 1,500 habitants ont dû abandonner temporairement leurs logis pour se réfugier en des endroits plus élevés.

## UNE DEMISSION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Bremen, Allemagne, 8. — La compagnie de navigation North German Lloyd a annoncé, hier, que M. Philip Heineken avait démissionné comme président "à cause de son âge avancé et pour tenir compte des besoins de l'ère présente". M. Oscar Plate a été nommé président

# AU RADIO

### SAMEDI

AU POSTE CKCV
12.00—L'Hôtelier Moderne.
12.15.—Chansonnettes.
12.30.—Programme Spécial.
12.45.—France Film Canadien-Imperial.
1.00.—Rex Battle.
1.30.—Demandes Spéciales.
6.30.—Revue du Théâtre Princess.
7.00.—Programme Spécial.
7.30.—Le Théâtre Dramatique Roxy.

AU POSTE CHRC
11.30 a.m.—Chant anglais.
12.00 p.m.—La Chanson Française.
12.30 p.m.—Musique de Diner.
1.00 p.m—Les Demandes Spéciales.
2.00 p.m.—L'Association des Aveugles.
2.30 p.m.—Les Demandes Spéciales.
4.45 p.m.—Causeries de la Ligue de Sécurité.
7.15 p.m.—Musique Variée.
7.30 p.m.—Le Théâtre Dramatique Roxy.
9.00 p.m.—Orchestre de Concert.
11.00 p.m.— Récital d Orgue de Marcel Chouinard.
11.30 p.m.—Chs-E. Rouette et son orchestre.

AU POSTE CKAC
9 h. 15.—Coquetel musical.
9 h. 30.—La bonne chanson française.
10 h.—Le journal d'un haut-parleur.
10 h. 30.—Ouverture de la Bourse.
11 h.—Heure.
11 h.—Le quart d'heure exotique.
11 h. 15.—Poèmes symphoniques.
1 1h. 30.—Le bien-être des enfants.
11 h. 45.—Orgue.
12 h.—Le grand frère Marcel.
12 h. 30.—Cotes de la Bourse de Montréal et New-York.
12 h. 45.—Programme Catelli.
1 h—Concert de l'hôtel Royal York Toronto, sous la direction de Rex Battle.
1 h. 30.—Récital d'orgue.
2 h.—Disques.
2 h. 15.—Emission du Reform Club
4 h. 30.—Musique de danse.
5 h.—L'heure des petits.
5 h. 30.—Orchestre Romano.
5 h. 55.—Température.— Sommaire.
6 h.—Emission de la Société St-Jean-Baptiste.
6 h. 30.—Chant.
6 h. 45.—Récital de violon.
7 h.—Heure.
7 h.—Programme Valda
7 h. 15.—Concert du Royal York
7 h. 30.—Le théâtre dramatique gracieuseté des fabricants de la cigarette Roxy.
8 h.—Musique de danse.
8 h. 30.—Emission du Delphic Study Club.
9 h.—Le trio de concert du Ritz Carlton.
9 h. 30.—Programme du collège Notre-Dame.
10 h. 30.—Musique de danse du Windsor.
1 1h.—Résultats des parties de hockey.
11 h. 02.—Causerie sur le sport

AU POSTE CFCF
6.30 p.m.—Emission de "la Franco" et horoscope du jour.
7.15 p.m.—Bridge.
7.30 p.m.—Soliste.
7.45 p.m.—Octavus Roy Cohen.
8.00 p.m.—Canadian Radio Broadcasting Commission présente George Wade et ses Cornhuskers.
10.00 p.m.—Salon Singers.
10.30 p.m.—Cuckoo Hour.
11.00 p.m.—Charles Dornberger.
11.15 p.m.—Orchestre.
12.00 p.m.—Silence.

VINCENT LOPEZ

A 7 heures ce soir samedi, Vincent Lopez et son orchestre, seront entendus au poste WJZ, dans un programme choisi de pièces classiques et populaires.

ARCHER GIBSON

A 8 heures ce soir samedi, Archer Gibson, organiste, sera entendu au poste WEAF, dans un programme de ch[illegible]

LEW WHITE

A 11 heures 15 ce soir samedi, Lew White, organiste et le "Trio Romantique", seront entendus au poste WJZ dans le programme intitulé "Night Song".

### DIMANCHE

AU POSTE CHRC
12.00 p.m.—La Pharmacie Brunet.
1.45 p.m.—Récital de Piano.
2.30 p.m.—Musique d'opéra.
3.00 p.m.—Chansons d'autrefois.
3.45 p.m.—Chant Anglais.
4.00 p.m.—L'Heure Catholique.
5 h. 30 p.m.—Fonderie de L'Islet.
6.00 p.m.—Concert Buick-Pontiac.
6.30 p.m.—La Chanson Française.
7.00 p.m.—Bruneau Inc.
7.30 p.m.—L'Orchestre de Concert du Château Frontenac.
9.00 p.m.—Programme de la Commission de la Radio.
10.00 p.m.—La Société des Arts, Sciences et Lettres.

AU POSTE CFCF
12.15 p.m.—Concert. Radio City Symphony.
1.15 p.m.—Oahu Serenaders.
1.30 p.m.—Moonshine et Honeysuckle.
2.00 p.m.—Clyde Doerr.
2.15 p.m.—International Radio Forum.
2.30 p.m.—Green Marimba.
3.00 p.m.—Mélodie
4.00 p.m.—Singing Well-Spring of Music.
4.15 p.m.—Symphonette.
4.30 p.m.—Visiteurs du dimanche.
5.00 p.m.—Lowell Thomas.— Nouvelles.
5.15 p.m.—Musical Bits.
5.30 p.m.—Romance.
6.00 p.m.—Musicale.
6.30 p.m.—Série Brahms
7.00 p.m.—Borah Minnevitch.
7.15 p.m.—Opéra.
7.30 p.m.—Gypsie Royal.
7.45 p.m.—Trio Don Hall.
8.00 p.m.—David Rubinoff.
9.00 p.m.—Trois Secrets.
9.15 p.m.—Présentation dramati-

(Suite à la page 5)


CE SOIR

Le Théâtre Dramatique ROXY

CHRC CKCV 7.30 - 8.00

PAR COURTOISIE DES MANUFACTURIERS DES CIGARETTES ROXY

## EN MARGE DU GALA DRAMATIQUE

En rapport avec la lettre récente que j'adressais à M. Jos. Dussault, l'on me demande de bien vouloir retracter les accusations "graves' adressées gratuitement à M. Jean Neilson, comme au Comité Régional...

Je ne demande pas mieux, si réellement les déductions que j'ai apportées sur les résultats du Gala comportent autant de gravité qu'on veut bien le dire...

Il me semble que nous avons tout de même le droit de savoir pour quelles raisons la palme a été accordée aux Membres du Conservatoire qui n'ont pas respecté une clause du règlement stipulant que chaque spectacle ne devrait pas durer plus de 45 minutes...

Nous avons appris, le soir même, que nous étions "hors concours", non pas seulement à cause de la médiocrité de notre spectacle, mais surtout parce que nous avions dépassé de 10 minutes la durée (45 minutes maximum de notre "ennuyeuse représentation". Pourquoi alors, a-t-on fait exception pour un groupe qui a joué 62 minutes ?

Le comité du Gala a paru prendre le parti de garder un mutisme absolu et ma lettre, agressive, j'en conviens, n'a eu pour but que de provoquer des explications que le public, aussi bien que l'Union Dramatique de Québec et nous-mêmes, avons le droit d'exiger.

Espérons, en toute justice, qu'on nous les fournira.

Encore une fois, je n'ai pas voulu blesser ou accuser faussement aucune personnalité ; si l'on pense le contraire, je m'excuse humblement, espérant que dans l'intérêt de l'art dramatique véritable, M. Neilson, le premier, m'accordera généreusement l'absolution...

"Les chiens ont peut-être aboyé", mais la "caravane" ne passe certainement pas sans aboyer, elle aussi, "furieusement"... avec des rugissements formidables...

Respectueusement,
Eug. Lachance,
Directeur
L'Association Artistique de Québec.

## LE PROCES A MOSCOU

(Serv. de la resse Canadienne)

Moscou, 8. — Le procès des employés anglais de Metropolitan Vickers Electrical Company, accusés de sabotage et d'espionnage par le gouvernement soviétique, a été remis au 12 avril. Aucune explication officielle n'a été donnée à ce sujet. Les six accusés anglais ont retenu provisoirement les services de quatre avocats qui décideront, après avoir examiné la preuve, s'ils accepteront de prendre leur défense.


MATINEE
Palais Montcalm
Tire au Flanc
A la demande générale et du grand succès d'hier soir, "Tire au Flanc" sera répétée cet après-midi, à 2.30 hrs.
Prix : 25 et 35 sous.
Venez en foule entendre la fameuse comédie
Tire au Flanc


**2 PLAINS-PIEDS**

6 appartements plus chambre de bain, planchers bois dur, chauffés, 1er et 3e étages. Nos 537-539 1-2, St-Jean, $38.00 et $40.00 par mois. Pour informations, TEL. : 7412.

**HEMSTITCH**

Machines Hemstitch à vendre en parfaite condition, aussi machine à plisser avec moteur électrique. S'adresser à 158, 3ème Avenue, Québec. Tél. : 4-0661.

**Succession du Dr. Brochu**

Les personnes endettées envers cette succession voudront bien payer sans délai, et celles ayant des réclamations voudront bien les produire immédiatement duement attestées, au soussigné.

Québec, 31 mars, 1933.
Jules-E. Brochu, 63, rue St-Jean.

# Le premier fréteur est attendu demain

Aux dernières nouvelles, hier soir, le vaisseau italien "Honor" avait passé la pointe d'Anticosti et se dirigeait vers Pointe au Père. — On l'attend à Québec demain avant-midi. — Le "Torr Head" suivra à cent milles de distance.

## TOUTE UNE FLOTTILLE

Les derniers préparatifs étaient faits hier en vue de l'arrivée demain du premier vaisseau qui, venant d'outre-mer, abordera dans notre port cette année. On a fait tout ce qui était humainement possible pour faciliter le passage de l'"Honor" qui devra forcément naviguer au milieu des champs de glace avant d'atteindre Québec. La position des bouées d'hiver a été corrigée et ordre a été donné hier au "White Island", de la flotte du Département de la Marine, d'aller prendre la station du vaisseau-phare "Lower Traverse" aux abords du chenal à cet endroit.

Hier soir, après avoir navigué avec facilité de Cap Ray à la pointe d'Anticosti sous l'escorte du brise-glace "N. B. McLean", l'"Honor" faisait route vers la Pointe-au-Père. Le passage au milieu de la zône de glace s'est effectué, paraît-il, sans difficulté et le vaisseau n'a pratiquement pas subi de retard. A bonne heure ce matin, au point de la marée haute, le vaisseau - pilote auxiliaire "Abraham Martin" sera lancé de la batture de la Pointe-au-Père prêt à reprendre son service pour toute la prochaine saison. Le capitaine Léonidas Lachance, à qui reviendra l'honneur d'être le premier pilote à conduire un navire dans le chenal cette année, montera ensuite sur l'"Abraham Martin" qui devrait aller rencontrer l'"Honor" au large de la station de pilote sur le coup de midi aujourd'hui. Le navire continuera alors sa course vers Québec, empruntant à la hauteur de Cap au Saumon le chenal qui offrira le plus d'avantages. Il est fort probable que le fréteur italien qui arrive ici avec un chargement de charbon sera dans l'impossibilité de naviguer durant la nuit de samedi à dimanche; aussi on ne l'attend pas beaucoup à Québec avant le milieu de l'avant-midi dimanche.

Quelque cent milles en arrière de l'"Honor" arrivera le "Torr Head" qui, précédant de peu le "Valfiorita" signalé hier après-midi dans les parages de North Sydney, est passé au cours de l'après-midi hier dans la zône dangereuse des glaces. Hier soir, ce vaisseau était au large de Pointe-à-la-Renommée. Le pilote Jules Lamarre était rendu hier à la Pointe-au-Père, prêt à prendre la direction du "Torr Head" qui sera le second vaisseau à toucher Québec cette année. Nous arriveront successivement ensuite le "Valfiorita", le "Lord Antrim" puis finalement le "Belle-Isle", de la Newfoundland v Canada Steamship Limited, lui aussi en route pour Montréal. A l'exception du "Lord Antrim", tous les autres vaisseaux se dirigent vers le port de la métropole.

# CAUSERIE SUR LES INSECTES

**M. Lionel Daviault parle de l'"utilisation des insectes entomolophages dans la lutte contre les insectes nuisibles".**

### LA SOCIETE LINNEENNE

Devant les membres de la Société Linnéenne, M. Lionel Daviault, directeur du laboratoire fédéral d'entomologie, à Berthierville, a prononcé hier soir une très intéressante conférence intitulée: "L'utilisation des insectes entomolophages dans la lutte contre les insectes nuisibles".

"Dans son pays d'origine", dit le conférencier, "une espèce d'insecte ne devient jamais très nuisible. Il n'en est pas de même, lorsque, par les échanges du commerce, une espèce vient s'introduire dans un pays nouveau sans le cortège des parasites naturels qui lui font échec dans sa patrie primitive. L'espèce nuisible ne se trouvant plus réfrénée dans son développement, prend un essor prodigieux jusqu'à devenir un fléau infiniment plus redoutable que dans son pays d'origine.

"Pour se protéger contre les dangers de l'importation de ces insectes nuisibles, la plupart des pays ont organisé des services d'inspection Malgré ces mesures très rigoureuses, un certain nombre d'insectes viennent à s'introduire dans des pays nouveaux. Actuellement, sur environ 183 espèces considérées comme très nuisibles en Amérique du Nord, plus de la moitié nous viennent de l'étranger et plus spécialement de l'Europe.

"Lorsqu'un insecte s'est installé dans un pays, et qu'il a envahi de vastes étendues, on ne peut plus songer à prendre des mesures radicales dans le but de l'exterminer entièrement. La seule solution c'est de chercher, par des artifices, à restreindre la multiplication de l'insecte. Dans ce but, on a développé et perfectionné tout l'arsenal de produits chimiques et de méthodes mécaniques. Ces méthodes, si elles donnent généralement de bons resultats sont toujours onéreuses, car elles doivent être renouvelées tous les ans, et ne sont pas toujours appliquables. Aussi, lorsque cela est possible, il vaut mieux chercher à rétablir l'équilibre en introduisant dans le pays envahi, tous les auxiliaires capables de faire échec au fléau. On arrivera, ainsi, sinon à exterminer entièrement l'espèce, tout au moins à réduire considérablement son taux de pullulation de façon à la faire rentrer dans le groupe des espèces indifférentes.

"Les premières tentatives d'importation de parasites furent faites vers 1873, mais elles furent totalement oubliées après le grand succès obtenu par Koebele, avec la Coccinelle australienne: *Vedalia cardinalis*. Comme on le sait, vers 1868 avait été introduite en Californie une Cochenille très nuisible aux orangers et aux citronniers. Cette Cochenille menaçait d'anéantir ces cultures. Après toutes sortes de tentatives effectuées dans le but de s'en débarrasser à l'aide des insecticides les plus divers, on songea à faire venir d'Australie la Coccinelle. En moins de cinq ans, la Coccinelle avait entièrement anéanti la Cochenille. Par la suite, plusieurs autres pays eurent à souffrir de cette Cochenille Dans chacun de ces pays on a eu recours à *Vedalia cardinalis* et partout le succès fut complet.

"Au Canada, la lutte biologique au moyen des parasites entomophages est d'un besoin plus impérieux qu'en aucun autre pays, car il est difficile parfois d'appliquer économiquement les méthodes mécaniques et chimiques. C'est pourquoi le Service fédéral de l'entomologie a organisé depuis quelques années un laboratoire chargé d'introduire dans notre pays tous les parasites susceptibles d'exterminer nos espèces d'insectes les plus nuisibles. Ce laboratoire travaille en collaboration étroite avec la station de parasitologie de Farnham House, en Angleterre. Jusqu'à présent, on a réussi à introduire et à acclimater un grand nombre d'espèces utiles s'attaquant aux insectes les plus variés: la Pyrale du maïs, la Pyrale de la pomme, la Tordeuse des pousses de pin, etc., etc. Ce laboratoire rend actuellement de très grands services au pays, et l'on peut s'attendre à ce qu'il en rende encore de plus grands dans l'avenir".

M. Georges Maheux, directeur du Service entomologique de la province et président de la Société Linnéenne, avait présenté le conférencier à l'auditoire.

# L'OUVERTURE DES ASSISES LUNDI

**Le terme des Assises Criminelles pour le district de Québec s'ouvrira lundi matin à dix heures. L'hon. Juge Albert Sévigny présidera l'ouverture et ce sont les honorables Juges Wilfrid Laliberté et Pierre Bouffard qui siégeront ensuite. Lundi, la Cour sera ajournée au 19, à cause de la semaine sainte. Tous les accusés doivent cependant se présenter pour l'ouverture du terme.**

**Il y avait un grand nombre de causes sur le rôle, mais ces jours derniers, plusieurs accusés ont demandé des procès expéditifs en Cour des Sessions de la Paix. Il reste cependant pour quelques semaines de séances, d'autant plus qu'il y a quelques causes assez importantes.**

# FEU M. J. MARTIN

Vers huit heures, hier matin, un citoyen bien connu de St-Roch, M. Jules Martin, âgé de 54 ans, a été frappé d'une crise cardiaque alors qu'il traversait le boulebard Charest, tout près de la résidence de M. le Dr Guévard. Des passants se sont portés au secours de M. Martin et l'ambulance de la maison Hubert Moisan a été mandée d'urgence. Transporté en toute hâte à l'Hôtel-Dieu du Précieux - Sang, le malade rendait le dernier soupir quelques minutes plus tard.

Les restes mortels ont été transportés à la morgue de la rue Notre-Dame des Anges, où M. le Dr Jules Vallée a tenu une enquête. Cette enquête a révélé que M. Martin avait succombé à une syncope.

# PROTECTION A NOS MARCHANDS

**L'Association des Marchands Détaillants a exercé une surveillance très étroite l'an dernier. — Intéressant rapport.**

### BENEFICE A LA VILLE

L'Association des marchands détaillants a exercé, au cours de l'année dernière, la plus étroite surveillance en faveur des marchands de la ville contre tous ceux qui enfreignent les règlements municipaux. On sait, que l'Association a obtenu de la cité de Québec, il y a quelques années, les services d'un constable spécial pour surveiller les intérêts de ses membres et faire les enquêtes nécessaires. Le travail de M. John Paquet a été de la plus grande utilité comme on pourra le constater par le rapport suivant. Il a même rapporté au trésor de la cité la jolie somme de $3,766.30.

M. Rodolphe Pouliot, secrétaire général de l'Association, nous a communiqué, hier après-midi, les détails suivants qui ne manquent pas d'intérêt. Il y a eu au cours de l'année 223 enquêtes et 157 avertissements ont été donnés. Les enquêtes ont été faites dans toutes les lignes de commerce. Voici les statistiques à ce sujet:

| | |
|---|---|
| Thé, légumes, fruits, oeufs, viande, confiserie | 25 |
| Tailleur, corset, chaussure, tapis | 8 |
| Nouveaux magasins et locaux | 34 |
| Contracteur | 5 |
| Bois, pierre, sable | 86 |
| Vendeurs | 12 |
| Solliciteurs | 11 |
| Colporteurs | 18 |
| Commis-voyageurs | 12 |
| Fermeture | 7 |
| Voiture sans licence | 3 |
| Buanderie et radioc | 2 |
| | 223 |

**Montants retirés par la ville**

| | |
|---|---|
| Amendes | $ 403.00 |
| Licences | 3,272.00 |
| Frais | 91.30 |
| | $3,766.30 |

sans indiquer les montants pour ceux que nous avons fait cotiser du 1er mai 1932 au 1er octobre 1932.

# FORMATION DE CONVOI POUR LA METROPOLE

Les battures tenant toujours, les fréteurs ne peuvent atteindre Montréal.

## SERIEUX DANGER

On parle de la formation d'un convoi mais il n'y a rien de décidé.

## ATTENTE A QUEBEC?

La rumeur de la formation d'un convoi pour les vaisseaux actuellement sur le St-Laurent et qui ont Montréal comme point de destination allait s'accréditant de plus en plus dans les cercles maritimes, hier. Présentement, les conditions de la navigation entre Québec et Montréal, pour les prochains jours, ne cessent pas d'être des plus problématiques. Depuis le 18 mars dernier, un chenal est ouvert au milieu de la glace mais, de chaque côté, les battures tiennent solide et tout indique qu'elles ne se mettront pas encore en dérive en fin de semaine. Aucune navigation sûre n'est donc possible avant le départ de ces obstacles, et il est impossible de songer à placer même quelques bouées des plus importantes avant le passage de ces immenses champs de glace, entre autres ceux du lac St-Pierre. On songe, paraît-il, à former un convoi avec les premiers navires qui arriveront à Québec d'ici à deux ou trois jours et qui ont Montréal comme objectif. Sous l'escorte d'un brise-glace qui serait tout probablement le "Mikula", l'"Honor", le "Torr Head" et le "Belle-Isle" accompliraient la dernière comme aussi la plus dangereuse partie de leur voyage jusqu'à leur terminus de ce côté-ci de l'Atlantique. Le plan, s'il est pratiquable, n'en comporte pas moins de réels dangers. En effet, les battures se mettant en dérive au moment du passage de ces navires, la situation pourrait se compliquer grandement. Il serait excessivement difficile sinon tout à fait impossible à un brise-glace de dégager l'un ou l'autre de ces vaisseaux au milieu d'un chenal fort étroit où le courant atteint parfois une très grande vitesse. On comprend qu'il ne s'agit que d'un projet et que la situation sera étudiée avant qu'une décision finale ne soit prise. Il est aussi fort possible que ces trois navires attendent tout simplement à Québec la libération du fleuve entre les deux villes avant d'entreprendre la dernière étape de leur voyage. Il se peut enfin qu'au moment de leur départ pour la métropole, le "Lord Amtrim" et le "Valfiorita", qui eux prennent des chargements ici, soient déjà en route pour outre-mer, car on ne prévoit pas encore le moment où la navigation pourra se faire librement entre Québec et Montréal.

# VOTE DE $72,000 HIER AU CONSEIL

**Nos édiles autorisent la dépense de ce montant pour être distribué en secours directs pendant le mois d'avril.**

### L'ACCIDENT DU COLISEE

Le conseil de ville a autorisé, hier soir, la dépense d'un nouveau montant de $72,000 pour distribuer en secours directs pendant le mois d'avril. Ce montant est divisé comme suit:

| | |
|---|---|
| Société St-Vincent de Paul | $50,000 |
| Société Protestante | 2,000 |
| Oeuvre N.-D. du Bon Conseil | 500 |
| | $52,500 |

La balance de ce montant, soit $20,000, représente l'argent que le trésorier de la cité est autorisé à payer aux chômeurs comme part de la ville, en vertu de l'arrangement intervenu entre la cité de Québec et le gouvernement provincial. Une grande partie des ouvriers payés par l'argent des secours directs travaillent à l'enlèvement de la neige, en ce moment.

La séance du conseil a été très terne. Tous les rapports de l'exécutif ont été ratifiés sans vote. Parmi ces rapports, il y en avait un qui recommandait l'octroi à la Eastern Canada Steel d'un contrat pour la fourniture de l'acier destiné à la réparation d'une partie du toit du Colisée, qui a cédé sous le poids de la neige, il y a quelques semaines. L'échevin Boutet a demandé qu'on insère, dans le contrat, une clause à l'effet que la compagnie n'emploie que des ouvriers de Québec pour la pose de cet acier. Au sujet de l'accident du Colisée, l'échevin Jos. Emond, de Saint-Roch, a fait une interpellation dans laquelle il demande un rapport détaillé des dommages qu'a entraînés cet écroulement. Le prix du contrat pour l'acier est de $1,500.

Un autre rapport du comité administratif recommandait l'acceptation de deux nouvelles options sur des terrains du lac Saint-Charles. Le conseil l'a approuvé mais sur division, les échevins Poulin et Noreau se déclarant dissidents.

Les autres recommandations du comité administratif concernaient l'installation de nouvelles pompes à gazoline en différents endroits de Québec.

Commencée vers 9 heures, la séance se terminait une vingtaine de minutes plus tard.

M. le Juge Louis-G. Demers a pris en délibéré, hier, la cause d'un citoyen de la rive-sud accusé de vol de bois. Ce bois aurait servi à la construction d'un chalet. L'accusé plaide bonne foi en disant que le bois avait été emporté par la marée et qu'il ne savait pas à qui il appartenait.

# La nouvelle carte routière de Québec

Le ministre de la Voirie, l'hon. M. J.-E. Perrault, en remet les premières copies aux journalistes et déclare que son département est maintenant prêt à en faire la distribution aux automobilistes de la province et de l'étranger. — L'ensemble est très attrayant et constitue une amélioration notable sur la carte de 1932.

## UN INDEX DES LOCALITES

L'honorable M. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, a fait parvenir, hier, aux journalistes une copie de la nouvelle carte routière pour 1933.

Cette carte, nous informe le ministre, est maintenant prête pour être distribuée aux automobilistes de la province ainsi que dans les divers bureaux d'information des Etas-Unis et des provinces-soeurs.

La carte de cette année diffère quelque peu des cartes précédentes, d'abord au point de vue de sa toilette typographique. Son format est le même que celui de la carte de 1932, mais les combinaisons de couleurs ont été modifiées. Le fond de la nouvelle carte est d'un vert pâle, les lacs, les rivières ainsi que les inscriptions géographiques sont indiqués en bleu, les grandes routes sont montrées en rouge, les chemins secondaires en vert foncé et les noms des localités en noir. Le dessin de la carte a été repris en entier et le lettrage est plus gros, et, par conséquent, plus lisible que celui des cartes précédentes.

L'ensemble est très attrayant et constitue une amélioration notable sur la carte de 1932. Au nombre de ses innovations, la carte de 1933 contient un index de toutes les localités qui y sont indiquées.

Rappelons que le ministre a apporté, l'automne dernier, un certain nombre de changements dans le numérotage des routes et que plusieurs chemins considérés auparavant comme routes secondaires ont été ajoutés au réseau des grandes routes et numérotés. Il est donc important de se procurer la nouvelle carte.

En plus de la carte des routes proprement dite, la carte routière de la province constitue une véritable encyclopédie de tout ce que les automobilistes ont besoin de savoir lorsqu'ils voyagent sur les routes. Il n'y a probablement pas de publication qui, sous un si petit format, contienne tant de renseignements.

Voici un résumé des matières contenues dans la carte de l'hon. M. Perrault:

La liste complète des grandes routes de Québec, avec leurs numéros et les distances d'une extrémité à l'autre; les règlements des douanes; l'explication des signaux routiers; les principaux articles de la loi des automobiles; une liste des principaux bureaux de renseignements opérés par le département de la Voirie; une liste des distances entre les principales villes de la province de Québec et divers autres points de la province, ainsi qu'aux Etats-Unis et dans les provinces-soeurs; une liste des publications du département de la Voirie; des chiffres sur notre réseau routier; le calendrier de la chasse et de la pêche; des articles sur les hôtels de la province, sur le Parc National des Laurentides, les Chemins de Fer Nationaux du Canada, le Pacifique Canadien, les compagnies de navigation, des cartes indiquant les principales rues des 21 villes les plus populeuses de la province, etc., etc.

L'hon. M. Perrault nous informe que la distribution de la carte commence immédiatement et que des copies seront adressées cette semaine même aux milliers de clubs d'automobile, de chambres de commerce, d'associations de tourisme, de journaux, etc., des Etats-Unis qui sont en rapport avec son département. Cinq cent mille copies de la carte seront distribuées d'ici au mois d'août.

La carte routière est une de nos principales publications touristiques et l'une de celles qui contribuent le plus à nous attirer des touristes. Cette carte est également reconnue comme une des plus complètes et des mieux faites de l'Amérique.

L'hon. M. Perrault sera heureux d'adresser une copie de la carte de 1933 à tous les automobilistes de la province qui voudront bien la demander. Il suffit d'écrire au département ou de se présenter personnellement au bureau d'information du département, actuellement situé au 2ème étage de l'édifice de la bibliothèque, Parlement, Québec. Les automobilistes de la région de Montréal pourront s'adresser au bureau de renseignements opéré par le département au numéro 1013, Dominion Square, à Montréal.

# SUCCES POUR L'EXPOSITION

**M. J.-A. Paquet, vice-président de la compagnie de l'Exposition, dit que les hommes d'affaires de Montréal coopéreront.**

### BONNE NOUVELLE

Les hommes d'affaires de Montréal aideront les industriels de notre ville à faire de l'Exposition Provinciale de Québec un succès complet. C'est ce que nous déclarait, hier, M. J.-Arthur Paquet, autrefois comptable en chef du ministère de l'Agriculture et ancien gérant-général de la Coopérative Fédérée de Québec, vice-président de la Compagnie de l'Exposition de Québec.

M. Paquet nous a déclaré que c'était le désir du ministre de l'Agriculture, l'hon. M. Adélard Godbout, qu'une exposition provinciale fût tenue cette année afin d'aider tant aux agriculteurs qu'aux industriels de cette partie du pays. D'après les entrevues qu'il a eues à Montréal, M. Paquet est certain d'obtenir l'appui de la Chambre de Commerce de la Métropole ainsi que du Board of Trade pour l'organisation de l'exposition provinciale. Plusieurs firmes importantes de Montréal ont promis leur concours et exposeront les produits qu'elles fabriquent ou vendent. On espère que cette exposition comptera parmi l'une des plus représentatives du genre encore organisées. Comme on le sait déjà, c'est M. Frank Byrne, président et vice-président de plusieurs associations d'éleveurs d'animaux, qui agira comme président et gérant-général de la Compagnie d'Exposition de Québec. Il sera secondé par M. J.-Arthur Paquet, par M. J.-Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, par M. J.-P. Galibois, comptable, de la cité de Québec, et par M. J.-E. Boucher, qui sera le secrétaire-trésorier de l'organisation.

# LE BILL DE MONTREAL

Le Conseil législatif, au cours de la séance d'hier après-midi, a amendé le bill de Montréal au sujet des magasins en série. Cet amendement, proposé, par l'honorable M. Pamphile Dutremblay, a été adopté à l'unanimité de la Chambre et avec le consentement de tous les intéressés. Il porte ce qui suit: une taxe de $50.00 pour le 1er et le 2e magasin; $100.00 pour chaque magasin en sus du 2ème et jusqu'à vingt; une taxe de $150.00 pour tous les magasins au-dessus du vingtième. Le bill de Montréal, sur rapport de la Commission des Bills Privés du Conseil, a été adopté en troisième lecture avec l'amendement dont nous venons de donner la nature.

Les trois bills suivants ont été passés en première lecture:

Loi modifiant les articles 781 et 802 du code de procédure civile;

Loi modifiant les articles 945,947, 2175b du code civil;

Loi érigeant certaines municipalités dans le comté du Saguenay.

Vingt-trois bills qui étaient sur l'ordre du jour ont été adoptés en troisième lecture dont le bill de Trois-Rivières avec l'amendement conservant l'"International" et le bill de Montréal avec l'amendement de l'hon. M. Dutremblay relativement aux magasins en série.

# OBSEQUES DE M. JOSEPH LANDRY

**Feu M. Joseph Landry, voyageur de commerce pour la maison P.-T. Légaré, a eu d'imposantes funérailles hier matin.**

### A ST-COEUR DE MARIE

Un ultime hommage a été rendu, hier matin, à M. Joseph Landry, employé de la maison P.-T. Légaré, époux de feu Dame Hélène Déry, décédé à l'Hôpital du St-Sacrement, le 4 avril dernier, à l'âge de 61 ans. Le service a été chanté en l'église du Saint-Coeur de Marie, en présence d'une vaste assistance de parents et d'amis qui avaient tenu à rendre un dernier témoignage d'estime au défunt.

Le défilé s'est formé en face de la résidence mortuaire, rue Crémazie, et s'est acheminé vers l'église, à 9 heures et quart. Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. J.-Alfred Landry, J.-Lorenzo Landry, de Grand'Mère, et J.-Adélard Landry; ses gendres, MM. Paul-Emile Potvin, René Legault, de Montréal; ses neveux, MM. Laurêat Laplante, E. Rouleau, P. Arcand.

Immediatement après les membres de la famille, on remarquait dans le cortège, M. Arthur Poulin, échevin, M. J.-H. Fortier, M. P.-W. Fortier, M. Léo Légaré, M. J.-A. Genest, M. J.-P. Lortie, M. P.-C. Falardeau, M. J.-A. Bouret, M. Gérard Fortier, M. E. Malette, M. A.-L. Malette, M. D. Denis, M. Auguste Gagnon, M. Laurêat Gagnon, M.

(Suite à la page 13)

# LA RECOLTE DES PRODUITS DE L'ERABLE

Elle est maintenant générale dans la province, dit M. Vaillancourt.

## QUALITE EXCELLENTE

Les avantages qu'offre la société des Producteurs de Sucre de Québec.

## UNE ENTREVUE

La récolte des produits de l'érable est maintenant générale dans toute la province, nous a dit hier M. Cyrille Vaillancourt, directeur du service de l'apiculture et des produits de l'érable au ministère de l'Agriculture. La production n'en est pas encore à son point maximum mais la qualité de la sève est excellente.

Nous avons profité de l'occasion où M. Vaillancourt nous communiquait ces détails sur la présente récolte des produits de l'érable pour lui demander une entrevue sur la Société dont il est l'administrateur-gérant, la Société des Producteurs de Sucre d'Erable de la Province de Québec.

—"Dans quel but avez-vous fondé cette société?" demandâmes-nous à M. Vaillancourt.

**M. Vaillancourt.** — "Nous nous étions rendu compte que l'industrie des produits de l'érable, la plus vieille industrie agricole de la Province, était absolument dans le marasme, qu'elle était la moins bien organisée. Nous avons cru alors qu'il valait la peine de développer cette industrie qui pouvait être si profitable aux nôtres. Il y a une dizaine d'années l'industrie des produits de l'érable était en décroissance. Il y a huit ans, nous fondions la Société des Producteurs de sucre. Toujours, depuis, l'industrie des produits de l'érable a été s'améliorant. Par la publicité qu'elle fait, notre société fait du bien non seulement à nos membres mais même aux producteurs qui n'en font pas partie."

—"Croyez-vous que la société ait des chances de succès?"

**M. Vaillancourt.** — "Quand j'ai commencé à monter cette société, tout le monde s'y opposait en disant qu'une telle organisation était impossible. Je me suis dit qu'avec de l'éducation et de la persévérance je pouvais en venir à bout. Je me rappelais ce qui s'était produit dans l'industrie laitière. Lorsque l'on a commencé à construire des beurreries et fromageries, les gens disaient: "C'est une folie, car les cultivateurs vont continuer à vendre leur beurre individuellement, dans des tinettes." Mais avec ce marché des tinettes seuls les producteurs résidant près des villes pouvaient s'occuper de l'industrie laitière, tandis qu'aujourd'hui tous les cultivateurs

(Suite à la page 11)

# PALAIS MONTCALM

**Matinée à 2 h. 30 avec Tire-au-Flanc.**

Le Conservatoire qui avait promis une belle représentation avec Tire au Flanc, n'a pas déçu ses auditeurs si l'on en juge par les applaudissements répétés du public.

On avait promis que la pièce serait aussi drôle que "Mon Bébé" et on peut affirmer qu'elle a obtenu encore un plus grand succès.

A la demande générale le Conservatoire répétera en matinée à 2 h. 30, cet après-midi. Tire au Flanc à des prix populaires à 25 et 35 sous.

La renommée du Conservatoire n'a pas été démentie hier soir. Tous les acteurs se sont montrés à la hauteur de la situation et le public l'a manifesté à plusieurs reprises. Ce fut un rire du commencement à la fin et tous les spectateurs en sont repartis enchantés, plusieurs se promettant de revenir cet après-midi étendre de nouveau cette fameuse comédie, "Tire au Flanc".

Plusieurs le regretteraient s'ils ne venaient voir cette pièce. Nul doute que tous ceux qui ont vu "Mon Bébé" viendront voir Tire au Flanc et pourront comparer les deux pièces.

Qu'on se le dise, qu'on invite un ami et que l'on fasse salle comble cet après-midi au Palais Montcalm.

Les recettes serviront à payer les dépenses que le Conservatoire fera pour le concours d'Ottawa, à la fin d'avril.

Venez en foule cet après-midi, la représentation commencera à 2 h. 30.

Il faut voir "Tire au Flanc"

Comm.

# 2 résolutions du Conseil de Ville

Les échevins protestent contre la disparition projetée du bureau de poste de la rue St-Jean et demandent le maintien du système jusqu'ici en vigueur pour l'inspection des passagers de 3ième classe des navires océaniques.

## DANS LE PORT DE QUEBEC

Le conseil de ville a adopté unanimement, hier soir, deux résolutions dans lesquelles il proteste contre deux récentes décisions du gouvernement fédéral. L'une de ces décisions a trait à la disparition du bureau de poste de la rue Saint-Jean, dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. L'autre se rapporte à l'inspection des passagers de troisième classe, qui se fera dorénavant à bord des transatlantiques et non plus dans les bâtisses de l'Immigration.

La résolution de protestations contre la fermeture du bureau de poste de la rue Saint-Jean a été proposée par l'échevin P.-H. Bédard et secondée par l'échevin Arthur Poulin, les deux représentants du quartier à l'hôtel de ville. Elle se lit comme suit:

"Attendu la décision du Ministère des Postes du Canada de fermer la station de Québec (Faubourg Saint-Jean-Baptiste);

"Attendu la nécessité de conserver cette station pour desservir cette partie importante de la Cité de Québec;

"Attendu la protestation unanime des résidents de cette partie de la ville;

"Qu'il soit et il est par les présentes résolu:

"Que ce Conseil prie l'Honorable Ministre des Postes et ses Honorables collègues du Cabinet fédéral de bien vouloir revenir sur leur décision et maintenir comme avant la station postale du Faubourg Saint-Jean-Baptiste de Québec, pour l'accommodation du public et le bon service postal en général.

"Que copies de la présente résolution soient transmises aux journaux pour publication".

L'échevin F.-J. Dinan a ensuite proposé, secondé par l'échevin Wilfrid Samson, la résolution suivante au sujet de l'inspection des immigrants:

"Attendu le changement à la procédure de l'immigration à Québec, par lequel les passagers de troisième classe des navires océaniques seront examinés à bord des navires au lieu du bureau d'inspection de l'Immigration;

"Attendu qu'une telle procédure entraînera une réduction considérable du personnel temporaire à Québec;

"Attendu que le changement du système actuel sera préjudiciable à la Cité de Québec et plus spécialement au commerce et au trafic du port de Québec;

"Attendu les nombreuses et unanimes protestations d'associations importantes et de citoyens éminents de Québec contre le changement de la procédure suivie actuellement par l'Immigration;

"Qu'il soit et il est par les présentes résolu:

"Que ce Conseil approuve pleinement l'attitude déjà prise par Son Honneur le Maire de Québec et prie l'Honorable Ministre de l'Immigration du Canada et ses Honorables collègues du Cabinet fédéral de bien vouloir reconsidérer leur décision et continuer à faire à Québec l'examen des passagers de troisième classe des navires au bureau de l'Immigration au lieu de sur les navires;

"Que copies de la présente résolution soient transmises aux journaux pour publication".

# LE JEUDI SAINT A SAINT-SACREMENT

**Le 19e centenaire de l'institution de la Sainte Eucharistie sera célébré avec éclat. — Un triduum préparatoire.**

### LE PROGRAMME

Le 19e centenaire de l'institution de la Sainte Eucharistie sera célébré d'une façon grandiose en l'église de St-Sacrement. La fête du Jeudi Saint sera précédée d'un triduum préparatoire qui commencera demain soir, et donnera lieu à de touchantes démonstrations. Son Excellence Monseigneur Omer Plante, Auxiliaire de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, présidera la cérémonie de clôture.

Ce triduum préparatoire commencera demain soir à 7 heures par une heure sainte qui sera prêchée par le R. P. Carrier, S. S. S.

Les lundi, mardi et mercredi de la Semaine Sainte, toute la paroisse sera en retraite préparatoire au grand jour. Ces pieux exercices seront couronnés, chaque soir, à 7 h. 30, par un sermon du R. P. Goyer, S. S. S. Enfin, le Jeudi Saint, en plus des cérémonies habituelles, il y aura le soir, à 7 h. 30, un sermon de circonstance que M. l'abbé Cyrille Gagnon du Séminaire a bien voulu accepter de donner. Son Excellence Mgr Plante y assistera et présidera ensuite, au pied du splendide reposoir, la réception de plus de deux cents nouveaux membres dans la Garde d'Honneur du T. S. Sacrement. Une allocution de Son Excellence terminera ces fêtes très solennelles. Enfn des milliers de fidèles passeront la nuit en prière. A chaque heure, pendant cette veillée sainte, le souvenir du plus grand événement, de l'histoire sera rappelé à la foule par un Père de la Communauté. De cette façon, cet anniversaire si grave et si important laissera dans l'âme de tous une impression durable et sanctifiante.

# LES INSPECTEURS ONT L'OEIL OUVERT

**Un laitier se voit saisir ses bouteilles et conduire devant le Recorder.— Il ne vendait pas de lait à Québec.**

### PROCES HIER

Les inspecteurs du lait se font de plus en plus sévères, surtout à cette période-ci de l'année. M. E.-U. Allard, chef du service de l'inspection, que nous avons rencontré à son bureau hier après-midi, nous a cité des faits qui démontrent bien l'importance de cette active surveillance.

Le 30 mars M. Rosaire Bergeron, inspecteur du Service de l'inspection du lait, arrêtait sur le chemin Ste-Foy, devant l'église du St-Sacrement, un laitier qui déclara venir d'une paroisse voisine de Québec. Et ce laitier, qui n'avait pas de licence, avait dans sa voiture des bouteilles de lait d'une pinte, bouchées avec des vieux bouchons de la Laiterie Brookside. Le tout a été confisqué et apporté à l'Hôtel de Ville. A l'analyse le lait a été trouvé sale et une poursuite a été prise en Cour du Recorder.

Hier matin le Service de Santé de la ville a retiré son action après que l'accusé eut produit un affidavit comme quoi il n'a jamais vendu de lait dans la cité et que le lait trouvé dans sa voiture était pour ses clients de Sillery.

Quatre autres causes du Service de l'inspection du lait viendront en Cour du Recorder la semaine prochaine; ce sont des causes contre des vendeurs de crème sans licences, dont la crème après analyse a été trouvée très sale.


*Chez* POLLACK

POURQUOI PAYER $40 et $50 POUR VOTRE COMPLET ?

POLLACK vous offre présentement le choix des meilleurs tissus importés et canadiens pour $25.00.

COMPLETS FAITS SUR MESURES
AVEC 2 PANTALONS

Worsteds de qualité supérieure, Serges Botany bleues, grises ou noires. Tweeds et Twists de tous genres. Flanelles pour Complets de Sport.

Habits "Tuxedo" 3 pièces.
Habits du matin (Morning Coat), 3 pièces.
(Habits, Pantalons et Gilet).
Uniformes de Chauffeurs 4 pièces, tous inclus dans cette vente de Faits-Sur-Mesure à $25.00.

$25

2e PLANCHER

Votre COMPLET sera livré pour Pâques si désiré. Choisissez-le aujourd'hui.

NOUS AJUSTONS TOUS LES TYPES ---
Grands -- Gros -- Gros et courts --Réguliers--semi-corpulents
Ajustage garanti -- entière fatisfaction ou argent remis.

M. POLLACK LTEE.